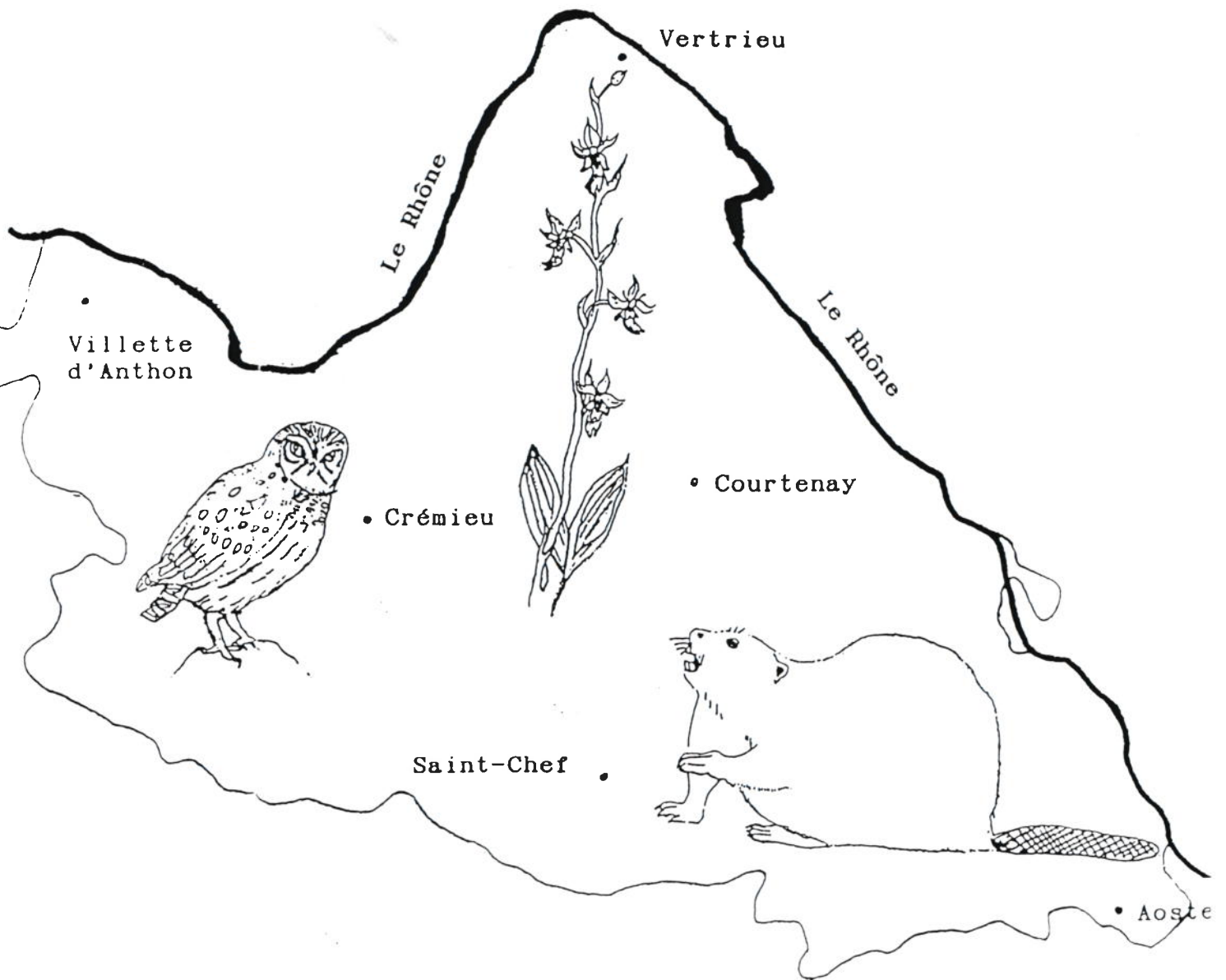




LO PARVI

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION NATURE NORD-ISERE



REVUE N° 10 – ANNEE 2000

LO PARVI

Publication de l'Association Nature Nord-Isère

BP 12 – Place du Doyenné

38890 SAINT CHEF en Dauphiné

REVUE N° 10 – Année 2000

◆◆◆ **SOMMAIRE** ◆◆◆

- ❖ Editorial 3
Maryse BUDIN
- ❖ Orchis très odorant 4
Pierrette CHRISTOLOME
- ❖ Aster amellus & Gratiola officinalis 6
Georges LACHAVANNE
- ❖ A la découverte des libellules 9
Guillaume DELCOURT
- ❖ Les pelouses sèches de l'Isle Crémieu 15
Jean-Luc GROSSI & Roger MARCIAU
- ❖ Les « étangs de Mépieu » : un site d'exception 27
Raphaël QUESADA
- ❖ De l'Isle Crémieu au pays du Loch Ness 35
Ou
Du Nord de l'Isère au Nord de l'Ecosse
Maryse BUDIN
- ❖ Un plan d'actions pour protéger la Cistude en Isère 40
Raphaël QUESADA
- ❖ Quatrième chronique ornithologique de l'Isle Crémieu 60
(Année 2000)
Cyrille DELIRY (coord. Lo Parvi)

EDITORIAL

En entrant dans le nouveau local de Lo Parvi, j'adresse à chaque fois un clin d'œil amical à l'immense rainette, sur son affiche genevoise; j'aime surtout relire la devise qui l'accompagne : AGIR POUR LA NATURE. PARTOUT.

L'essentiel est dit, et se retrouvera, je l'espère, dans les pages de cette dixième revue concoctée pour l'an 2000.

En route, donc, pour un nouveau voyage à travers l'Isle Crémieu, ses pelouses sèches, ses étangs patrimoniaux et ses libellules, ses Tortues cistude et ses fleurs délicates, ses oiseaux de toutes les couleurs. Tant pis ou tant mieux si quelques touristes se sont égarés en Ecosse, mais c'était pour la joie d'y rencontrer d'autres amoureux de nature.

Un grand merci à Pierrette Christolome, Guillaume Delcourt, Cyrille Deliry, Jean-Luc Grossi, Georges Lachavanne, Pierre-Marie Lebrun, Roger Marciau et Raphaël Quesada, sans oublier Alexis Nouailhat pour sa BD sur la Cistude.

Maryse BUDIN



Orchis très odorant

Par une chaude soirée de juin, au hasard d'une promenade le long de la Bourbre, à la Bâtie-Montgascon, nous fûmes attirés par un parfum envoiçant de vanille.

*En prospectant le sous-bois, nous avons eu la surprise de découvrir une magnifique station de *Gymnadenia Odoratissima*.*



Nom : *Gymnadenia Odoratissima*

En français, *Orchis* très odorant, *gymnadénie Odorante*. Le mot *Gymnadenia* est formé du grec *Gymnos* : nu et *Aden* : glande. Ces glandes n'étant autres que les pollinies non recouvertes.

Famille : *Orchidacées*

Taille : 20 à 50 cm

Floraison : juin à juillet

Signes particuliers :

- Plante vivace à tubercule
- Tige mince et longue, subanguleuse vers le sommet
- Feuilles étroites, carénées, pointues
- Epi cylindrique, généralement dense et riche en fleurs. Ses petites fleurs, rose pourpre à blanc, dégagent une odeur de vanille. Les sépales latéraux sont écartés, le sépale médian forme un petit casque avec les pétales. Le labelle long de 3 à 5 mm est trilobé. Eperon fin de la taille de l'ovaire ou plus. La disposition des stigmates et des pollinies rend la fécondation directe impossible ; elle est donc tributaire des insectes.

Domicile :

- Plante héliophile ou de demi-ombre
- Se trouve de la plaine à l'étage montagnard

- Sur sols riches en bases donc calcaires
- Se trouve aussi sur sols légèrement acides (ex : La Batie-Montgascon) et également sur des sols présentant des contrastes hydriques dans l'année.

Menaces :

Les *Orchidées* sont très sensibles aux modifications de leur milieu naturel. Elles poussent lentement et ne résistent pas au pillage.

Pour germer, les graines minuscules ont besoin d'un appoint extérieur de nourriture qu'elles se procurent en vivant en symbiose avec un champignon particulier, le *Rhizoctonia*.

Il est à noter que *Gymnadenia Odoratissima* est protégée dans toute la région Rhône-Alpes.

Pierrette CHRISTOLOME

Aster amellus



L'Aster amellus (Aster, mot grec et latin qui signifie étoile), appelé aussi Marguerite de la Saint Michel, appartient à la famille des *Astéracées* (les *Composées* d'autrefois).

C'est une plante vivace d'une hauteur de 15 à 60 cm. De sa souche, souterraine et ligneuse, sort une tige dressée, simple, souvent ramifiée vers le haut. Ses bourgeons de renouvellement étant situés au niveau du sol, on dit qu'elle est *hémicryptophite*.

Les feuilles inférieures sont rétrécies en pétiole, tandis que les *caulinaires*, c'est-à-dire celles de la tige, sont *sessiles* (sans pétiole), oblongues, lancéolées. Toutes, ainsi que la tige, sont pubescentes.

La fleur

La floraison s'étale d'août à septembre. Les bractées de l'involucre sont velues et inégales. Les capitules sont groupés en *corymbe* lâche et court (de 2 à 6 par corymbe). Les fleurs intérieures du capitule sont tubulaires et jaunes ; celles de l'extérieur ont des ligules bleues en général, parfois roses ou blanches.

Les fruits sont des akènes poilus, surmontés d'une aigrette rousse ou jaunâtre.

Habitat

L'Aster amellus, plante des stations chaudes, sur prairies sèches ou en lisière, préfère un sol de type calcaire à pH basique, mais peut s'accommoder d'un sol neutre ou légèrement acide. Parmi les espèces que l'on peut trouver dans son voisinage, il convient de citer : *Bromus erectus*, *Brachypodium pinnatum*, *Berberis vulgaris*, *Orchis ustulata*...

Statut

L'Aster amellus fait l'objet d'une **protection nationale**. 17 stations ont été repérées sur l'Isle Crémieu, mais la fermeture des milieux liée à la déprise agricole est une sérieuse menace pour cette jolie fleur.

A noter encore, qu'autrefois, les parties souterraines étaient utilisées contre les maladies des yeux et les angines.

Gratiola officinalis



La *Gratiola officinalis* appelée aussi « herbe du pauvre homme » tirerait son nom de son élégance et de son charme (du latin gratia).

Elle appartient à la famille des *scrofulariacées*. Certaines plantes de cette famille étaient censées guérir les scrofules (tumeurs ganglionnaires). En fait la scrofulaire noueuse est utilisée comme plante médicinale en raison de ses vertus dépuratives (feuilles et racines).

La Gratiolle est une plante vivace, glabre, à souche rampante stolonifère. Sa tige dressée, haute de 20 à 50 cm, est creuse, quadrangulaire vers le sommet.

Les feuilles, vertes, sont opposées, sessiles, rapprochées, lancéolées et dentées en dent de scie vers le haut.

La fleur

A la base du calice, fait de cinq lobes profonds, se trouvent deux bractées lancéolées. La corolle, blanche, lavée de rose ou de mauve vers le sommet, est tubuleuse avec une lèvre supérieure à deux lobes, l'inférieure en comportant trois. Sur les quatre étamines, deux sont sans anthère.

Le fruit est une capsule ovoïde.

Habitat

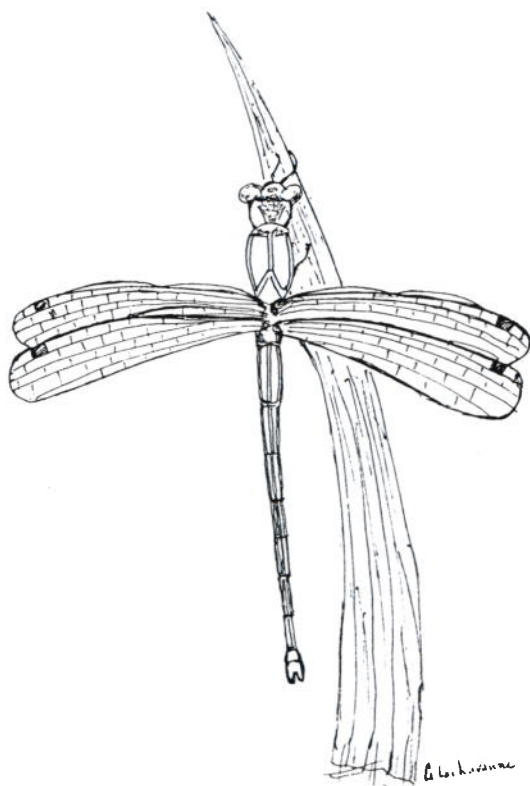
La Gratiolle est une plante des prairies humides où la nappe est fluctuante et à faible profondeur. Le sol est souvent calcaire, parfois acide en surface, toujours riche en matière organique. Une seule station est connue en Nord-Isère depuis 1999. Elle y est abondante, voisinant avec du *Thalictrum flavum*, *Teucrium scordium* et *Hydrocotyle vulgaris* entre autres.

Statut

La Gratiolle bénéficie d'une **protection nationale**. Elle est devenue rare en raison soit de la destruction des zones humides, soit de l'abandon par les agriculteurs de ces zones qui étaient essentiellement productrices de litière.

Georges LACHAVANNE

A la découverte des libellules



Les libellules représentent un groupe d'insectes particulièrement attractif, aux couleurs chatoyantes, à la taille relativement importante et aux prouesses aériennes extraordinaires.

Elles ne sont représentées en France que par 92 espèces, ce qui est assez peu au sein du monde des insectes et permet une bonne première approche de ce monde gigantesque qu'est l'entomologie.

En Isère, elles sont représentées par 68 espèces, dont 55 pour l'Isle Crémieu.

Origine, étymologie et (un peu de) systématique :

Les libellules représentent l'ordre des Odonates, ordre très primitif au sein de la classe des insectes : l'origine des libellules remonte à très loin puisqu'il y a 250 millions d'années, à l'ère primaire, leurs ancêtres géants qui leur ressemblaient déjà, et dont l'envergure de certains atteignait les 60 cm, hantaient les marécages du Carbonifère. A l'ère suivante, certaines espèces mesuraient jusqu'à 75 cm d'envergure et depuis 150 millions d'années, elles n'ont subi que des modifications mineures.

Etymologiquement, Odonate veut dire "aux mâchoires dentées", ce qui fait bien entendu référence au régime alimentaire de ces charmants insectes.

Aujourd'hui, l'ordre des Odonates est composé de deux sous-ordres principaux : les zygoptères et les anisoptères.

- Zygoptère veut dire " ailes liées ", en référence à un système d'accrochage de leurs deux paires d'ailes. Ce sont de petites libellules d'aspect assez frêle et au vol peu rapide (toutes proportions gardées...). On les surnomme généralement les " demoiselles ". A quelques exceptions près (famille des *Lestidae*), elles replient leurs ailes " en toit " lorsqu'elles se posent.
- Anisoptère veut dire " ailes différentes " : en effet, contrairement aux zygoptères, leurs ailes antérieures et postérieures ont des formes légèrement différentes. Ce sont de grosses

libellules au vol extrêmement rapide et précis. D'aspect beaucoup plus robuste que les zygoptères, elles conservent leurs ailes étalées à plat lorsqu'elles se posent.

Au sein de ces deux sous-ordres se déclinent une dizaine de familles aux noms imprononçables* et qui ne seront donc pas énoncés ici.

Mode de vie :

Comme tous les insectes, les libellules sont tributaires de la chaleur pour pouvoir être actives. Elles sont à l'aise à partir de 20° C environ. Si la température est trop basse, on les voit fréquemment s'exposer sur des surfaces claires et réfléchissantes pour emmagasiner l'énergie du soleil. Au-delà de 30° C, de nombreuses espèces réduisent aussi leurs mouvements et se reposent.

Leur activité est donc fortement liée à la présence de ce dernier, au moins pendant la deuxième partie de leur vie : en effet la vie des libellules voit se succéder deux phases clairement séparées. La première phase, larvaire, se déroule en milieu aquatique et la deuxième, adulte, en milieu aérien.

La vie subaquatique :

La phase aquatique, larvaire donc, voit la jeune larve se développer, éviter tant que faire se peut les écueils de la vie de larve aquatique et attendre la suite tout en faisant régner la terreur en son royaume.

Lors de cette vie aquatique, les larves, carnassières, se comportent en redoutables prédateurs grâce à une adaptation particulière et innovante : le masque. Il s'agit de pièces buccales modifiées (le labium) qui pourraient être représentées par un bras inséré au niveau du " menton " et terminé par une pince aux dents acérées. Plaqué contre le corps de la larve, cet organe est susceptible de se détendre en l'espace de quelques dixièmes de seconde et de saisir toute proie plus petite qu'elle ayant l'audace, ou l'inconscience, de passer à sa portée. Ceci résume assez bien le mode de chasse - et de vie - des dites larves : l'affût, combiné parfois à une approche lente et discrète, en vue de se rassasier...

Cette phase peut s'étaler sur plusieurs années : il faut et il suffit que la jeune larve ait achevé sa croissance, et le temps nécessaire pour mener à bien cette croissance est fonction de plusieurs facteurs :

- D'abord le facteur génétique, c'est-à-dire l'espèce concernée : la croissance s'effectue au cours de 7 à 13 mues selon l'espèce. Globalement, les larves de zygoptères ont une croissance plus rapide que celles d'anisoptères et peuvent boucler leur cycle moyennant un laps de temps allant de quelques semaines à une année. Les larves d'anisoptères restent un peu plus longtemps sous l'eau puisque leur cycle nécessite un laps de temps allant de quelques semaines à 5 ou 6 ans !
- Ensuite, les facteurs du milieu : qualité générale du milieu, pollution, abondance de nourriture, température de l'eau : tous ces facteurs qui gênent ou ralentissent le métabolisme et donc ralentissent la croissance.

*pour les curieux, consulter la bibliographie.

Métamorphose et émergence :

Cette croissance achevée, la larve effectue la métamorphose, nommée émergence, qui la fera notamment passer d'une respiration aquatique à une respiration aérienne et aboutira à l'insecte adulte ou "forme parfaite", dite imago. Peu avant, elle devient beaucoup moins mobile et cesse de s'alimenter alors que les derniers changements ont lieu dans son organisme, puis sort de l'eau pour enfin s'extraire de sa vieille dépouille.

Cette émergence est un moment délicat pendant lequel l'insecte est particulièrement vulnérable : son corps encore mou ne la protège pas et ses ailes, trop faibles, ne lui autorisent pas l'accès des airs. Les intempéries (vent violent, orage, ensoleillement excessif...) survenant à ce moment crucial risquent de l'endommager et de l'handicaper définitivement. Sans parler de divers prédateurs (fourmis, araignées...) qui risquent de le prendre au dépourvu et de profiter de l'aubaine.

Vie extra-aérienne :

Mais l'enjeu est de taille : une deuxième vie, aérienne cette fois, plus éphémère puisqu'elle ne dure que quelques semaines (si les intempéries n'y mettent pas fin prématurément), mais remplie de promesses et de l'ivresse du vol.

La phase aérienne, pleine de couleurs et de mouvement, est en quelque sorte l'aboutissement du précédent travail puisque l'imago, ou insecte parfait, est après une courte phase de maturation en mesure de se reproduire. Ceci va d'ailleurs devenir sa raison de vivre et conditionner son comportement au cours de cette période mouvementée.

A sa sortie de l'eau, l'insecte n'est en réalité pas tout à fait prêt pour se reproduire : ses organes sexuels ne sont pas matures. Il a donc besoin de quelques jours pour effectuer la maturation de ces organes. Au cours de cette période, on le rencontre peu aux abords des lieux humides. Par ailleurs, la maturation des œufs nécessitant plus de temps que celle des organes mâles, les femelles seront éloignées plus longtemps que ces derniers.

Cette période écoulée, les adultes rejoindront rapidement les lieux de pontes, à savoir ces précieuses zones humides.

Dès lors, le mâle n'aura plus de répit : pour assurer sa descendance, il s'appropriera un territoire au-dessus de l'eau ou à proximité immédiate, territoire de chasse mais également de reproduction. Tout intrus sera impitoyablement chassé de cet espace aérien. Et gare aux imprudents : bien qu'appartenant à une famille très ancienne, les libellules sont d'excellents voiliers. Leurs quatre ailes peuvent bouger de manière indépendante, ce qui confère à l'insecte une extraordinaire mobilité. Il peut par exemple effectuer des virages à angle droit, effectuer une marche arrière (fait rarissime chez les insectes, pratiqué également par quelques diptères), sans rien dire de ses accélérations fulgurantes.

Les adultes sont de plus équipés de deux gros yeux composés qui leur assurent une excellente vision : on estime qu'une libellule est capable de reconnaître un de ses congénères à 40 m de distance !

Tout cet arsenal en fait un prédateur efficace, véritable maître de l'espace aérien.

D'autant plus que l'appétit de l'animal est féroce : les grosses espèces (anisoptères) s'emparent volontiers de guêpes ou d'abeilles, sans parler du cannibalisme, et on a vu des zygoptères dévorer un de leur semblable en moins d'une demi-heure !

Maîtrise du ciel donc, mais sans que ce soit de tout repos, et sans compter avec les oiseaux : malgré leurs performances exceptionnelles, quelques oiseaux virtuoses de l'acrobatie les inscrivent volontiers à leurs menus. Ainsi, Guêpiers ou Faucons hobereau, pour ne citer qu'eux, adeptes de la chasse au-dessus des zones humides, en font régulièrement leurs délices.

La reproduction :

Tout intrus sera impitoyablement chassé du territoire... à moins qu'il ne s'agisse de la femelle convoitée : celle-ci sera immédiatement saisie en vue de l'accouplement.

On assiste alors à une étrange gymnastique : le mâle saisit la femelle en arrière de la tête ou au niveau du " cou " à l'aide de ses cerques, sorte de pinces situées à l'extrémité de son abdomen. On parle alors de " tandem ". Une reconnaissance tactile a lieu qui permet à la femelle de s'assurer qu'il s'agit bien d'un mâle de sa propre espèce. Si cela est confirmé, la tentative d'accouplement peut se poursuivre... et la figure se complique !

En effet, les organes génitaux de la femelle se trouvent à l'extrémité de son abdomen, alors que ceux du mâle se trouvent à la base du sien... Bizarrerie de la nature qui oblige les partenaires à d'étranges contorsions, qui pour étranges qu'elles soient aboutissent pourtant à une figure de circonstance : un cœur !

On parle du cœur copulatoire.

L'accouplement peut ensuite avoir lieu, et durera d'une demi-minute à plusieurs heures ! La femelle est désormais fécondée.

On pourrait croire le travail du mâle terminé, que chacun allait retourner paisiblement à ses affaires suite à cette gymnastique éprouvante : loin s'en faut !

Infatigable et vigilant, le mâle reste attaché à la femelle, parfois en position de tandem, parfois sans l'agripper mais restant néanmoins juste à côté jusqu'à ce qu'elle ait pondu. Sollicitude, désœuvrement, excès de zèle ? Que nenni !

La raison en est simple et pratique : la femelle de libellule est capable de conserver la semence du mâle et peut s'accoupler plusieurs fois, mais on sait depuis peu qu'à chaque accouplement, la semence du mâle précédent est neutralisée : stérilisée ou expulsée... mais de fait neutralisée !

S'il veut être sûr de la paternité, le mâle a donc l'instinct de s'assurer que la ponte de sa belle a lieu suite à sa propre insémination, ce qui lui assure la fécondation effective des œufs.

En résumé, tant qu'il garde la belle à l'œil, il est sûr de son fait, mais gare à l'adultère s'il relâche son attention... et adieu la descendance !

La ponte :

Vient pour la femelle le choix du site de ponte. L'embarras du choix pourrait-on croire : de l'eau, ce n'est pas ce qui manque.

Oui mais... ces délicats insectes sont exigeants et même parfois très exigeants. Certaines espèces ne pondent que sur des substrats très précis : une espèce végétale donnée, un fond type (vase, graviers...) sans oublier les contraintes liées aux futures larves concernant la qualité de l'eau : taux d'oxygène, acidité, sels minéraux...

Autant de contraintes qui rendent certaines espèces de libellules très dépendantes de leur milieu et très sensibles à toute altération de ce milieu : on parle d'insecte bio-indicateur, c'est à dire qui reflète de manière fidèle l'état de santé du milieu.

Enfin, la femelle fait ce qu'elle peut et arrive la ponte tant attendue par le mâle ! Celle-ci peut se dérouler de deux manières différentes.

Selon les espèces concernées, soit la femelle insère ses œufs dans les tissus des végétaux - arbres riverains ou végétaux aquatiques - (on parle de ponte endophytique), soit elle ne fait que les déposer ou les lâcher dans l'eau (on parle dans ce cas de ponte exophytique).

La ponte endophytique (la méthode la plus primitive) est typique des zygoptères et des Aeschnes ; la ponte exophytique est fréquente chez bon nombre d'anisoptères.

Ces deux méthodes ont engendré des œufs de deux formes différentes : sphériques lorsqu'ils ne sont que déposés dans le milieu et sous forme de cylindres allongés lorsqu'ils sont insérés dans des végétaux.

La température joue ensuite un rôle important sur la durée d'incubation, et si la ponte a lieu trop tardivement en saison, l'éclosion n'aura lieu qu'au printemps suivant.

De cet œuf sortira une prolarve, appelée aussi larve primaire, qui suite à une première mue donnera la larve. Et l'histoire recommence...

Où devrait recommencer, car c'est là que le bât blesse de plus en plus. Les activités de la société actuelle ne cessent de polluer, d'assécher ou plutôt " d'assainir " les zones humides, de les combler à toutes fins utiles et parfois inutiles, endommageant souvent de manière irréversible ces petits coins où prospéraient les libellules.

Alors quand on sait que ces insectes reflètent l'état de santé de ces milieux, qu'on connaît leur dépendance vis-à-vis de leur habitat, leurs exigences draconiennes... on comprend mieux pourquoi ces splendides insectes, malgré leurs quelques millions d'années d'ancienneté, sont aujourd'hui en situation précaire. Ils sont ainsi de fabuleux descripteurs des caractéristiques et de l'évolution des milieux. Ce sont de précieux indicateurs pour la préservation des zones humides.

Guillaume DELCOURT

Pour en savoir plus et apprendre à reconnaître ces petites merveilles :

Bibliographie sommaire :

Domanget J.L et al., *Guide des Libellules d'Europe et d'Afrique du Nord*, Delachaux et Niestlé, 1985.

Jurzitza G., *Libellules d'Europe*, Delachaux et Niestlé, 1993.

Maibach A., *Clé de Détermination des Libellules de Suisse et Régions Limitrophes*, 1989.

Robert P.A. , *Les Libellules*, Delachaux et Niestlé, 1958 (épuisé, fabuleux, une réédition est envisagée pour 2001 ; contactez Lo Parvi).

Wendler A. ; Nüss J.H., *Guide d'identification des libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale*, Société Française d'Odonatologie, 1994.

Les pelouses sèches de l'Isle Crémieu

— contexte et intérêts —

Jean-Luc GROSSI* et Roger MARCIAU**

* 4, rue Yves Farge - 38600 Fontaine

** AVENIR - 10, rue Raspail - 38000 Grenoble

En quelques années les pelouses sèches ont réussi à faire l'unanimité. En 1992, au travers de la Directive Habitats CEE/92/43, l'Europe reconnaissait l'impérieuse nécessité de préserver, sur l'ensemble du territoire européen, les pelouses sèches. Ainsi, ces dernières figuraient parmi les habitats naturels reconnus d'intérêt communautaire, qui plus est, les "pelouses sèches à orchidées" revêtaient un caractère prioritaire dans la désignation des "Zones Spéciales de Conservation".

Si certains découvraient à cette occasion, l'intérêt de ces milieux, d'autres avaient depuis longtemps tiré la sonnette d'alarme. Les scientifiques avaient depuis quelques décennies alerté les pouvoirs publics sur la régression dramatique de ces milieux (50 à 75% ont disparu depuis le début du siècle).

Les conservatoires ont, depuis une décennie, engagé des actions pour préserver ce type de milieux. En Champagne, en Bourgogne, en Alsace ces espaces sont fortement convoités et un choix cornélien est offert, qui privilégie : la Pulsatille rouge ou le Pommard, l'Ophrys araignée ou le Gewurztraminer, l'Alouette lulu ou le Meursault... ?

Dans d'autres régions, ces espaces n'ont plus de vocation de production et sont alors laissés à l'abandon. Principalement créés par l'homme et entretenus par ses troupeaux ou par la fauche, ces habitats remarquables voient ainsi disparaître leur valeur patrimoniale.

Dès 1998, Espace Naturel de France, la fédération rassemblant l'ensemble des conservatoires régionaux et départementaux d'espaces naturels, lançait un programme européen (sur des fonds *Life*) pour la protection des pelouses sèches relictuelles de France — 1998 / 2001 —.

En 1999, une souscription intitulée "Les pelouses sèches relictuelles de France" était alors mise en place afin de sauvegarder ce patrimoine exceptionnel. La fin de l'année 1999 voyait la parution du numéro 1-2 du "Journal des pelouses" un bulletin d'information du programme *Life*.

Les quelques éléments suivants, collectés tout au long de l'année 1999, confirment, si besoin était, l'importance que scientifiques et gestionnaires de milieux naturels donnent aujourd'hui à la sauvegarde de ces milieux :

- "Préserver la biodiversité par le pâturage extensif" colloque 23 juin 1999 à Paris, *Le réseau E.S.P.A.C.E. et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.*
- "La gestion des pelouses calcicoles" colloque 27-28 novembre 1999 à Blois, *Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement et Réserves Naturelles de France.*

- “Fermeture du paysage et évolution de la biodiversité” appel d’offre du comité Ecologie et Gestion du Patrimoine Naturel

*Ministère de l’Aménagement du Territoire et de l’Environnement (D.N.P.) /
Muséum National d’Histoire Naturelle*

- Les scientifiques locaux ont également engagé deux doctorats ; une thèse sur les pelouses calcicoles du massif du Vercors (BARBARO, soutenue en 1999) la seconde sur les balcons de Belledonne (CORCKET, soutenance prévue en 2000). Un programme de recherche sur 2 ans, financé par le Ministère de l’Environnement, coordonné par Luc BARBARO, sera initié dès cet été sur le thème "Analyse des réponses de différents groupes bioindicateurs (orchidées, orthoptères, oiseaux) aux modes de gestion agro-pastorale dans les pelouses calcicoles sèches du Parc Naturel Régional du Vercors.

Loin d’être exhaustive, cette énumération souligne l’intérêt porté à ces milieux. Les associations naturalistes ont alerté, à plusieurs reprises, les décideurs, de la banalisation de la faune et de la flore consécutive à l’abandon de l’entretien des pelouses sèches. Les chasseurs constatent, d’année en année, la disparition de la petite faune au profit des sangliers et des grands ongulés.

D’autre part, l’enfrichement constitue une atteinte aux paysages et est socialement mal perçu. Les élus suivent progressivement l’envahissement de ces pelouses par les arbustes et les boisements et souhaitent, pour la plupart, intervenir sur la conservation de leur paysage et de leur cadre de vie.

Cette prise de conscience généralisée doit aujourd’hui déboucher sur un travail concret de préservation de ces milieux alliant l’intérêt écologique, le cadre de vie, le maintien voire le renforcement d’activités agro-pastorales respectueuses de ce patrimoine.

I / Quelques définitions en guise d’introduction

On entend par pelouse sèche une formation végétale herbacée rase (environ 20 cm de hauteur) essentiellement composée de plantes vivaces et faiblement colonisée par les arbustes et les arbres.

Elle s’établit sur des sols peu évolués et assez pauvres en éléments nutritifs. Elle se différencie des prairies par une végétation moins fournie et également moins haute, laissant le sol nu par endroits.

Hors texte 1— Qu’est-ce qu’une pelouse sèche ?

Affinités phytosociologiques

Dominées par les graminées et principalement le Brome dressé, ces pelouses sèches relictuelles ont été rattachées à la classe des *Festuco-brometea*. Jean-Marie ROYER, en 1984, a décrit les différents types phytosociologiques de l’ensemble du Bugey et de l’Isle Crémieu.

Il existe plusieurs types de pelouses sèches :

D’origines diverses, les pelouses sèches sont différentes dans leurs compositions floristiques comme dans leurs potentialités.

Tantôt milieux ouverts issus de l’activité humaine (pelouses secondaires) et faisant aujourd’hui partie intégrante de nos paysages, tantôt seule formation végétale (pelouses primaires) colonisant un sol plus que squelettique, tantôt marquées par de fortes origines méditerranéennes, tantôt

affichant de fortes affinités avec les steppes orientales, les pelouses sèches peuvent présenter de multiples visages et cela particulièrement au sein d'un carrefour biogéographique tel que la Région Rhône-Alpes.

Les pelouses sèches s'observent rarement seules. Elles se situent au sein d'écocomplexes de coteaux secs comportant des habitats rocheux, de prairies, de landes et de formations boisées qui renforcent l'intérêt biologique de ces milieux.

Selon la nouvelle classification européenne des habitats naturels, 5 habitats d'intérêt communautaire ont pu être discriminés :

- les dalles calcaires à orpin,
- les pelouses des sables calcaires à immortelle,
- les pelouses à brome,
- les pelouses très sèches à brome,
- les pelouses steppiques.

Pâturage et fauche : un optimum à rechercher

En l'absence d'intervention humaine, la dynamique végétale conduit la pelouse sèche au boisement à Chêne pubescent en passant par de nombreuses phases de colonisation arbustive. Ces différents stades dynamiques contribuent également à la biodiversité et l'on considère qu'un embroussaillage arbustif de 15 à 25 % d'une parcelle constitue une plus-value écologique (cf. figure A). Au delà, l'augmentation ne fera que diminuer la diversité biologique et les cortèges floristiques et faunistiques seront radicalement transformés et banalisés. C'est donc la juxtaposition de milieux plus ou moins embuissonnés, de milieux où la pression pastorale est plus ou moins forte qui constitue le meilleur moyen d'assurer la pérennité des habitats et des espèces remarquables.

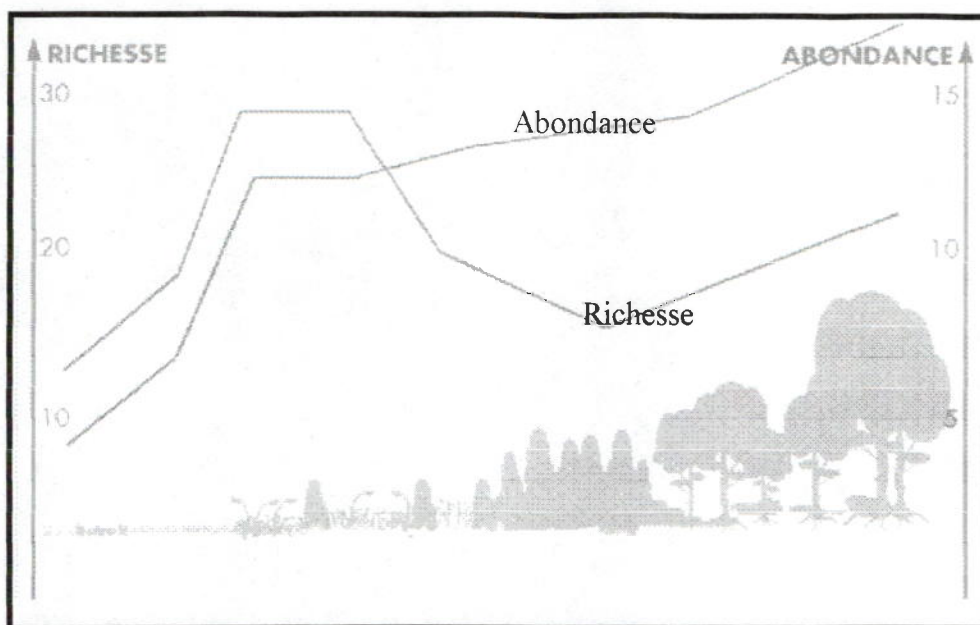


Figure A: Evolution de la richesse et de l'abondance des oiseaux en fonction de l'état d'enfrichement de la pelouse (d'après DESBROSSE et CHOISY)

II / Un milieu naturel remarquable, refuge pour une faune et une flore spécialisées

C'est d'abord l'intérêt floristique qui a mis l'accent sur les pelouses sèches. S'il fallait trouver un groupe emblématique de ces milieux c'est sans conteste les orchidées qui tiendraient la vedette. Il faut dire qu'elles ont déployé ici une extraordinaire palette de couleurs et d'adaptation à ces milieux. A côté des orchidées, des espèces méridionales comme le Liseron basque, des espèces steppiques à l'image du Marabout ou Plumet contribuent à renforcer la formidable richesse de ces habitats.

Côté oiseaux, la pelouse apparaît comme un milieu de choix pour l'Alouette lulu, les Traquets, les Bruants, la Pie-grièche écorcheur et quelques fauvelles.

Un autre attrait des pelouses sèches calcicoles est leur richesse en insectes. Ainsi, fourmis, ascalaphes, cigales, grillons, cicadelles et autres mantes religieuses, sans compter les araignées, trouvent sur ces espaces, où l'exploitation est extensive, des zones sous-pâturées (refus) où leur est offert la possibilité d'achever leur cycle vital en toute tranquillité.

Si les criquets et autres sauterelles sont aisément détectables par leurs chants en fin d'été, ils dévoilent parfois d'étonnantes couleurs lorsqu'ils sautent devant les pas du promeneur. Les papillons ne sont pas en reste. Ils fréquentent, également très nombreux, ces milieux et rivalisent de couleurs. Une coquetterie qui les fera repérer par de nombreux prédateurs qui trouvent dans ces pelouses un "garde manger" bien rempli. C'est ainsi qu'un bon nombre d'oiseaux, serpents, lézards, musaraignes et autres chauves-souris fréquentent ces espaces soit de façon permanente soit simplement comme territoire de chasse. Pour compléter le tableau côté mammifère signalons que subsistent sur ces espaces les rares populations de Lièvre d'Europe, un habitat qu'il partage par endroits avec des populations de lapins soumises à d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre.

III / Entre nature et culture

Les pelouses sèches constituent des vestiges de pratiques agro-pastorales tombées en désuétude au profit d'autres activités plus lucratives. Au sein de ces espaces délaissés, subsiste, aujourd'hui encore, tout un réseau de murets en pierres sèches témoignant l'attachement des anciens à leurs parcelles. Ces murets représentent une des richesses de l'Isle Crémieu, ils contribuent au patrimoine culturel local au même titre que le bâti traditionnel.

Cependant, dans les territoires où ces pelouses étaient entretenues par l'homme et ses troupeaux, elles ont rapidement évolué, après abandon, vers le pré-bois pour finalement se boiser complètement dans certains secteurs.

Les murets sont envahis par les arbustes qui peu à peu les déchaussent et altèrent leur résistance, quand ils n'ont pas été tout simplement supprimés du paysage au nom de la restructuration foncière et de l'augmentation de la productivité.

Quand ces pelouses présentaient de bonnes potentialités (accès facile, faible pente, bonne productivité...) elles subissaient un labourage d'autant plus performant que les matériels agricoles devenaient agressifs¹, transformant radicalement, par endroits, les paysages.

¹ développés pour les pistes de ski, il existe aujourd'hui des engins munis de broyeurs capables de s'attaquer à la roche en place et de réduire en gravillons un tas de cailloux.

IV / Partout en Europe le même constat alarmant

Ces milieux subissent aujourd'hui d'énormes mutations qui les font régresser partout en Europe. La Région Rhône-Alpes et l'Isère n'échappent pas à ce triste constat. Les seuls sites de grande surface qui restent de nos jours se trouvent en montagne ou dans les camps militaires et les aérodromes. Pas étonnant, donc, que la dernière observation Rhône-Alpine de l'Outarde canepetière ait été réalisée au camp militaire de la Valbonne, pas étonnant non plus que les observations d'oiseaux steppiques soient concentrées près des aéroports.

C'est ainsi qu'en Isère, depuis quelques années, a été mobilisée, derrière Avenir et les associations naturalistes, une série d'actions visant à mieux connaître le patrimoine de ces pelouses sèches relictuelles. Un premier travail, piloté par AVENIR, mettait en évidence la richesse et l'originalité des coteaux steppiques de la Romanche, les associations naturalistes insistaient sur la richesse des rebords méridionaux de la Chartreuse. Pour finir ce panorama, AVENIR, épaulé par Lo Parvi, s'engageait à caractériser le patrimoine naturel des pelouses sèches Crémolanes.

V / Le cas de l'Isle-Crémieu

AVENIR s'est donc vu confier par le Conseil Régional Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère la mission de réaliser un bilan des connaissances sur les pelouses sèches de l'Isle Crémieu. Initialement orienté uniquement sur le patrimoine naturel, AVENIR a souhaité intégrer dans ce travail quelques éléments d'analyse socio-économique au travers des statistiques agricoles.

Méthode :

Un premier travail de recensement des pelouses sèches a été entrepris sur la base des photographies aériennes de 1998 (IGN). Le résultat de cette photo-interprétation a été transcrit sur des cartes communales qui ont servi de support pour l'organisation de la prospection. Cette dernière a débuté dès le mois de mars pour les espèces à floraison précoce (nombreuses orchidées) et s'est achevée fin octobre (pour l'Aster amelle).

Une collaboration AVENIR — Lo Parvi riche de résultats

Ce lourd travail d'inventaire a été réalisé, en étroite collaboration, par AVENIR et Lo Parvi qui ont, une fois encore, allié leurs compétences et leurs motivations pour préserver un élément du patrimoine naturel Crémolan. D'autres partenaires étaient également sollicités tels que la Société Botanique GENTIANA, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt fournissant les informations socio-économiques.

Une mine d'informations biologiques et concernant la gestion actuelle

Une fiche de relevés a été créée afin de recueillir de façon standardisée les informations sur le patrimoine naturel des pelouses, et également les informations sur les pratiques de gestions actuelles ou passées.

Une cartographie informatisée

L'ensemble des pelouses a été cartographié sur fond IGN au 1/25 000^e à l'aide d'un système d'information géographique (Mapinfo). Ce dernier a été mis à notre disposition par le Conseil Général de l'Isère (DTAE-SPE).

Une hiérarchisation nécessaire

Pour hiérarchiser la masse d'informations collectées, des critères ont été utilisés pour définir la richesse de chacune des parcelles :

- la présence d'espèces protégées (faune / flore)
- la présence d'un important cortège d'orchidées
- la présence d'une importante population d'une orchidée peu fréquente
- la présence d'une espèce rare à exceptionnelle.

N.B. : les 3 derniers critères évoqués sont considérés comme critères qualifiant de prioritaire l'habitat naturel "pelouses sèches" au titre de la directive 92/43/CEE dite Directive Habitats.

Résultats :

Le résultat de cet inventaire est présenté dans le hors texte n°2, il met en évidence l'importance du travail effectué et la qualité de la couverture du territoire prospecté.

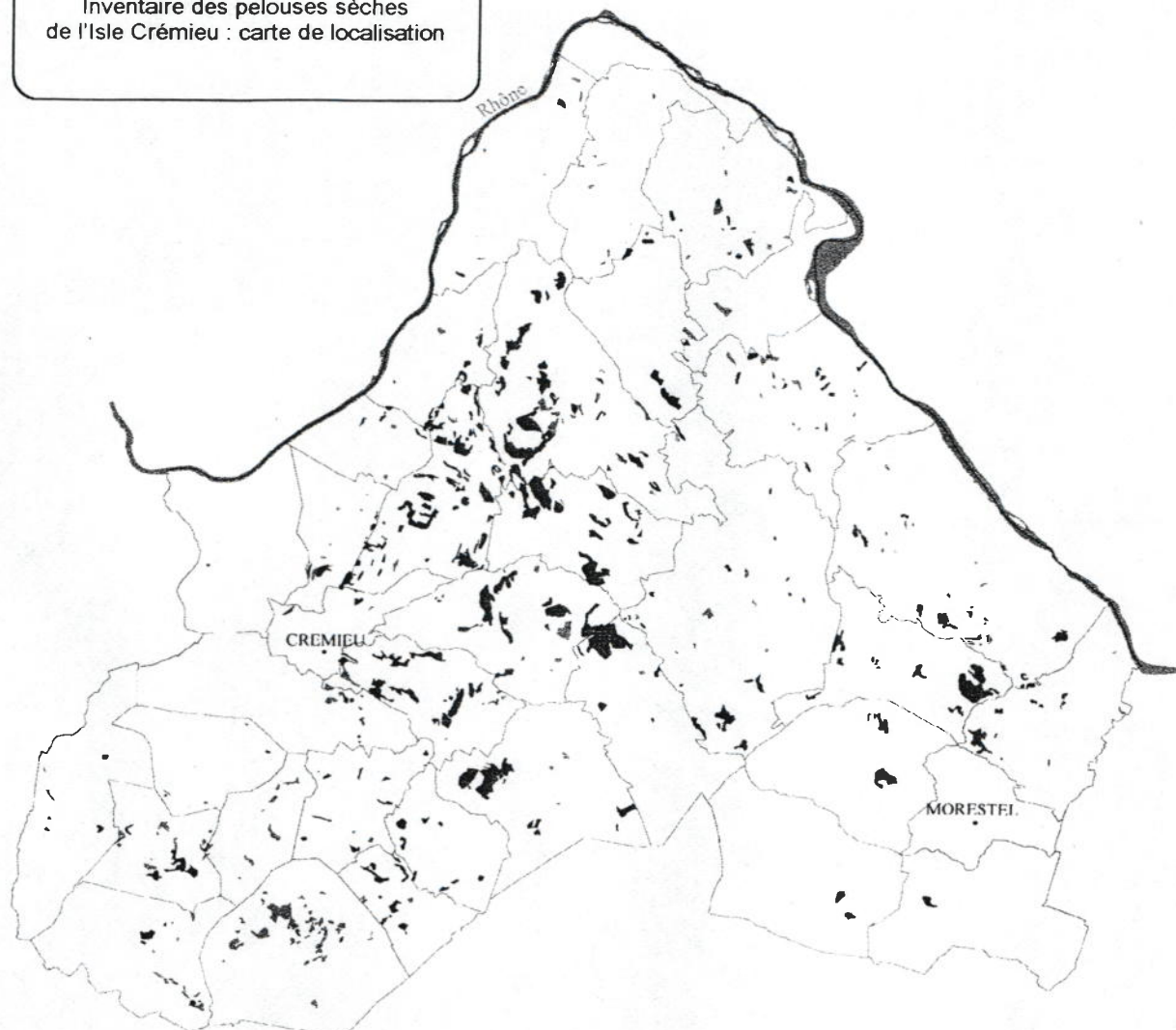
Le deuxième enseignement de ce travail réside dans l'importance en terme de surface que représentent ces milieux ($\approx 1\ 500$ ha). Cependant, nous avons pu constater sur le terrain que certains secteurs étaient déjà fortement dégradés par un enfrichement important qui doit nous inciter à agir vite sur ces espaces en mutation.

36 communes inventoriées	17 personnes impliquées
472 peloussèches identifiées	40 jours de préparation
281 pelousses abritant des espèces à fort enjeu	160 jours de prospection sur le terrain
1508 ha au total	20 jours de saisie et réalisation cartographique
3,2 ha pour la taille moyenne des parcelles	2500 km parcourus
61,56 ha pour la plus grande des parcelles	
0,08 ha pour la plus petite des parcelles	

Hors texte 2 — Un inventaire en quelques chiffres

Enfin, sur les 472 sites identifiés, plus de la moitié présentaient des espèces à fort enjeu patrimonial (cf. carte I).

Inventaire des pelouses sèches
de l'Isle Crémieu : carte de localisation

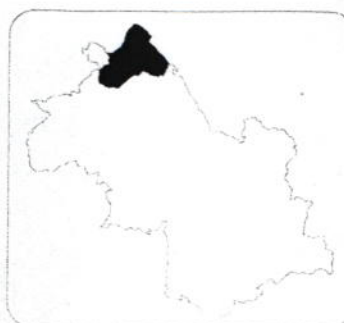


■ Pelouses sèches à haute valeur
patrimoniale : 287 sites, 1256,2 ha

■ Pelouses sèches patrimoniales :
178 sites, 304,9 ha



0 2,5 5 km



S.I.G.-Cartographie : AVENIR,
Conseil Général de l'Isère, 1999.

Carte I : répartition et patrimonialité des pelouses sèches de l'Isle Crémieu

Un patrimoine naturel remarquable...

Cette importante phase de prospection a permis de mettre à jour une richesse remarquable.

57 sites hébergeant plus de 5 espèces d'orchidées	11 sites de ponte à Tortue cistude
54 sites à Orchis fragrans (P.N.)	2 sites à Huppe fasciée
16 sites à Aster amellus (P.N.)	9 sites à Alouette lulu
191 sites à Pulsatilla rubra (P.R.)	7 sites à Bruant proyer
59 sites à Allium carinatum pulchellum (P.R.)	
+ 138 sites hébergeant une espèce rare en Isère	+ de nombreux sites hébergeant la Pie-grièche écorcheur, la Rainette verte, la Couleuvre d'Esculape

P.N. = espèce protégée à l'échelle nationale — P.R. = espèce protégée à l'échelle régionale
Hors texte 3 — Un patrimoine naturel exceptionnel

Un milieu fragile et menacé

Les agriculteurs ont peu à peu abandonné ces espaces du fait de la faible productivité de ces sols secs, pauvres, pierreux entraînant un boisement progressif des coteaux.

Parfois au contraire, des essais d'implantations de céréales après labourage de pelouses ont abouti à la mise en jachère faute de rendements suffisants. Il convient de signaler que ces espaces sont alors recolonisés en masse par des espèces exotiques telle que l'Ambroisie dont le pollen est un puissant allergène qui a des conséquences importantes sur la santé publique. Cette espèce considérée comme un fléau s'installe également dans les cultures à gibier.

Parallèlement à ces atteintes, les pelouses sèches sont quasi exclusivement situées sur des milieux où le substratum est affleurant ; ce substrat peut parfois se révéler de qualité et motiver une exploitation de type carrières. Cette activité a donc des incidences qui peuvent être fortes sur des milieux patrimoniaux.

Une nécessaire gestion associant tous les partenaires

L'entretien des pelouses sèches est vital pour le maintien de la richesse naturelle de ces espaces ouverts et pour la sauvegarde d'un paysage rural diversifié et authentique.

C'est pour préserver cette richesse paysagère et patrimoniale que cet inventaire a été réalisé.

Réhabilitation des espaces envahis par les ligneux

Le plus souvent, il convient de freiner voire inverser la tendance spontanée de recolonisation par les arbustes. Lorsque l'extension des buissons est trop importante, une intervention mécanique doit être envisagée.

Entretien

Le pâturage ou la fauche des secteurs mécanisables reste ensuite à mettre en place. Des plans de pâturage (charge à l'hectare, période de pâturage...) et des plans de fauche seront à définir avec les représentants du monde agricole. De véritables plans de gestion devront ainsi être élaborés à l'échelle d'unités écologiques.

Entretien, plusieurs pistes existantes à développer ou à créer

Agriculteurs locaux

Une évaluation des pratiques agricoles actuelles, à la lumière des nouveaux enjeux que sont le patrimoine naturel et la demande paysagère, devrait aboutir à des diagnostics pluridisciplinaires. Ces diagnostics pourraient conclure à la nécessité de soutenir financièrement les acteurs qui œuvrent dans le sens d'une agriculture durable ou participer à une réorientation assortie de compensations. Les mesures agri-environnementales par les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) pourraient être l'outil privilégié de cette politique.

L'exemple de l'envahissement de l'Ambroisie sur les jachères des coteaux secs montre que le financement de l'entretien n'est pas seul en cause mais qu'il y a aussi nécessité de mise en cohérence des différentes politiques d'entretien de l'espace.

Exemple du Groupement Foncier Agricole – G.F.A. l'Aubépine–

L'Association de Développement Local (ADEL) travaille à la constitution d'un G.F.A. autour du bourg de Saint-Baudille-de-la-Tour. Cette forme juridique permet de décharger les futurs exploitants agricoles du poids financier de l'acquisition foncière. Les porteurs de parts ont un droit de regard sur l'utilisation de la propriété et contribuent aux orientations du comité de gestion. Ils assurent le développement local au travers d'une agriculture de qualité adaptée au potentiel naturel et respectueuse de l'environnement.

Transformation sur place de blé biologique en pain,
Production ovine / filière de commercialisation biologique,
Entretien de l'espace et des chemins...

Projet d'installation d'un jeune agriculteur

Un projet d'installation d'un jeune agriculteur existe sur la commune de Saint-Baudille-de-la-Tour en liaison avec le G.F.A. de l'Aubépine. Les activités envisagées sont l'agriculture biologique, la production de lait de jument, la production de petits fruits et de plantes aromatiques et médicinales, la gestion pâturée d'espaces à forte valeur patrimoniale, la conservation du patrimoine génétique de races menacées...

L'installation d'un jeune agriculteur est une procédure relativement complexe qui bénéficie cependant d'aides financières importantes.

Mise en place de troupeaux conservatoires

Le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (C.R.E.N.) rédige actuellement le plan de gestion des steppes du camp militaire de la Valbonne. Une des préconisations est la mise en place d'un troupeau d'ovins à la seule fin de gestion patrimoniale. Si ce projet se concrétise, il serait possible de concevoir une coordination entre la gestion sur certains sites stratégiques de l'Isle Crémieu et les steppes de l'Ain.

Gestion pâturée des berges du Rhône par la C.N.R.

Depuis plusieurs années, la Compagnie Nationale du Rhône a entrepris de gérer la végétation des berges du Rhône avec l'aide d'un berger qui fait pâturer ses moutons sur les terrains du Domaine Public Fluvial. A certaines périodes de l'année, le berger recherche des espaces à faire pâturer par ses moutons. Il pourrait ainsi, selon un cahier des charges qu'il s'engagerait à respecter, contribuer

à l'entretien des paysages et à la conservation des habitats et espèces remarquables du secteur, à la demande de propriétaires ou de collectivités locales..

N.B. : Lorsqu'il faudra prévoir la mise en place d'un pâturage, pour la gestion conservatoire de ces espaces, se poseront différentes questions dont la réponse n'est pas à ce jour immédiate. En effet, le choix du mode de gestion à préconiser et de son lieu d'installation devra proposer le meilleur compromis entre le choix de type de pâturage (ovins, caprins, bovins, équins, voire mixte), les races, le chargement à l'hectare et le mode de conduite des troupeaux ; autant de questions sur lesquelles il convient aujourd'hui de se pencher.

Gestion extensive des bords de route

Les talus des nombreuses routes du pays constituent un espace refuge pour les espèces des pelouses sèches lorsque l'ensemble d'un secteur s'est reboisé. On trouve un nombre non négligeable d'espèces protégées sur ces talus.

A l'exemple du CETE de l'Est de la France, des rythmes de fauche moins intensifs et excluant le désherbage chimique se mettent progressivement en place dans les subdivisions de la DDE du département et en particulier en Isle Crémieu.

Grâce à un mode d'entretien privilégiant les secteurs les plus proches de la chaussée, et qui laisserait une croissance libre (mais contrôlée) aux zones les plus éloignées, il est envisagé de rendre la gestion des talus des routes cohérente avec des problématiques de préservation du patrimoine naturel.

La connexion des différentes pelouses sèches entre elles pourrait ainsi être assurée par ce réseau de dépendances routières. La fauche tardive associée à un élagage tous les 5 à 10 ans des haies (en proscrivant l'épareuse) devrait permettre d'assurer un abri, un couloir de migration, voire l'installation de nouvelles stations d'espèces patrimoniales.

Il serait souhaitable que ce type de gestion soit étendu aux routes entretenues par les services communaux qui n'ont souvent pas encore réalisé l'intérêt en terme de sécurité, d'économie et de patrimoine naturel de cette approche.

Les Espaces Naturels Sensibles

La Politique Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général de l'Isère est un outil très intéressant pour l'assistance aux communes soucieuses de préserver et entretenir leurs paysages, ainsi que les espèces et habitats remarquables hébergés.

Le présent document pourrait être le support de dossiers de prise en compte par le Conseil Général de l'Isère de futurs « sites communaux ».

Natura 2000

Conformément à la décision prise lors de la réunion du 16 octobre 1998 à Morestel, la transmission du secteur Isle Crémieu, au titre de la Directive Européenne 92/43 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages, a eu lieu sous le numéro : FR 82 01727.

La mise en place d'un comité de pilotage local, présidé par le Préfet de l'Isère, associant largement les différents interlocuteurs, sera l'occasion de travailler ensemble à la recherche de solutions pour

la préservation de ces milieux remarquables en impliquant au maximum les acteurs locaux dans la maîtrise et la gestion de ces territoires. L'objectif étant, au travers de procédures existantes ou en voie de concrétisation (C.T.E.) de privilégier la voie contractuelle afin « *de contribuer à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages...dans un état de conservation favorable...en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales* » Art.2 Directive 92/43/CEE.

VI / Remerciements

Que soient ici remerciés tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cet inventaire. Nos remerciements vont en premier lieu à Lo Parvi qui a manifesté un engagement jamais démenti au côté d'AVENIR. La Société Botanique Gentiana doit être également remerciée pour avoir mis à notre disposition sa base de données orchidées. Enfin, le service statistique de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour les informations agricoles et le service SIG du Conseil Général de l'Isère pour la mise à disposition de leur matériel informatique.

Ce travail a bénéficié du soutien financier du Conseil Régional Rhône-Alpes et du Conseil Général de l'Isère.

VII / Bibliographie

ASMODE J.-F. — 1992 — Conservation des pelouses sèches en France : une urgence historique, *le Courrier de la Nature*, 136 : 29-34 p.

A.V.E.N.I.R. — 1998 — Inventaire cartographique et analyse des pratiques de gestion des coteaux steppiques de la vallée de la Romanche, *Conseil Régional Rhône-Alpes - Conseil Général de l'Isère*, 60 p. + annexes

A.V.E.N.I.R. — 1999 — Inventaire des pelouses et landes sèches de l'Isle-Crémieu, *Conseil Régional Rhône-Alpes - Conseil Général de l'Isère*, 122 p. + annexes

BARBARO L. — 1999 — Dynamique agro-écologique des communautés de pelouses sèches calcicoles du Vercors méridional –application à la gestion conservatoire de la biodiversité par le pastoralisme-, *Thèse de Doctorat, Université de Grenoble / Cemagref de Grenoble / Parc Naturel Régional du Vercors*, 156 p. + annexes

JULVE Ph. — 1996 — Les pelouses sèches relictuelles en France, *Espaces Naturels de France – hermine, Recherche sur les milieux naturels*, 102 p.

MAUBERT Ph. et DUTOIT T. — 1995 — Connaître et gérer les pelouses calcicoles — Ministère de l'Environnement – A.T.E.N., outils de gestion, 65 p.

PORCHER L. — 1992 — Recensement floristique de la Lande Genevray : perspectives de gestion des pelouses sèches, *Mémoire de maîtrise B.P.E. – Université Claude BERNARD - LYON I*, 23 p. + annexes

ROMÃO C. — 1997 — Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne, DG. XI - D.2, Bruxelles, 109 p.

SERVIER J.-F. et HENNIKER C.J. — 1994 — Atlas des orchidées du département de l'Isère, Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble — Société Française d'Orchidophilie, 169 p. + annexes

SERVIER J.-F., HENNIKER C.J. et al. — 1995 — Orchidées sauvages en Isère, Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble, 110 p.

WOLKINGER F. et PLANK S. — 1981 — Les pelouses sèches en Europe, *Conseil de l'Europe*, Strasbourg, 57 p.

Les « étangs de Mépieu » : un site d'exception

Situé sur la commune de Creys-Mépieu, le site des « étangs de Mépieu » est connu de longue date des amateurs de nature. Les suivis naturalistes assurés durant de nombreuses années par les associations de connaissance et de protection de la nature comme le CORA, le Groupe pour la Recherche et la Protection des Libellules - Sympétrum et Lo Parvi ont montré l'intérêt de ce site. Toutefois, certaines activités humaines ont rapidement porté atteinte à certains milieux et espèces. Sensibilisées à la richesse et à la fragilité de ce site exceptionnel par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, la FRAPNA et Lo Parvi, la société VICAT et la Municipalité de Creys-Mépieu, propriétaires des lieux, ont décidé de proposer au Préfet de l'Isère la création d'une Réserve Naturelle Volontaire afin d'en assurer la protection.

A l'heure actuelle, aucun statut de protection n'existe sur la zone.

Le site est toutefois répertorié en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F) de type 1 sous le numéro 3830-2407.

Proche du Rhône, cette mosaïque de milieux (zones humides, zones sèches) d'environ 70 hectares présente un grand intérêt. La connexion des zones humides du plateau avec le fleuve est favorisée par la proximité de la rivière « Chogne » (ZNIEFF n° 3830-2410).

De par leur situation naturelle et l'histoire géologique de la région, on peut supposer que les zones humides de Mépieu sont très anciennes. Elles pourraient dater de la fin de la période glaciaire. Depuis, elles ont subi de nombreuses modifications, notamment de la part de l'homme. Des systèmes de gestion des hauteurs d'eau ont été mis en place à la sortie des étangs (bondes).

L'étang Marterin et sa tourbière étaient un lac durant la période glaciaire. La dynamique végétale et le non entretien du lac ont fait qu'il s'est, petit à petit, comblé pour former une tourbière. Dans une époque beaucoup plus récente, l'homme a construit une digue dans sa partie nord pour faire remonter le niveau d'eau et ainsi recréer un étang dont la queue est une tourbière. Précisons que de nombreux étangs de l'île Crémieu ont été créés de cette façon.

Le petit étang « Barral », aussi appelé «étang des petites feuilles », a été recreusé. (La tourbe a été exploitée...).

Installées sur des sols minces, pauvres et secs, les pelouses sèches ont plus fait l'objet d'une gestion pastorale que d'une mise en culture (problèmes de rendements). Ce sont des milieux qui existent grâce à l'action de l'homme. Les élevages étaient autrefois beaucoup plus nombreux (moutons, chèvres, vaches), ce qui permettait un entretien régulier, empêchant la fermeture des milieux.

Les pelouses sèches ont tendance à se refermer rapidement par abandon de l'élevage extensif.

Des milieux remarquables :

La zone de Mépieu est constituée de milieux secs et de milieux humides qui accueillent différentes espèces animales et végétales. Ces milieux sont également appelés « Habitats ».

Ces derniers peuvent être classés selon une nomenclature Européenne qui tend à devenir le standard pour toutes les études environnementales: Le Code Corine Biotopes. Son niveau de précision se situe généralement entre l'alliance et la classe des phytosociologues, sa clé de détermination s'appuie souvent sur des aspects physiologiques et géologiques.

L'annexe I de la Directive Habitats Faune Flore répertorie les Habitats naturels d'Intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation. Le tableau suivant reprend les différents habitats présents sur le site.

Les habitats en gras correspondent aux habitats prioritaires ; les habitats en italique aux habitats d'intérêt communautaire. Les deux habitats prioritaires repérés sur le site sont des habitats qui représentent une surface importante au sein de la zone.

Habitats	Code Corine
<i>Eaux stagnantes mésotrophes</i>	22.12
<i>Eaux stagnantes eutrophes</i>	22.13
Gazons des berges tourbeuses en eaux peu profondes	22.314
Gazons amphibies annuels septentrionaux	22.32
Colonies d'Utriculaires	22.414
Végétation enracinée immergée	22.42
Végétation enracinée flottante	22.43
Formation de <i>Trapa natans</i>	22.4312
<i>Groupement aquatique de Characées</i>	22.44
<i>Formations à Buxus sempervirens</i>	31.82
<i>Formations de Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>	31.88
Pelouses sèches du mesobromion riches en orchidées	34.32
Prairies humides à Molinie sur calcaire et argile	37.31
Chênaies-charmaies et frênaies-charmaies calciphiles	41.27
Forêts et bois de <i>Quercus pubescens</i>	41.71
Saussaies marécageuses	44.92
Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et <i>Carex davalliana</i>	53.30
Phragmitaie	53.11
<i>Tourbières basses alcalines</i>	54.20
<i>Végétation des parois verticales en situation ombragée ou confinée</i>	62.22

Description des habitats :

-Eaux stagnantes mésotrophes :

« Trophie » signifie la richesse en éléments nutritifs. « Meso » signifiant moyen, les étangs classés dans ce type d'habitat sont donc des étangs dont la richesse nutritive des eaux est moyenne. Ceci veut dire que ces étangs sont pour l'instant à l'abri des phénomènes d'eutrophisation (entraînant l'asphyxie progressive du milieu puis son comblement à terme) dont ils peuvent faire l'objet. Le milieu caractéristique de cet habitat est le « Grand Etang » de Mépieu. Sa grande taille rend le phénomène d'eutrophisation beaucoup plus lent que pour un étang de petite taille (étang des « petites Feuilles » appelé également « petit Barral »).

-Eaux stagnantes eutrophes :

A l'inverse des eaux mésotrophes, les eaux eutrophes sont très riches en éléments nutritifs et ces milieux sont soumis à une évolution beaucoup plus rapide. Les milieux caractéristiques de ce type d'eaux sont les mares et les étangs de petite surface ou entourés de forêt. Une partie des étangs « Marterin » et « Barral » (principalement queues d'étangs) semble actuellement évoluer vers un comblement.

-Gazons des berges tourbeuses en eaux peu profondes :

Tapis de végétaux vivaces submergés pendant une grande partie de l'année par les eaux mésotrophes des étangs. Communautés à *Baldellia ramunculoides* et *Hydrocotyle* sur sols tourbeux (*Hydrocotylo-Baldellion*).

-Gazons amphibies annuels septentrionaux :

La présence de cypéracées et de juncacées annuelles est typique de cet habitat. Ce groupement est tributaire de zones humides de plaine présentant des variations du niveau de l'eau. On rencontre ce type de milieu principalement sur le « Grand Etang ».

-Colonies d'Utriculaires :

Formations d'Utriculaires (*Utricularia vulgaris*). Communautés de plantes carnivores flottant librement à la surface des eaux.

-Végétation enracinée immergée :

Type d'habitat à végétation essentiellement composée de Potamots (*Potamogeton sp*). Cette végétation pionnière croît généralement dans des eaux mésotrophes à eutrophes, peu profondes. La plupart des plans d'eau de la zone considérée comprennent des zones avec ce type de végétation.

-Végétation enracinée flottante :

Formation dominée par des plantes aquatiques enracinées avec des feuilles flottantes (*Nymphaeion albae*, *Potamion graminei*). La plupart des plans d'eau de la zone considérée comprennent des zones avec ce type de végétation.

-Formation de *Trapa natans* :

Tapis de châtaignes d'eau localisés sur quelques endroits du « Grand Etang » de Mépieu.

-Groupement aquatique de Characées :

Type d'habitat des eaux calmes, souvent mésotrophes. Végétation pionnière en milieux perturbés ou permanente et alors sciaphile en profondeur. C'est le type de groupement que l'on retrouvera dans les eaux peu minéralisées et plus profondes du Grand étang de Mépieu.

-Formation à *Buxus sempervirens* :

Fruticée xérophile, généralement installée sur calcaires compacts et en situation thermophile. Peuplement fermé ou peuplement colonisant des pelouses xérophiles. Peuplements purs ou mélangés avec d'autres arbustes (*Berberis vulgaris*, *Crataegus monogyna*, *Rhamnus cathartica*), assez stables dans les conditions les plus sèches ; évolution probable vers une forêt sèche (chênaie pubescente). Cet habitat a une grande importance pour la faune des écosystèmes agricoles (refuge, site de nidification, site d'alimentation, etc).

-Formation de *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires :

Peuplement de Genévrier commun installé en dispersion, sur une pelouse xérophile ou

mésophile. Faciès de pelouse souvent maintenu dans le passé par le pâturage. Colonisation possible par de nombreux arbustes. C'est le cas d'un grand nombre de pelouses de la zone considérée. Celles-ci se situent souvent à un stade d'évolution qui permet à des espèces comme le Chêne pubescent de commencer à coloniser ces milieux.

-Pelouses sèches du mesobromion :

Pelouses installées sur des produits d'altération de roches calcaires ou de marnes. Sols carbonatés ou plus ou moins décarbonatés, parfois décalcifiés. Pelouses issues de déboisements anciens et pâturés (extensivement sans apport de fertilisants). Pelouses plus ou moins fermées suivant la xéricité du substrat, dominées par des plantes vivaces dont les bourgeons de renouvellement sont situés au niveau du sol (hémicryptophytes). La dynamique de ces milieux dépend de l'état hydrique des stations (évolution plus rapide sur sols profonds). Evolution possible vers une chênaie pubescente ou une chênaie-charmaie. La plupart des pelouses de ce type sur la zone sont, à l'heure actuelle, en cours de boisement important.

-Prairies humides à Molinie sur calcaire et argile :

Prairies installées dans des stations subissant un engorgement fréquent et soumises à un assèchement estival plus ou moins prononcé. Peuplement dense d'hémicryptophytes en touffes serrées. Type d'habitat rencontré dans les parties les plus hautes des tourbières (étang Marterin).

Chênaies-charmaies et frênaies-charmaies calciphiles :

Formations souvent basses, ouvertes, dominées par *Quercus robur* ou *Quercus petraea*, développées sur des sols superficiels à profonds, associés à des substrats calcaires. La composition et la structure du *Carpinion* résultent largement de l'exploitation passée de la forêt : chênes élevés pour le bois d'œuvre, charmes traités en taillis pour le bois de feu ; son sous-bois était souvent pâturé.

-Forêt et bois de *Quercus pubescens* :

Formation à *Quercus pubescens* subsp. *pubescens* des régions sub-méditerranéennes et supra-méditerranéennes de France et de stations chaudes dans des régions plus septentrionales.

Saussaies marécageuses :

Le *Salicion cinerea* occupe des sols riches en matière organique et en nutriments, mais ceux-ci sont souvent indisponibles à cause des conditions asphyxiantes du milieu. On rencontre cet habitat en queue des étangs. Ce milieu est très favorable à la reproduction de la Rainette arboricole et de passereaux inféodés aux sites marécageux (Locustelle tachetée, Pouillot fitis).

-Marais calcaires à *Cladium mariscus* :

Peuplements généralement stables, souvent denses, mono-spécifiques, à *Cladium mariscus*. On retrouve ce type d'habitat dans les queues d'étangs tourbeuses (étang Marterin principalement).

-Phragmitaie :

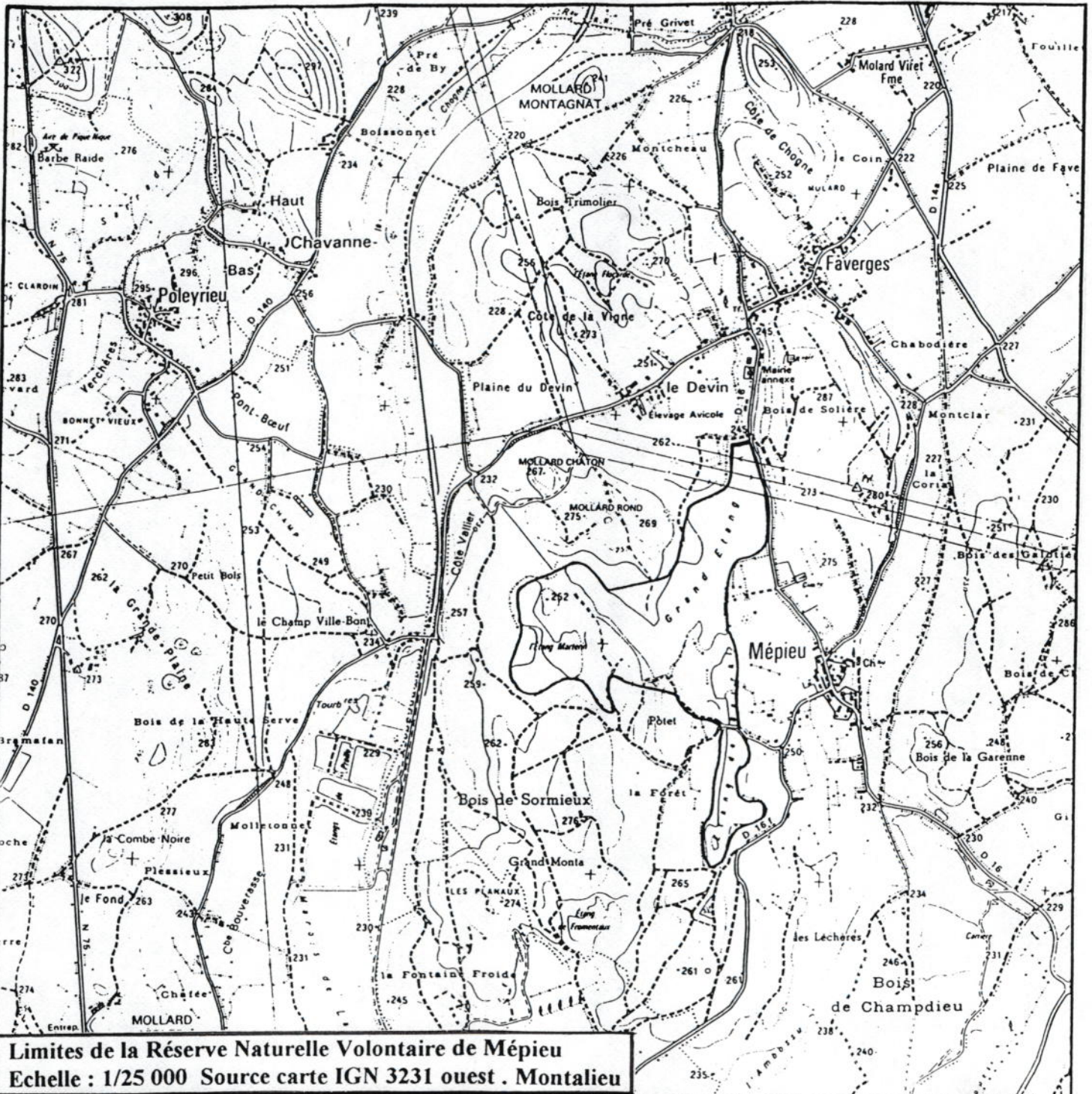
Habitat situé sur les bords des plans d'eau, dans une hauteur d'eau généralement peu importante. Pouvant être dense, la phragmitaie est souvent mono-spécifique (*Phragmites communis*), mais accueille régulièrement des espèces rares et menacées (oiseaux). La phragmitaie est principalement cantonnée sur les bords du « Grand Etang » et de l'étang « Barral ».

-Tourbière basse alcaline :

Type d'habitat installé sur un sol riche en matière organique (tourbe) avec parfois dépôts de tufs ; nappe d'eau au niveau du sol très noir. Végétation dense, dominée par des hémicryptophytes (Joncacées, Cypéracées). Type d'habitat rencontré au niveau des tourbières (étang Marterin et tourbière).

-Végétation des parois verticales en situation ombragée ou confinée :

Habitat situé dans les fentes de rochers ou des falaises calcaires. Végétation composée d'herbacées vivaces très dispersées. Type de groupement permanent évoluant peu. Groupement présent sur les falaises du promontoire Potet.



Une biodiversité extraordinaire :

- Les oiseaux :

Au total , 112 espèces d'oiseaux ont été contactées sur l'ensemble de la zone.

Ceux-ci se répartissent dans les différents milieux :

-46 espèces sont directement inféodées aux milieux humides. Ce sont des espèces comme les Hérons, les Canards, les Fauvettes aquatiques,

-9 espèces sont inféodées aux milieux ouverts. Ce sont des espèces comme les Alouettes, l'Engoulevent, le Traquet pâtre, ou le Pipit des arbres,

-30 espèces sont inféodées plus ou moins directement au milieu forestier. Ce sont des espèces comme l'Autour des palombes, les Pics ou le Lorient.

-Les autres espèces sont ubiquistes.

Pour situer l'intérêt du site, il faut signaler qu'ont été observées :

-13 espèces de rapaces (dont l'Aigle criard, le Pygargue à queue blanche, l'Autour des palombes, le Faucon Hobereau et le Balbuzard pêcheur).

-5 espèces de la famille des hérons (dont le Grand butor, l'Aigrette garzette et le Héron pourpré).

-7 espèces de la famille des Fauvettes (dont les Rousserolles, les Locustelles et les Fauvettes).

Au total 65 espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial ont été recensées sur la zone.

Parmi ces 65 espèces :

-25 sont inscrites dans l'annexe I de la directive oiseaux,

-32 sont inscrites sur la liste rouge des espèces rares et menacées en Europe,

-14 sont inscrites sur la liste rouge des espèces rares et menacées en France,

-30 sont inscrites sur la liste rouge des espèces rares et menacées en Isère.

La plupart des espèces inscrites dans l'annexe I de la directive oiseaux sont des espèces occasionnelles sur le site et dans la région. Cependant, certaines, rares dans la communauté européenne sont observées plus fréquemment. Ainsi, le Busard Saint Martin, la Bondrée apivore, l'Alouette lulu, le Martin pêcheur, le Héron pourpré et l'Engoulevent d'Europe sont contactés régulièrement sur le site.

Ces espèces sont toutefois liées à des milieux fragiles (pelouses, roselières, marais) dont la disparition affecte les populations.

- Les Reptiles et les Amphibiens :

15 espèces de reptiles et amphibiens ont été recensées sur le site (9 reptiles et 6 amphibiens).

C'est encore la mosaïque des milieux qui permet la présence d'espèces aux exigences différentes comme le Lézard vert ou la Vipère aspic (dans les milieux secs) et la Couleuvre vipérine ou les Grenouilles vertes (dans les milieux humides).

Sur ces 15 espèces, 8 figurent dans la directive européenne Habitats Faune Flore.

Il faut signaler la présence de deux espèces particulièrement rares et intéressantes :

-La Tortue cistude (*Emys orbicularis*) : La dernière population pérenne de Cistude de Rhône-Alpes se trouve en Nord Isère. La mosaïque d'étangs et de pelouses sèches de la zone de Mépieu constitue le milieu de vie privilégié de la Tortue cistude. La survie de cette espèce dépend en grande partie de la sauvegarde de son milieu de vie et des sites de ponte.

-La Rainette verte (*Hyla arborea*) : Cette espèce voit également les effectifs de ses populations diminuer. Toutefois, des populations de Rainette ont pu être observées sur la zone. La survie de cette espèce passe, elle aussi, par une protection de son milieu de vie.

Des preuves de reproduction de Cistude, de Grenouille agile, de Grenouille verte et de Rainette verte ont été trouvées sur le site de Mépieu.

- Les Mammifères :

Les 18 espèces recensées sur la zone ont pratiquement toutes été contactées par l'intermédiaire de leurs indices de présence (traces, crottes, terriers...). Les chauves-souris ont été identifiées lors de séances de piégeages et de déterminations au détecteur d'ultra sons.

L'Ecureuil et le Vespertilion de Bechstein sont inféodés au milieu forestier. Les autres mammifères recensés sont inféodés aux bocages (Vespertillon à oreilles échanquées, Grand Rhinolophe) et aux zones humides (Ragondin, Rat musqué). Certaines espèces rencontrées sont de passage ou utilisent le site pour se nourrir.

- Les Libellules :

La zone de Mépieu est un site très intéressant en ce qui concerne les libellules. 19 espèces ont été recensées, ce qui représente environ la moitié des espèces présentes en Nord-Isère et le cinquième des espèces présentes en France.

Trois espèces inscrites sur des listes rouges se distinguent. Elles sont les témoins de grands et vieux étangs de bonne qualité présentant des ceintures de végétation, notamment des phragmitaies bien développées.

La Leucorrhine à large queue, présente sur le site, est une espèce menacée depuis l'échelon européen jusqu'à l'échelon local. Elle est partout considérée comme en danger, ce qui la place au bord de l'extinction. Sa protection, biologiquement fondamentale est validée par son inscription dans la Directive Européenne Habitats, dans les listes rouges des espèces rares et menacées dans le monde, en Europe et en France et par sa protection au niveau national.

- La Flore :

239 espèces de plantes ont été recensées. Ce nombre exprime bien la richesse et la diversité de l'ensemble des milieux présents. En effet, on retrouve des espèces aux exigences en eau, en lumière et en pH très différentes.

Parmi les 29 espèces présentant un intérêt patrimonial, 2 sont protégées au niveau national (L'Aster amelle et le Rubanier nain), 17 sont protégées en Rhône-Alpes et 4 sont protégées au niveau départemental par arrêté préfectoral.

19 espèces sont inscrites sur la liste rouge des espèces rares et menacées du département.

A noter que les espèces retenues se trouvent dans les milieux humides (Peucedan des marais, Thelypteris des marais, Gentiane pneumonanthe...) mais également sur des milieux secs (Pulsatille rouge, Aster amelle...).

Au total, 403 espèces animales et végétales ont été contactées sur l'ensemble de la zone.

Un site à préserver :

La principale menace du site semble être actuellement la fermeture des milieux secs et des tourbières ainsi que la pêche sur les étangs.

En effet, les pelouses sèches et les tourbières se boisent progressivement et perdent ainsi leur intérêt (botanique, faunistique et de zone de ponte à Cistude). Quant à la pêche sur les étangs, elle pose des problèmes à des milieux fragiles comme les roselières (piétinement) et entraîne un dérangement des espèces inféodées à ces milieux (Hérons, Cistude ...).

Les milieux composant le site ont presque toujours profité des actions de l'homme (entretien, pâturage, pêche, chasse ...). Du fait de ces actions plus ou moins directes, on ne peut pas dire que la zone soit un milieu naturel au sens strict du terme. Les capacités de fonctionnement autonome sont assez réduites et conduiraient rapidement à une banalisation du milieu; le plan de gestion de la future Réserve naturelle Volontaire devra mettre en place des actions régulières afin de préserver son intérêt (Biodiversité).

Le substrat géologique de l'Île Crémieu est très riche en calcaire. La présence de ce matériau a permis à des entreprises (cimenteries, chaux et pierres de taille) de s'installer dans la région. Arrivant au terme d'une de ses phases d'exploitation, la société VICAT désire étendre son domaine d'extraction de matériaux. Le projet d'extension concerne la zone à l'ouest et au sud des « étangs de Mépieu ». Le projet de création de carrière devra tenir compte de la Réserve Naturelle Volontaire et laisser une zone tampon suffisante entre celle-ci et la crête d'exploitation afin de garantir sa conservation.

Raphaël QUESADA

Remerciements :

Pour écrire cet article j'ai utilisé de nombreuses données et renseignements collectés auprès de différents naturalistes et associations que je tiens à remercier :

CORA, Guillaume Delcourt, Cyrille Deliry, Aurélien Depoutre, André Devoize, Jean-Paul Drevon, Christophe Grangier, GRPLS Sympetrum, Georges Lachavanne, Jean-François Noblet, Jean-Jacques Thomas-Billot.

De l'Isle Crémieu au pays du Loch Ness

Ou

Du Nord de l'Isère au Nord de l'Ecosse

(Le texte en *manuscrit* a été rédigé par Pierre Marie Lebrun en Ecosse)

Le Balbuzard ou Osprey

Le 25 septembre 1999, à 8 heures du matin, malgré un temps à ne pas mettre un chien dehors, cinq courageux de l'association Lo Parvi se dirigent vers Saint Maurice de Gourdans ; leur but : observer le confluent Ain-Rhône en espérant y voir de nombreux migrateurs parmi lesquels le très convoité, parce que rare, *Balbuzard pêcheur*.

Ce rapace, blanc et brun, très spécialisé dans son mode de nourriture, quitte les régions septentrionales pour hiverner sous les tropiques.

C'est Robert qui l'aperçoit le premier, tandis qu'il pique vers le fleuve justement. Puis tout le groupe l'admire alors qu'il suit la rivière Ain, plane, bat des ailes, plonge, se pose. Guillaume le cherche avec la lunette, nous l'observons ainsi en vol, puis sur un arbre. Plusieurs fois, nous le perdons et le retrouvons. Mais quand il est à l'arrêt sur l'arbre, nous avons tout loisir de le contempler. De loin, à l'œil nu, on voit une tache blanche. A la lunette, nous découvrons très bien son ventre blanc ; même son jabot paraît bien garni. Finalement une petite corneille lui fait la chasse et c'est cette dernière image que nous emporterons de son passage en Isle Crémieu.

Le 21 juin de la même année, alors que nous terminions, mon mari et moi-même, un périple en Ecosse, nous nous sommes arrêtés à Boat of Garten, près du Loch Garten. On nous avait dit qu'il ne fallait pas manquer cette visite aux Ospreys, mais il faisait froid, il pleuvait, et c'était le chemin du retour. Nous avons cependant trouvé la structure de bois, située assez loin du parking dans la forêt, afin de préserver la tranquillité des lieux. Le public est nombreux et 2 lunettes plus des jumelles permettent de voir, à 50 mètres environ, un nid habité. Il se trouve sur un arbre dénudé, et on se souvient de la caméra installée tout près, car dans la salle où nous sommes, il y a 1 ou 2 écrans de télévision qui montrent l'intérieur du nid. Deux animateurs nous accueillent, dont l'un plutôt âgé, en tenue style Office National des Forêts de chez nous, qui tente quelques mots de français comme nous tentons quelques mots d'anglais. Sur un grand tableau tout proche sont notés les mouvements des parents et les apports de poissons au nid. On nous dit qu'ils n'ont rien apporté depuis déjà un bon bout de temps, mais aujourd'hui, cinq mois plus tard, on ne se souvient plus des habitants du nid.

Le retour du Balbuzard en Ecosse est exemplaire, car il témoigne d'une évolution des esprits au cours des cent dernières années. Sans réintroduction, cet oiseau a réussi à réinvestir ses territoires d'antan.

Pourchassé au 19^{ème} siècle, à la fois par les chasseurs et pêcheurs qui le qualifiaient de nuisible (à l'époque, tous les rapaces étaient qualifiés de nuisibles dans les Hautes Terres d'Écosse) et par les « collectionneurs » d'œufs, le Balbuzard éleva sa dernière couvée en 1896 et fut déclaré disparu en 1916. En 1954, le retour d'un couple se traduisait par l'envol de deux jeunes. En 1955, 1956 et 1957 les œufs furent volés par des « collectionneurs ». Une couvée de trois jeunes réussit, en 1959, grâce à la surveillance des volontaires de la Royal Society for the Protection of Birds (R.S.P.B. équivalent de La Ligue pour la Protection des Oiseaux). Malgré la vigilance de la R.S.P.B., vandalisme et vols d'œufs détruisirent la couvée d'un deuxième couple venu s'installer en 1963.

A force de persévérance de la part de ces superbes oiseaux et des efforts renouvelés des membres de la R.S.P.B. (acquisition du site de reproduction, surveillance 24 heures sur 24, « fortification » du site), la population écossaise de balbuzards s'accrut naturellement par migration : 7 couples en 1970, 24 en 1980, 62 en 1990, 87 en 1993, 100 en 1996 ; 102 petits prirent leur envol en 1992, le seuil de 150 est dépassé depuis 1995. Certes, les rapaces sont désormais protégés en Grande-Bretagne, mais leur retour doit faire l'objet d'une bataille permanente avec les chasseurs et bergers qui n'hésitent pas, encore aujourd'hui, à sortir leur fusil ou à laisser des cadavres empoisonnés dans la lande pour se débarrasser de la « vermine » qui leur « vole » gibier, saumons ou autres agneaux.

Le Milan Royal ou Red Kite

Nous avons un souvenir beaucoup plus précis de notre visite sur le littoral du Moray Firth, à la sortie d'Inverness. Là se trouve un parking, une aire de pique-nique, un observatoire pour les Dauphins et un Office du Tourisme peu banal : à côté des souvenirs, cartes postales et infos de toutes sortes, on a aménagé un local avec expo, accueil et deux téléviseurs (il s'agit cette fois de Milans Royaux ou Red Kites).

Le nid est situé à plusieurs kilomètres de là, mais nous avons devant les yeux, sur l'écran, en direct, un spectacle rare : trois petits se disputent une tête de lapin, le reste a déjà été englouti. Sur le tableau est marquée l'heure où l'un des parents a apporté la proie ; chacun tire sur la dépouille, le père ou la mère revient, déchiquette les morceaux pour que les petits puissent en profiter à égalité. L'un des gardes, très chaleureux, nous explique que le plus petit des milans est tombé du nid la veille : on nous repasse la séquence télé où cela a été filmé, et on revoit avec émotion le déséquilibre, on sait qu'il va tomber. Ils nous ont dit que ça n'avait pas été une mince affaire pour le remonter sur le nid, ce dernier étant haut perché. Nous apprenons qu'il y a 31 couples de milans sur la presqu'île de Black Isle où nous nous trouvons.

Pour cet oiseau, l'action délibérée de l'homme, la réintroduction, a produit des résultats spectaculaires en très peu de temps. Disparu au début du 20^{ème} siècle par extermination, le Milan Royal a fait sa réapparition en 1989. Cette année là, la R.S.P.B. a « déporté » 6 jeunes oiseaux prélevés sur des nids norvégiens vers la Black Isle qui représente un biotope idéal et une nourriture surabondante. Les lapins y prolifèrent mais y sont aussi allègrement décimés par l'incessante circulation empruntant la voie express qui coupe la péninsule en deux. C'est l'aubaine pour les milans royaux qui n'ont plus,

littéralement, qu'à se baisser pour ramasser les lapereaux ayant imprudemment tenté de traverser la chaussée. La démographie, chez les Milans, s'en ressent : en 1992, 15 couples élèvent 26 oisillons, en 1996, 16 couples produisent 38 petits et, en 1997, 19 couples donnent 40 jeunes ! ...

Nous avons beaucoup de mal à quitter ce lieu, ce spectacle est inoubliable, les personnes présentes sont attendries comme nous. C'est là qu'une grand-mère nous dit qu'il faut absolument voir les Ospreys à Boat of Garten. Et je me prends à rêver : à quand quelque chose d'identique à l'Office du Tourisme de Morestel ou de Crémieu ? Auparavant, nous avons admiré avec émotion les sauts de Dauphins dans la baie de Moray Firth. Un micro installé sous les eaux du Firth et relié à l'observatoire permettait d'entendre leur bruit, leur cri et là aussi, le gardien sympathique nous guidait pour apercevoir les ailerons à travers les vagues.

Le Grèbe esclavon

Nos plaisirs d'apprentis naturalistes ne se sont pas arrêtés là, car nous logions chez Pierre Marie et Christiane, des passionnés d'Ecosse et passionnés de nature. Grâce à eux, nous avons découvert un autre observatoire, en faisant le tour du Loch Ness, entre Errogie et Dores. Avec un peu de chance, on aurait pu apercevoir le Grèbe esclavon aux belles couleurs durant la saison d'été (roux, jaune, noir, blanc de ventre). Arrivés sur les lieux, c'est déjà dépaysant d'essayer de traduire toutes les consignes incitant le visiteur au silence, au respect. Dans l'observatoire, nous essayons de lire les différentes descriptions d'hôtes habitant ce petit lac, mais nous ne voyons que des mouettes et peut-être un chevalier guignette.

Ce lac est à la fois le berceau et le bastion du Grèbe esclavon pour toute la Grande-Bretagne. Le berceau, car c'est en 1908 qu'y a été constatée la première naissance d'un oisillon de l'espèce. Depuis, les effectifs se sont très lentement étoffés (le nombre de sites favorables à la nidification est extrêmement faible) pour atteindre 15 couples niches sur ce lac en 1988. La colonisation des sites avoisinants s'opère pour atteindre, dans les Hautes Terres d'Ecosse, une soixantaine de couples sur la centaine que compte l'ensemble de la Grande-Bretagne. Un oiseau rare en vérité !

Deux jours plus tard, Pierre Marie et Christiane nous emmèneront sur la route de Beaulieu, le soir. Là, au milieu des bruyères et des étangs, protégés tant bien que mal des midges (*) par capuches et foulards, nous admirons Courlis, Chevalier guignette, Chevreuils, un Coucou, des Grassettes, des Orchis, des Droseras, et le roi des lieux, un Grèbe esclavon qui vogue fièrement en solitaire.

Un autre jour, toujours en suivant les conseils de nos hôtes, nous nous sommes arrêtés à la Réserve Naturelle de Beinn Eighe : les visiteurs disposent d'une vaste documentation en plusieurs langues, de panneaux, maquettes sur ce lieu qui est la plus ancienne réserve de Grande-Bretagne, créée en 1951 et qui a pour but principal la protection de la forêt de pins calédoniens.

*Midges : petits moucherons très envahissants dans les lieux humides, qui disparaissent plus ou moins quand il y a du vent.

D'autres espèces rares

Le samedi soir 19 juin, nous assistons avec nos amis à une soirée diapos à Cannich sur les extinctions et réintroductions d'espèces : Aigle royal (Golden eagle), Pygargue à queue blanche (Sea eagle), Milan royal (Red kite), Balbuzard pêcheur (Osprey), ce dernier s'étant réinstallé, à force de persévérance, après 40 années d'absence.

Le conférencier, d'un organisme équivalent à la L.P.O. française est d'un haut niveau, paraît-il, et sait captiver son auditoire. Pour ma part, je me contente de comprendre des mots par-ci par-là et jubile quand il s'agit d'une phrase complète. Mais c'est bien d'être au milieu de gens intéressés par la nature, à 2000 km de chez soi.

Nous terminons la soirée par une incroyable promenade au Glen Cannich avec la rencontre de centaines de biches et cerfs en liberté ; de l'eau, des sites merveilleux.

Mais ce sont des sites merveilleux qui recèlent un terrible secret. L'abondance de ces cervidés, nous explique Pierre Marie, découle de la cupidité des grands propriétaires terriens écossais.

Au début du siècle, ces propriétaires féodaux ont déporté plus de 300 000 habitants vers l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Amérique du Nord, etc..., pour leur substituer les moutons, jusqu'alors très peu nombreux, qui allaient leur rapporter des fortunes colossales. Déjà bien mal en point, la forêt naturelle qui subsistait encore a été délibérément brûlée pour créer de nouveaux pâturages. En 1970, 7 millions d'ovins s'acharnaient à faire reculer encore plus la forêt, favorisant l'apparition de ce qu'il faut bien appeler un désert humide. En 1995, ces voraces ont atteint les 9 millions de têtes. Cupides, les propriétaires terriens empochent les deniers publics : les subventions britanniques et européennes représentent 50% de leurs revenus dans ce type d'agriculture de montagne si dévastatrice !

Mais revenons à nos... cervidés. Ils rapportent gros à ces mêmes propriétaires terriens détenteurs exclusifs des droits de chasse. De plus, la valeur spéculative des territoires de chasse est directement liée à la densité de cervidés qui, de rares au début du 19^{ème} siècle, se chiffraient à 150 000 au milieu des années 1970 et à plus de 330 000 en 1993. Vous imaginez pourquoi la forêt est si rare dans les Hautes Terres d'Écosse...

Dans la Réserve Forestière de Glen Affric

Le dimanche après-midi 20 juin, nous prenons notre dernier bain de nature dans le Glen Affric, en compagnie de Sandra, garde et animatrice qui nous fera une visite guidée de 3 heures, en français, un peu « forcée » puisqu'il n'y a que nous au rendez-vous (c'est Christiane, son professeur de français).

Nous marcherons dans ce beau lieu sauvage, elle nous parlera de Pins sylvestres, Mousses, Fougères (certaines isolées, d'autres en bouquets), des Lichens qui ne perturbent pas les arbres. Le sol est acide, c'est la terre de bruyère, il y a trois sortes de bruyère ici. Une autre richesse du lieu est un grand nombre d'espèces de libellules. Nous croisons pêle-mêle la Bergeronnette des ruisseaux, le Pipit des arbres, les Pouillots fitis et véloces, les Mésanges

huppées et les charbonnières en famille, toutes proches de nous, les Mésanges à longue queue, beaucoup de Pinsons : le truc est de les faire venir manger dans la main pour la photo. Nous apercevons encore les Rouges-Gorges, Pics Épeiches, Grèbes castagneux avec leurs petits sur l'étang plus bas.

Il y a également dans cette forêt des Tétrasy lyres et des Grands tétras (on nous citera quelqu'un, qui, en 1997, est prêt à payer 10 000 F pour tuer un Grand tétras), beaucoup de Martres qui sont protégées, le Tarin des aulnes, le Bec croisé d'Ecosse, le Cincle plongeur. Quant à la Loutre, Sandra n'en a vu qu'une en quatre ans. Dans cet espace, les cervidés sont régulés par les gardes, les petits arbres recommencent à pousser, pour la première fois depuis 200 ans. Les Chanterelles sont servies au restaurant mais pas cueillies par les autochtones. On trouve aussi des Airelles, quelques Fraises et Framboises ; et deux sortes de Chardons, l'emblème de l'Ecosse : une légende dit qu'à une bataille, les Ecossais avaient des chaussures, les Vikings non, et ils ont dû partir à cause des chardons.

En conclusion

Je terminerai par ces quelques lignes contenues dans le dépliant de Beinn Eighe et qui peuvent, me semble-t-il, relier les amoureux de la nature du monde entier ; spécialement la dernière phrase :

« Scottish Natural Heritage est une agence gouvernementale dont le travail est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine naturel de l'Ecosse, son milieu sauvage, ses habitats et ses paysages. Son objectif est d'aider les gens à apprécier ce patrimoine naturel de manière responsable, à mieux le comprendre et à l'utiliser sagement pour le perpétuer ».

Merci à Pierre Marie et Christiane

Maryse BUDIN

Un plan d'actions pour protéger la Cistude en Isère

Remerciements :

Je tiens à remercier toutes les personnes et organismes qui œuvrent pour la conservation de la nature et de la Cistude en particulier et qui m'ont donné « la matière » pour écrire cet article.

Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables, Jean AMBROGGI, Yann BAILLET, Ernest BERTHET, Didier BOGEY, Maryse BUDIN, Antoine CADI, Arnaud CALLEC, Frédéric CHAUVÉAU, Marc CHEYLAN, Jean-Claude COCHAT, Nature et Vie Sociale, Bertrand PEDROLETTI, Compagnie nationale du Rhône, Conseil général de l'Isère, Conseil régional Rhône Alpes, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie, Conservatoire Régional des Espaces Naturels, CORA Isère, Direction régionale de l'Environnement, Ernest CROZET, Guillaume DELCOURT, Cyrille DELIRY, Aurélien DEPOUTRE, José DIAZ, Jean-Paul DREVON, Jean-Marc FERRO, Marcel FEUILLET, Marie-Pierre FEUGRAY, Hélène FOGLAR, FRAPNA Isère, Henri GIROUD, Christophe GRANGIER, Michelle GRECK, Geneviève HERBEPIN, Pierre JOLY, Georges LACHAVANNE, Alexandra LARDELLIER, Thibault LERME, L'HIEN NATURE, David LOOSE, Roger MARCIAU, Franck MICOULOU, André MIQUET, Jean-François NOBLET, Alexis NOUAILHAT, Pierre ONATZKY, Jean-Michel PARDE, Jean-François PERRIN, Maurice PERRIN, Claude PIEAU, Anthony OLIVIER, Sophie PROREOL, François QUESADA, Charles REYNAUD, Madame RUTLER, Odile SAPPEY, Frédérique SCHMIDT, Jean SERVAN, SOCIÉTÉ HERPETOLOGIQUE DE FRANCE, SOPTOM, Patrick SUCHET, Pierre TESTE, Jean-Jacques THOMAS-BILLOT, Christopher THORNTON, Didier TOUZET, Sandrine VERGER, Alain VEYSSET.

Introduction :

Dans la revue N° 8 de Lo Parvi, Jean Jacques Thomas-Billot a rédigé un article de présentation de la Tortue cistude et du travail que commencent à mener les associations Nature et Vie Sociale et Lo Parvi. Je vous demanderai donc en guise d'introduction de vous reporter à ce très bon article ! Je vous propose de découvrir ensuite les premiers résultats

obtenus par le réseau Cistude en terme de connaissance et de protection.

Les travaux menés depuis 1996 par Nature et Vie Sociale et Lo Parvi ont fait l'objet de deux rapports (plus complets que le présent article) consultables au local de Lo Parvi.

On recherche...

Inventaire des tortues présentes en Nord-Isère :

Nous avons consulté la bibliographie naturaliste sur la Cistude afin de parfaire nos connaissances sur son écologie et d'établir sa répartition géographique ancienne en Isère. La consultation des bases de données naturalistes du CORA, de Lo Parvi et de Nature et Vie Sociale nous a permis également de traiter plus de 350 données récoltées par les observateurs locaux depuis plus d'une vingtaine d'années. Les Tortues ont été recensées par contact visuel sur leurs solariums naturels, au moyen de jumelles et longues-vues. Nous avons commencé la prospection sur les sites décrits par la bibliographie et sur les sites connus par les naturalistes afin de confirmer l'absence ou la présence de l'espèce. Puis, nous avons élargi notre prospection à toutes les zones humides, *a priori* favorables, du Nord-Isère (130 sites au total répartis sur 51 communes). Chaque site a été visité au minimum deux fois entre mars et juin. Une fiche d'observation et une fiche de site ont été systématiquement remplies lors des visites. Les sites occupés ont été régulièrement suivis afin d'estimer les effectifs présents. Sur ces zones, nous avons recherché activement les sites de ponte par observation des femelles adultes et des émergences. Nous avons également procédé avec Antoine Cadi (étudiant en DEA à l'Université Lyon I) et André Miquet (responsable scientifique du Conservatoire du patrimoine Naturel de la Savoie), à la mise en place de sessions de capture avec des pièges spécialisés (après autorisation du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire). Le piégeage devait permettre de mieux connaître l'effectif présent sur l'étang de Lemps (Optevoz / St Baudille de la Tour), les étangs de la Serre et sur la mare de Charbonnière (Bourgoin-Jallieu) et de pouvoir effectuer les analyses génétiques pour identifier la sous-espèce présente en Nord-Isère.

Vingt quatre nouveaux sites à Cistude, inconnus par nos associations et par la bibliographie ont été découverts grâce à cette prospection systématique (ce qui porte le total à 61). Nous pensons désormais avoir une bonne indication sur la présence ou l'absence de tortues sur un site (sans avoir cependant la prétention de connaître *in extenso* tous les sites où elle est présente) ; en revanche, nous avons des résultats imprécis sur les effectifs (160 individus environ observés au total). La plupart du temps, le nombre de cistudes observées simultanément était faible, le tiers des observations concerne un seul individu observé par site, et les trois quarts sont égales ou inférieures à trois individus (nombre maximum d'individus observés simultanément : 16). Des tortues « indéterminées » ont été observées sur l'étang de Gôle à Montcarra et sur l'étang de Rosière à Ruy-Montceau / Bourgoin-Jallieu. Une femelle de Cistude adulte a été retrouvée morte à l'intérieur d'une botte de foin à la ferme de Pic Bois sur la commune de Torchefelon (vallée de l'Hien). L'agriculteur qui l'a trouvée a alerté l'association « l'Hien nature » (J. M. Ferro) qui l'a transmise à Lo Parvi. Il s'agit probablement d'une femelle qui a été « pressée » par l'engin agricole alors qu'elle se trouvait sur un site de ponte. Le foin de cette ferme ayant une provenance locale il est très important dans l'avenir de rechercher la présence de Cistude sur les zones humides alentour (aucun site connu à ce jour).

Nous pensons sous-estimer la population de Cistude car cette espèce est farouche et vit dans des biotopes où elle passe facilement inaperçue (roselière notamment). En effet, nous avons eu l'occasion sur trois sites d'accentuer notablement notre prospection et nous avons obtenu des résultats encourageants :

- sur le marais de Boulieu (Courtenay), nous sommes passés de 1 à 6 individus.

- sur l'étang de Lemps (Optevoz / St Baudille de la Tour), nous sommes passés de 1 à 10 individus.
- sur l'étang de Marsa (Panossas), nous sommes passés de 4 à 17 individus.

Les jeunes individus échappent presque totalement à notre prospection classique (examen des solariums) car ils vivent sur des zones très végétalisées (seulement 8 individus observés). Nous n'avons pas pu mettre en évidence le concept de « nurseries » mis en avant par certains auteurs, mais à l'avenir une recherche dans ce sens pourrait peut-être donner des résultats intéressants.

Nous avons trouvé la présence simultanée de la Cistude et la Tortue de Floride sur 20 sites. Nous notons une progression nette de l'espèce américaine en trois ans (+60%). Cette progression s'explique sans doute à la fois par des lâchers opérés par des particuliers mais aussi par la pression d'observation qui a augmenté. Il est probable que cette espèce soit présente sur d'autres sites dans le Nord Isère. Nous n'avons pas observé de compétition dans la nature entre les deux espèces de tortue. Nous avons procédé à la capture de 3 individus présents dans la mare de Charbonnière (Bourgoin-Jallieu) en compagnie de cistudes. Les animaux ont été transmis à Antoine Cadi, étudiant en DEA à l'université de Lyon I, pour ses travaux de recherche sur la compétition entre la Cistude et la Tortue de Floride. Trois ans après, nous n'avons toujours pas revu de Tortue de Floride dans cette mare située sur le territoire communal d'une ville de 35 000 habitants (Bourgoin-Jallieu). L'enlèvement de cette espèce exogène peut donc être réalisé relativement facilement, et s'il est accompagné d'un suivi et d'une information du public, donner des résultats durables.

Identification des habitats :

La répartition spatiale des cistudes nous montre deux noyaux de population : un situé sur les anciens marais de Bourgoin et de la Ville Nouvelle, l'autre sur les zones humides de l'Isle Crémieu.

Nous avons noté la présence des cistudes et des Tortues de Floride dans différents habitats: étangs, marais tourbeux, lacs, mares, annexes fluviales, rivières à cours lent, gravières en eau et même lagunages !

Cette répartition reflète les différents types de zones humides favorables (tranquillité, nourriture, ensoleillement) disponibles. Les étangs avec présence de nupharaies et roselières semblent offrir les meilleures niches écologiques à la Cistude. Les marais tourbeux sont également bien utilisés ; très difficiles à prospecter, ils nous réservent sans doute des surprises sur les effectifs et il est possible, à l'avenir, de « découvrir » la Cistude sur certains sites non connus à ce jour. Les mares, même de faible importance, méritent d'être prospectées systématiquement. Elles peuvent notamment jouer un rôle important comme zone refuge lors d'une perturbation de leur milieu de prédilection (dérangement, vidange, curage, etc.). Sur certains sites la présence d'annexes à l'étang (mares, fossés, boisements intéressants) comme zone refuge, joue peut être un rôle sur les effectifs et la répartition spatiale des jeunes et des adultes (nous n'avons cependant pas suffisamment d'informations à ce sujet pour en tirer des conclusions valables).

Les zones humides de l'Isle Crémieu sont pour partie connectées au Rhône par les rivières Save et Chogne qui traversent notamment de nombreuses tourbières. Sur ces rivières, la Cistude est présente de la source au confluent avec le fleuve. Ces rivières, classées par ailleurs en ZNIEFF de type 1, sont à considérer comme de véritables corridors écologiques permettant la circulation de la faune et notamment les échanges entre les populations de Cistude.

Nous avons découvert la présence de la Cistude sur un étang situé sur la commune de Brégnier-Cordon, dans le département de l'Ain, à proximité du Rhône.

Franck Micouloud, pêcheur professionnel installé à St Benoît, n'a pas pu nous fournir d'autres observations sur le Rhône, qu'il parcourt très régulièrement. Une prospection approfondie serait toutefois à envisager sur l'ensemble du haut Rhône (Ain, Savoie, Isère,) car l'espèce est peut-être toujours présente sur cette partie relativement préservée du fleuve.

Il faut noter que de nombreux habitats ont été dégradés par l'exploitation de tourbe. Sur la mare de Vasselin, par exemple, les tortues ont abandonné le site durant plusieurs années suite aux aménagements ; elles semblent aujourd'hui l'avoir réintégré mais le milieu est beaucoup moins favorable qu'autrefois et les effectifs moins nombreux. Quelques étangs sont aujourd'hui défavorables pour la faune, victimes d'aménagements pour la pêche qui n'ont pas été réalisés correctement (berges complètement dé-végétalisées et abruptes, fosses carrées et profondes). Il serait souhaitable, à l'avenir, de proposer des réaménagements sur ces sites dégradés, et de veiller à ce que les futurs aménagements de zones humides prennent en compte le paramètre « Cistude », qui favorise l'ensemble de la flore et de la faune par ailleurs. Nous n'avons pas pu confirmer la présence de la Cistude sur deux sites anciennement connus (le marais de l'Epau à Arandon, l'ancien méandre du Saugey à Branges). Le marais de l'Epau a été en grande partie drainé et mis en culture. L'ancien méandre du Saugey reste favorable mais la prospection est particulièrement difficile (des cistudes ont été observées sur des annexes du Rhône non loin du Saugey) !

Des cistudes « erratiques » ont été vues occasionnellement dans des milieux artificiels créés récemment (lagunage, carrière). Ces milieux, pourront peut-être accueillir, dans le futur, des populations plus stables et permettre de compenser, en petite partie, la perte de certains milieux naturels.

Il est important de souligner le rôle essentiel des prairies et landes sèches comme sites complémentaires des zones humides afin d'assurer la reproduction de l'espèce.

La Tortue de « Floride » quant à elle, est surtout présente sur les zones humides facilement accessibles et fréquentées par le public.

Les sites de ponte :

Rappel sur la biologie de la reproduction (avec données pour le Nord-Isère) :

La maturité sexuelle est atteinte vers 6-8 ans (minimum) pour les mâles, plus tardivement, vers 15-20 ans, pour les femelles ; les accouplements se passent sous l'eau. La Femelle cherche pour pondre un site non inondable, de type sableux ou argilo-limoneux. Ce site peut parfois être relativement éloigné de son étang d'origine (la distance maximale que nous ayons observée entre l'étang et le site de ponte des cistudes est d'environ 500 mètres à vol d'oiseau, le site le plus proche se situe à moins d'une dizaine de mètres).

La ponte a lieu de mi-mai à début juillet, avec un maximum d'observations dans les dix premiers jours de juin (dates extrêmes de ponte notées pour le Nord-Isère : 21 mai / 12 juin). Les œufs (de 4 à 16, le plus souvent 5 ou 6) sont pondus dans une petite excavation creusée par la femelle. L'incubation dure en moyenne 90 jours (dates extrêmes d'émergence notées pour le Nord-Isère : 5 septembre / 25 octobre). Dès leur naissance, les jeunes rejoignent le milieu aquatique. Après l'éclosion, il n'y a pas toujours émergence hors de terre ; les jeunes peuvent en effet rester à l'abri dans le nid durant toute la mauvaise saison et ne sortir qu'au printemps, quand les pluies détrempe le sol (une telle observation a notamment été réalisée sur la commune de Creys-Mépieu et une autre sur la commune de Courtenay). Les pontes et les jeunes sont très souvent la proie des prédateurs, entraînant un faible taux de reproduction, compensé par une durée de vie très longue (jusqu'à plus de 80 ans). Les Cistudes sont fidèles à leur site de ponte (Rollinat, 1934) mais elles semblent également être opportunistes et se satisfaire de nouveaux sites (notamment quand leur site de prédilection est détruit) si ceux-ci réunissent les conditions requises (orientation, granulométrie, pente, etc).

Nous avons noté à quelques reprises une prédation des pontes par des carnivores terrestres (Blaireau, Renard, Fouine) ainsi qu'une prédation par des prédateurs ailés (Pie bavarde). Ces prédatations ont eu lieu essentiellement dans la première quinzaine de juin, soit immédiatement après la ponte. Sur un site, nous avons pu constater la prédation de 6 nids au printemps et nous avons découvert 12 émergences à l'automne. Le site n'a donc pas été entièrement pillé. Le prédateur n'a visiblement exercé son action qu'une seule fois.

Recensement des sites de ponte:

Nous avons effectué un recensement des sites de ponte à Cistude afin de compléter nos connaissances. Nous avons cherché, en priorité, les nids pillés par des prédateurs, ou ouverts lors de l'émergence de jeunes et signalés par des restes de coquilles. La recherche s'est déroulée de mai à octobre, par le parcours des milieux ouverts entourant chacune des zones humides étudiées. Les conditions de prospection ont été médiocres du fait de la fréquence des pluies. Les écoulements d'eau sur le sol favorisent la dissimulation des coquilles et des trous de ponte. D'après ROLLINAT (1934), ces conditions météorologiques ne semblent d'ailleurs pas être propices au succès de l'incubation des œufs.

Sur les 19 sites de ponte que nous avons identifiés aujourd'hui, 2 semblent communs à 2 zones humides.

Nous ne connaissons pas aujourd'hui l'ensemble des sites de ponte (leur recherche est longue et délicate) et une prospection méticuleuse sera nécessaire pendant de nombreuses années pour les répertorier correctement et qui sait, avoir de bonnes surprises ; un site a été découvert en 1998, il regroupait 18 trous de ponte près d'un étang où l'effectif de Cistude observé était de deux individus...

L'évolution des milieux ouverts à proximité des zones humides détermine l'emplacement des sites de ponte. Quand les sites disponibles sont réduits au minimum, nous assistons à une concentration des pontes. Cette concentration favorise la prédation des œufs et des jeunes (Cheylan communication personnelle). La protection à long terme de la Cistude doit donc nécessairement passer par le maintien de milieux ouverts (réunissant des conditions optimums) autour des zones humides et ne pas être concentrés uniquement sur les sites de pontes (ces derniers doivent être impérativement protégés).

Il s'agira donc dans l'avenir de penser à inclure dans la protection des zones humides les milieux associés assurant la fonctionnalité des écosystèmes (pelouses sèches et prairies pour les pontes de Cistudes, boisements pour les amphibiens, etc).

Cependant, nous sommes très pessimistes sur l'avenir des sites de ponte dans le Nord-Isère. En effet, ceux situés à proximité de la Ville Nouvelle sont menacés par la pression humaine engendrée par la forte urbanisation et les sites de l'Isle Crémieu sont, quant à eux, menacés par différents facteurs liés à l'agriculture :

- labour automnal des sites de ponte
- mise en culture (jachère / prime) de landes sèches
- enfrichement des pelouses sèches.

Ce dernier phénomène naturel est rapide et nécessite une intervention humaine pour le freiner.

Nous avons trouvé une ponte de Tortue de Floride (première ponte sauvage observée en Nord-Isère à notre connaissance) dans la Réserve Naturelle Volontaire de St Bonnet (été 1999). A priori les œufs de cette ponte n'étaient pas viables, mais cela pose le problème de la reproduction de la tortue de Floride dans le Nord-Isère...

Les pêcheurs et la Cistude :

Sur certains sites (étang de Sort, de Torjonas, de la Serre, de Prailles, etc.), des cistudes sont régulièrement capturées par les pêcheurs (lignes de fond). Le comportement des pêcheurs vis-à-vis de cette espèce peut être très différent d'un individu à l'autre :

- remise à l'eau immédiate en prenant soin de ne pas blesser l'animal et en décrochant méticuleusement l'hameçon ou parfois en coupant simplement le fil...
- destruction car espèce jugée « concurrente »
- parfois les pêcheurs pensent qu'il s'agit de la Tortue de Floride et la détruisent...
- souvent les pêcheurs l'emportent chez eux pour la montrer à leur famille et amis avant de la mettre dans le jardin ou dans la mare à côté de la maison.

Des témoignages de pêcheurs font état de prises dans les « nasses » à poissons (l'animal pénètre à l'intérieur et meurt noyé). Ainsi, il y a une vingtaine d'années, plusieurs individus ont été capturés de la sorte sur le grand étang de Mépieu (Mr Gérard Subit, de Creys-Mépieu, possède encore quelques carapaces d'individus capturés) et sur l'étang de Marsa.

Nous possédons également un témoignage de capture de Tortue de Floride, à la ligne de fond, par un pêcheur sur les étangs de la Serre à Courtenay.

Quel avenir pour la Cistude ?

Protection et réhabilitation des zones humides :

Lo Parvi et Nature et Vie Sociale ont signé en 1999 une convention pour la révision des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF) avec la Direction Régionale de l'Environnement et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels. Vingt-quatre sites abritant la Tortue cistude devraient intégrer la nouvelle liste des ZNIEFF car la Cistude est une espèce considérée comme déterminante.

L'étang de St Bonnet, situé sur les communes de Villefontaine et Vaulx-Milieu fait partie du réseau des Réserves Naturelles Volontaires et abrite une petite population de cistudes. Sa gestion est assurée par Ville Nouvelle Environnement (membre du Réseau Cistude), qui suit les populations faunistiques en collaboration avec l'association Nature et Vie Sociale (la reproduction de la Cistude a une nouvelle fois été observée en 1999 sur le site).

La société VICAT et la Municipalité de Creys-Mépieu ont sollicité (novembre 1999) le Préfet de l'Isère pour créer une Réserve Naturelle Volontaire de 71 hectares sur les étangs de Mépieu (commune de Creys-Mépieu). Ce site est constitué de 4 zones humides abritant la Cistude ainsi qu'un site de ponte.

Trois sites abritant la Cistude sont actuellement étudiés par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Isère pour faire éventuellement l'objet d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB), il s'agit de :

L'étang de Charamel (Frontonas)

Le marais de l'Ambossu (Creys-Mépieu)

L'étang du Puy du Né et la partie nord du marais de Boulieu (St Baudille / Courtenay).

Une entreprise spécialisée dans le commerce de tourbe (société Pouget Solami) a exploité de la tourbe sur un ancien champ de maïs à Lancin (commune de Courtenay). Cette exploitation a laissé trois plans d'eau, dont deux ont fait l'objet de réaménagements pour la Cistude (contours sinueux pour implantation de la végétation et protection aux vents, pentes douces, un site de ponte artificiel est même envisagé). Des cistudes ont déjà recolonisé naturellement ces plans d'eau. La Commune de Courtenay qui en est propriétaire, loue ces plans d'eau pour la pêche. Elle a consenti à inclure dans les baux de pêche l'interdiction d'accéder à une des rives afin de maintenir tout un linéaire de berges plus tranquilles pour la faune.

La société Pouget Solami envisage l'extraction de tourbe sur le marais de Boulieu. Ce site se divise en trois secteurs : le secteur sud, drainé et mis en culture, le secteur central constitué d'un marais intéressant, le secteur nord constitué d'un étang et d'un marais d'une grande

valeur patrimoniale. L'exploitation vise le secteur sud (concerné également par le passage de l'autoroute) et le secteur centre. Le secteur nord n'est pas concerné et devrait faire l'objet d'une protection réglementaire (APPB). Afin de compenser la destruction de la partie centre, un certain nombre de mesures compensatoires sont prévues. Certaines sont liées à la Tortue cistude, présente sur le site (conservation du site où les tortues ont été observées, réaménagements en pentes douces, mise en place de solariums, petits bassins, création d'un site de ponte artificiel sur une île...). Une gestion conservatoire de ce site est absolument indispensable pour assurer la conservation de la population de Cistude (risque de safaris pêche, sites de pontes labourés par l'agriculture ou se boisant...).

La Fédération des Chasseurs de l'Isère qui effectuait des travaux de réhabilitation sur des parcelles situées sur l'étang de Charamel s'est entourée de précautions pour éviter d'occasionner des dérangements aux Cistudes et pour leur créer des sites favorables (travaux en début d'automne, chenaux dans roselières, solariums).

Le tronçon Ambérieu-Bourgoin de l'autoroute A 48 coupe l'Isle Crémieu et menace plusieurs secteurs à Cistude. Lo Parvi et la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature sont intervenues auprès des pouvoirs publics pour obtenir des mesures compensatoires notamment pour les Cistudes. Nous espérons que les pouvoirs publics donneront suite à cette demande...

L'Isle Crémieu est éligible au titre de la directive européenne Natura 2000 et, à ce titre, elle a été proposée en 1998 par le Préfet de l'Isère au Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire sur la liste des sites transmissibles à l'Europe. Le document d'objectifs devra notamment s'attacher à proposer des mesures de conservation et de réhabilitation (tourbières et marais dégradés notamment) de milieux abritant la Cistude (zones humides et sites de ponte). Ce document d'objectifs sera réalisé en 2000 par l'Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables, membre du Réseau Cistude.

Le Conseil Général de l'Isère est propriétaire de l'étang de Lemps, situé à cheval sur les communes d'Optevoz et de St Baudille de la Tour. La population de Cistude qui l'occupe est régulièrement suivie par les gestionnaires (l'Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables et Lo Parvi). Il est important à l'avenir de pouvoir protéger le(s) site(s) de ponte de cette population, situé(s) en périphérie de la propriété du Conseil général de l'Isère. Des contacts ont été pris dans ce sens avec des propriétaires voisins du site. Un suivi sous forme de radio-pistage permettra de mieux cerner les différents habitats fréquentés par la population de Cistudes de l'étang de Lemps (sites de pontes, hibernation, échanges de population...) afin de pouvoir les protéger plus efficacement.

D'autres acquisitions de zones humides abritant des Cistudes sont envisageables à l'occasion de la mise en place de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles (acquisition grâce à la taxe spécifique). Trois sites semblent prioritaires pour le Conseil Général (Marais des Luippes et carrière de Champdieu sur Creys-Mépieu, étang de Charamel à Frontonas, complexe des étangs de la Rama et Billonay sur Soleymieu, Neuf sur Siccieu et Salette sur Courtenay) et des mesures spécifiques devraient être engagées prochainement.

Sauvegarde des sites de ponte :

Actuellement un site de ponte se trouve dans une réserve naturelle Volontaire (St Bonnet) et un autre se trouve sur un site devant faire l'objet d'une Réserve Naturelle Volontaire (étangs de Mépieu). Les autres sites ne bénéficient d'aucune protection réglementaire ni contractuelle. Afin de pallier ce manque nous avons identifié les propriétaires des parcelles où sont situés les sites de pontes connus. Une lettre de sensibilisation a été envoyée à chaque propriétaire avec copie au Maire de la commune. Des actions contractuelles (Natura 2000) et réglementaires (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, Réserve Naturelle Volontaire) devront être entreprises dans l'avenir afin d'assurer la conservation de ces sites. Les parcelles

appartenant à des collectivités ou à des organismes publics devront être prioritaires afin d'obtenir rapidement des résultats.

Augmentation des populations :

Nos connaissances sur la répartition de la Cistude et sur la dynamique des populations ne sont pas assez développées en Isère pour que nous puissions proposer un programme de renforcement des populations (soutien de population ou réintroduction).

En revanche, il est important de souligner que le problème de la survie des populations de cistudes du Nord Isère est au centre de nos investigations. L'Isle Crémieu est à l'heure actuelle le dernier bastion de la Cistude en Rhône-Alpes et il est indispensable que l'on puisse à court terme assurer la protection des dernières populations. Cette protection assurée, nous pourrions dans un deuxième temps nous poser la question de l'augmentation de ces populations.

Sur la base d'un dossier présentant les aspects historiques, biologiques et sociaux, le Conservatoire du patrimoine Naturel de la Savoie a présenté au ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire un projet de réintroduction de la Cistude en Savoie. Ce projet a été agréé via le Conseil National de Protection de la Nature, sur la base d'un approvisionnement en provenance de l'élevage de J. Pamiès, constitué d'individus de souche locale.

Ces individus étant des juvéniles, donc encourant tous les risques liés à la fois à la prédation et à la divagation, il a été décidé de les conserver en semi-liberté dans un enclos. Les conditions naturelles (en dehors de la protection anti-prédation) permettent à ces animaux de se préparer à leur future réacclimatation. Sur dix animaux fournis dans un premier temps, six ont survécu aux deux premières hibernations ; il est considéré qu'il s'agit là d'un « rattrapage » de la sélection naturelle après leur grossissement en aquarium.

Malheureusement, l'élevage local d'où sont issus ces animaux s'est vu refuser son certificat de capacité ; aussi, la constitution de la « population fondatrice » se trouve aujourd'hui interrompu. Cette situation est d'autant plus regrettable que depuis, la légitimité génétique de ce stock de cistudes a pu être démontrée. Deux sous-espèces pouvant être potentiellement présentes en Rhône-Alpes : *Emys orbicularis orbicularis* depuis l'est et par le nord des Alpes et *Emys orbicularis galloitalica* depuis le sud par la vallée du Rhône, il était nécessaire de connaître précisément la souche nord-iséroise. Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie a fait analyser, par l'Université de Heidelberg (Allemagne), des prises de sang issues de trois Cistudes capturées avec l'aide de Lo Parvi sur l'Étang de Lempz / St Baudille de la Tour). Les résultats indiquent que **c'est la sous-espèce *Emys orbicularis orbicularis* qui est présente en Nord-Isère**. Cette population, dont le statut est en cours d'évaluation, n'est pas en mesure de fournir des animaux. Par contre, l'hypothèse de prélèvements de pontes pour incubation artificielle, permettant d'optimiser le succès d'éclosion et la survie juvénile, a été étudiée et retenue sur le principe par le « réseau Cistude Rhône-Alpes ». La décision a toutefois été prise de réserver cette intervention aux seules pontes menacées (« prélèvements de sauvegarde »).

La validation du prélèvement de ponte(s) de Cistudes dans le Nord-Isère, par le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, s'appuie sur plusieurs données biologiques :

- dernière source d'animaux sauvages et « d'origine contrôlée » de Rhône-Alpes,
- faible taux d'éclosion en nature, du fait de la prédation,
- taux de survie des jeunes durant les deux premières années inconnu mais vraisemblablement faible, du fait de leur vulnérabilité et de la stratégie démographique des chéloniens (animaux très longévifs),
- intérêt de maximaliser le succès d'éclosion en incubateur,

- intérêt de maximaliser la survie des jeunes par une phase en semi-liberté (bassin protégé de la prédation mais conditions écologiques naturelles par ailleurs),
- utilisation des jeunes pour « soutenir » la population du Nord-Isère : le concept de soutien de population n'est guère aisé chez une espèce longévive, mais le seul risque encouru serait d'avoir un effet négligeable sur la conservation de cette population relictuelle,
- utilisation des jeunes pour alimenter le projet savoyard : cette solution permettrait de continuer ce projet dont la mécanique, basée sur des élevages existants, est aujourd'hui bloquée, ceci sans léser la population d'origine pour deux raisons :
 - le relâcher de 50 % des juvéniles ainsi produits serait vraisemblablement beaucoup plus élevé que l'apport à la population en l'absence d'intervention,
 - faible contribution supposée des jeunes à la stabilité des effectifs sur le moyen terme.

Un seul essai a pu être effectué. Sur un site de ponte situé sur la commune de Courtenay, trois femelles ont été observées le même soir, dont l'une en action de ponte. Ce site se situant en sommet de talus entre un parking et un champ à labourer, la décision a été prise de prélever cette ponte. L'autorisation de prélèvement et de transport, ainsi que le certificat de capacité, ont été obtenus auprès du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie qui a réalisé l'opération. Après 120 jours d'incubation, les six œufs prélevés se sont malheureusement révélés tous clairs.

Aujourd'hui, pour répondre au problème d'approvisionnement posé par le programme de réintroduction, un centre d'élevage en conditions semi-naturelles a été mis en place afin de permettre la croissance surveillée de jeunes cistudes issues de pontes prélevées en Brenne. L'incubation s'est déroulée à l'Institut Jacques Monod (Paris VI) en collaboration avec C. Pieau. Le succès à l'éclosion dépasse les 95% (les prélèvements n'affectent pas le succès reproducteur des populations d'origine). Cent jeunes sont ainsi hébergés par le Parc de Miribel-Jonage. Cette solution a été adoptée par souci de protection des populations sources (Brenne) sur lesquelles il peut paraître risqué d'effectuer sans cesse des opérations de prélèvements. Cette réflexion est menée de front avec la mise place du protocole de réintroduction. L'étude des paramètres démographiques et des caractéristiques éthologiques de la Cistude fait l'objet d'une thèse à l'Université Claude Bernard Lyon 1 (Antoine CADI). Les résultats permettront de répondre aux questions posées par la réintroduction savoyarde mais également de travailler à une charte de réintroduction de la Cistude analogue à celle dont le ministère s'est dotée pour le Bouquetin, par exemple.

La réussite de ce projet conditionne la réalisation d'autres projets en Rhône-Alpes et en France.

Enfin, autre point crucial d'un tel projet, l'aménagement du milieu de relâcher (zone protégée où les activités humaines sont contrôlées et l'habitat optimisé pour la Cistude) se poursuit, et pourra bénéficier de la collaboration de spécialistes français de l'espèce. La restauration voire la création de ces biotopes, incluant la vie aquatique des adultes, les petits milieux « nurseries » pour les très jeunes animaux et les biotopes terrestres de ponte, ont requis des moyens importants.

En conclusion, l'exemple savoyard attire deux remarques majeures relatives au contexte de l'Isle Crémieu :

- **le fait de conserver encore une population en place constitue un atout considérable,**
- **la préservation des milieux et leur connexion entre eux est une priorité absolue.**

Le problème des Tortues de Floride :

Une information du public a été réalisée par voie de presse, d'affiches et d'animations scolaires. Des captures d'individus présents dans certaines zones humides ont été réalisées (étang de Lemps, étangs de la Serre, étang de l'Ambéry). Quelques personnes ont amené au

local de Lo Parvi des individus dont ils voulaient se débarrasser. Au total 12 tortues de Floride ont été ainsi récupérées et acheminées vers les bassins de la Fondation Vérots(Ain) et de l'association Chelonia (Ardèche) qui assure la surveillance des tortues exotiques. Pour répondre à la demande de plus en plus importante, un centre de récupération va être installé en Ardèche (Ecosite de Banc Rouge) par l'association ECATE en cours d'année 2000. Ce dernier pourra servir dans l'avenir de centre de récupération pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Information des collectivités, administrations et propriétaires :

Lors de nos prospections nous avons rencontré plusieurs propriétaires d'étangs et quelques maires, nous les avons informés sur la biologie de la Cistude.

Les principales administrations en charge de la protection de l'environnement (Mission Inter Services de l'Eau, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, Direction Régionale de l'Environnement) ainsi que le Conseil Général de l'Isère, le Conseil Régional Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau, la Compagnie Nationale du Rhône, l'Université Lyon I, les fédérations de pêcheurs, chasseurs et protecteurs de la nature, ont été destinataires d'un rapport sur la Cistude. Ce rapport a été envoyé dans chaque mairie des communes où la Cistude est présente afin d'informer le Maire et son conseil municipal de la présence des tortues sur son territoire et des mesures de conservation s'y rapportant.

Les gardes de l'Office National de la Chasse, du Conseil Supérieur de la Pêche et les Gendarmes ont été informés du rapport sur la Cistude afin de lutter plus efficacement contre le braconnage.

Information des pêcheurs :

La Fédération des pêcheurs de l'Isère, le Conseil supérieur de la Pêche et l'Union des Pêcheurs ont été destinataires d'un rapport du plan de sauvegarde de la Cistude. Une information a été réalisée en partenariat avec trois Associations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (APPMA) agissant sur le Nord-Isère et leur fédération. Elle s'est présentée notamment sous la forme d'un chapitre dans la plaquette de l'Union des Pêcheurs. Une information similaire a été reprise en 2000 par la Fédération des Pêcheurs. Des contacts ont été pris directement avec les gardes-pêche particuliers et les gardes-pêche du Conseil Supérieur de la Pêche (CSP). Des informations ont été fournies aux gestionnaires sur quelques sites très pêchés (étangs de la Serre à Courtenay, étang de Torjonas à St Baudille, étangs de Mépieu, étangs de Lancin à Courtenay).

Information du grand public :

Le Conseil Général de l'Isère a réalisé, avec l'aide du Réseau Cistude, un poster de présentation sur la Cistude dans le cadre de sa politique de communication sur l'environnement.

Une information concernant la Cistude a été réalisée afin d'être insérée sur le site Internet de l'agence de l'eau Rhône – Méditerranée – Corse (celui-ci aborde notamment la problématique des espèces aquatiques).

Quatre émissions de télévision ont été réalisées (07/09/99, M6, TLM et FR3 et 15/09/99, FR3 - La Vie d'Ici) une émission de radio (sur RFI) et deux articles de presse (DL et Progrès).

Un article de présentation de la Cistude a été diffusé à l'ensemble des communes du Nord-Isère qui l'ont repris dans leurs bulletins municipaux.

Deux conférences ont été présentées en Isère, une au Festival de l'avenir au naturel à l'Albenc et une autre au salon Naturissima à Grenoble.

Une sortie guidée pour observer la Cistude dans la nature a été réalisée pour les naturalistes à l'occasion du programme des sorties du CORA.

Une présentation des travaux isérois a été réalisée lors du 2^e symposium international sur *Emys orbicularis* qui s'est déroulé en Brenne du 25 au 27 juin 1999.

Le site de l'étang de Lemps (Espace Naturel Sensible propriété du Conseil Général de l'Isère) sera ouvert au public en 2000. Un plan d'interprétation réalisé en 1999 prévoit des aménagements pour que le grand public puisse observer la Cistude dans son milieu naturel sans la perturber, comme c'est déjà le cas sur la Réserve Naturelle Volontaire de St Bonnet gérée par Ville Nouvelle Environnement.

Information des scolaires :

Une mallette pédagogique sur la Cistude a été créée. Cette dernière est constituée d'un montage de diapositives, un jeu de rôle et une bande dessinée inédite. Des animations ont été réalisées par Lo Parvi auprès de 30 classes du Nord-Isère réparties sur 18 communes. Une affiche Cistude du Conseil Général de l'Isère et une revue de la Hulotte « spéciale Cistude » ainsi qu'une Bande Dessinée originale réalisée par Alexis Nouailhat ont été systématiquement diffusées.

Suivi scientifique :

Les résultats obtenus lors de l'inventaire nous offrent de nombreuses pistes de recherche scientifique : dynamique de population, échanges entre les populations (dispersion), comportement, recherche des sites de ponte et des jeunes, mise au point de méthodes de dénombrement, analyse des causes de mortalité.

Ces travaux ont débuté cette année en collaboration avec les scientifiques de l'Université Lyon I (laboratoire du professeur P. Joly), en partenariat avec les associations de protection de la nature (NVS, Lo Parvi) et les gestionnaires d'espaces naturels (AVENIR, CREN).

Capture-Marquage-Recapture et modélisation :

En 1999, nous avons mis en place un protocole d'observation et de suivi des populations de cistudes de deux sites de l'Isle Crémieu (étang de Lemps et étangs de la Serre). Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels et le Laboratoire d'Ecologie des Eaux Douces et des Grands Fleuves, Université Lyon 1 Claude Bernard. Pendant trois mois, nous avons disposé trente pièges alternativement sur chacun des deux sites (session de 3 ou 4 jours) dix cistudes sont marquées à l'étang de Lemps et quinze aux étangs de la Serre. Les résultats obtenus confirment les premiers résultats obtenus en 1998 lors des premiers essais de piégeage : le nombre de tortues capturées est très supérieur au nombre de tortues observées à la jumelle. Aucune recapture n'a été effectuée, ce qui pose le problème d'habituation aux pièges et du nombre total d'animaux présents sur le site (capturabilité plus faible et effectif supérieur aux prévisions). Les mauvaises conditions météorologiques, les faibles densités constatées et les difficultés de piégeages nous conduisent à modifier la stratégie utilisée pour 2000 (modification du type de piège utilisé en particulier). Au cours de l'hiver 1999/2000, une première approche complémentaire de modélisation de dynamique des populations aura pour objectif de prendre en compte le contexte de populations fragmentées. En effet, dans de nombreux départements où elle est encore présente, la Cistude constitue de petites populations d'une ou deux dizaines d'individus pour les plus importantes. Les données obtenues en Rhône-Alpes ne permettant pas d'estimer les paramètres démographiques nécessaires (comme le taux de survie adulte, le taux de fécondité, la survie juvénile ou le nombre de dispersants), ils feront dans un premier temps l'objet de simulations.

Programme futur de suivi par radio-pistage de quelques populations de l'Isle Crémieu :
Notre objectif, à la veille de nombreux programmes de réintroduction, est de mieux cerner l'échelle à laquelle il est nécessaire de travailler (étang, bassin versant, région). Nous ignorons si différentes populations de cistudes, isolées parfois de quelques centaines de mètres, sont en relation ou non et si elles forment ainsi un pool d'individus, donc de gènes. Nous chercherons à mieux comprendre l'univers cognitif des cistudes à l'intérieur de leur espace vital. Plusieurs fréquences de localisation des tortues seront utilisées au cours de l'année afin de répondre aux questions d'utilisation de l'habitat aux différentes périodes du cycle annuel. La localisation fine se fera au moyen d'un fond de carte au 1/5000^{ème} et d'un GPS. Ces travaux auront lieu à partir du printemps 2000, sur plusieurs sites.

Animation du « Réseau Cistude » :

Sous l'impulsion de la Direction Régionale de l'Environnement, un Réseau Cistude s'est créé en 1997. Il a pour but d'assurer la synergie des différents intervenants. Animées par Lo Parvi, puis par le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN), les premières réunions ont permis de mettre en relation et de conseiller les personnes en charge de différents dossiers concernant la Cistude. Parmi les structures représentées, se trouvent des scientifiques, des agents locaux, des partenaires administratifs et financiers.

Partenaires scientifiques :

Université Claude Bernard Lyon 1
Ecole Pratique des Hautes Etudes de Montpellier

Partenaires locaux :

A.V.E.N.I.R.
A.V.E.C.
Centre Ornithologique Rhône-Alpes
Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie
Conservatoire Régional des Espaces Naturels
E.C.A.T.E.
Fondation Pierre Vérots
F.R.A.P.N.A.
Lo Parvi
Nature et Vie Sociale
Office National de la Chasse
Office National des Forêts
Réserve Naturelle du Marais de Lavours
Station Biologique de la Tour du Valat
Ville Nouvelle Environnement

Partenaires institutionnels :

Compagnie Nationale du Rhône
Conseil Général de l'Isère
Conseil Régional Rhône-Alpes
Direction Régionale de l'Environnement

En 1999, plusieurs actions ont été menées :

- structuration du Réseau Cistude, développement à l'échelle du Bassin Rhône-Méditerranée-Corse et coordination avec les autres intervenants au niveau national (Société Herpétologique

de France, Muséum National d'Histoire Naturelle).

- lancement d'une étude sur les populations relictuelles de tortues cistudes présentes en Rhône-Alpes (Isle Crémieu),
- poursuite du projet de réintroduction de la Cistude au Lac du Bourget (préparation de la réintroduction expérimentale prévue en 2000),
- poursuite de l'étude des conséquences des introductions de tortues de Floride dans les milieux aquatiques (compétition avec la cistude),
- développement de la prospection dans les secteurs méconnus du Bassin RMC (Drôme et Ardèche en particulier),
- contribution à l'émergence et à la coordination des actions de gestion de l'habitat en vue de la conservation de la cistude.

L'essor pris par le Réseau Cistude lui confère un rôle déterminant pour la conservation de la Cistude à l'échelle du Bassin RMC.

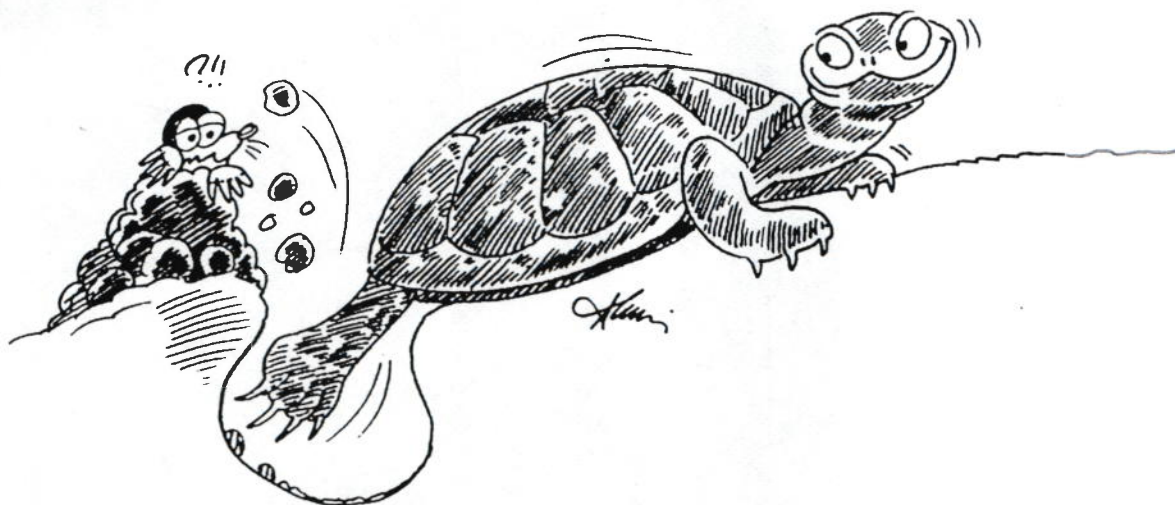
Ces objectifs sont :

- échanger des informations sur la Cistude lors de deux réunions annuelles (plus d'autres réunions à l'échelle régionale si nécessaire),
- valider et coordonner les actions d'études et de protection de l'espèce,
- fournir un protocole rigoureux et performant d'observation et de suivi des populations de cistudes par l'élaboration de fiches standardisées intégrant des informations sur les individus et les habitats.

Par ailleurs, son siège accueille également une banque d'informations sur l'espèce (bibliographie, supports pédagogiques, cartographie, revues).

La mise en place d'un réseau d'observateurs à l'échelle du bassin RMC permettra de suivre la Cistude en tant qu'espèce bio-indicatrice du tableau de bord environnement du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Le Réseau Cistude sera alors un outil performant de coordination des actions de surveillance à l'échelle du bassin RMC.

Il faut souligner l'importance du Réseau Cistude en tant qu'outil de communication. En effet, il participe depuis sa fondation par l'intermédiaire de ses membres aux différentes manifestations nationales et internationales sur la conservation de la Cistude mais également sur la conservation et la gestion des zones humides et sur les problèmes posés par les introductions et réintroductions d'espèces exotiques ou indigènes. Le succès de la démarche proposée par le Réseau Cistude en fait un des partenaires privilégiés au niveau national.



Conclusion :

La Cistude est toujours présente dans le Nord-Isère et ses effectifs, quoique faibles en comparaison avec d'autres régions de France (Brenne-Servan-1988), sont plus forts que ce que nous imaginions.

Les étangs qu'elle occupe sont toujours bien représentés dans le secteur étudié, mais la pression humaine a dégradé et fait disparaître de nombreux marais.

Les effectifs sont difficiles à dénombrer précisément car la Cistude est un animal discret et farouche, qui occupe des habitats parfois délicats à prospecter.

Les résultats de cette étude prouvent qu'il est encore temps d'agir pour conserver cette espèce prestigieuse dans notre patrimoine Isérois. Les efforts conjugués de l'état, des collectivités et des associations de protection de la nature auprès des propriétaires, des aménageurs, des pêcheurs et du grand public devraient permettre d'atteindre cet objectif.

De nombreuses actions ont été lancées en terme de connaissances, de protection et de sensibilisation du public.

Ces trois axes devront être encore développés ces prochaines années afin d'obtenir des résultats permettant la sauvegarde sur le long terme des populations de cistudes iséroises :

- Un travail scientifique de longue haleine est nécessaire sur la biologie de la conservation afin de déterminer avec précision les exigences écologiques de la Cistude.

- La sensibilisation du public devra se poursuivre à destination des scolaires, du grand public et des élus.

- La gestion conservatoire d'un réseau cohérent de sites abritant la Cistude est plus que jamais nécessaire pour assurer la survie de l'espèce.

La poursuite du plan de sauvegarde isérois permettra, nous l'espérons, le maintien de la dernière population sauvage de Cistude d'Europe en Rhône-Alpes.

Raphaël Quesada

Bibliographie :

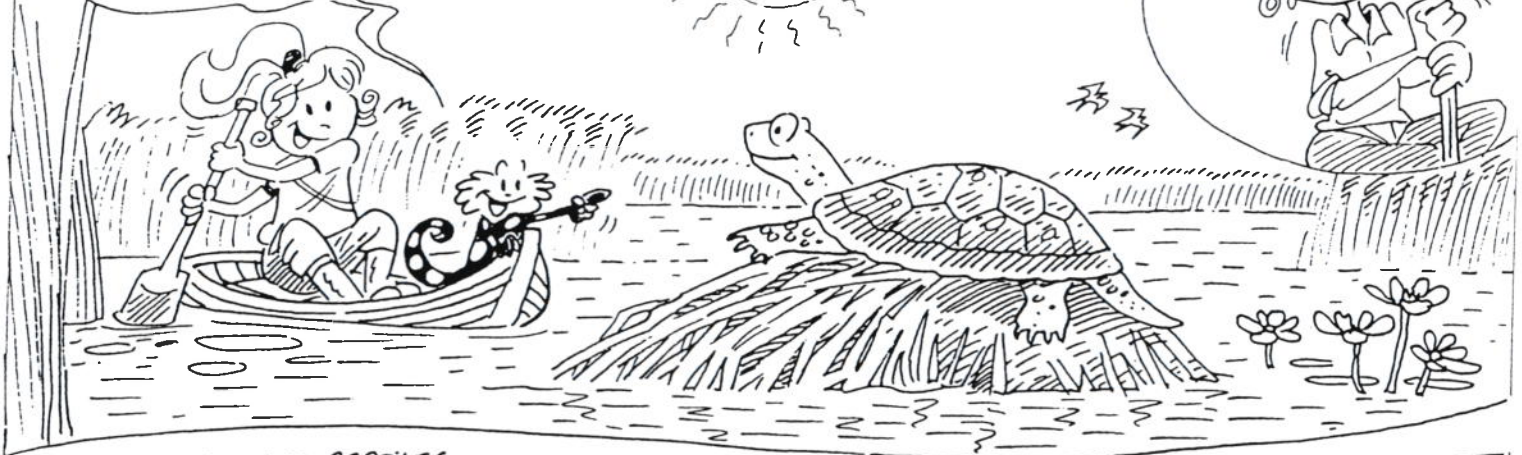
- BOCQUET A. -1969- L'ère préhistorique et protohistorique – Gallia –Préhis., 12 (1) : 121-258 & 12 (2) : 273-400.
- BOGEY. D-Atlas des amphibiens et reptiles : rapport provisoire 1982 Bull. des naturalistes (N.V.S), 7-8 : 35-61
- CHARVET A.-1846- Catalogue des animaux qui se trouvent dans le département de l'Isère. (extrait de la statistique générale de l'Isère, livre II). Grenoble, Typogr.f.allier & Fils
- CORA Isère -1995- Guide des espèces animales menacées en Isère – Conseil Général de l'Isère
- FRAPNA Isère-1985- Contribution à l'inventaire des milieux sensibles de l'Isère, district de l'Isle Crémieu- Conseil Général de l'Isère
- FRETEY. J -1989-Guide des reptiles de France- Hatier
- GIROUD.H-1981-Rapport en vue de la protection de l'étang de Charamel - DDAF 38
- GRANGIER . C -1991- Répartition des reptiles et amphibiens du Nord-Isère- Lo Parvi
- GUILLOT . A -1841- Notice sur les Chéloniens, Sauriens, Batraciens et les Ophidiens qui habitent le département de l'Isère. Grenoble. Prudhome.
- LA HULOTTE – 1998- la Tortue d'eau douce-75
- LATASTE F.-1880- (Anonyme) –Bull.Dép.Nord, 11 (1879) : 55
- LEBRETON-1977-Atlas Ornithologique Rhonalpin
- LO PARVI - 1995-coord. C . GRANGIER- ZNIEFF- Bilan de 5 années d'étude- Lo Parvi
- LO PARVI -1998- Inventaire naturaliste de la Lône du Saughey- AVENIR- Plan de gestion
- MICHELOT . J.L -1991-Les réintroductions animales en Rhône-Alpes – FRAPNA
- MIQUET .A -1994- Projet de réintroduction de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis* au lac du Bourget (Savoie)-Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie (CPNS).
- MIQUET .A -1996-Réintroduction de la Cistude d'Europe en Savoie, compte-rendu 1996- CPNS
- MIQUET .A -1997-Réintroduction de la Cistude d'Europe en Savoie, compte-rendu 1997- CPNS
- MIQUET .A -1998-Réintroduction de la Cistude d'Europe en Savoie, compte-rendu 1998- CPNS
- MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE -1994- Inventaire de la faune menacée de France – Nathan
- NAULLEAU . G -1991-Adaptations écologiques d'une population de cistudes aux grandes variations de niveau d'eau et à l'assèchement naturel du milieu aquatique. Bull SHF n°58.
- NOBLET. J.F – 1978- Première synthèse des observations de reptiles et amphibiens pour le département de l'Isère. La Niverolle, 4 : 52-59
- NOBLET. J.F – 1980- Deuxième synthèse des observations de reptiles et amphibiens pour le département de l'Isère. La Niverolle, 5 : 67-72
- OZIL B, PAMIES C & J – 1985 – Découverte des tortues d'Europe : approche des espèces aquatiques d'eau douce (Cistude et Emyde lépreuse). CRDP Lyon, 307p.
- PARDE. J.M – 1998 –La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis* L.) dans l'Armagnac (Gers). Plan d'actions – Action Recherche Environnement Midi-Pyrénées.
- PARENT . G.H -1983- Etude des possibilités de réintroduction de la Cistude d'Europe en Haute Savoie – Rapport de mission- Société Herpétologique de France
- PINTO . F – 1994- Des hérons et la Tortue cistude sur la Ville Nouvelle : l'Isle d'Abeau. Rapport de stage BTA –GFS-IREO Mondy
- QUESADA.R et THOMAS-BILLOT .J.J – 1990 –Le marais de l'Ambossu : un site à préserver - Lo Parvi
- QUESADA .R et col –1998- Plan de sauvegarde de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) dans le département de l'Isère, phase 1. Nature et Vie Sociale – Lo Parvi
- QUESADA .R et col –1999- Plan de sauvegarde de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) dans le département de l'Isère, phase 2. Nature et Vie Sociale – Lo Parvi
- RICHARD (Commandant) – 1952- La tortue de l'Isle Crémieu- Bull. Evocation 73-74, 1009-1013
- ROLLINAT .R – 1902- Observations sur quelques Reptiles du département de l'Indre. Mœurs, reproduction et domestication de la Cistude d'Europe – Mem.Soc.Zool.Fr., 15 (3) : 5-67.
- ROLLINAT .R -1934- La vie des reptiles de la France centrale. 1980- Réédition SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE (SHF)-
- SERVAN .J -1988-La Cistude d'Europe dans les étangs de Brenne, France – Mésogée, , vol.48.91-95
- SERVAN .J – 1986- le marquage des tortues d'eau douce : application à la Cistude d'Europe. Bull SHF n°37
- SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE (SHF)- 1989– Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France- SHF et Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement, DPN, 191p.
- SOPTOM-1996-Le point sur *Emys orbicularis*- 36
- THOMAS-BILLOT .J.J –1998- A propos de la Tortue Cistude- Lo Parvi
- TROTIGNON J.&WILLIAMS T . -1990- Favoriser la vie des étangs ; l'exemple de la Brenne (Indre). L'atelier Technique des Espaces Naturels.

CISTUDE

La Petite tortue d'eau douce
d'après "La Hulotte"

CAPUCINE, REGARDE! C'EST ELLE!
EN TRAIN DE PRENDRE SON
BAIN DE SOLEIL!

BONJOUR!
POURQUOI RESTES-TU
IMMOBILE PENDANT
DES HEURES?

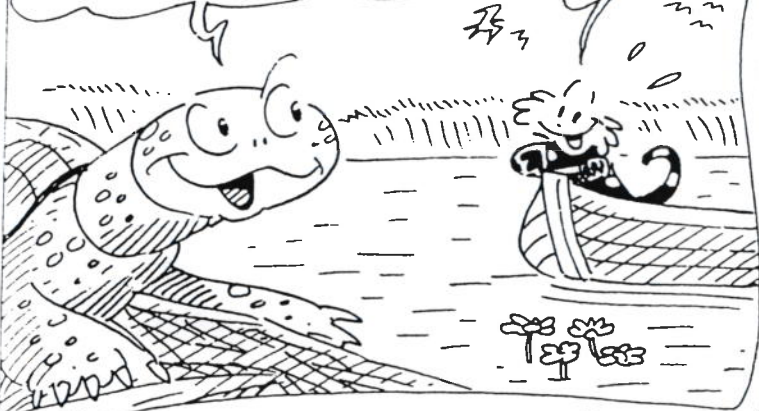


COMME TOUS LES REPTILES
JE SUIS UN ANIMAL A "SANG-FROID"
POUR CHASSER, JE DOIS FAIRE GRIMPER
LA TEMPÉRATURE DE MON CORPS A 28°C
CE MATIN ELLE ÉTAIT A 9°C!

WAOUH! 19°C
A GAGNER!
QUELLE PROUESSE!

MAIS COMMENT FAIS-TU
POUR NAGER AUSSI BIEN?

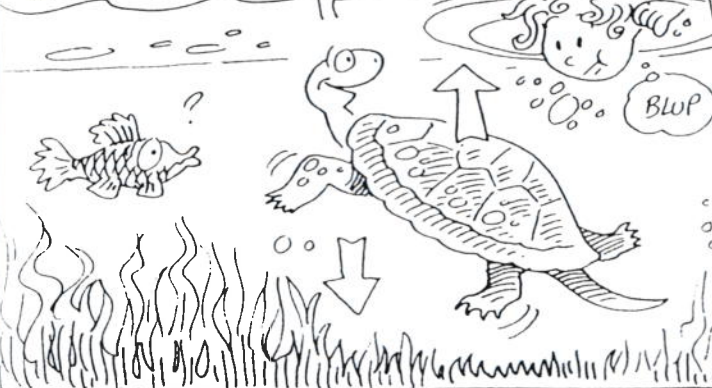
REGARDE MA CARAPACE LISSE
ET HYDRODYNAMIQUE, MES 4
PATTES PALMÉES EN FORME DE RAMES



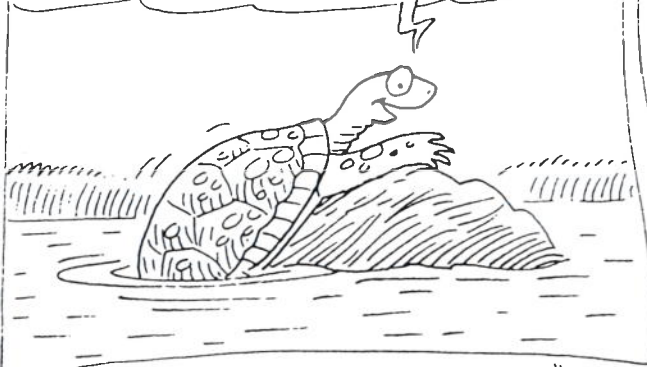
EN PLUS JE PEUX RÉGLER LA QUANTITÉ D'AIR
DANS MES POUMONS ET ASPIRER PLUS OU MOINS
D'EAU POUR ME STABILISER A LA PROFONDEUR
VOULUE! JE MODIFIE MA DENSITÉ A MA GUISE!

JE PEUX AUSSI MARCHER TRANQUILLEMENT
AU FOND DE L'EAU ... EN REMONTANT JUSTE
POUR RESPIRER! DANS CETTE "JUNGLE" D'HERBES
ET D'AUGUES JE PROFITE DES SENTIERS TRACÉS PAR
LES CARPES OU LES RATS MUSQUÉS

TU ES UN VRAI SOUS-MARIN

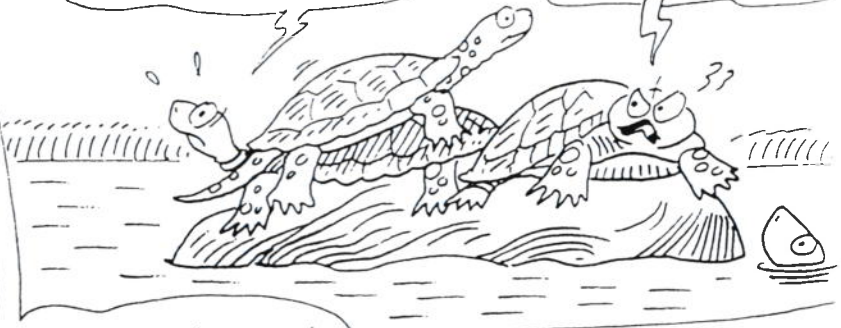


... LORSQUE J'AI REPÉRÉ UN ÎLOT CALME ET BIEN EXPOSÉ AU SOLEIL, J'ACCOSTE ET RESTE ÉTENDUE 5 OU 6 HEURES!



SOUVENT D'AUTRES CISTIDES PROFITENT DE LA MÊME PLAGE ET ME MONTENT SUR LE DOS! PARFOIS C'EST VRAIMENT UN EMPILEMENT!

AUCUNE INTIMITÉ



PETIT À PETIT MES "BATTERIES SOLAIRES" SE RECHARGENT, QUEL BONHEUR! SI UN DANGER SURVIENT, JE ME LAISSE TOMBER ET DISPARAIT DANS LA VASE PENDANT UNE DEMI HEURE! ENSUITE... J'EXAMINE LES ALENTOURS EN LAISSANT DÉPASSER JUSTE LE HAUT DE MON MUSEAU!

VOIR SANS ÊTRE VU! ET... QUE MANGES-TU?

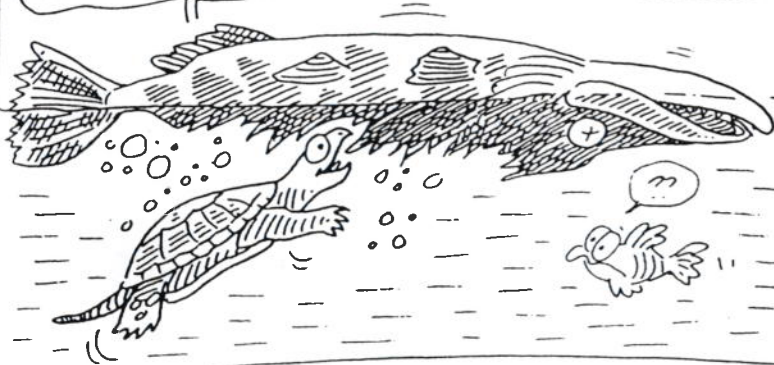
DES TAS DE PETITES BESTIOLES COMME LES GERRIS, TÉTARDS, GYRINS PHRYGANES, MOLLUSQUES, VERS DE VASE LARVES DE LIBELLULES, DE DIPTÈRES OU D'ÉPHÉMÈRES!



MAIS JE SUIS AUSSI CHAROGNARDE! ET JE RAFFOLE DES POISSONS CREVÉS UN VRAI FESTIN!

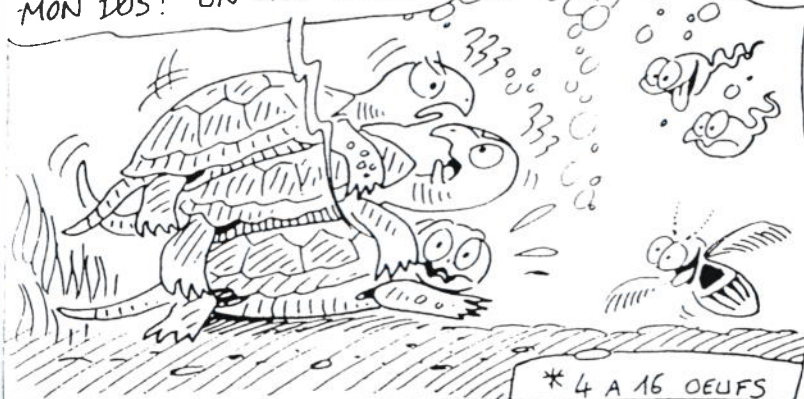
BEURK! ET... PARLE-MOI DES PETITS!

EN AVRIL, C'EST L'ACCOUPEMENT, PLUTÔT VIOLENT! LE MÂLE AGRESSIF S'ACCROCHE SUR MA CARAPACE ET ME DONNE DES COUPS DE "BEC" SUR LA TÊTE! JE N'ARRIVE PLUS A PRENDRE DE L'AIR ET RISQUE LA NOYADE!



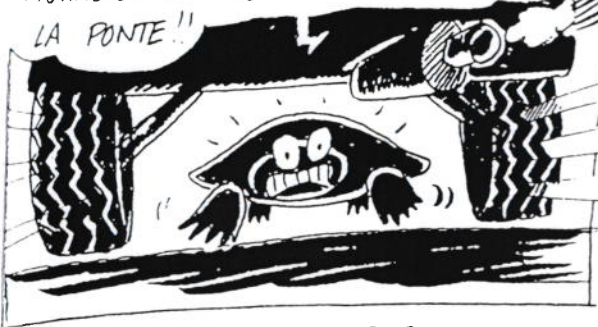
C'EST ENCORE PIRE LORSQUE DEUX MÂLES SUREXCITÉS S'AGRIPPENT SUR MON DOS! UN VRAI RODÉO!!

EN JUIN, J'AI 6 OEUFS* ET JE PARS À LA RECHERCHE D'UN LIEU SÛR; A L'ABRI DES INONDATIONS, POUR LES ENTERRER... 500M D'EXPLORATION DANGEREUSE.



* 4 A 16 OEUFS

PENDANT CE PARCOURS DU COMBATTANT MA CARAPACE ME PROTÈGE CONTRE LES ATTAQUES DES PRÉDATEURS, MAIS PAS CONTRE LES VOITURES OU L'ATROCE FAUCHEUSE AGRICOLE QUI SÉVIT AU MOMENT DE LA PONTE!!

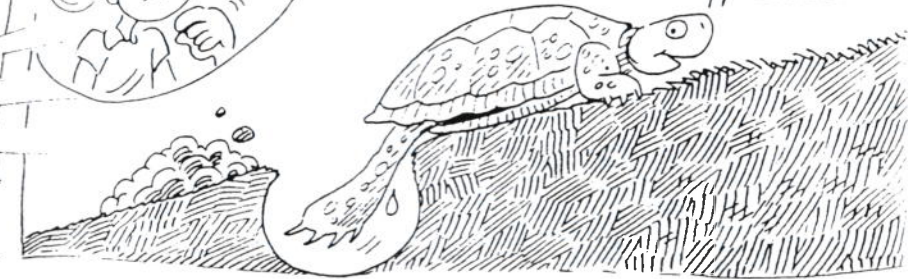


ET POUR CREUSER?



JE VIDE DOUCEMENT MES RÉSERVOIRS* D'EAU POUR RAMOLLIR LA TERRE ET JE CREUSE UN TROU DE 10 cm AVEC MES 2 PATTES ARRIÈRES MUNIES DE 8 GRIFFES!

DE VRAIES PELLETEUSES!



PUIS JE PONDS MES OEUF EN LES CUEILLANT AVEC UNE PATTE POUR NE PAS LES ABÎMER!



ENSUITE, JE RECOUVRE SOIGNEUSEMENT MON TRÉSOR ET CACHE TOUTES MES TRACES... CAR LES RENARDS, BLAIREAUX OU SANGLIERS SE DÉTECTENT DE MES OEUF!



UN MOIS APRÈS LA PONTE, LA TEMPÉRATURE SEMBLE DÉCIDER DU SEXE DES PETITS! S'IL FAIT MOINS DE 28°C DANS LE NID, ÇA SERA DES MÂLES, ET S'IL FAIT PLUS DE 29°C ÇA SERA DES FEMELLES!

MAIS LA TEMPÉRATURE ÉTANT TRÈS VARIABLE, ON TROUVE TOUJOURS DES TORTUES DES 2 SEXES!

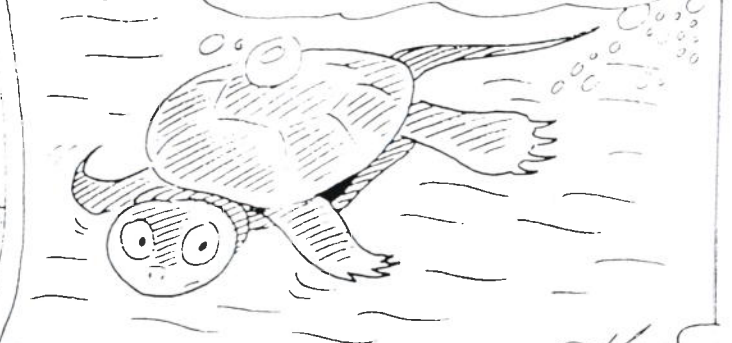
EN SEPTEMBRE OU OCTOBRE C'EST L'ÉCLOSION! SI LES PETITES TORTUES DE 5 GRAMMES N'ONT PAS DES CONDITIONS FAVORABLES POUR REJOINDRE L'ÉTANG, ELLES HIBERNENT DANS LE NID JUSQU'AU PRINTEMPS!



EN AVRIL, C'EST LA GRANDE AVENTURE! ACCROBATIES POUR SE HISSER HORS DU TROU... PUIS EXPÉDITION POUR L'ÉTANG EN ÉVITANT LES CORNEILLES, HÉRONS ET AUTRES GOURMANDS!



APRÈS LE PLONGEON, IL FAUT SE MÉFIER DU BROCHET! ET ATTENDRE 4 A 5 ANS QUE LA CARAPACE SOIT VRAIMENT DURE!

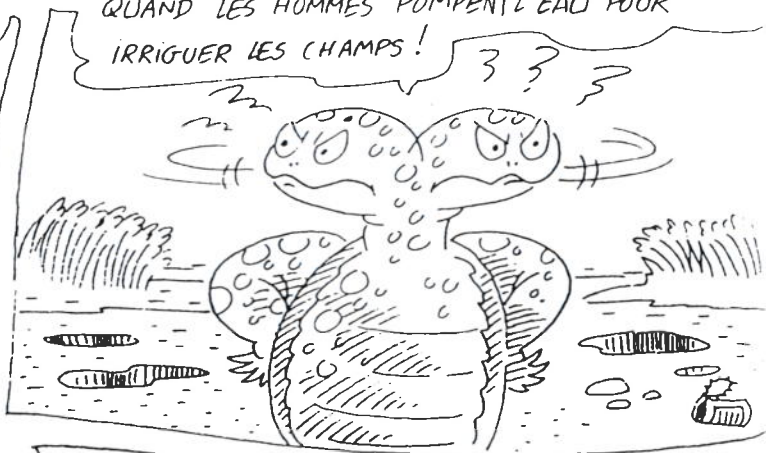


* LES VESSIES LOMBAIRES : CAPACITÉ 100g

A PARTIR DE JUILLET-AOÛT, JE M'INSTALLE DANS LA VASE, AU FOND DE L'ÉTANG ET JE NE BOUGE PLUS PENDANT DES SEMAINES! SAUF POUR RESPIRER DE TEMPS EN TEMPS, MES RESERVES SONT PRÊTES POUR L'HIVER!



MAIS SI L'ÉTANG EST À SEC, JE SUIS OBLIGÉE DE DÉMÉNAGER AILLEURS! CELA ARRIVE QUAND LES HOMMES POMPENT L'EAU POUR IRRIGUER LES CHAMPS!



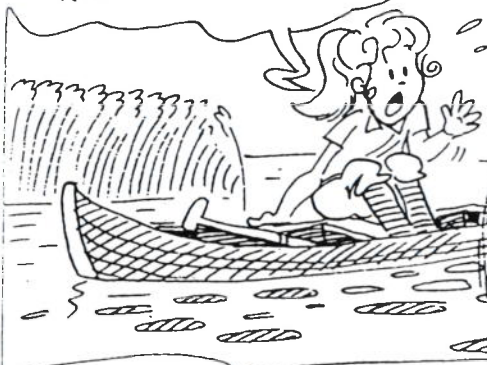
JE CHERCHE ALORS, UN AUTRE LIEU À L'ABRI DU GEL POUR SUPPORTER LES RIGUEURS DE L'HIVER DANS MON LIT DE VASE, L'EAU RESTE À 4°C MÊME S'IL GELE AU DEHORS!



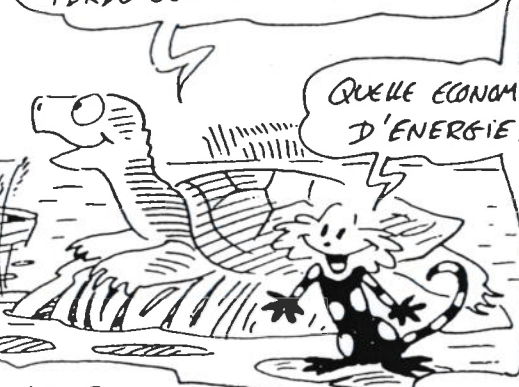
AINSI MON CORPS RESTE LUI AUSSI À 4°C ET MON CŒUR NE BAT PLUS QUE TRÈS LENTEMENT, TOUT ÇA PENDANT PRÈS DE 6 MOIS!



D'OCTOBRE À MARS SANS RIEN AVALER !!?



ET OUI! ET AU PRINTEMPS COMME L'ASPIC* JE N'AURAI PERDU QUE QUELQUES GRAMMES!



QUELLE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE!

QUELLE EST LA MEILLEURE ÉPOQUE POUR T'OBSERVER?



JE TE CONSEILLE LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL! C'EST LE MOMENT DES BAINS DE SOLEIL, MAIS NE M'OBLIGE PAS À REPLONGER DANS L'EAU GLACIALE!



PROMIS! IL PARAÎT QU'IL Y A DES ENVAHISSEURS UN PEU PARTOUT EN FRANCE ??



* VOIR : "LA VIEÈRE ASPIC"

OUI! CE SONT LES TORTUES DE FLORIDE! ORIGINAIRES D'AMÉRIQUE ET RELÂCHÉES EN MASSE DANS NOS ETANGS! C'EST UNE CONCURRENTE DELOYALE TRÈS VORACE ET PLUS FORTE QUE MOI! ELLES ATTEIGNENT 2 Kg! ET JE NE FAIS QUE 800 GRAMMES TOUTE MOUILLÉE!

ET EN PLUS ELLE COMMENCE A FAIRE DES PETITS BEAUCOUP PLUS TÔT, A 5 ANS, ET MOI... A 16 ANS



LEUR IMPORTATION EST INTERDITE MAIS IL Y AURAIT PRES DE 2 MILLIONS DE TORTUES DE FLORIDE EN FRANCE! POURVU QUE LES HOMMES NE LES RELÂCHENT PAS!

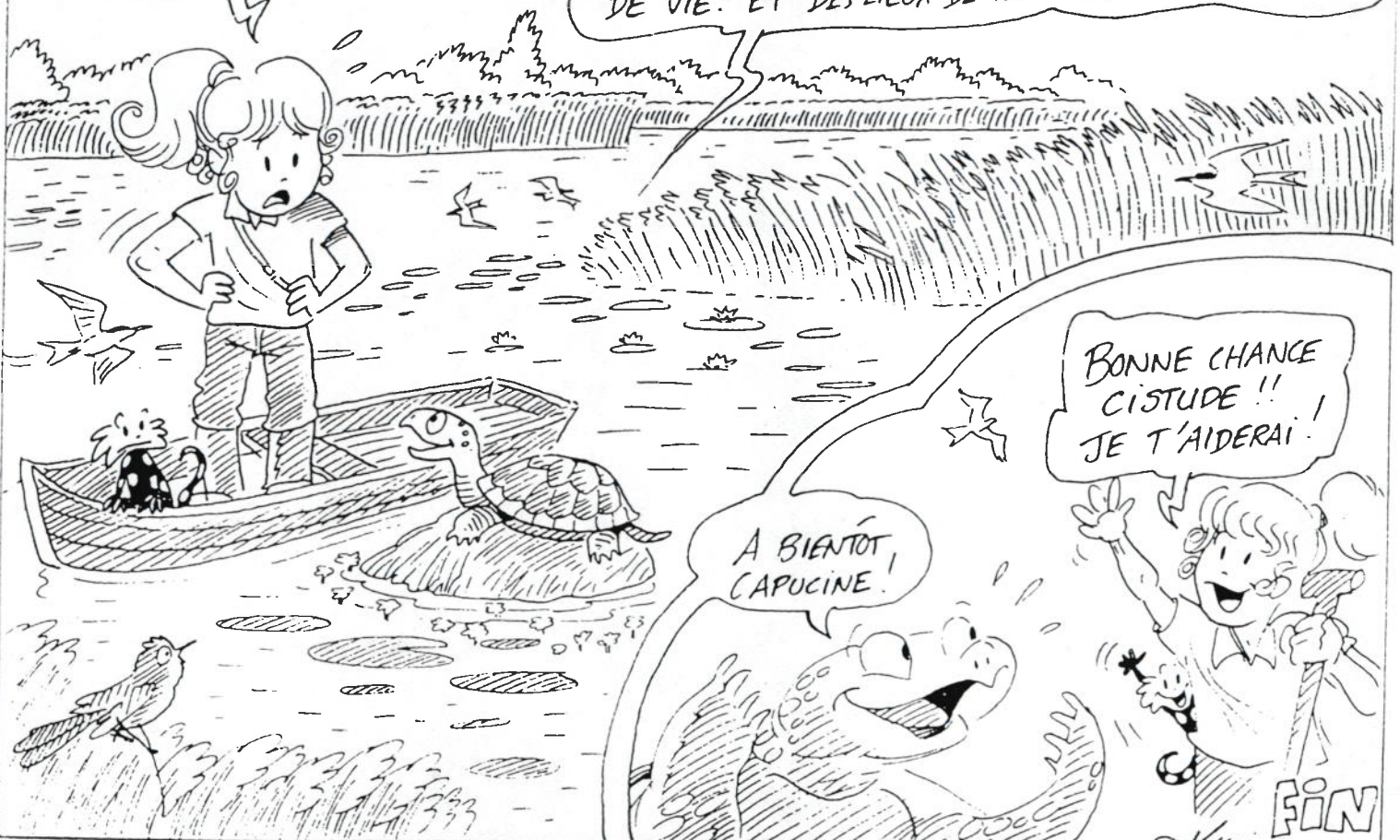
NOUS DISPARAISONS AUSSI A CAUSE DES INCENDIES, DES PESTICIDES, DES ROUTES PEUT-ÊTRE AUSSI A CAUSE DU CHANGEMENT DE CLIMAT?

PLUS UNE CISTUDE AU NORD DE LA LOIRE.



ALORS QUE FAUT-IL FAIRE POUR TE VOIR REVENIR!?

PROTÉGER LES ZONES HUMIDES, LES RIVIÈRES SAUVAGES LES REPAIRS D'EAU CALME... CE SONT MES LIEUX DE VIE! ET DES LIEUX DE RÊVES POUR LES HOMMES!



BONNE CHANCE CISTUDE!! JE T'AIDERAI!

A BIEN TÔT, CAPUCINE!

FIN

Quatrième chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (1999)

Deliry C. (coord. Lo Parvi)

Quel est cet objet que la chronique de l'Isle Crémieu ? La seule chronique de France et de Navarre qui se permette ce luxe de signaler le Moineau soulcie vers 1952 (au fait, je recherche toutes informations ou articles au sujet de M. Lafferere qui semble avoir fréquenté l'Isle Crémieu dans les années 1940-50 et qui a dû y avoir une maison), en même temps qu'elle relate des observations exceptionnelles au confluent de l'Ain et du Rhône du 19 février 2000 ou les Pétrels tempêtes qui ont défilé sur nos têtes (sans s'arrêter) à la fin du mois de décembre 1999 après le cyclone. C'est la chronique de la liberté, mais aussi celle de la vérité sans cesse refondue à chaque fois que la perception de celle-ci est modifiée. La vérité quand il s'agit de connaissances évolue, elle n'est jamais figée. Nous avons fait sauter les carcans temporels qui figent les savoirs et nous vous livrons ici sous des résumés pour chaque espèce, les faits remarquables, intéressants ou simplement ceux qui ont interpellé notre curiosité et nos questionnements. Nous avons en outre intégré les dernières nouveautés en rapport avec les statuts des espèces avec le programme DOP rédigé en 1999. Mais voyons tout d'abord nos espèces :

De nouvelles espèces encore et toujours : Macreuse noire (1999), et le Canard Mandarin qui quitte son strict statut d'espèce d'ornement local (1999), confirmation de la Gélinoite des bois (COUTURIER, 1964). Avec quelques oublis des précédentes chroniques, le nombre d'espèces observées actuellement dans l'Isle Crémieu est de 270.

Certaines espèces très rares et citées de nouveau : Grèbe à cou noir (4^{ème} et 5^{ème} citations automnales), Héron gardeboeufs (10^{ème} et 11^{ème} citations), Cigogne noire (5^{ème}), Oie cendrée (3^{ème} et 4^{ème}), Fuligule milouinan (5^{ème}), Harle piette (7^{ème} à 10^{ème}), Faucon kobez (5^{ème}), Echasse blanche (9^{ème}), Avocette élégante (3^{ème}), Pluvier doré (2^{ème}), Courlis cendré (3^{ème} et 4^{ème} hivernales), Chevalier aboyeur (1^{ère} hivernale), Chevalier cul-blanc (3^{ème} hivernale), Chevalier guignette (7^{ème} et 8^{ème} hivernale), Goéland brun (4^{ème}), Goéland argenté (3^{ème}), Pouillot véloce (7^{ème} hivernale), Mésange rémiz (4^{ème} automnale). Les espèces soulignées déjà signalées comme telles dans la précédente chronique peuvent être soupçonnées de progression.

Très peu ou aucune nouvelle des espèces suivantes, dont certaines déjà soulignées dans la précédente chronique (régression, lacunes ?) : Fuligule nyroca, Perdrix grise, aucun Bécasseau signalé, Pigeon colombin (pas de données de nidification récente), Pic cendré, Locustelle luscinoïde, Fauvette grisette, Pie-grièche grise, Pouillot siffleur. Dans la précédente chronique seuls le Chevalier arlequin et le Pouillot de Bonelli faisaient partie de ceux récemment signalés de nouveau. Par rapport à la liste équivalente de la dernière chronique, le Courlis cendré et le Moineau friquet sont signalés dans celle-ci.

Divers records numériques ou dates de migration record ont été compilés : 78 Grèbes huppés, 330 Canards colverts, 20 Canards chipeaux, Balbuzard pêcheur (5/8), 7 Chevaliers aboyeurs, 184 Mouettes rieuses (statiques), 3 (ou 4 ?) Goélands bruns, Traquet motteux (29/7), Rousserolle verderolle (5/5), Pouillot de Bonelli (13/10), Gobemouche noir (22/3, 31/10), Pie-grièche écorcheur (27/9), 800-1000 Pinsons du Nord.

Événements divers : Héron cendré (2 nouveaux sites), Garrot à œil d'or (1ers hivernages complets), Harle bièvre (2^{ème} année de nidification en 1999), Hibou petit-duc (chante tout le mois de mai 1999 sur Brangues), Bergeronnette printanière (progression en migration), passage massif de Grives (toutes espèces) en février 1999, Bruant fou (hivernage continu à l'étang de Lemps).

Amélioration significative des connaissances pour certaines espèces : Héron bihoreau (confirmation de la nidification), Fuligule milouin (migration), Hibou grand-duc (nidification : compilé 5 sites de nidification avec production de jeunes, 2 sites de ch. réguliers, 3 sites de ch. plus ponctuels), Guêpier d'Europe & Hironnelle de rivage (nidification et préservation ; nouveaux travaux non développés ici), Huppe fasciée (nidification), Traquet tarier (migration), Pouillot de Bonelli (nidification).

Des graphiques de la phénologie pour certaines espèces sont présentés : Cigogne blanche, Sarcelle d'hiver, Canard pilet (simplement résultats mensuels), Canard souchet, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Busard St Martin, Epervier d'Europe, Bécassine des marais, Chevalier guignette, Alouette des champs, comparaison des Roitelets huppé et triple-bandeau, Gobemouche noir (proportions par mois). Tous ces graphiques ne sont pas nécessairement commentés et peuvent se suffire à eux-mêmes ou susciter de nouvelles hypothèses que nous laissons à chacun le soin de formuler, recherchant désormais petit à petit des éléments pour étayer celles qui nous ont semblé les plus remarquables.

Les événements dramatiques de l'année 1999 concernent une **marée noire**, importante à l'échelle des milieux d'eau douce. En effet en janvier, la rupture d'une canalisation de fuel à la Vallée Bleue s'est traduite par la découverte de 84 oiseaux morts. 39 oiseaux mazoutés ont pu être capturés et transportés vers les centres de soins, bien d'autres ont échappé aux traqueurs (Lo Parvi, info. R.Quesada). Nous avons à déplorer par ailleurs, la disparition de certaines colonies de Freux qui ont été chassées par des coupes à blanc de leurs arbres et la poursuite de la régression locale du Grand Cormoran. Dans les deux cas cela se traduit par un éclatement des colonies et dortoirs et d'une plus grande difficulté à repérer les oiseaux nicheurs ou hivernants, avec en conséquence une totale incapacité à évaluer leur impact sur l'environnement.

Notre environnement est condamné à souffrir encore de nombreuses années, et il semble que certains acteurs locaux ou à l'autre extrême des instances supérieures n'aient pas conscience de la richesse exceptionnelle de notre patrimoine. **Le tracé de l'autoroute** s'affine et on risque de voir débarquer les bulldozers très prochainement, déjà certaines communes affinent les bretelles de futures zones d'activités dont l'accès sera facilité ou des déviations de routes en parallèles de celles déjà existantes. Il est à craindre que le tracé de l'autoroute auquel l'association Lo Parvi a négocié au mieux le moindre impact soit entaché de **toutes sortes de travaux annexes encore plus préjudiciables pour le respect de notre environnement**. Mon avis, s'il était entendu, serait que l'autoroute utilise le trajet logique du bon sens, c'est à dire une ligne droite qui passerait entre Crémieu et Pont de Cheruy pour rejoindre la Verpillière en évitant soigneusement le marais du Catelan. Cette voie a l'avantage, si elle détruit toutefois une part d'un environnement déjà affecté, de canaliser deux pôles de population très importants de ce qui sera un jour le vaste Lyon du cœur de la métropole rhônalpine à Pont de Cheruy et la Verpillière. **Mais je ne suis pas aménageur, seulement "miroiseur", à savoir un "admirateur d'oiseaux", et les contres sens de l'économie me sont obscurs.** Je pense que le développement peut aussi passer par la **valorisation d'un environnement de qualité exceptionnelle** et attirer la gent lyonnaise en veine de poumons verts aux portes de leur ville. Nous n'oublierons pas le **passage du TGV** qui sera de meilleure actualité suite à la réduction des passages transalpins depuis le drame du Mont Blanc, **la rocade du marais de St Romain de Jalionas** ou **la ligne aérienne haut voltage** qui rapporte des dividendes aux communes. Alors je vous le dis - sans être oiseau de mauvais augure mais simplement attentif à ce que l'on sait déjà -, le climat se détraque et le cyclone de décembre sera généralité dans les années à venir. Ce ne sera pas une ligne enterrée, mais une ligne étêtée et réparée à grands frais suite aux tempêtes à venir.

Heureusement nombreux sont nos élus et acteurs locaux qui ont une conscience et la garderont bonne **à contribuer à la préservation**, voire la restauration de notre espace naturel et la contribution de **toutes nos observations, ici valorisées pour les oiseaux ne sera jamais vaine**. Passons maintenant à la lecture de vos nouvelles contributions.

En matière de programme de préservation et de connaissance de nos oiseaux, un document important est sorti en 1999. Il s'agit de ce que l'on appelle le programme DOP (voir à la fin de la présentation des espèces). Il s'agit de la Définition des Objectifs et des Priorités de conservation, d'étude et de suivi de notre faune départementale. Le statut de chaque espèce d'oiseau depuis 2 siècles a été évalué pour le département. Nous avons repris les points clés ci-dessous en face de chaque espèce après l'étiquette **dop**.

Légendes :

Les textes sont précédés du résumé des connaissances (petits caractères) complétés par les éléments nouveaux depuis la dernière chronique (grands caractères bordés de gris).

1. Statuts, NO NR, MO MR, HO HR, EO ER.

Nous n'avons souligné que les espèces rares ou occasionnelles dans chacun des cas.

- **N** : nicheur. **R** : rare.
- **M** : de passage, migrations. **O** : occasionnel, accidentel.
- **H** : hivernage ou présence hivernale.
- **E** : estivage, sans nidification constatée.

Les statuts en caractère gras sont observés dans l'Isle Crémieu, sinon caract. normaux.

Les statuts de plus soulignés sont tout à fait significatifs dans l'Isle Crémieu par rapport au reste du département.

2. Liste rouge départementale des oiseaux Nicheurs : entre crochets

- **[!!]** : Gravement menacé de disparition.
- **[!]** : Menacé de disparition.
- **[Vu]** : Vulnérable.

3. Propositions de programmes faites, lettres normales et italiques, titres développés (voir détails après les textes de présentation des espèces).

- **Ox** : programmes oiseaux.
- **Sx** : programmes sites.

PLONGEONS, GRÈBES & PETRELS

Plongeon arctique / dop : MO HO

3 observations hivernales (XI et II) concernant dans 2 cas un stationnement de quelques jours (dans les années 1980 au Lac de la Save, du 31/1 au 8/2/1987 à l'Isle d'Abeau et du 13 au 15/11/1986 au Lac Clair).

Grèbe castagneux / dop : NR [Vu]

Espèce sédentaire aux effectifs désormais renforcés en hiver, peu détectée en automne (toutefois 34 le 18/10/1997 à la Vallée Bleue). Nicheuse assez commune dans les années 1960 (plupart des étangs), stable depuis lors (de 15 à 25 cp. ; 1975-95). Peu citée sur l'étang de Salette de façon étonnante : seulement 4 données entre 1994 et 1998. En augmentation lors de l'hivernage depuis l'aménagement de la Vallée Bleue (record : 103 le 17/11/1988). 34 aux étangs de la Serre le 19/10/1986, 27 à Brangues sur le Rhône le 14/2/1996.

De nouveau à l'étang de Salette, avec plus d'une dizaine de données récoltées par G.Juppet depuis décembre 1998. **Une centaine** à la Vallée Bleue le 25/10/1998 (A.Depoutre), c'est proche du record connu de 103 ind. mais seulement 37 ind. le 17/1/1999 (comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt). **1^{er} chants signalés** en 1999, 2 ch. le 25/2 sur Arandon (R.Quesada), peu de choses en général avant mi-mars, mais parfois dès mi-février. Au **confluent Ain-Rhône** où l'espèce est assez peu citée, 2 les 22 (G.Delcourt) et 25/9/1999 (Lo Parvi). Un **beau groupe pour le secteur de la RNV du Haut-Rhône** avec 9 ind. le 5/1/2000 (C.Deliry).

Grèbe huppé

Espèce sédentaire, disséminée en nidification, plus localisée en hivernage (divers étangs désertés). Population estimée à une 50aine de cp. dans les années 1970. Ce chiffre semble assez stable : estimation de 25 à 50 cp. (1975-95). La population crémolane concerne environ les 2/3 de la population iséroise. L'espèce couve dès début avril (autres cas connus en mai) et les premiers poussins ont été signalés mi-mai. La progression de l'espèce est vraisemblable depuis le XIX^{ème} siècle.

Parades le 23/1/1999 à l'étang de Salette (A.Depoutre). Le nombre de **78 ind.** le 15/2/1999 (comptage ONC, G.Juppet) à la Vallée Bleue, constitue en quelque sorte un **record**. L'observation de 17 ad. et de **10 juv.** le 14/7/1999 aux **carrières de Champdieu** (G.Juppet, G.Bourguelat) est remarquable par la quasi-absence de roselières sur ce site, **mais se sont-ils reproduits sur le site ?**

Grèbe jougris / dop : MO HO

3 données. 1 citation automnale : 1 les 13 et 14/10/1996 aux étangs de la Serre. 2 observations hivernales : le 15/1/1997 à la Vallée Bleue et le 20/2/1979 au Lac Clair.

Grèbe esclavon / dop : MO HO

4 observations hivernales (XII-II) et une citation printanière (III) dont 2 en 1996 lors d'une mini-invasion de l'espèce en France : à Montcarra au début des années 1980, au confluent Ain-Rhône le 17/12/1993, aux carrières de Champdieu le 8/1/1996, à Ecorcheboeuf le 19/2/1985 et du 8 au 10/3/1996 sur le Rhône à Brangues.

Grèbe à cou noir / dop : NO HR Pc3 [!!] S1 : zones humides, étangs ou marais prioritaires accueillant l'espèce

Espèce très peu notée aux deux passages alors qu'elle niche en Dombes. 5 citations printanières, le 11/4/1984 à Mèpieu, le 17/3/1991 aux étangs de la Serre, le 17/3/1996 à l'étang de Salette et le 10/4/1996 à Grumate (*sic* !), 2 le 15/4/1998 à l'étang de Salette. 3 observations automnales entre VII (précoce) et XI, sur Ecorcheboeuf et 1 le 16/10/1994 aux étangs de la Serre. Par ailleurs des chanteurs sont notés le 28/5/1967 à l'étang de Salette et le 28/4/1996 à l'étang de Moras, et des individus nuptiaux signalés : 1 aux étangs de la Serre en juin 1993 et 2-3 de mi-mars au 28/4/1996 à l'étang de Salette : nicheurs possibles. Cité parfois à la Vallée Bleue en hiver.

4^{ème} et 5^{ème} citations automnales crémolanes avec un oiseau le 27/10/1998 à la Vallée Bleue (G.Juppet) et un ind. le 19/10/1999 aux étangs de la Serre (C.Deliry).

(Océanite tempête / dop : MO)

Espèce inconnue dans l'Isle Crémieu.

Suite aux violentes tempêtes de la fin du mois de décembre 1999, nous pouvons signaler la découverte d'un Océanite "le bien nommé" le 28/12 au désert d'Entremont (Savoie), oiseau qui n'a pas survécu. Cette observation tout à fait exceptionnelle n'est pas isolée, ainsi il semblerait qu'une trentaine de données de la même époque concerne la Suisse, 6 la Haute-Savoie, au moins une dans l'Ain et une autre le département de l'Isère (Vercors). Nous avons donc bien failli le découvrir aussi dans l'Isle Crémieu !

CORMORANS & ARDEIDES

Grand Cormoran / dop : ER S3 : sites d'accueils des plus gros effectifs hivernants ou migrants

Espèce notée aux deux passages (10/9/1993 ; IX-XI ; optimum vers la mi-X)(III-IV ; désormais exceptionnellement en V, voire en hivernage). La sous-espèce indiquée lorsqu'elle est précisée est *P.c.sinensis* ; 1 imm. très clair observé au début de l'année 1995 sur les îles du Haut-Rhône pourrait être de la forme *P.c.marocanus*. **Espèce en progression actuellement fortement ralentie, avec changement de la phénologie** dont des témoins récents peuvent être cités : premier cas d'estivants le 7/6/1995 sur les îles du Rhône, 1 imm. passe l'été 1995 à Brangues, 1 attardé le 11/5/1996 à l'île du Noyer ; de plus **2 nids sont construits, sans occupation**, fin III-début IV en 1996 sur les îles du Rhône. **L'arrivée classique est désormais en IX**, alors qu'elle n'avait lieu qu'en X au début des années 1990. Aujourd'hui fréquent dès X, alors qu'il n'était fréquent qu'à partir de XI (période qui concerne toujours le gros du passage) jusqu'alors. Un autre témoignage concerne l'hivernage qui se poursuit désormais jusqu'en III-IV, voire V. **Quelques bagues colorées** d'origine hollandaise (cas confirmé) ou danoise (hypothèse), ont été signalées en 1995 et 1996 aux étangs de la Serre et de Salette. Hormis une donnée sur Bourgoin vers le début du siècle, première donnée le 18/3/1977. Depuis l'espèce est en augmentation toutefois toute relative et fortement ralentie dans la fin des années 1990. **L'hivernage n'est clairement régulier que depuis 1986**. Présence d'un dortoir signalé sur la Vallée Bleue à partir de 1988 (ancien record : 845 le 15/1/1991) et un ou deux sur les îles du Rhône (record : environ 400). Le dortoir de la Vallée Bleue, dérangé, a éclaté sur le cours du Rhône avec une nette baisse des effectifs et de petits dortoirs provisoires sont désormais observés çà et là. Sur ce site, ils ne sont guère plus de 100 en général depuis 1994 (record récent : 507 le 20/1/1996). Sur l'autre dortoir régulier connu sur les îles du Rhône un record récent est de seulement 163 le 15/3/1996. Ce dernier dortoir semble important car il attire assez régulièrement des **Grandes Aigrettes (*Egretta alba*) en hivernage**, mais des cas d'effarouchement illicite sont constatés ici aussi. La régression sur les dortoirs est confirmée par les données très récentes de la fin des années 1990, toutefois les effectifs régionaux continuent d'augmenter (6100-7300 sur la période 1995-97 contre 5000-6000 sur 1991-93). Autres records de 105 aux étangs de la Serre le 15/2/1992 et 90 le 25/1/1994 (dortoir ponctuel). **Un article de THOMAS-BILLOT (1990) réalise une synthèse des observations de 1977 à 1990. Pas de coordination départementale, comptage des oiseaux au dortoir.**

120 le 3/12/1998 à la Vallée Bleue (R.Quesada). Le comptage de mi-janvier réalisé le 19/1/1999 ne révèle **que 262 ind.** à la Vallée Bleue (A.Depoutre) et **seulement 150 sur le Haut-Rhône** à une date voisine, lieu où ils sont 140 le 18/3 (C.Deliry). Parmi les **derniers du printemps** : 5 le 16/4 sur les Haut-Rhône (F.Micouloud, R.Quesada) et 1 imm. accompagnée de 3 ad./subad. le 29/4. **Seulement une 30aine au dortoir du Haut-Rhône le 5/1/2000 (C.Deliry).** Enfin, deux nouveaux dortoirs sont signalés, dont un semble important situé vers Villette d'Anthon (ONC) et un autre plus limité et irrégulier avec une 10aine d'ind. le 19/2/2000 au confluent Ain-Rhône, installé à proximité d'une nouvelle colonie de nidification de Hérons cendrés (C.Deliry).

Butor étoilé / dop : NR MR HR Pc1 [!!] S1 : zones humides, étangs ou marais prioritaires accueillant l'espèce

Il s'agit d'un hivernant ponctuel noté sur les étangs de la Rama et de Salette, mais aussi sur l'étang de Charamel (1991) et les étangs de la Serre (1996 et 1997). Irrégulier, il a été noté en période de nidification de 1978 à 1984 (IV-VI) à l'étang de Mèpieu et sur le marais de l'Ambossu les 6/4/1981 et 30/5/1984, de plus des informations vieilles d'une 30aine d'années le donnent, au conditionnel, nicheur sur l'étang de Salette : tout au plus un cp. nicheur irrégulier (1975-95). 2 données « automnales » (10/7/1980 à Brangues et 6/8/1981 au Bouchage). Une citation des années 1930 sur Lancin à souligner. **Coordination départementale des comptages des nicheurs : D.Loose (CORA Isère).**

Récemment deux données hivernales classiques et un chanteur : 1 le 9/12/1998 à l'étang de Salette qui est gelé (A.Depoutre), 1 ind. à l'étang de Lemps, lors de l'hiver 1998-99 (P.Suchet). 1 ch. le 25/3/1999 au Sauget sur Brangues (R.Quesada).

Blongios nain / dop : NR MR Pc1 [!] S1 : zones humides, étangs ou marais prioritaires accueillant l'espèce

Espèce migratrice (10/4 ; 7/5-4/9) et nidificatrice peu commune (1 à 5 cp. ; 1975-95). Divers sites sont donnés dans les années 1970, certains sont occupés encore aujourd'hui, mais la nidification est mal suivie. Présent en période de nidification aux Étangs de la Serre (1969, 1976, 1978, 1992-97; jusqu'à 3 territoires), le marais de l'Ambossu (1973 et 1983), l'étang de Mèpieu (1973 et 1983), l'étang de St Quentin Fallavier (1977, 1978; 1 à 2 cp.), l'étang de St Bonnet (1976, 1978, 1980-85; 2 chanteurs), l'étang de Lemps (... , 1995, 1996), l'étang de Salette (1995-98). D'autres sites sont connus mais suivis avec moins de régularité : étang de Charamel, lac de la Save, étang de la Bryne, étang de Gillieu, marais des Avenièrès, marais de Sablonnières, Lac Clair. L'espèce est considérée comme moins commune qu'en Dombes ou dans le Forez : ceci reste à valider (au moins 5 cp. suivis dans l'Isle Crémieu en 1996). **Coordination départementale des comptages des nicheurs : D.Loose (CORA Isère).**

Observé par deux fois début de l'été 1999 sur l'**étang de Lemps** (P.Suchet).

Héron bicolore / dop : NR MR Pc3 [!] O4 : autres espèces prioritaires à suivre.

Espèce migratrice et rare nidificatrice (9/3/1996, 27/3/1996; 8/4-11/9, départ en général dès VIII). 5 cp. signalés sur les Iles du Rhône dans les années 1970 et 5 nids le 29/4/1989, nicheur constaté en outre en 1991, toujours présent jusqu'à Brangues et Aoste en période de reproduction par exemple en 1997 : pas de preuve formelle de reproduction sur les Iles du Rhône ces dernières années. Une nouvelle colonie d'une 20aine d'individus a été découverte à la fin des années 1990 sur Villette d'Anthon (dispersion possible jusqu'à St Romain de Jalionas). La population crémolane estimée à 10-12 cp. (1975-95) doit être légèrement supérieure à ce chiffre encore. Notons à même période, à Ecorchebœuf, 15 observations vespérales de 1979 à 1981 (15/6-21/8). Aux printemps 1997 et 1998, noté fréquemment vers l'étang de la Rama, une nidification doit être suspectée dans le secteur. En fin d'été des imm. erratiques se dispersent. **Coordination départementale des comptages au nid : D.Loose (CORA Isère).**

4 nids sont occupés parmi 12 nids de petite taille, sur les îles du Haut-Rhône le 16/4/1999 (R.Quesada, F.Micouloud), lieu où 1 ind. est noté le 6/6 (C.Deliry, J.M.Faton).

Héron crabier / dop : MO

Espèce notée 6 fois lors du passage printanier (dates classiques en Rhône-Alpes ; 27/4-30/5) de 1972 à 1989 et en 1998. Le 27/4/1983 aux étangs de la Serre, du 14 au 17/5/1998 et le 15/5/1989 à l'étang de Salette, le 17/5/1989 à l'étang Neuf sur Siccieu, le 19/5/1979 à Ecorchebœuf et le 30/5/1972 à Villette d'Anthon. Peut-être un autre le 19/5/1996 sur Vézeronce (à confirmer).



Héron gardebœufs / dop : MR HO

9 citations. 1 donnée vraisemblablement de début 1993 à Frontonas (date à préciser). 1 observation automnale de 2 individus sur Siccieu, en vol, le 4/10/1994. 4 observations hivernales, le 22/1/1984 à Montcarra, 2 depuis une 15aine de jours le 22/1/1992 aux Avenières, 2 notés en mi.2/1993 sur St Baudille, fin XII 1995 sur Arcisse à St Chef et stationnement prolongé du 23/12/1995 à fin I 1996 sur Aoste. On note une augmentation des données depuis 1992 alors que l'espèce niche désormais et est régulière dans la Dombes voisine. Des données estivales sont désormais disponibles : 1 oiseau le 1/6/1994 au confluent Ain-Rhône, 5 (record numérique) pendant quelques jours dès le 25/8/1996 sur Villette d'Anthon. Notons 1 oiseau le 24/3/1998 à St Genix sur Guiers en Savoie voisine.

10^{ème} et 11^{ème} citations crémolanes avec 1 imm. vers le Lycée de Morestel (C.Deliry) et un groupe record de 7 ind. le 1^{er}/4 sur St Savin (Y.Baillet).

Aigrette garzette / dop : ER cas de nidification hors département s.str.

Espèce migratrice et rare nidificatrice (17/3/1993, 31/3/1994 ; 13/4-14/10 ; 25/10/1998). Les dates extrêmes au passage de printemps sont : 13/4-16/5... ; optimum et record avec 32 oiseaux simultanés sur le Haut-Rhône s.l. le 2/5/1996 ou en un seul groupe à St Didier d'Aoste le 15/5/1998. Certainement encore en migration le 16/5/1997 sur Soleymieu. Pour l'automne des précisions sont à faire : ...déb.IX-14/10 ; 1 tardif au confluent Ain-Rhône le 25/10/1998. 2 cp. nicheurs sur les Iles du Rhône (1976), lieu où la nidification a été confirmée assez récemment. A proximité de la colonie d'Ardéidés des Iles du Rhône les 14, 19 et 25/5/1996, 24/7 et 31/8/1995, 2/5/1997 et 14/8/1998 ; aussi, il est vraisemblable qu'elle niche toujours sur ce site inaccessible. En effet un oiseau est observé entrant dans la colonie d'Ardéidés le 24/5/1998. Sporadique en migration ou erratisme sur les étangs. **Coordination départementale des comptages au nid : D.Loose (CORA Isère).**

Extrêmement tardive en automne, 1 le 25/10/1998 au confluent Ain-Rhône (A.Depoutre). **Au printemps 1999** : 5 sur le Haut-Rhône le 1^{er}/5 (R.Quesada), ainsi la présence de l'espèce nicheuse n'est-elle pas parfaitement établie de nouveau cette année : **2 ind. se tiennent à proximité de 12 petits nids** dont 4 effectivement occupés par des Bihoreaux le 16/4 (F.Micouloud, R.Quesada). 1 ind. le 24/4 au confluent Ain-Rhône (A.Depoutre).

Grande Aigrette / dop : MR HR EO

Observée le 23/9/1977, au confluent du Guiers et du Rhône, en période migratoire marginale en Rhône-Alpes et en hiver (1 le 28/12/1992, 1 les 25 et 30/1, 2 le 31/1 et 1 du 11 au 18/2/1994 aux étangs de la Serre), en rapport avec un **hivernage récent dans la région**, notamment en Dombes où les effectifs ont nettement augmenté ces dernières années (jusqu'à 180 ind. sur un seul étang à la fin de l'automne 1999 !!!) et où des **cas de nidification dombiste** probable sont signalés depuis 1994, certitude en 1996. Lors de l'hiver **1995** : 1 à Brangues les 2/1 et 26/2, 1 à l'étang de Chêne le 10/2, de plus, 3 les 21 et 30/1, 1 le 6/2 et 2 tardives le 9/3 sur les Iles du Rhône (le soir) au niveau du dortoir de Grands Cormorans qui semble avoir un effet attractif sur les Grandes Aigrettes. Premières automnales en 1995 : 1 le 17/9 aux étangs de la Serre, 1 les 23/10 et 17/11 sur les Iles du Rhône. Lors de l'hiver **1996** : 1 sur les Iles du Rhône ne fait que passer le 20/1 alors que le dortoir de Grands Cormorans est effarouché de manière illicite. Tardives au printemps 1996 : 1 le 8/4 à l'Île des Noyers, 1 le 15/4 au marais des Luippes, 1 sur Aoste et 1 au Bouchage le 1/5. De nouveau automnale en 1996 et **1997** : 1 les 21 et 22/9, 2 le 13/10 aux étangs de la Serre, 2 le 21/11 sur Aoste, 3 individus sur des sites différents le 21/10/1997 (étangs de la Serre, de Salette et de Lempes), l'individu de l'étang de Salette stationne au moins jusqu'au 31/10/1997. Une donnée hivernale en 1997 : 1 le 15/1 à l'étang de l'Arche sur Bouvesse. Depuis 1994, nous notons donc une nette augmentation des données et des effectifs qui restent modestes avec des maxima de 3 individus ensemble. **Les données ne sont plus simplement hivernales, mais débutent en automne (17/9) et perdurent jusqu'au printemps (1/5) ; nidification désormais possible.** En automne les oiseaux semblent en mouvement, mais plus statiques ou simplement erratiques aux autres périodes. Nous soulignerons l'effet attractif du dortoir de Grands Cormorans sur les Iles du Rhône et la fréquence des données aux étangs de la Serre.

1 à l'étang de Charamel le 3/9/1998 (F.Furminieux, T.Lerme) puis rien d'autre lors de l'hiver suivant. **1 les 5 et 6/11/1999 à l'étang de Salette** (G.Juppé). De plus 1 ind. à **l'étang de Lempes** du 10 au 15/11/99 (G.Delcourt, LO PARVI).

Héron cendré / dop : NR

Sédentaire (mais des mouvements automnaux possibles : 5/11/1995), signalé nicheur sur les Iles du Rhône dès 1971 (30 cp.), en progression (estimation de 200 nids à la fin des années 1990). Premières éclosions le 15/3. Nicheur exceptionnel et isolé au Lac Clair (1987), à l'étang du Puy de Né (1989), à Hières sur Amby (nid en 1995, observations en 1996 et 1997), à l'étang de la Feuillée (1995 ? ; 1997 ?), au Gabelon sur St Savin (1996 ; 4 nids en 1997), à l'étang de Beauve (...1996 ?) et sur Vertrieu (5-6 nids en 1997). Nombre important (record) de 37 individus aux étangs de la Serre le 20/9/1995. Erratisme généralement important, plus faible en période de nidification ; sur certains sites comme l'étang de la Salette il peut être vu tout le temps malgré une absence supposée de nidification dans le secteur. La progression est générale, rare dans les années 1960, régulier dès 1977 et fréquent dès 1982. **Coordination départementale des comptages au nid : D.Loose (CORA Isère).**

De nouveau nicheur à Hières sur Amby en 1999 avec 5 nids encore occupés le 4/7 (date très tardive !) (J.F.Noblet) et Vertrieu avec 13 nids le 5/4 (R.Quesada). La **colonie du Haut-Rhône a pu être établie avec 180 nids** au moins le 16/4 (R.Quesada, F.Micouloud). De plus, **nouveau site** avec 1 jeune au nid vers Morestel signalé le 6/4 (Lo Parvi). **Nouvelle colonie**, exceptionnellement bien placée pour l'observation, avec 11 nids occupés au confluent Ain-Rhône le 19/2/2000 (C.Deliry).

Héron pourpré / dop : NR Pc1 [!] S1 : zones humides, étangs ou marais prioritaires accueillant l'espèce

Espèce migratrice et nidificatrice (III ; 30/3-26/9). Une citation très précoce semble pouvoir être retenue, elle concerne un oiseau noté les 1 et 2/2/1996 aux étangs de la Serre. Sa nidification est mal connue, jusqu'à 10 cp. dans les années 1980 au marais de l'Ambossu, en voie d'assèchement (site connu depuis 1972). Les sites potentiels ou connus actuels, sont l'étang de Salette (1 cp. certain en 1981, 2 cp. probables en 1994, au moins 1 nicheur certain en 1995, 2 nicheurs certains en 1996), l'étang de Mèpieu et celui de Charamel. La nidification est peu suivie. Quelques cas récents en outre : possible en 1995 et 1997 à l'étang de Lemps, en 1997 au méandre du Sauget. La population crémolane est estimée entre 5 et 15 cp. (1975-95) Accouplement noté dès l'arrivée le 7/4/1995 à l'étang de Salette. Migration d'automne dûment constatée dès, au moins le 28/8/1997 et en IX. Toutefois des individus peuvent être encore attardés sur des sites de nidification ce dernier mois : dernier, 1 jeune le 26/9/1998 à l'étang de Salette. **Coordination départementale des comptages des nicheurs : D.Loose (CORALsère).**

Premier signalé le 3/4 (A.Depoutre) suivi de 3 à 5 ind. notés régulièrement à l'**étang de Salette** en avril (G.Juppet, G.Delcourt, A.Depoutre), 8 le 1^{er}/5 dont **7 au nid** (nombre de nid non précisé : au moins 4 ; O.Iborra), et 1 à 5 ind. repérés en mai-juin (A.Depoutre, F.Umberto, J.Baillly, F.Durochat, F.Delamare, G.Juppet, C.Deliry, M.P. & E.de Thiersant, C.Dufaut, O.Iborra, groupe CNRS, R.Quesada). 2 le 12/6 sur l'étang de Charamel (C.Deliry, M.P. & E.de Thiersant). Un **nouveau site** de reproduction (non précisé) est découvert par ailleurs le 6/5 par R.Quesada.

Cigogne noire / dop : MR EO

3 observations printanières sur le plateau (6/4/1984 à Lancin, 10/4/1994 à Optevoz et 24/4/1983 à Arandon) : migration. 1 observation récente en période de nidification dans un secteur favorable à l'espèce le 24/6/1995 (et peut-être le 26/6 ; à confirmer ?) à partir de l'étang de Lemps ; cette espèce aurait été présente non loin, à même époque en 1994 (étang de Billonay). Il s'agit d'une des premières citations à bonne époque dans la région Rhône-Alpes, pour cette espèce en progression lente en France.

5^{ème} citation crémolane et 4^{ème} obs. printanière : 1 le 7/4/1999 sur Crémieu (P.Roche).

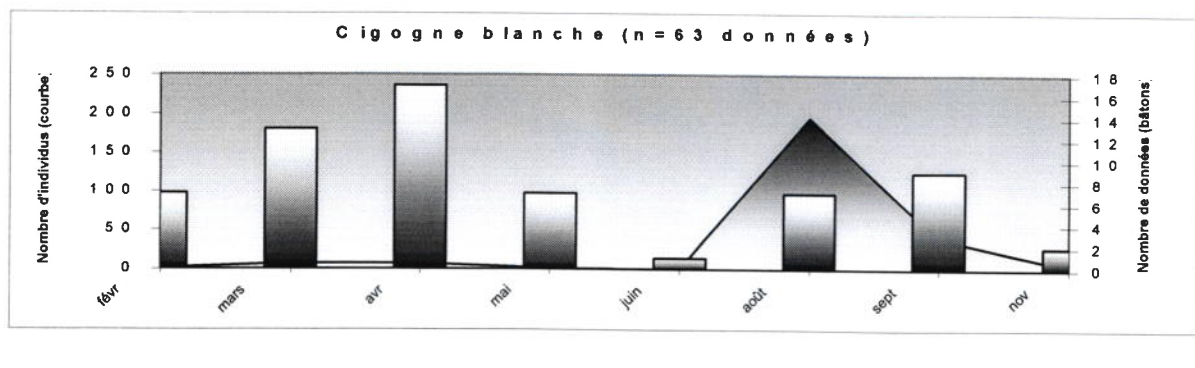
Contrairement à ce qui a été avancé, certes avec précaution, dans la précédente chronique (DELIRY & al., 1999), l'espèce n'a été observée qu'une seule fois à l'étang de Lemps. Reprenons nos informations de la manière suivante telles qu'elles avaient été données dans la chronique de 1996 (DELIRY & al., 1997) : "**1 observation en période de nidification, réalisée le 24/6/1995**, vers l'étang de Lemps (S.Stéfaniak, D.Loose, J.F.Noblet, C.Deliry), est d'autant plus intéressante que des "locaux" auraient observé l'espèce vers l'étang de Billonay à la même période en 1994".

Cigogne blanche / dop : HO EO

Espèce migratrice notée aux deux passages, avec de 1 à 3 individus en général au printemps (28/2/1963, 9/3/1993, 24-25/3/1998 ; 4/4-4/5 ; 14/5/1998, 15, 16/5/1997, 18/5/1998, 25/5/1997, 26/5/1996), essentiellement à l'est entre Lancin et le Rhône ; passage mieux étoffé en automne (VII ; VIII-IX - 23/9/1997), ce qui reste confirmé par les observations récentes. Record de 50 le 20/8/1968. Fléchissement de la fréquence et du nombre d'individus après les années 1960, aussi peut-être notons-nous actuellement une certaine progression, relative à la démographie désormais favorable de l'espèce en France. Ceci se remarque avec 6 dates très tardives en 1996, 1997 et 1998 au printemps (voir ci-dessus) et 2 records printaniers de 15 oiseaux les 24 et 25/3/1998 à St Sorlin de Morestel et de 8 oiseaux à Gouvoux les 5 et 6/4/1996. De plus, un oiseau stationne à Gouvoux les 26 et 27/6/1998 !

2 du 19 au 21/2/**1999** à Tour sur Brangues (R.Quesada, E.Lambert), 1 migre le 13/3/1999 sur Aoste (C.Deliry), 2 en Avril sur Soleymieu (J.Grangier), 1 le 8/4 au confluent Ain-Rhône (C.Deliry, élèves de 1^{ères}S du lycée de Morestel), 2 le 28/4 sur Courtenay (G.Juppet). 10 notés le 2/9 au soir à **Morestel** (G.Delcourt), elles sont **17 repérées sur les toits de la ville** le 3/9/1999 au matin (L.Riquier, C.Deliry, I.Bekkouche-Dupraz) et seraient même 18 selon certains habitants. Les oiseaux prennent leur envol en fin de matinée.

L'analyse du graphique de phénologie (page suivante) montre de manière frappante le plus grand nombre de citations au passage de printemps, mais un nombre d'individus au passage nettement plus important en automne.



Ibis falcinelle / dop : non signalé (donnée non homologuée)

Une observation d'un oiseau le 1/5/1996 à l'étang de Salette. Notons en Dombes 2 oiseaux observés le 27/4/1996, soit quelques jours plus tôt. La donnée citée ici semble être une première départementale, l'espèce étant apparue çà et là dans la région de manière irrégulière mais de façon plus fréquente semble-t-il au siècle dernier (DELIRY, 1998).

Ibis sacré

Deux observations récentes la première dont la date est à préciser, sur le Rhône à Brangues, la seconde concerne un oiseau sur le Rhône à St Didier d'Aoste le 18/5/1996. Des individus vraisemblablement issus du parc de Villars-lès-Dombes. Il s'agit semble-t-il des 2 seules citations iséroises.

Flamant rose / dop : MO HO

Un oiseau observé le 28/12/1992 aux étangs de la Serre (nec 1993). Est-il échappé de captivité ? Notons qu'un oiseau bagué en Camargue a été observé en Basse vallée de l'Isère.

ANATIDÉS

Cygne tuberculé / dop : NR Pc4 [Vu]

Espèce nidificatrice sédentaire, non signalée dans les années 1960 et début 70, donnée dès 1977 ; de 10 à 20 cp. nicheurs (1977-95) . Hivernage faible (moins de 50 individus sur Anthon et la Vallée Bleue essentiellement). Record de 53 individus le 18/10/1997 à la Vallée Bleue. Premier cas de nidification signalé en 1981, depuis le nombre de sites connus ne cesse d'augmenter doucement, phénomène qui se poursuit encore clairement. Erratisme constaté en été et en automne accompagné de rassemblements post nuptiaux désormais significatifs notamment sur le Rhône en IX-X.

Beaux groupements de 80 ind. le 2/9 et de 67 le 1^{er}/11/1999 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

Cygne noir d'Australie / dop : non signalé

Un individu vraisemblablement échappé de captivité, le 18/10/1997 à la Vallée Bleue.

Oie des moissons / dop : MO HO

1 observation le 13/1/1985 à Mèpieu. 1 groupe de 15 oiseaux en formation, le 24/2/1996 à la Paluette sur Aoste, semble concerner cette espèce (?).

Oie cendrée / dop : MO HO

2 observations : 10 à Brangues le 13/12/1986 et 2 sur l'étang Frignon le 29/3/1987. De plus, individus domestiques sur les étangs de la Serre (1989-1996... pas de donnée plus récente), à l'étang de Rosière sur Ruy (1995 avec nidification) et le Lac de Charvieu.

3^{ème} et 4^{ème} citations crémolanes : 1 le 10/2/1999 à l'étang de Salette (Lo Parvi), 3 le 18/2 sur la Vallée Bleue, et, peut-être 18 en vol (Oies sp.) le 21/2 sur le même site (G.Juppet).

Bernache du Canada

Une observation le 30/5/1996 sur les Iles du Rhône qui sera suivie par la nidification de l'espèce sur le secteur. Il peut s'agir d'une première rhônalpine en nidification.

Tadorne casarca

Espèce observée sur le Rhône en 1993 (date à préciser : hiver ?).

Tadorne de Belon / dop : MR HR

10 citations (dont 8 entre le 14/12 et le 12/2 ; fin II) essentiellement en période hivernale, cependant le record de 13 à Vézeronce concerne le 22/8/1986. Par ailleurs, stationnement exceptionnellement long d'un individu, arrivé imm. le 14/9/1995 et cité pour la dernière fois le 17/3/1996 à la Vallée Bleue. Beau groupe de 6 individus le 19/12/1997 à l'étang de Salette.

En 1999 : **11^{ème} à 14^{ème} citations** crémolanes : 2 ind. le 10/1/1999 aux étangs de la Serre (G.Delcourt), 1 morte le 3/11 aux étangs de la Serre (cadavre repéré sans identification le 31/10), 5 le 4/11 ainsi que 1 le 29/12 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

Canard mandarin

Espèce introduite au Lac de Charvieu dans les années 1990, sa nidification y est possible. Aucune nouvelle récente.

Première citation d'un ind. "féral" (se dit d'une population d'origine artificielle retournée à l'état sauvage), sinon échappé de captivité et **4^{ème} en Isère** : 1 M noté les 4/11 et 27-31/12/1999 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

Canard carolin

Espèce récemment introduite au Lac de Charvieu dans les années 1990, sa nidification y est possible. Aucune nouvelle récente.

Canard siffleur / dop : MR HR

Espèce peu notée au passage d'automne (22/9-24/11). Records de 8 les 5/3 à Brangues et 22/12/1988 à l'étang Neuf. Présente en hivernage de façon sporadique. Outre la donnée du 5/3/1988 à Brangues, récemment citée au printemps, à plusieurs reprises aux étangs de la Serre (28/3-26/4/1994), à l'étang de Salette (15/2/1994, 23/3/1995, 9/4/1998), aux carrières de Champdieu (17/3/1996) et sur St Didier d'Aoste (2/4/1996) ; soit, un passage qui se dessine du (15/2/1994) 17/3 au 9/4, exceptionnellement plus tardif (26/4/1994).

1 le 10/11 à l'étang de Salette (G.Delcourt), 2 le 27/10, 1 le 22/11 (G.Juppet), 6 le 6/12/1998 (A.Depoutre), 1 cp. le 16/3/1999 (R.Quesada). 4 le 13, 5 les 23 et 26/12/1998 à la Vallée Bleue (G.Juppet), 3 ind. le 17/1/1999 (comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt). 3 M et 1 F aux carrières de Champdieu le 28/2 (J.P.Drevon). En période post nuptiale 1999, 3 F/imm. le 18/10 à l'étang de Salette (C.Deliry), 1 le 1^{er}/11 à la Vallée Bleue (G.Juppet). De nouveau en décembre en 1999 à l'étang de Salette avec de 1 à 4 ind. du 4 au 30. De plus 1 le 5 et 29/12 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

Canard chipeau / dop : HR ER

Espèce présente aux deux passages (19/9, 22/9 ; IX-XII), le maximum serait en XI d'après l'atlas du CORA, (17/2-IV), et en hiver. Record de 7 en hiver le 12/11/1995 à la Vallée Bleue, 6 le 6/12/1994 à Siccieu, ainsi que 25 puis 16 oiseaux en mouvement, le 21/10/1993 au confluent de l'Ain et du Rhône.

18 individus le 22/11/1998 à la Vallée Bleue (G.Juppet), **nouveau record** pour ce site et confirmation du maximum de passage en novembre. De 2 à 8 ind. en décembre 1998 sur le même lieu (G.Juppet) et 1 à 3 ind. de janvier à février 1999 (comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt, comptage ONC, G.Juppet), 3 derniers le 21. En migration post nuptiale 1999 : 3 les 4 et 7/11 à l'étang de Salette, suivie d'observations plus hivernales avec de 0 à 4 F et de 0 à 4 M du 4/12/1999 au 12/1/2000 (G.Juppet, G.Delcourt). 1 M et 1 F le 30/12/1999 à l'étang Neuf de Siccieu (G.Juppet). **Le record précédent est battu avec 20 ind.** (9 M et 11 F), encore sur la Vallée Bleue, lors du comptage du 16/1/2000 (G.Delcourt, C.Deliry, Lo Parvi, CORA Isère).

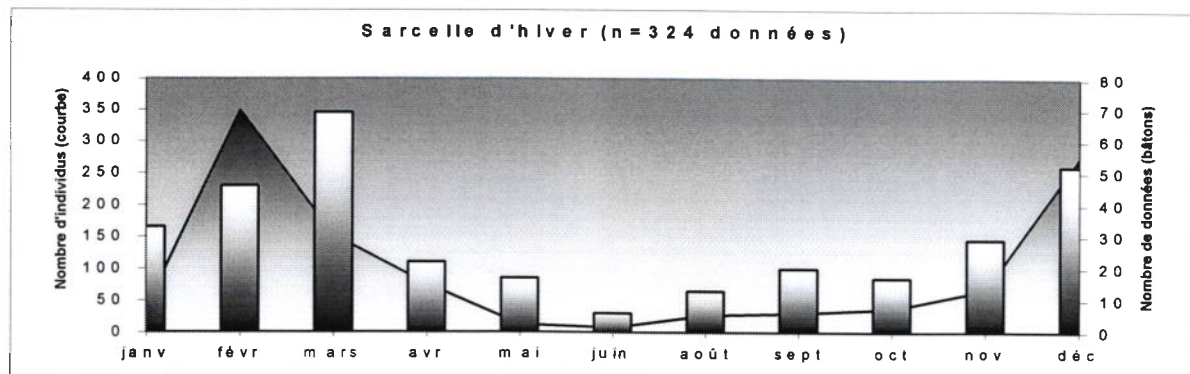
Des données péri-estivales existent et sont à rechercher.

Sarcelle d'hiver / dop : NR Pc3 [!!] S1 : zones humides, étangs ou marais prioritaires accueillant l'espèce

Espèce notée aux deux passages (11/8 ; 25/8-13/11) (8/2/1998 ; 18/2-16/4 ; 10/5) et en hivernage avec des groupes atteignant la 50aine sur l'étang de Salette et le lac de la Save, ailleurs ils sont inférieurs à 10 individus (XI-III). Record de 130 le 11/2 et 12/12/1979 sur l'étang de Salette. Encore 30 le 5/4/1977 aux étangs de la Serre. Nidification (6 cp. environ) de 1968 à 1977. Récemment un cp. attardé et nicheur probable à l'étang de Salette en 1996 (observations des 25 et 31/5, 29/6).

14 le 10/10 aux carrières de Champdieu, 1 M le 21/11, 11 M et 9 F le 28/11/1998 sur l'étang de Salette gelé puis assez régulière en décembre sur ce site (G.Juppet) avec un maximum de 25 ind. le 18 (A.Depoutre), 18 le 22/11/1998 à la Vallée Bleue (G.Juppet). Quelques données hivernales mais pas de groupes importants. Dernières au printemps **1999** : les 20 et 21/4 au Lac Clair (A.Depoutre). Diverses citations en faible nombre (1 à 9 ind.) en période post nuptiale 1999 entre le 1^{er} et 6/11, ainsi qu'au cœur de l'hiver (Champdieu, Serre, Salette, Vallée Bleue ; G.Juppet, G.Delcourt et al.). Toutefois plus de 20 ind. le 12/1/2000 à l'étang de Salette (G.Delcourt).

Si on se réfère au graphique ci-dessous, seul le passage pré nuptial est bien marqué, avec un net pic des effectifs dès février, celui d'automne passe insensiblement à partir du mois d'août aux données hivernales ou doit-on situer un passage dominant en décembre, suivi d'une baisse des effectifs en janvier ?



Canard de Barbarie / dop : non signalé

Espèce introduite, observée en relative liberté, notamment au Lac de Charvieu (...1995), étang de Rosière sur Ruy (1995) et au Moulin de Peillard (St Romain de Jalionas).

Canard colvert

Espèce sédentaire, nidificatrice avec 100 à 200 cp. dans les années 1970, la même valeur a été proposée récemment (1975-95). Nichées signalées dès au moins le 13/4. Groupes en éclipse au cours de l'été notamment aux étangs de la Serre, de Lemps, du Puy de Nè sur Boulieu. En hiver records de 200 le 18/12/1978 à l'étang de Salette ; en général 200 au total. En automne, les records récents sont de 150 à l'étang de Lemps le 20/10/1998 et de 132 sur les étangs de la Serre le 10/9/1997. Il semble plus nombreux ces dernières années. Noter 90 individus sur l'étang complètement gelé de Salette le 17/12/1995. Importants lâchers cygénétiqes connus (étang de Ry, étang de Chêne, domaine de Mérieu).

Des **groupes importants** signalés à l'étang de Salette : 138 le 22/11 (G.Juppet), 119 le 21/11 (G.Delcourt), 134 le 28/11/1998 (G.Juppet) et préfigurent les records absolus de 305 ind. le 12/12 et de **330 ind.** le 5/12 (G.Juppet), **records au niveau départemental toutefois battu dans la foulée** par l'observation de 360 ind. le 4/12 de la même année et presque le même jour, au Cheylas (R.Gonzalès, F.Durochat). Les parades y sont entamées dès le 2/12 (A.Depoutre). De nouveau en groupe important en décembre 1999, avec 300 ind. environ le 22/12 posés sur la glace (G.Juppet).

Canard pilet / dop : **MO HO**

Espèce notée aux deux passages (X-XI) (8/2-14/3) ; sporadique plus tard jusqu'au 16/4 ; 7/6/1975) et en hivernage (XII). En automne et hiver seulement sur les étangs de la Serre (hormis déb.X/1998 3 M et 2 F à Brangues ; 1 donnée à Ecorchebœuf le 16/11/1983 ; 1 F le 13/11/1994 à l'étang de Salette). Records : 20 à Mépieu, le 14/3/1976 et 19 à Brangues le 2/4/1988. Notons aussi 17 oiseaux pendant 5 jours en III-IV 1992 aux étangs de la Serre. 1 M signalé 7/6/1975 (localité à préciser).

Sur des **sites inusuels pour l'espèce** en 1998 : 4 M et 3 F le 6/12 (A.Depoutre), **1 M stationne du 5/12/1998 au 30/1/1999 à l'étang de Salette** (A.Depoutre, G.Juppet, G.Delcourt, Y.Baillet, S.Verger), suivi de 1 à 2 M du 6/2 au 19/2 (G.Juppet, Lo Parvi, J.F.Noblet), 4 M et peut-être 2 F le **21/2/1999** (G.Juppet). A des **dates tardives**, 17 M et F - beau groupe - le **27/3** sur Brangues (J.P.Drevon) et 3 en vol le **16/4/1999** sur le secteur du Haut-Rhône (R.Quesada, F.Micouloud).

Une analyse de la phénologie de l'espèce (Bdd de Lo Parvi ; n=81) précise 2 données de janvier, 12 de février, **44 de mars**, 20 d'avril, 1 de juin, 1 d'octobre et 1 de décembre.

Sarcelle d'été / dop : **NR Pc1 [!]** S1 : zones humides, étangs ou marais prioritaires accueillant l'espèce

Espèce présente aux deux passages (1/9...), mais préférentiellement au printemps (15/2/1974, 28/2/1994 ; 5/3-20/4 ; 9/6/1981) (étang de Salette passage du 8 au 19/4 en 1996). Présence sporadique en période de nidification, nicheur certain le 6/5/1991 aux étangs de la Serre (4 poussins et 1 F couvant) ; possible à Brangues en 1997 avec 1 oiseau le 29/5 ; tout au plus de 1 à 2 cp. irréguliers (1975-95). Encore 12 le 9/6/1981 à Chatanay. Record de 39 M et 18 F à Brangues le 26/3/1994.

Au printemps 1999, **peu de citations** : 1 le 4/4 (A.Depoutre), 1 M le 23/4 sur l'étang de Salette (G.Juppet). Une régression lors de cette migration 1999 a été évoquée par ailleurs en Europe.

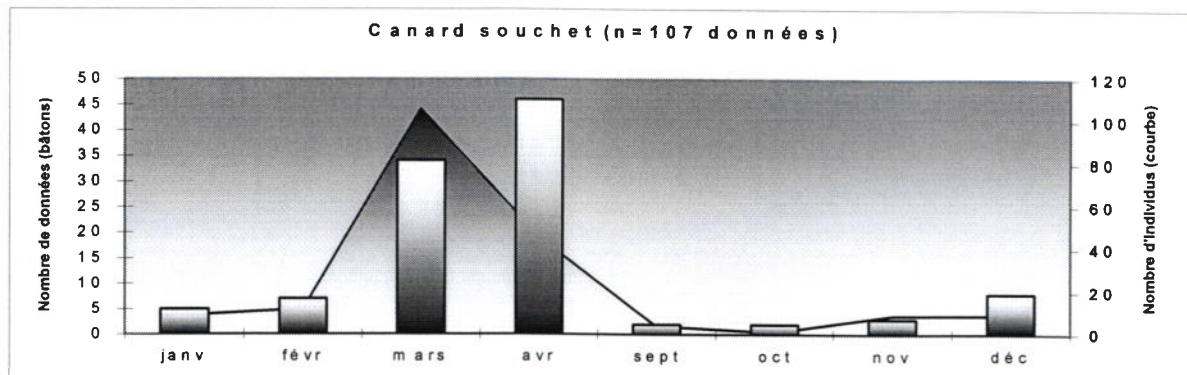
Canard souchet / dop : HR EO

Espèce notée aux deux passages (3/9...) (24/1/1994 ; 8/2/1998 ; 15/2-19/4 ; passage qui pourrait être de plus en plus tardif, aucune donnée ancienne n'étant postérieure au 30/3 alors que diverses données récentes concernent le début du mois d'avril) et en hivernage (9/11...). Passage printanier sensible semble-t-il à l'étang de Salette (1996 et 1997). Record de 13 M et 11 F le 8/3/1994 aux étangs de la Serre. Parades à Gouvoux en 4/1974.

3 ind. le 4/10, 2 F le 21/11/1998 sur l'étang de Salette gelé (G.Juppet). 2 F le 6/12 (A.Depoutre) et 1 F le 26/12/1998 (G.Juppet) à la Vallée Bleue. Beau groupe de 11 M et F le 27/3/1999 sur Brangues (J.P.Drevon).

Des données péri-estivales existent et sont à rechercher.

Le graphique de la phénologie de l'espèce ci-dessous montre de manière claire un passage au printemps maximum en mars (effectifs) ou en avril (nombre de citations).



Sarcelle marbrée

1 seule donnée, d'un individu peu farouche, lors de l'été 1993 aux étangs de la Serre.

Nette rousse / dop : NR MO HR Pc1 [!!] S1 : zones humides, étangs ou marais prioritaires accueillant l'espèce

Espèce **essentiellement hivernante** (12/11-7/3 ; mi-III), irrégulière et en faible nombre. Quelques dates sortent de ce cadre dans les années 1980 et concernent essentiellement l'étang de Mépieu (30/3/1987, 4/1981, 9/5/1987, 19/3/1994). **Introduction aux étangs de la Serre** qui se solde par l'appariement d'une F avec un M sauvage en 1991 (échec en général cette année là et les années suivantes pour cette F morte courant 1993). Celle-ci attire les M (jusqu'à 9 à la fois), qui eux-mêmes attirent des F bien sauvages. Ainsi, **niché sauvage de 4 jeunes en 1992** et de 10 jeunes en 1993 (**premières iséroises et cas rare en Rhône-Alpes en dehors de la Dombes**), rares oiseaux en 1994 et 1995, suivi par des **nidifications en 1996 et 1997**, mais **rien n'est démontré en 1998** avec une seule citation circonstanciée d'un M le 1/5. Des observations répétées sur un nouveau site (**carrières de Champdieu**) aux printemps 1995, 1996, 1997 et 1998. En outre 3 M en vol au niveau de l'étang de Mépieu le 4/5/1997. Nouvelle espèce (?) pour l'étang de Salette : 1 F le 8/2/1998.

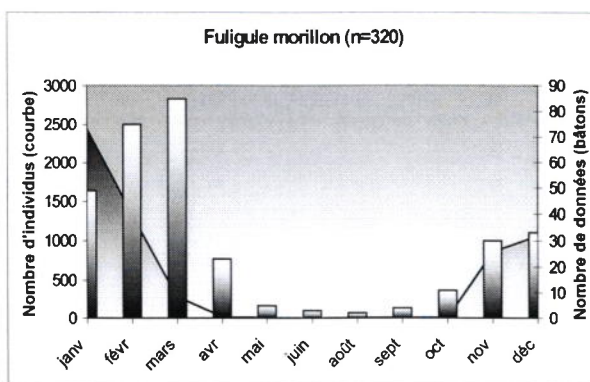
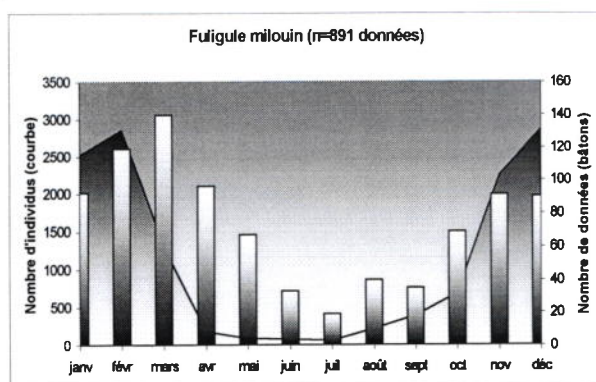


1 F le 21/11 aux **carrières de Champdieu**, 1 F du 22/11 au 26/12/1998 à la Vallée Bleue (G.Juppet, A.Depoutre). Au printemps **1999**, 1 cp. aux étangs de la Serre le 10/5 (G.Delcourt), et aux carrières de Champdieu : 1 cp. le 19/4 (J.P.Drevon), 1 M le 22/4 (Y.Baillet, G.Delcourt), de 1 à 4 F/imm. et de 0 à 3 M signalés du 14/7 au 31/8 (G.Juppet, G.Bourguelat, R.Quesada, J.L.Grossi, C.Berthe, A.Callec, C.Général 38), **pas de preuve de nidification toujours**. Seulement **deux données hivernales** signalées pour l'instant en 1999-2000 : 1 F aux carrières de Champdieu (G.Delcourt) et 1 M le 16/1/2000 à la Vallée Bleue (comptage CORA, Lo Parvi, G.Delcourt, C.Deliry).

Fuligule milouin / dop : NR Pc3 [I] S1 : zones humides, étangs ou marais prioritaires accueillant l'espèce & S3 : sites d'accueils des plus gros effectifs hivernants ou migrateurs

Espèce migratrice et hivernante (15/8-8/4 ; 6/5), les périodes de passage étaient mal définies. Nous proposons fin.VIII-X pour l'automne d'après les informations récentes. Déjà 60 oiseaux le 8/9/1995 aux étangs de la Serre. Les premiers mouvements de printemps commencent dès la mi-II (par exemple 20 sur le Rhône à Brangues le 14/2/1996 et 77 sur l'étang de Salette le lendemain) et certainement plus tôt : 28 oiseaux le 18/1 et 20 le 30/1/1995 à l'étang de Salette. Le passage printanier semble se poursuivre jusqu'en III au moins. Absente à l'étang de Salette jusqu'en 1969, indice de rareté à l'époque, l'hivernage débute dans l'Isle Crémieu, dès les années 1970 avec souvent plus de 100 individus et plus depuis l'aménagement de Sault-Brenaz sur le Rhône. Record 550 le 8/12/1988 à la Vallée Bleue. En contrepartie des sites semblent désertés dès la fin des années 1980, comme l'étang de Mèpieu. Les records sont par ailleurs de 124 sur l'étang de Ry le 19/1/1986 et de 110 sur l'étang de Mèpieu le 16/3/1986. En période de nidification dès 1968, nicheur certain sur différents sites dès 1971 (étang de Charamel cette année là). Mal suivie la nidification, doit être régulière pour un petit nombre de cp. (estimation d'un à 2 cp. nicheurs sur la période 1975-1995). Dernier cas certain signalé en 1990 à l'étang Neuf puis de nouveaux cas récents : probable en 1995 à l'étang Neuf sur Siccieu, certaine en 1996 à l'étang de Salette, probable en 1997 et 1998. Premier cas de nidification possible à l'est de l'Isle Crémieu avec 1 cp. à l'étang de Beauve le 26/5/1996. Un hybride Milouin x Morillon, le 15/1/1989 et le 13/12/1992.

Beau groupe de 35 M et 23 F le 11/10/1998 à l'étang de Salette (G.Juppet), ils sont 45 le 19/1/1999 lors du comptage (A.Depoutre). 404 le 17/1/1999 et 432 le 16/1/2000 à la Vallée Bleue (comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt), 190 le 15/2/1999 (comptage ONC, G.Juppet). Présent au printemps 1999 sur l'étang de Salette (III-VI) avec un maximum de 6 M et 4 F (G.Juppet, A.Depoutre, G.Delcourt, O.Iborra et al.), la nidification y est confirmée : 2 juv. avec 1 cp. le 11/6 ou la F seule le 13 (C.Deliry, O.Iborra, C.Dufaut, groupe CNRS). A noter la nidification sur de nouveaux sites : 1 cp. avec 6 juv. sur Soleymieu (Y.Baillet) et 1 F (hybride ?) avec 1 poussin le 13/6 sur la même commune (O.Iborra, C.Deliry, C.Dufaut, groupe CNRS). Nidification en outre sur une 4^{ème} station de nidification réussie en 1999, déjà connue, avec 1 F et 3 juv. à l'étang Neuf de Siccieu (R.Quesada, J.L.Grossi, A.Callec, C.Berthe, C.Général 38). Un total minimal de 4 nichées avec 12 poussins pour 1999 sur le district naturel où l'espèce a été notée en période favorable le 8/4 à l'étang Frignon sur Creys Mèpieu (Y.Baillet, G.Delcourt). La migration post nuptiale 1999 est sensible dès août aux carrières de Champdieu avec une 40aine d'ind. le 18/8 (G.Juppet) et 79 le 31 (G.Juppet, G.Bourguelat), ainsi qu'en septembre, par exemple sur l'étang de Salette, avec 80 ind. le 12 et 93 le 18 (G.Juppet). Ils sont jusqu'à 135 début novembre 1999 à l'étang de Salette (G.Juppet ; record pour le site). La pré-nuptiale semble reprendre dès la mi-janvier comme à l'accoutumée (?) : 61 ind. le 19/1/2000 à l'étang de Salette (G.Delcourt).



La phénologie des deux principales espèces de Fuligules, montre à la fois des similitudes dans leur forme, mais aussi dans les fluctuations annuelles des effectifs. Celle du Milouin est toutefois une phénologie d'une espèce nicheuse qui s'attarde donc plus et en plus grand nombre au printemps avec toutefois un petit afflux post nuptial au mois d'août.

Fuligule nyroca / dop : MO HO EO

Hivernant irrégulier (XI ; 15/12-16/3), essentiellement noté en XII. Précoces, 1 le 14/9/1995 à la Vallée Bleue et record de 3 individus, le 21/10/1988 à l'étang Neuf ; ces deux données isolées entrent dans le cadre d'une migration post nuptiale marginale. 2 cp. sur l'étang de Mèpieu le 25/5/1978, mais nidification non prouvée.

Fuligule morillon / dop : ER S3 : sites d'accueils des plus gros effectifs hivernants ou migrateurs

Espèce hivernante (19/9 ; 3/10-5/4), l'hivernage était faible avant l'aménagement de la Vallée Bleue, désormais régulièrement plus de 100 individus avec progression des effectifs (records sur ce site de 406 le 8/2/1990, de 457 le 17/12/1995

et de 618 le 18/1/1998). Un passage de printemps semble désormais pouvoir être dessiné aux vues des analyses récentes des données. Celui-ci se situe essentiellement en III (27/2-7/4). Le passage post nuptial reste à définir (IX ?...). Le site de l'étang de Mépieu a été déserté en hivernage dès la fin des années 1980. Notons 1 cp. sur l'étang de Salette du 17 au 31/1/1996 (lieu peu fréquenté). Présence plus tardive de IV à VI sur l'étang de Mépieu et Creys Mépieu, et une fois sur Siccieu (dates entre 1978 et 1988). Aucune preuve de nidification cependant.

Nouvelles données à l'étang de Salette : 1 M le 7/11 (G.Juppet), 1 cp. le 11/11 (G.Delcourt), 1 M les 30 et 31/12/1998, 3 du 31/10/1999 au 2/11, 1 du 3 au 5/11, 1 F le 4/12 (G.Juppet). 300 le 17/1/1999 et **485 le 16/1/2000 à la Vallée Bleue** (comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt), 123 le 15/2/1999 (comptage ONC, G.Juppet). **Tout à fait tardif au printemps 1999**, 1 cp. le 16/4 sur le Haut-Rhône (R.Quesada, F.Micouloud). **Cas exceptionnel d'observation estivale en 1999** (les derniers cas signalés en 1988) à l'étang de Salette avec 1 F les 4 et 11/6 (G.Juppet). **Premiers post nuptiaux** le 10/9/1999 aux carrières de Champdieu, 4 ind. (G.Juppet). Ils sont au nombre de 130 ind. au moins le 1^{er}/11/1999 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

Voir graphique de phénologie plus haut.

Fuligule milouinan / dop : MO HO

3 à 4 citations hivernales (22/12-14/2) : les 22 et 23/12/1982 à Ecorcheboeuf, les 15/1 et 5/2/1989 à la Vallée Bleue et le 14/2/1982 à Arandon. 1 donnée automnale avec 2 individus le 24/11/1995 à l'étang de Salette.

5^{ème} citation crémolane : 1 M du 16/1 au 22/1/2000 à la Vallée Bleue (comptage CORA Isère, Lo Parvi, G.Delcourt, C.Deliry, J.Chavoutier).

Eider à duvet / dop : MO HR EO

3 observations : le 14/1/1979 (St Quentin-Fallavier), le 5/3/1989 (étang de Ry, Siccieu) et en 1988 ou 1989 (à préciser) à Sault-Brénaz. A proximité signalé exceptionnellement en hiver (Murs et Gélignieux).

Harelde de Miquelon / dop : MO HO

1 seule observation de 4 oiseaux le 30/1/1986 à l'Isle d'Abeau.

Macreuse brune / dop : MO HO

Espèce exceptionnelle notée en automne 1988 (12/11-27/11), avec 4 observations à la Vallée Bleue en 1988 (record 10 le 17/11) et la même année 1 M à Brangues le 22/11. Peut-être un individu le 27/11/1996 à la Vallée Bleue (?).

Macreuse noire / dop : MO HO

Espèce nouvelle pour l'Isle Crémieu.

A noter à proximité de notre district, la présence de 2 Macreuses noires le 22/3/1999 au plan du Rhône à Murs et Gélignieux (Ain)(C.Deliry ; confirmation sur indications de la BirdLine). **La 1^{ère} crémolane est faite le 31/12/1999 avec 1 F/imm. à l'Isle Gabriel sur Brangues (G.Juppet).**

Garrot à œil d'or / dop : MR HR

Peu de données, il s'agit d'une espèce hivernante en très faible nombre (XI ; 30/11-15/1), notée de plus au printemps (II-III). Records de 6 individus les 18/1 et 15/2/1998 et de 4 le 15/1/1995 à la Vallée Bleue. Signalée fréquemment sur le bassin de Jonage, non loin de notre district naturel.

Observations régulières en 1998-99 à la Vallée Bleue du 13/12 au 15/2 avec des maxima de 3 M et de 8 F (G.Juppet, comptage de mi-janvier et de mi-février), **record absolu de 9 individus ensemble** (1 M et 8 F) le 19/1 (A.Depoutre). Les chiffres sont alors particulièrement fluctuants, témoignage de la mobilité du petit groupe repéré, mais du **premier cas d'hivernage complet enregistré chez nous**. Aussi le **phénomène semble-t-il se renouveler l'hiver suivant** avec des observations d'un M et jusqu'à 4 F/imm. du 26 au 31/12/1999, maximum 5 ind. le 31 (G.Juppet) ; aucun le 16/1/2000 lors du comptage (Lo Parvi, CORA Isère).

Harle piette / dop : MO HO

6 observations hivernales les 15/2/1983 (étangs de la Serre), 17/2/1987 (étang de Mépieu), stationnement de janvier au 12/3/1993 (2^{ème}, sur les étangs de la Serre), 16/1/1994 (carrières de Champdieu), 21/1/1996 (2^{ème}, sur l'étang de Mépieu) et 20-28/2/1998 (2^{ème}, aux carrières de Champdieu) toutes à l'est de l'Isle Crémieu. De plus l'espèce est cartographiée en hiver sur Bourgoin-1/50000ème.

7^{ème} observation crémolane : 1 F/imm. le 17/1/1999 à la Vallée Bleue (comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt). **8^{ème} observation crémolane** : 2 F/imm. le 19/2/1999 et 3 F/imm. le 21 aux carrières de Champdieu (3^{ème} citation sur ce site et record numérique absolu)(G.Juppet). **9^{ème} citation crémolane** : 1 F/imm. le 24/12/1999 à la Vallée Bleue (G.Juppet, P. & J.B.Crouzier) (2^{ème} fois sur ce site). **10^{ème} citation** : 1 F/imm. le 29/12/1999 à l'étang de Salette (G.Juppet). Une bête qui semble prendre du poil de la plume.

Harle huppé / dop : **MO HO**

Trois citations : 2 le 30/11/1982 à Villefontaine, 1 F le 16/11/1994 à la Vallée Bleue, 1 F blessée aux yeux (produits chimiques ?) le 25/9/1998 aux Avenières.

Harle bièvre / dop : **NO MR HO Pc2 [!!]** *O4 : autres espèces prioritaires à suivre.*

Espèce notée aux deux passages, une fois en IX, beaucoup plus régulièrement au printemps (17/2-... ; 28/4). Elle est de plus hivernante irrégulière (22/11-20/1). La plupart des données concernent Brangues (plus d'une dizaine), sinon, de la même manière, essentiellement sur le Rhône ou le Guiers (5 autres données), 5 données aux étangs de la Serre (1991, 1992 et 1994). Plus fréquente depuis 1988, notons que l'espèce est en expansion sur le bassin lémanique, les départements savoyards et désormais le proche département de l'Ain. A surveiller en période de nidification, notamment sur Brangues, vu la nidification de l'espèce sur le Haut-Rhône, un peu en amont du confluent du Guiers dès 1995 ; ainsi le premier cas de nidification iséroise est enregistré à St Didier d'Aoste le 17/5/1998 avec une F suivie de 5 poussins. Cette espèce est en effet en progression sur le Rhône à partir du bassin lémanique. Record de 11 le 21/2/1988 à Brangues.

Au moins 1 cp. en 1999 sur le Haut-Rhône : 1 cp. en vol le 18/3/1999 (C.Deliry), 1 cp. le 16/4 (F.Micouloud, R.Quesada), ainsi qu'une F le 29/4 (C.Deliry). La nidification aurait été de nouveau enregistrée (ONC).

Erismature rousse

1 observation hivernale le 19/12/1982 sur Mépieu (1 F vraisemblablement). Peut-être présente depuis 1 semaine.

RAPACES DIURNES

Bondrée apivore / dop : **NR**

Espèce migratrice et nidificatrice (6/4-30/9 ; 5/10/1996, 10/10/1965, 26/10/1994). Population crémolane estimée à 10-20 cp. (1975-95), essentiellement basés à l'est et au sud-est du district naturel, mais la nidification (30/5-VII ; VIII), si elle est vraisemblable, n'est pas démontrée de manière certaine. Seulement quelques rares cp. nicheurs dans les années 1970. Encore en migration le 11/6/1995 à l'étang de Salette. 5 migratrices tardives le 5/10/1996 à Aoste.

Parade notée le 30/5/1999 sur Creys Mépieu (R.Quesada).

Milan noir / dop : **HO S3** : sites d'accueils des plus gros effectifs hivernants ou migrants

Espèce migratrice et nidificatrice (12/2 ; 20/2, très généralement déb.III-9/9 ; 21/9/1998 ; 8/10), très irrégulière en hiver (6 données : 3 en XI, 2 en XII, 1 en I, de 1981 à 1987 ainsi qu'en 1996 et 1997 ; à mettre en rapport avec une tendance récente à l'hivernage en France). Les mouvements d'automne sont entamés dès VII (13/7, voire plus tôt : 7/7/1997) et se poursuivent nettement jusqu'à la fin du mois d'août ; espèce rare ensuite. Beau groupe tardif de 11 individus en pompe le 21/9/1998 sur Corbelin. Le record de 86 oiseaux le 25/7/1996 est signalé sur Aoste. Au printemps mise en évidence d'un dortoir important sur les Iles du Rhône noté dès le 29/3 et un record de 70 individus le 5/4/1996 (pic de passage fin III- début IV). Encore en mouvement le 27/4/1995 à la Chapelle de la Tour. Vraisemblablement non nicheuse au XIXème siècle, elle présente de façon stable plusieurs dizaines de cp. depuis les années 1970.

Tardifs lors de l'automne 1998, le 7/10 où il est noté isolé à St Chef (R.Quesada, G.Delcourt) et au Bouchage (R.Quesada), 1 le 19/10 sur Aoste (C.Deliry). 19 au dortoir printanier du Haut-Rhône le 18/3/1999 (C.Deliry).

Milan royal / dop : **NR HO Pc4 [!!]** *O5 : espèces menacées à suivre.*

Espèce notée aux deux passages (VIII-XI ; diverses données d'X) (6/3/1982 ; 29/3-20/5). En période de nidification noter la parade de 2 cp. le 14/6/1979 (sans précision de localité) et 1 oiseau le 20/6/1988 (les Avenières) ; aussi s'il y a nidification, elle ne doit concerner qu'un cp. tout à fait irrégulier. Notons que l'espèce est quasi régulière dans le Jura, même méridional, en période de nidification, d'après les prospections du nouvel Atlas des oiseaux nicheurs rhônalpins. L'espèce est sporadique, parfois quasi-régulière en hiver. Record de 13 individus le 9/10/1998 sur St Chef.

En période post nuptiale 1998 : 1 le 28/9 sur St Chef (G.Delcourt), 1 le 1/10 à l'étang de Lemps (R.Quesada), 3 le 19/11 au Quinquet sur les Avenières (C.Deliry) ; hivernale est cette observation de 2 oiseaux le 5/12 au Broquet (Courtenay ; G.Juppet). En 1999 : 1 le 29/1 à la Vallée Bleue (J.F.Noblet) - donnée hivernale aussi, puis migrants précoces - , 1 le 18/2 sur Romagnieu (en limite de district ; C.Deliry), 1 le 19 au Broquet (G.Juppet), 2 le 27 sur le lac de la Save (R.Quesada), 1 le 2/3 sur Frontonas (J.F.Noblet), 1 le 8/3 sur St Victor de Morestel et 1 le même jour sur Brangues (R.Quesada), 1 vers Soleymieu le 15/4 (G.Delcourt, G.Juppet, L.Tillon). La migration post nuptiale 1999 est notée avec 1 ind. le 6/10 sur Thuellin (G.Delcourt), 3 le 7 sur Morestel (C.Deliry), 1 le 28 sur St Chef (R.Quesada, G.Delcourt), 1 le 3/11 à l'étang de Salette (G.Juppet), 4 le 15 aux Avenières (C.Deliry), les 4 derniers signalés ici étant tardifs.

Pygargue à queue blanche / dop : HO

1 imm. en compagnie d'un Aigle criard en 1983 (5/12-14/12) sur l'étang de Mèpieu et noté avec doutes les 2 (et 12/4 ?) en 1977 sur Brangues.

Percnoptère d'Égypte / dop : NE MO

De passage régulier sur Miribel (01) au XIX^e siècle, le Percnoptère devait passer chez nous avant de rejoindre ses fiefs désormais disparus des départements savoyards.

Circaète Jean-le-blanc / dop : NR Pc2 [!] O4 : autres espèces prioritaires à suivre.

Espèce migratrice, avec des données éparses en été (erratiques venant du Bugey ?) (12/3/1996 ; 21/3-27/9). La migration a été notée de façon claire encore le 20/5 en 1995 à l'étang de Bas sur Siccieu. La nidification est donnée certaine à tort (aucune preuve réelle) de 1972 à 1979 à Hières sur Amby. Nicheur probable récemment, notamment avec un cp. alarmant le 24/6/1995 vers l'étang de Ga sur St Baudille, mais certain selon d'autres sources à préciser. Présent à Hières sur Amby le 14/8/1998. On peut estimer la population crémolane à 2-5 cp. (1975-95).

Premier signalé le 31/3/1999 sur Optevoz (C.Grangier), suivi d'observations printanières d'erratiques ou possibles nicheurs : 2 le 29/4 sur St Chef (A.Depoutre), 1 chassant sur Optevoz le 29/5 et 3 (ad + juv. ?) criant sur Brangues le 23/6 (R.Quesada).

Busard des roseaux / dop : NO HO Pc4 [!] O5 : espèces menacées à suivre.

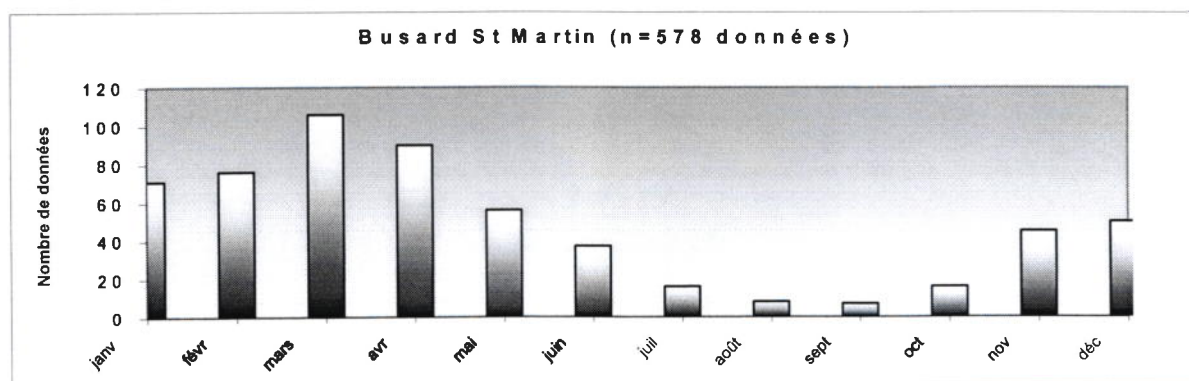
Espèce migratrice et estivante sporadique (7/3-28/9). Démonstrations de nidification (transports de matériaux, parades) sans suites en 1973, 1984, 1985 (étangs de Charamel et de Mèpieu, marais de Boulieu) ; nidification dans les années 1980 sur le marais de l'Ambossu, aujourd'hui « asséché ». Pas de preuves récentes sinon qu'elle est possible en 1994, mais peu vraisemblable en 1995, 1997 et 1998 à l'étang de Salette. Tout au plus 1-2 cp. nicheurs (1975-95). Le passage peut se faire loin des étangs comme par exemple dans la plaine de Satolas. Une donnée hivernale exceptionnelle, le 12/1/1986 à l'étang de Salette.

Données de migrateurs pré nuptiaux sur divers sites en 1999 : 1 F le 28/3, 1 le 31/3, 1 M le 3/4, 1+1 F le 4/4, 1 M imm. le 6/4, 1 M imm. du 21 au 29/4, 1 F le 20/4, 1 F le 2/5 ; **essentiellement sur l'étang de Salette**, mais aussi à l'étang de Beauve, à Optevoz, Soleymieu et Passins (R.Quesada, E.Lambert, C.Grangier, G.Juppet, A.Depoutre, Lo Parvi, G.Delcourt, Y.Baillet). Par ailleurs 1 juv. le 16/7/1999 à l'étang de Salette (G.Juppet) : nidification ? 1 imm. le 18/10/1999, **migrateur post nuptial** à l'étang de Salette (C.Deliry).

Busard St Martin / dop : NR Pc3 O6 : espèces à étudier et à suivre.

Espèce présente toute l'année (sauf une partie de l'automne, ce qui semble se confirmer par les données les plus récentes) dont la nidification connue sur divers sites de plaine dans les années 1960 régresse lors de la décennie suivante. Elle semble **relictuelle dans les années 1980** bien que citée sur 16 sites ; population nicheuse estimée à 5-10 cp. dans les années 1990. Les meilleurs milieux de plaine sont altérés et désertés. Nidification possible en 1995 à l'étang de Salette. Le **passage de printemps est sensible (III), mais fort discret, sinon quasi-absent en automne**, assez peu noté de fin.VIII à fin.IX, de retour en général fin.X avec passages constatés (24/9 et 24/10 : peu d'exemples clairs). **Dortoirs hivernaux** connus à Hières sur Amby (1989, 1994, 1995 ; record de 6 individus) et l'étang de Charamel (1988 ; record de 7 individus). Un autre encore actif, du moins récent, aux Leschères de la Gorge sur Creys Mèpieu (4 à 6 oiseaux).

Quelques migrateurs signalés en octobre 1999.



Busard cendré / dop : NR O3 : espèces des milieux agricoles

Espèce migratrice et nidificatrice en régression (14/3-15/8). Régulière jusqu'en 1975 sur les mêmes sites de plaine que le Busard St Martin, disparue depuis, elle est aujourd'hui limitée au secteur de Satolas de découverte récente (4 cp. en 1989). La population crémolane est estimée à tout au plus 5-10 cp. dans les années 1990. Record de **6 individus ensemble** à Boulieu le 1/5/1968. Très peu de citations récentes (années 1990). Toutefois en 1997 et 1998, 1 cp. niche très vraisemblablement à

l'étang de Salette, 1 M est noté à la Chapelle des 4 vents sur Siccieu (18/5/1997) et & autre le 14/4/1998 au marais de la Roche sur Soleymieu. En 1994, 1 ou 2 imm. post nuptiaux stationnent à l'étang de Salette du 5 au 25/9 et migration claire le 24/9.

| 1 M le 26/4/1999 sur Salagnon (A.Depoutre), 1 M sur Siccieu (C.Deliry, O.Iborra et al.).

Autour des Palombes / dop : NR MR [?]

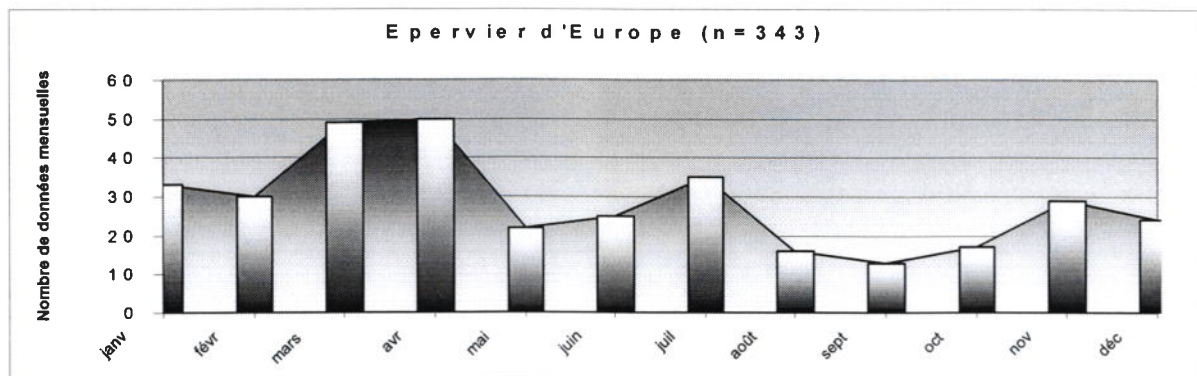
Espèce sédentaire, présentant un faible passage d'automne (24/9/1994; 6/10-15/11), citations quasiment accidentelles toute l'année. Notée en période de nidification sur le plateau de Larina, vers la Gorges, vers l'étang de Ry, vers l'étang de Mépieu, sur Aoste et St Jean de Soudain. La population crémolane est estimée à 2-5 cp. (1975-95). Record de 3 individus migrateurs en 1h20 sur Aoste le 26/10/1997.

| 1 M imm. le 26/11/1999 migre sur les Avenièrès (C.Deliry).

Épervier d'Europe

Espèce sédentaire, nidificatrice, présentant des mouvements encore assez mal définis. Les mouvements d'automne peuvent désormais être précisés (17/9-30/11 ; optimum début XI). Des mouvements de printemps signalés le 26/3/1995 : 4 de passage à la Balme les Grottes et 1 à Vernas. L'espèce est assez rare en nidification dans les années 1970 (5 sites), présente aujourd'hui sur une vingtaine de sites, une progression qui était déjà signalée lors d'une révision de l'Atlas du CORA (1980-82).

Un M posé sur un toit de Morestel, le 14/2/2000 (C.Deliry). Trois vagues se répartissent sur le graphique de phénologie de l'espèce que l'on doit pouvoir attribuer aux deux période de migration qui se confirment ici et en juillet à l'envol et l'émancipation des jeunes.



Buse variable

Espèce sédentaire aux hivernages renforcés par des flux extérieurs irréguliers. En période de nidification, seulement 10 à 20 cp. (1975-95). Deux passages sensibles (fin.IX-X ; encore 5 en mouvement le 5/11/1995) (III ; encore en mouvement le 1/4/1995). Records de 20 ensemble le 19/1/1986 dans un champ et passage de 43 individus à l'étang de Salette le 24/9/1994 en 1h30, 62 en 0h30 le 6/10/1996 et 102 en 1h20 le 26/10/1997 sur Aoste. 2 observations d'individus à aspect proche de la Buse vulpine.

| Migration de nouveau en octobre signalée sur Aoste avec un groupe de 15 ind. le 30/10 et de 4 le 31/10/1999 (C.Deliry).

Buse pattue / dop : non signalée (donnée non homologuée)

Peut-être 1 oiseau à Arandon le 15/1/1978. 1 individu noté sur Morestel le 15/1/1997, lors d'un afflux significatif révélé dans la moitié nord de la France.

Aigle criard / dop : HO

1 imm. a été observé diverses fois entre le 2 et le 20/12/1983, notamment sur l'étang de Mépieu en compagnie d'un Pygargue. Erratique il a été noté sur le marais de l'Ambossu, les étangs de la Serre et au pont de Briord. Une donnée douteuse concerne 4 observations du 5 au 11/4/1984 à Creys.

Aigle royal / dop : NR HR Pc3 [Vu]

6 observations de cette espèce : 2 en IX (16/9/1983 à l'étang de Salette, 27/9/1989 au marais de Crucillieu), 1 en X (14/10/1994 vers Morestel), donc automnal (?), 1 en V (voir ci-dessous) et 1 en VII (2 le 11/7/1988 sur Creys). Parade surprenante de 2 Aigles royaux, aux étangs de la Serre le 21/5/1978. Coordination départementale : B.Drillat (CORA Isère).

Aigle botté / dop : MO

1 observation seulement, le 13/3/1989 à Crémieu. Migrateur.

(Aigle de Bonelli)

Une donnée douteuse concerne 7 contacts du 3 au 11/4/1984. Cette espèce ne peut être incluse à la liste des oiseaux de l'Isle Crémieu).

Balbusard pêcheur / dop : MR

Noté aux deux passages presque chaque année et chaque année depuis les années 1990 (rare en VIII ; 2-3/9/1998, mi.IX/1998, 16/9/1998 ; 18/9-22/10)(8/3-9/5 ; essentiellement avant le 23/4) sur le Rhône et les grands étangs, assez souvent au confluent Ain-Rhône, mais aussi sur l'axe du Guiers-Rhône. 10 oiseaux signalés dans le secteur de l'étang de Salette en automne 1994, lors d'un suivi régulier du site, dont 7 le 24/9/1994 (6 en 1h30 vers midi et 1 en soirée). Ce suivi révèle un passage plus tardif que nous le pensions (connu alors jusqu'à fin.IX), se poursuivant jusqu'au 22/10. De la même manière, tardif au printemps le 15/5/1998 sur Bourgoin Jallieu et à une date exceptionnelle le 20/6/1998 sur l'étang de Salette (risque de nidification à surveiller dans les années à venir ?). Il semble, à l'instar d'autres espèces en progression, que le nombre de données augmente et que les passages sont de plus en plus précoces ou tardifs.

Au printemps 1999 : 1 le 6/4 sur Arandon (Lo Parvi), 1 le 21 sur l'étang de Salette (A.Depoutre, G.Juppet), **Record de précocité post nuptiale** avec 1 oiseau le **5/8/1999** sur le Haut-Rhône (R.Quesada, F.Micouloud). Ensuite, 1 le 13/9 aux carrières de Champdieu, 1 le 18 sur les étangs de la Serre (G.Juppet), 1 le 22 au confluent Ain-Rhône (G.Delcourt), 1 pêchant le 25 sur le même site (Lo Parvi). A quand la première nidification ?

Faucon crécerelle

Espèce semi-sédentaire, aux effectifs hivernaux fluctuants. Nidificatrice, peu de données parvenues, concernant seulement une dizaine de sites. 22 sites au moins sont révélés en 1995 (1 seul observateur ; population à réévaluer). Comme dans les années 1970, la présence de l'espèce est plus dense au pied du plateau que sur le plateau lui-même. Migration d'automne révélée avec 10 individus passant en 1h30 le 24/9/1994 à l'étang de Salette.

Faucon kobez / dop : NO MR Pc3 [!!]

4 observations (passage de printemps 30/4-28/5) : 1 à Ste Marie de Tortas le 30/4/1971, 1 sur l'étang de Vénérier le 1/5/1994, 1 sur Passins le 28/5/1994, petit stationnement du 24/4 au 4/5/1996 à l'étang de Salette (de 1 à 3 individus, dont au moins 4 différents).

5^{ème} citation crémolane, toujours printanière : 1 F sur Vézeronce le 11/5 (R.Quesada).

Faucon émerillon / dop : MR HR

Espèce connue en hiver, désormais mieux observée (1/11/1998, 16/11/1998, 11/12/1995, 15/12/1997 ; 24/12-11/2). Première crémolane le 24/12/1989 sur Trept, depuis diverses observations en divers sites (Tignieu, plaine de Bourgoin, St Quentin-Fallavier, St André le Gaz, erratique à l'étang de la Rama, au marais de Sablonnières, à Thuellin, Aoste, Les Avenièrès et l'étang de Salette), particulièrement régulières sur le plateau d'Anthon en 1993-94 (non confirmé depuis sur ce site).

De nouveau vers les Avenièrès, cette fois-ci en limite de district côté Brégnier-Cordon (Ain) le 7/11/1998 (A.Depoutre), secteur où il avait été noté quelques jours auparavant, le 1^{er}/11. Avec une autre donnée le 16/11/1998 déjà signalée dans la précédente chronique sur St Quentin Fallavier, les observations de 1998 auront été précoces pour l'Isle Crémieu, mais rien à voir avec la Plaine de Bièvre où l'espèce est signalée dès le 18/10. **Rien pour l'instant pendant l'hiver 1999-2000.**

Faucon hobereau / dop : NR

Espèce migratrice et nidificatrice (6/3 ; 28/3-14/10) aux mêmes périodes que les Hirondelles... La migration de printemps semble se poursuivre jusqu'au 20/5. Les mouvements d'automne ont été enregistrés dès le 13/7 et se poursuivent jusqu'au 14/10. Une dizaine de cp. dans les années 1970, actuellement une estimation donne de 3 à 10 cp. (1975-95). Les étangs de Charamel, de Salette et le marais de l'Ambossu (cp. désormais déplacé sur le marais des Luippes semble-t-il) sont 3 des sites les plus favorables. Records de 15 individus le 5/5/1998 sur Arandon.

Premier signalé tardivement en 1999, le 8/4 à l'étang Frignon (Y.Baillet, G.Delcourt).



Faucon pèlerin / dop : NR MR Pc4

Espèce sédentaire, nidificatrice bien suivie depuis 1967 (site X), sur un site régulier (3 jeunes en 1998), plus irrégulièrement suivie sur un deuxième site depuis 1975 (Y), plus récemment sur un troisième lieu de nidification (présence vérifiée en 1996 ; Z) et en 1996-97 avec observation de transport de proie sur un nouveau site (W). Ainsi la population crémolane est estimée aujourd'hui à 2-4 cp.. La réussite de la nidification y est capricieuse, soumise aux dérangements, avec toutefois une des meilleures productivité du département (2,2 jeunes par cas de reproduction suivie selon le coordonnateur départemental

J.L.Frémillon ; n=17). Erratisme constaté en divers lieux notamment en période hivernale, mais aussi au printemps telle cette observation du 2/5/1994 à l'étang de Salette.

Un ind. **erratique** le 13/1/1999 à l'étang de Lemps (G.Delcourt), 1 le 11/4 sur Vézeronce (A.Depoutre, Lo Parvi), 1 le 15/4 à l'étang de Salette (A.Depoutre, G.Juppet, L.Tillon) et 1 F le 1^{er}/5 sur ce même site (O.Iborra). L'hiver suivant, 1 M ad. erratique au promontoire Potet sur Creys Mépieu le 6/1 (G.Delcourt). Les données de nidification hautement confidentielles ne nous parviennent qu'au compte-gouttes ou rassemblées dans les synthèses départementales du coordinateur de l'espèce pour le FIR et le CORA Isère, **J.L.Frémillon**.

GALLINACÉS, OUTARDES, RÂLES & FOULQUES

Gélinotte des bois / dop : [?]

Il semble que ce soit Couturier (rééd. 1981) qui signale cette espèce dans la forêt de Serverin (dédit de l'inventaire ZNIEFF première génération). **Coordination départementale de l'Observatoire des Galliformes de Montagne** : Y. Magnani, A.Bernard-Laurent, L.Ellison.

J.F.Noblet a eu la gentillesse de nous **confirmer la citation de Gélinotte des bois de Serverin**. En effet, il a pu consulter l'original de l'ouvrage de COUTURIER (1964). Cet auteur pense que les observations correspondantes concernent des individus en provenance du Bugey.

Perdrix chucker

1 observation (lâchers cygénétiqes confirmés, désormais abandonnés) : 7/4/1982 à Siccieu. Pas de citation récente.

Perdrix rouge / dop : Pc3 [?] O6 : espèces à étudier et à suivre.

Sédentaire, la population initiale n'est peut-être pas sauvage (espèce réputée montagnarde au siècle dernier) ; elle est complétée par des lâchers. La nidification est connue. Pas de données disponibles antérieures à 1983. Très peu de citations en automne, aucune disponible pour l'hiver (effet de la chasse ?). Mais des données du premier printemps révèlent que des individus survivent aux frimas dirons-nous. La population férale (se dit d'une population d'origine artificielle retournée à l'état sauvage) effectivement reproductrice est estimée à 10-20 cp. (1975-95).

Parmi quelques autres (à rechercher dans la Bdd de Lo Parvi), une **donnée hivernale** de 10 ind. le 13/2/1999 sur St Baudille (J.F.Noblet).

Perdrix grise / dop : NR HR Pc3 [?] O6 : espèces à étudier et à suivre.

Espèce sédentaire, en forte régression (données très rares désormais : hiver et période de nidification). Dans les années 1970, elle est donnée commune. Presque aucune citation très récente ! Aussi dans les années 1990, n'estimons-nous la population crémolane à pas plus de 2-5 cp. reproducteurs.

Caille des blés / dop : Pc3 [?] O6 : espèces à étudier et à suivre.

Espèce migratrice et nidificatrice **désormais rare** (12/4-30/6 ; après VI...). La date de départ doit être précisée : une donnée du 25/8/1996. Cette espèce est une nicheuse commune dans les années 1970 alors que sa **régression** est déjà signalée, passée au niveau 1 lors d'une révision de l'Atlas du CORA (1980-82), une régression se faisant déjà sentir. L'espèce doit subsister sur Pamillieu, Satolas et Bourgoin. En 1997 elle a été notée sur diverses stations : étang de Salette, Chapelle des 4 vents sur Siccieu, Fézillière sur Optevoz, Chambrettier sur Salagnon. **Le caractère fluctuant de l'espèce n'est pas à négliger** ; il a ainsi été démontré en Grande-Bretagne. En effet signalée en 1997 sur Siccieu et vers l'étang de la Feuillée, en 1998 à l'étang de la Rama, vers l'étang de Lemps et le Molard Marcolay.

Peu de contacts en nidification 1999 : 2 ch. à Arandon le 11/5 (R.Quesada), 1 ch. sur Soleymieu et de même sur Siccieu le 11/6 (*erratum* : pas le 1^{er}/5 ; C.Deliry, O.Iborra).

Faisan de Colchide

Espèce introduite et nidificatrice. Importants lâchers en automne et assez peu d'observations en hiver, l'espèce étant souvent décimée rapidement après l'ouverture de la chasse. Cependant quelques individus subsistent et se reproduisent bien dans certains secteurs comme Creys Mépieu (une 20aine de cp. dans les secteurs humides) ou Olouise sur Semérieu.

Faisan vénéré

Une observation le 16/8/1993 vers l'étang de la Bryne, espèce nicheuse sur la carte de Belley-1/50000ème (1976). Signalons qu'une 10aine de cp. avaient été lâchés par l'ACCA de Creys Mépieu vers 1984-85, l'espèce ayant subsisté jusqu'en 1987.

Râle d'eau

Sédentaire, présentant des irrégularités d'hivernage et nicheur sur une 20aine de sites. Stabilité vraisemblable par rapport aux années 1960 et 70. Les chants se font entendre plus volontiers en IX-X et III-IV.

Marouette ponctuée / dop : NO Pc2 [!!] S1 : zones humides, étangs ou marais prioritaires accueillant l'espèce

Espèce migratrice, notée de façon très irrégulière (7 fois) en période de nidification (11/5/1969 au marais de Sablonnières, 13/4/1975 à Gouvoux raisemblablement étang de Beauve, 18/6/1978 aux étangs de la Serre, 28/7/1985 au marais de Marterin, nidification très probable à la Paluette sur Aoste en 1995 où l'espèce est notée de VII au 7/9 ; mais plus tard encore les 28/9 et 31/10 ! Absente de ce site en 1996 et 1997 ; récemment : le 24/5/1998 à l'étang Marterin et le 8/7/1998 aux carrières de Champdieu). A rechercher aussi au marais de Luippes où un possible chanteur a été noté le 7/5/1995 (?). Elle a dû être beaucoup plus commune au XIX^{ème} siècle.

J.F. Noblet confirme que l'observation du 13/4/1975 citée à Gouvoux dans les chroniques de l'époque correspond bien à l'**étang de Beauve** (St Victor de Morestel).

(Marouette poussin / dop : NE MO EO)

Espèce non certifiée sur l'Isle Crémieu qui nichait à proximité au XIX^{ème} siècle (Miribel).

(Marouette de Baillon / dop : NE MO EO)

Espèce non certifiée sur l'Isle Crémieu dont la présence irrégulière est suspectée à proximité, au XIX^{ème} siècle (Miribel).

Rôle des genêts / dop : NO MR Pc1 [!!] O1 : espèces menacées au niveau mondial

L'espèce n'est signalée que par 2 faits de chasse de IX et X 1981. Son statut reste à compléter par une meilleure compilation de la bibliographie.

Poule d'eau

Espèce sédentaire, nidificatrice et commune sur la plupart des étangs dans les années 1970 comme aujourd'hui. Présente parfois sur de petits sites (petits étangs, mares tranquilles, lînes étroites). Cette espèce semble se faire entendre plus volontiers entre IV et VI ; ainsi la moitié des contacts étaient-ils concentrés sur cette période à l'étang de Salette (DELIRY, 1996).

Poule sultane / dop : MO

1 individu signalé aux marais de Bourgoin au XIX^{ème} siècle et déposé au muséum de Grenoble, est cité dans diverses références bibliographiques de l'époque (cf. DELIRY, 1998).

Foulque macroule

Espèce sédentaire aux effectifs renforcés en hiver. Le comportement hivernal et/ou migrateur se situe entre VIII et IV. Les passages se dessinent désormais un peu mieux (X-...)(fin.I - fin.IV). L'hivernage record sur un site est de 731 le 3/1/1990 puis pulvérisé deux fois avec 1100 oiseaux le 2/1/1998 et 2000 au moins le 13/9/1998 (plus de 1000 restent cet automne là, encore près de 700 en XI) à la Vallée Bleue. Disséminée en période de nidification, elle semble plus nombreuse que dans les années 1960. 1 individu tué en 11/1971 avait été bagué peu avant dans le canton de Luzerne (Suisse).

Encore 698 ind., après un automne et un hiver où des records numériques ont été enregistrés (Lo Parvi et al.), le 15/2/1999 (comptage ONC, G.Juppet). **Témoignage d'une dispersion précoce en juillet**, 156 ind. sont observés le 14/7/1999 aux carrières de Champdieu (G.Bourguelat, G.Juppet).

Grue cendrée / dop : MR HO

Espèce notée aux passages d'automne (6 observations seulement ; 21/9-déb.XI ; 25/10/1997, 10 sur Creys Mèpieu), de printemps (12 données ; 25/2/1995, 12 oiseaux à Villette d'Anthon ; plutôt, mi.III-mi.IV) et en hiver (3 citations), avec en général de 1 à 5 individus. Records en automne, de 35 les 31/10/1983 à Bourgoin et 22/11/1991 à la Chapelle de la Tour, nombre exceptionnel de 300 individus en vol en X 1994 à St Victor de Morestel ; 32 à Mèpieu le 20/3/1975 pour le printemps. 1 imm. stationne exceptionnellement longtemps à l'étang de Salette en 1995 du 9/4 au 8/5 et a été observée par un grand nombre d'ornithologues. L'Isle Crémieu est considéré comme le secteur le plus favorable de l'Isère pour l'observation de la Grue cendrée.

J.F. Noblet attire notre attention sur la très belle photographie de Grue cendrée faite dans l'Isle Crémieu qui accompagne la première synthèse sur les oiseaux de l'Isle Crémieu (CHABERT & al., 1976). Cette illustration est l'œuvre de **Monsieur Ribiolet de Mèpieu**.

Outarde canepetière / dop : NE MO

Espèce migratrice et nidificatrice qui a disparu du district. Nidificatrice à Passieu (1962-71) et Leyrieu (1965-70), signalée aussi à Malville... disparue au milieu des années 1970 probablement. Sur Satolas encore en 1979-80, puis plus d'informations. Une population très relictuelle subsiste dans la Plaine de l'Ain et l'espèce a désormais disparu de la plaine de la Valbonne. Une citation récente d'une F en migration mi-V.1995 sur St Romain de Jalionas, qui soulignons-le était un ancien site de nidification.

LIMICOLES

Huïtrier pie / dop : **MO** HO

Un oiseau le 7/5/1974 au confluent Ain-Rhône. Une citation d'un oiseau observé indépendamment par 2 observateurs sur le Haut-Rhône le 1/5 et revu le 2/5/1996. Dans le département de l'Isère seules deux autres observations sont connues : 18/1/1980 au Lac de Laffrey et 22/9/1987 à Sablons. Il était donné très rare, accidentel dans le Dauphiné au début du siècle.

Échasse blanche / dop : **MR**

Rare au printemps (26/3/1979 ; surtout 5/5-17/5 ; 31/5/1996) : 8 citations au total, souvent par paires. 2 observations à Vénérieu, 6 le 26/3/1979 (proche du record de précocité dombiste du 21/3/1964) et 5 le 17/5/1979. 2 à l'étang de Gole le 5/5/1979, 2 sur le même site le 5/5/1989. Aux étangs de la Serre, 2 le 5/5/1993, 2 le 15/5/1994 et 2 le 13/5/1998. Le record et date tardive concernent 4 oiseaux sur le Rhône au Bouchage le 31/5/1996.

| **9^{ème} citation** crémolane : 2 le 29/4/1999 au Lac Clair (G.Delcourt).

Avocette élégante / dop : **MO** nouvelle en hiver pour le département

Une capture d'X sur le Rhône au niveau de Cordon au XIX^{ème} siècle. Une observation de 4 individus le 23/4/1979 à Vénérieu.

| **3^{ème} citation** crémolane et **2^{ème} pour le siècle**, 1 ind. le 28/12/1999 à l'étang de Salette (G.Juppet).
Notons que la présence non moins exceptionnelle de 5 ind. dans la Dombes (Ain) a été signalée quelques jours plus tard par J.L.Cathala, le 2/1/2000.

Oedicnème criard / dop : **NR Pc2 [Vu]** O3 : espèces des milieux agricoles & S3 : sites d'accueils des plus gros effectifs hivernants ou migrants

Espèce migratrice, notée nicheuse dans les années 1960 et de façon « traditionnelle » jusque vers 1977, notamment dans la plaine de Leyrieu à Passieu. Noté encore en 1979 au marais de Charvas et 1985 sur Siccieu, ainsi que jusqu'à 1986-87 sur Concharbin. Aujourd'hui, passage ou erratisme post nuptial en VII dans les plaines de Satolas, de Bourgoin, à l'étang de Salette le 9/7/1997 et automne sur St Romain de Jalionas (dernier le 9/9), très rarement signalé en nidification (carrère des Sambettes sur St Romain de Jalionas chaque année de 1994 à 1997, nidification certifiée en 1996, seul site récemment signalé voué à être aménagé - base de loisirs -). Enfin de passage le 9/4/1998, 2 individus au confluent Ain-Rhône. Record de 12 en 3/1979. **Coordination départementale des enquêtes Oedicnème : J.M.Coquelet (CORA Isère).**

| **Au début des années 1980, l'Oedicnème nichait encore** sur le plateau calcaire occupé par une friche à Orchidée au SE des anciens Fours à Chaux d'Optevoz (C.Lemmel).

Glaréole à collier / dop : **MO**

1 donnée concerne 1 oiseau du 24 au 28/4/1993 aux étangs de la Serre, faisant suite à des tempêtes.

Petit Gravelot / dop : **NR [Vu]**

Espèce migratrice et nidificatrice (8/3-fin.VIII ; mi.IX ; 16/10). Signalée de manière sporadique sur différents sites en nidification : le site de Sablonnières connu depuis les années 1960, altéré, n'est plus occupé (vers 1980), un cp. nicheur probable en 1995 ! La population crémolane est estimée à 11-16 cp. nicheurs (inventaire Limicoles 1995-96). Joli groupe de 7 oiseaux le 25/4/1998 au confluent Ain-Rhône. **Coordination départementale des comptages en nidification : C.Deliry, P.Grange, D.Loose (CORA Isère).**

| **Joli groupe de 5** le 24/4/1999 au confluent Ain-Rhône (A.Depoutre). Pour la **nidification en 1999** : 1 alarme le 12/6/1999 sur Vignieu (C.Deliry, M.P.& E.de Thiersant), 1 le 5/7 sur Aoste, gare de l'Est (C.Deliry).

Grand Gravelot / dop : **MO**

7 observations, dont 5 printanières (13/4/1978 ; 18/5-26/5 ; 4/6/1974) et 2 en automne (18/9/1973 au confluent Ain-Rhône, 1/11/1983 à la Verpillière). Record de 11 individus les 21 et 26/5/1978 à Vénérieu. L'espèce a été notée 3 fois à l'étang de Vénérieu.

Pluvier doré / dop : **MO**

1 observation d'un individu le 25/2/1985 avec des Vanneaux à Ecorchebœuf.

| **2^{ème} citation** crémolane : 1 aux étangs de la Serre le 3/10/1998 (R.Quesada)

Pluvier argenté / dop : **MO**

1 observation printanière le 7/5/1977 à Vénérieu. Une seule autre citation départementale le 23/5/1980 à Sablons.

Vanneau huppé / dop : **NR Pc3 [!!]** O3 : espèces des milieux agricoles

Espèce présente toute l'année, en forte régression, nidificatrice relictuelle, un passage est donné au printemps (29/1 ; 9/2-17/4 ; IV) et des afflux notés en hiver dès le 31/10 avec un passage vraisemblable désormais difficile à cerner vu le

faible nombre de citations disponibles. **Pionnière en nidification dès 1966** au marais de Bessaye, 6 sites sont occupés à la fin des années 1960 (plus de 40 cp.), une **50aine de cp. au milieu de la décennie suivante, poursuivie d'un retrait, déjà très net dès le début des années 1980** (dernières observations en période favorable sur le Plateau en 1991). La nidification reste vraisemblable au marais de Charvas et confirmée dans la plaine de Satolas-Bourgoin. En effet les données récentes révèlent une **population relictuelle** de 5 à 6 cp. au marais de Villieu sur St Savin en 1996 et 2 cp. au marais de la Verpillière en 1997. Nous avons compté de **8 à 15 cp. dans l'Isle Crémieu** lors de l'inventaire Limicoles de 1995-96. **L'hivernage est désormais très faible**. Le record de 500 oiseaux à Brangues le 15/3/1988 est à souligner et récemment 80 au Bouchage le 13/3/1996 et autant mi.III vers Morestel, **nombre désormais exceptionnel de 400 à l'aérodrome de Morestel du 18 au 23/3/1996**.
Coordination départementale des comptages en nidification : C.Deliry, P.Grange, D.Loose (CORA Isère).



En hiver, 7 ind. le 12/1/1999 dans la plaine de Satolas (G.Delcourt). Sur un **site connu pour la nidification**, 4 ind. au marais de Villieu le 12/3/1999 (A.Depoutre, G.Delcourt).

On consultera avec intérêt la synthèse réalisée sur la nidification de l'espèce en Isère dans les années 1970 (**NOBLET, 1977**) et qui a été utilisée dans l'Histoire et Biologie des Oiseaux de l'Isle Crémieu (**DELIRY, 1995**) qui sert de base à nos chroniques ornithologiques annuelles.

Bécasseau maubèche / dop : MO

2 observations printanières : du 8 au 10/5/1978 sur Vénérieu et le 15/5/1983 aux étangs de la Serre.

Bécasseau sanderling / dop : MO

Une seule observation certifiée le 9/5/1979 à Vénérieu. Une autre possible le 5/5/1971 au confluent Ain-Rhône (identification incertaine).

Bécasseau minute / dop : MR

Espèce notée aux deux passages (28/7-19/9) (15/5-12/6). Toutes les données printanières proviennent de Vénérieu (aucune en automne). 3 observations automnales sont sur Ecorchebœuf et 1 aux carrières de Champdieu. L'espèce est signalée très rare sur le Rhône, sans plus de précisions, au début du siècle. Record de 20 ind. à Vénérieu le 20/5/1979.

Bécasseau de Temminck / dop : MO

Elle était donnée régulière au passage au début du siècle sur le département ! Notable : 1 adulte a été observé le 4/10/1996 aux carrières de Champdieu sur Creys Mépieu. Signalons qu'il ne semble y avoir qu'une seule autre citation récente en Isère : 1/5/1975 à Moissieu sur Dolon.

Bécasseau cocorli / dop : MO

2 observations sur Vénérieu concernant chaque passage : 21/5/1979 et 24/8/1979.

Bécasseau variable / dop : MR HO

Espèce notée au passage d'automne (précoce : 18/7/1971 ; 4/9-14/10; X) et 1 fois en hiver les 21 et 22/2/1979 (étang de Vénérieu). 9 observations automnales de la fin des années 1970-début des années 1980 proviennent de Vénérieu (8/9-10/10), 7 observations de 1979 à 1982 d'Ecorchebœuf (IX-X), 2 du confluent Ain-Rhône (18/7/1971, 4/9/1971), 1 des étangs de la Serre (14/10/1984) et 2 des carrières de Champdieu (12/9/1988, 22/9/1996). Une citation franchement printanière avec 3 oiseaux le 22/4/1972 au confluent Ain-Rhône. L'observation du 22/9/1996 aux carrières de Champdieu constitue peut-être un record récent avec 12 oiseaux.

| Aucun Bécasseau signalé récemment !

Chevalier combattant

Espèce notée aux deux passages (26/8-2/9 ; 10/10 ; en général sur Vénérieu) (27/2 ; 9/3-2/6 ; plus disséminée au printemps). En général moins de 4 individus ensemble. Records de 18 F le 25/4/1995 sur le Rhône à l'Île St Benoît et de 15 le 13/3/1983 sur Courtenay.

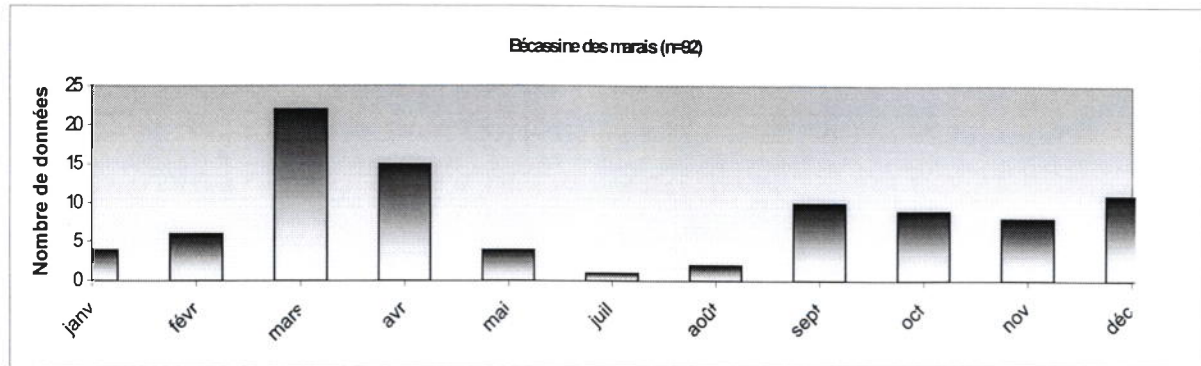
Bécassine sourde / dop : MR HO

Espèce hivernante (déb.XII, 16/12-5/1 ; 19/1), dont 3 observations en XII et 3 autres en I. La gravière d'Ecorchebœuf concerne 3 observations et 6 autres douteuses! 1 le 1/5/1977 à Courtenay et 1 le 17/3/1996 à l'étang de Salette sont les 2 seules citations printanières.

Bécassine des marais

Espèce hivernante et/ou migratrice, quasi-régulière, jusqu'à 5 ensemble, (mi.VIII ; 25/8-25/10 passage d'automne présumé; puis hivernage ...-XII souvent jusqu'au ...1/5), y compris le passage printanier qui est le mieux connu (III-V ; 27/5). Le statut complexe de cette espèce commence à être précisé. Record de 20 les 20/4/1969 (Lancin) et 22/3/1987 (étang de Salette). Tardive le 27/5/1976, mais pas de preuve de nidification. 2 oiseaux bagués en ex-Tchécoslovaquie repris en XI et XII, 1966. 35 observations des années 1980 concernent la gravière d'Ecorchebœuf.

6 ind. le 17/1/1999 à la Vallée Bleue (comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt), 2 le 29/1 (G.Delcourt) et 6 le 5/2 (A.Depoutre). De plus 1 en vol le long du Bièvre sur Granieu le 17/2 (A.Depoutre). Au printemps 1999 : 2 le 1^{er}/3 au marais des Luippes et 1 le 16/3 à l'étang de Beauve (R.Quesada).



Bécasse des bois / dop : [?]

Espèce essentiellement hivernante (23/10-17/1), même lors des hivers rigoureux (par -10°C en 1962). Passage automnal irrégulier, exceptionnellement abondant, notamment en 1976 du 25/10 au 15/11 et en 1985 du 23/11 au 1/12. Il s'étale entre les dates extrêmes du 23/10 au 1/12. Peu de données en période de nidification et aucune preuve (8 sites proposés de 1973 à 1992), croule (appel amoureux des Bécasses à la tombée du jour) le 18/3/1995 sur Soleymieu. La population nicheuse crémolane est estimée à tout au plus 2-5 cp. (1975-95).

Données hivernales de 2 ind. le 21/11 sur Creys Mèpieu (R.Quesada), 1 le 9/12/1998 à l'étang de Lemps (G.Delcourt), et **en période possible pour la nidification**, 2 le 1^{er}/3 sur St Victor de Morestel (R.Quesada).

Barge à queue noire / dop : MR EO

5 observations printanières (17/3-6/5), 1 sur Vénérieu, 1 à l'étang de Salette et 3 aux étangs de la Serre. Record de 10 le 6/5/1991 aux étangs de la Serre. De plus une donnée très tardive le 11/6/1995 à l'étang de Salette, avec un individu en période de nidification qui ne permet pas d'exclure l'existence d'un cp. (nicheur ?).

Courlis corlieu / dop : MO

Une citation au confluent Ain-Rhône le 19/9/1969.

Courlis cendré / dop : NR MR HO Pc4 [!] O3 : espèces des milieux agricoles

Espèce migratrice et encore nidificatrice très relictuelle (10/2 ; III-28/11). Les passages sont mal définis (6/9/1996 ; 7/10-28/11) (dès le 29/1?, 10/2 ; III-...). L'espèce est non notée entre le 29/6 et le 7/10. Sa nidification a été régulièrement signalée dans les années 1960 et 70, peu notée dans les années 1980. Aujourd'hui ne semble plus nicher que dans la plaine de Bourgoin et de rares sites mal suivis (régression très nette). Ainsi en 1992 et 1993, l'espèce est signalée en quelques points du Marais de Villieu sur St Savin et en 1995 dans la lande Genevray. La population crémolane a été estimée à 5-9 cp. (inventaire Limicoles 1995-96). 2 observations hivernales : le 15/12/1991 à la Vallée Bleue et le 31/12/1996 aux Avenières. **Coordination départementale des comptages en nidification : C.Deliry, P.Grange, D.Loose (CORA Isère).**

3 le 13/12/1998 (localité non précisée, vraisemblablement Vallée Bleue ; G.Goujon, M.Leroy, F.Delamare), 1 (M vraisemblablement) le 17/1/1999 à la Vallée Bleue (côté Ain ; comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt) : **3^{ème} et 4^{ème} citations hivernales** dans l'Isle Crémieu. **Au retour précoce en 1999** : 3 le 13/2 sur St Baudille (J.F.Noblet), 1 le 24/2 à la lône des Chèvres sur Brangues (R.Quesada). **Au printemps 1999 des ch. sont signalés ponctuellement** le 30/3 sur St Chef, les Charmilles (A.Depoutre) et le 2/4 à Mèpieu (R.Quesada, A.Depoutre).

Chevalier arlequin / dop : MR

Noté aux deux passages, au moins 3 fois en automne (4/9-7/10; XII) et 9 fois au printemps (11/3-9/5 avec un pic net déb.V). Record de 4 à l'étang de Salette, le 25/3/1982. Cette espèce était assez rare sur le Rhône au début du siècle. Il n'y a pas de

citation récente de cette espèce alors que les données concernant les autres Chevaliers sont assez régulières. Aucune citation entre 1993 et les 28-29/4/1998.

Chevalier gambette / dop : MR HO

Noté uniquement au passage de printemps (25/3/1998 ; 29/3-30/5 ; VI), chaque année (1979-82) à Vénérieu (29/3-30/5), mais aussi aux étangs de la Serre (29/3/1987, 23/4/1990, 2 observations en 6/1981). L'espèce a été notée en outre aux carrières de Champdieu sur Creys Mépieu avec 2 individus le 27/5/1996 et au Lac Clair le 25/3/1998. Records de 20 au confluent Ain-Rhône le 31/3/1980 et de 15 le 6/4/1977 (Vénérieu), sinon solitaire. En hiver sur la carte de Belley-1/50000ème. Unique citation automnale concernant 1 oiseau aux étangs de la Serre le 3/10/1996.

Données relativement nombreuses au printemps 1999 : 1 le 19/4 à l'étang de Salette (A.Depoutre, Y.Baillet), 3 me 21/4 (A.Depoutre, G.Juppet) et 4 le 24/4 (A.Depoutre) au confluent Ain-Rhône ainsi que 2 le 4/5/1999 sur Courtenay (R.Quesada).

Chevalier aboyeur / dop : MR HO

Noté dans des localités disséminées aux deux passages (14/7 ; 21/8-24/9 ; 9/10) (19/3-29/5 ; 29/6). 3 records de 6 individus les 21/4/1993 (étangs de la Serre), 12/9/1988 (carrières de Champdieu) et 11/5/1998 (étang de Salette).

Première hivernale avec 4-5 ind. le 16/1/1999 au confluent Ain-Rhône (A.Depoutre). Au **printemps 1999** : **7 ind. - groupe record** - le 24/4 au confluent Ain-Rhône (A.Depoutre), 1 le 4/5 sur Courtenay (R.Quesada). **Post nuptial** le 3/9 à l'étang de Salette (G.Juppet).

Chevalier cul-blanc / dop : HO

Noté de manière disséminée, aux deux passages (9/8-17/9) (17/2/1998 ; 9/3, 12/3 ; 22/3-6/5 ; optimum possible mi.IV). « Tardifs ou précoces » les 20, 22 et 23/6/1978 (Vénérieu), 2/7 et 31/7/1995 (carrière des Sambettes), 25/7/1996 (Tignieu). En période hivernale les 3 et 4/11/1993 (confluent Ain-Rhône), 5, 12 et 19/1/1986 (Ecorchebœuf), voire le 17/2/1998 sur Courtenay. Records de 8 le 15/5/1989 à l'étang de Salette et de 7 ou 8 le 26/4/1995 sur Brangues. Le plus observé des Chevaliers avec le Guignette.

Au printemps 1999 : 3 le 5/4 au confluent Ain-Rhône, 2 le 20/4 au lac Clair (A.Depoutre), 2 le 2/5 à l'étang de Salette (A.Depoutre). En phase post nuptiale, 1 le 6/7 sur Trept (J.F.Noblet), 1 le 20/8 à l'étang de Salette (G.Juppet). **3^{ème} citation hivernale** : quelques ind. jusqu'au 6/1/2000 au confluent Ain-Rhône (D.Genoud).

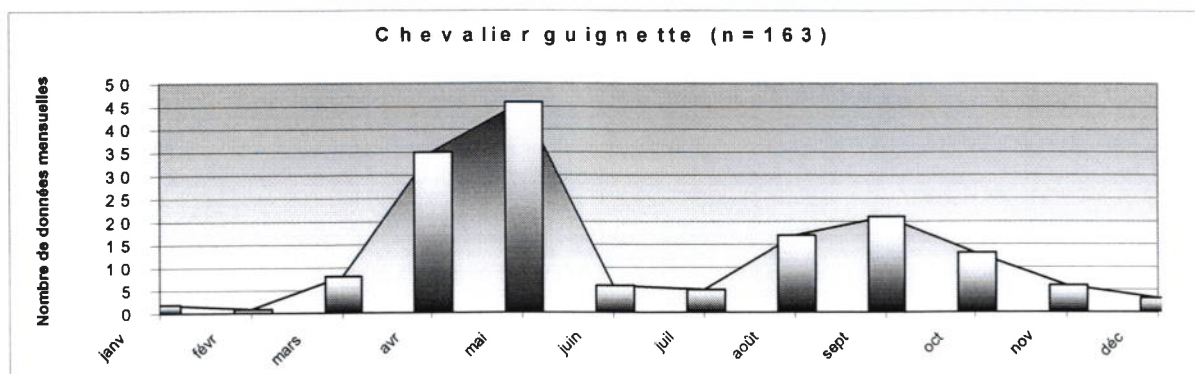
Chevalier sylvain / dop : MR

Noté aux deux passages, principalement au printemps (7/4-22/5 ; optimum possible fin.IV) (10/8-8/9 ; 17/9/1996), assez souvent solitaire, mais plusieurs fois jusqu'à 4 individus. Records de 13 oiseaux le 29/4/1998 au Lac Clair et de 12 le 20/4/1996 à l'étang de Salette. Assez souvent sur Vénérieu et à l'étang de Salette, mais noté aussi aux étangs de la Serre, Ecorchebœuf, Brangues et l'étang de Gole. Date tardive pour l'automne le 17/9/1996 sur Brangues avec 1 oiseau.

Joli groupe pré nuptial de 5 le 30/4/1999 et 1 **post nuptial** le 27/8 à l'étang de Salette (G.Juppet).

Chevalier guignette / dop : NR HR Pc4 [Vu] O5 : espèces menacées à suivre.

Espèce migratrice, 4 données hivernales (12/1/1994 au sud du marais de Charvas, 8/1/1996 aux Avenières et les 27/1 et 6/2/1994 au confluent Ain-Rhône), signalée aux deux passages (27/3-19/5) (16/7/1997, VII ; 9/9-5/11), maximum du passage d'automne vraisemblable en VII-VIII selon d'autres sources. Nicheuse peu fréquente sur le Rhône, peu de données récentes et aucune preuve formelle de reproduction. La population potentiellement nicheuse est estimée à 5-12 cp. (inventaire Limicoles 1995-96). Record de 15 ind. à Vénérieu le 9/5/1982. **Coordination départementale des comptages en nidification** : C.Deliry, P.Grange, D.Loose (CORA Isère).



Beau score de 12 ind. le 5/8/1999 sur le Haut-Rhône (R.Quesada, F.Micouloud). En **migration post nuptiale 1999** vraisemblablement. **5^{ème} et 6^{ème} citations hivernales**, avec 1 ind. le 29/12/1999 à la Vallée Bleue (G.Juppet) et 1 ind. jusqu'au 6/1/2000 au confluent Ain-Rhône (D.Genoud).

LARIDES

(Labbe pomarin)

Espèce non signalée dans l'Isle Crémieu. Accidentelle, elle a été notée le 9/11/1978 à Génas (69), non loin de notre secteur.

Grand Labbe / dop : MO

1 individu trouvé mort le 1/2/1972 sur la Tour du Pin était né en 1971 dans les Shetlands au nord de l'Écosse !

(Mouette mélanocéphale / dop : non signalée)

Une donnée douteuse concerne un cri suspect dans un groupe important de Mouettes rieuses au confluent Ain-Rhône le 3/11/1993. Cette espèce n'appartient pas à la liste des oiseaux de l'Isle Crémieu. Deux données récentes au moins en Isère.

Mouette pygmée / dop : HO

Une seule observation le 17/12/1993 sur le Rhône à Villette d'Anthon. Cette espèce est donnée rare ou accidentelle sur le Rhône (sans autres précisions) au début du siècle.

(Mouette de Franklin)

Cette espèce accidentelle d'origine américaine n'a pas été observée dans l'Isle Crémieu, mais à proximité sur le Bassin de Jonage les 22 et 23/2/1982.

Mouette rieuse / dop : ER

Espèce notée aux deux passages (quelques unes et parfois des groupes atteignant 40 individus, de retour sur le Rhône en VII : 21/7 et VIII ; IX-XI ; optimum possible 14/10-10/11 et fin.XI) (sensible dès I ; notable en II-III ; 15/6/1960) et en plus petit nombre en hiver. Des attardés ont été notés 2 fois en VI (1960 et 1991). L'espèce est très irrégulière et rare en dehors du Rhône. Date et nombre remarquable en dehors du Rhône : 15 le 7/5/1993 aux étangs de la Serre. Les records provisoires sont de 150 oiseaux postés au confluent Ain-Rhône le 13/1/1994, vers la centrale du Bugey le 12/3/1995 et comptés au dortoir à la Vallée Bleue le 14/12/1996, ainsi que 603 individus (30 minutes) en mouvement le 14/2/1994 au confluent Ain-Rhône. **Coordination départementale des comptages au dortoir en janvier : D.Loose, G.Bruneau (CORA Isère).**

112 ind. le 3/12/1998 à la Vallée Bleue (R.Quesada). 67 le 17/1/1999 à la Vallée Bleue (comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt). **Très beau groupe loin du Rhône de 184 oiseaux** le 21/2/1999 sur Morestel (R.Quesada) ; c'est aussi **un record numérique absolu d'individus "statiques"**. A signaler un oiseau le **1^{er}/5/1999** à l'étang de Salette (O.Iborra).

Goéland cendré / dop : MR HR

Espèce hivernante irrégulière (15/10/1993, 18/10/1992; 26/11-II), souvent des imm., irréguliers et localisés sur le Rhône. L'espèce semble passer en automne dans des groupes de Mouettes rieuses. Ce sont jusqu'à 3 hivernants qui sont notés au confluent Ain-Rhône avec une certaine régularité au cœur de l'hiver 1993-94 (26/11-4/1). **Coordination départementale des comptages au dortoir en janvier : D.Loose, G.Bruneau (CORA Isère).**

| 1 imm./1^{er} hiv. au confluent Ain-Rhône le 19/2/2000 (C.Deliry).

Goéland brun / dop : NO MO HO

1 observation d'un imm. d'un an le 5/10/1993 au confluent Ain-Rhône. L'espèce a été notée dans la proche vallée de l'Ain lors de l'automne 1993 avec une régularité déconcertante. De plus 1 adulte le 6/2/1994 au confluent Ain-Rhône et 1 imm. de passage sur le Rhône à Brangues (date à préciser).

| **4^{ème} citation** crémolane et nombre important : 3 ad. au confluent Ain-Rhône le 19/2/2000, dont 2 de la *subsp. intermedius* et un *graelsii*, ainsi que peut-être un imm./1^{er} hiv. (C.Deliry). A noter au passage, le phénomène observateur, les 4 citations sont du même auteur.

Goéland argenté / dop : non signalé (données non homologuées)

1 observation certifiée d'un individu parmi 32 Leucophées au confluent Ain-Rhône le 6/9/1993 et un autre contact similaire dans un groupe de Leucophées le 19/9/1993, même site. En outre un possible encore parmi des Leucophées le 15/10/1995 à la Vallée Bleue.

| **3^{ème} citation** crémolane : 1 ind. (vraisemblablement ad.) nettement entendu dans un groupe d'une 50aine de Leucophées et de 3-4 Bruns, le 19/2/2000 au confluent Ain-Rhône (C.Deliry). Il n'a pu être recherché visuellement faute de temps disponible et c'est bien dommage !

Goéland leucophée / dop : NR [!]

Espèce désormais sédentaire et nidificatrice, avec de nets flux en automne (IX-déb.XI; record de 131 en 30 min. le 15/9/1993, au confluent Ain-Rhône) et un renforcement des effectifs en hivernage (XI... ; record : 100aine à la Vallée Bleue en 11/1993). Les données anciennes sont attribuées raisonnablement à cette espèce, (une citation de nidification semble-t-il vers 1972 aux Avenières ! sans données par la suite?), espèce régulière dès 1976 (X-V), surtout en hiver.

Ensuite quelques rares données estivales (7/1984, 8/1985, 6/1991). Beaucoup plus fréquent en été désormais avec nidification connue aux carrières de Champdieu (1990, 1991), aux étangs de la Serre (1993, 1994-3 jeunes, 1995-1 jeune, 1997) et à l'étang de Charamel (1997-1 nid couvé) ; possible par ailleurs à l'étang de Salette (1995), à St Didier d'Aoste (1995, 1997), au confluent Ain-Rhône (1995, 1997), à la carrière des Sambettes (1995, 1997) et étang de Lempis (1998). De 4 (nicheurs certains et probables) à 16 cp. (y compris nicheurs possibles) dans l'Isle Crémieu (inventaire national 1997). Quelques repères pour la nidification aux étangs de la Serre ; cp. sur le site dès III (25/3) au moins, nid construit le 15/4, couve le 25/4 et poussins en V. Ici, une autre nidification révèle 1 poussin dès le 4/3. Un petit dortoir hivernal de 30 individus est compté le 14/12/1996 à la Vallée Bleue. Coordination départementale des comptages au dortoir en janvier : D.Loose, G.Bruneau (CORA Isère).

Une 40aine le 3/12/1998 à la Vallée Bleue (R.Quesada) et 13 le 17/1/1999 (comptage Lo Parvi, CORA Isère, C.Deliry, G.Delcourt). Stationnement d'un ou deux ind. noté à Optevoz, étang de Tuille, du 3/4 au 1^{er}/6/1999 (C.Grangier). Un groupe d'un 50aine le 19/2/2000 au confluent Ain-Rhône est accompagné de 3 autres espèces de Goélands (1 cendré, 3-4 bruns, 1 argenté)(C.Deliry). **Pas d'informations sur la nidification en 1998 et 1999**, toutefois 2 ad. et 1 subad. semblent déjà installés aux étangs de la Serre le 22/2/2000 (C.Deliry).

Goéland marin / dop : non signalé (donnée non homologuée)

1 imm. d'un an au confluent Ain-Rhône le 14/2/1994.

Mouette tridactyle / dop : MO HO

Une observation douteuse sur Serrière de Briord le 4/4/1987 (Vallée Bleue). Par ailleurs 1 imm. est noté à proximité sur l'étang de St Quentin Fallavier le 12/10/1989. Deux données en limite de notre district naturel.

Suite aux tempêtes de décembre 1999, un afflux exceptionnel a été noté dans l'Ain. Toutefois, malgré quelques recherches spécifiques, rien n'a été signalé dans l'Isle Crémieu ou en Isère.

Sterne pierregarin / dop : NE MO

Seulement 2 données récentes : 3 sur Mèpieu le 18/6/1978 et notée le 14/5/1989 sur les étangs de la Serre. D'autres données incertaines concernent les mêmes périodes (une tardive le 1/7/1995). La nidification de l'espèce était connue dans la région lyonnaise au siècle dernier (Miribel?). Diverses données moins anciennes révèlent en outre, la nidification, avec cas d'individus couvant au confluent Ain-Rhône (21/5-25/7/1969 - couvaion ; 19/4-12/6/1970 - 1 cantonné sans nidification ; 14/5-2/7/1972 - citations ; 13/5-8/7/1993 - citations).

(Sterne naine)

Espèce non notée sur l'Isle Crémieu. Signalons qu'elle devait nicher à Miribel au XIX^e siècle et se montrer alors chez nous.

Guifette moustac / dop : MR

Espèce migratrice au printemps (2/3-22/5 ; 2 au 4/6/1996, 19/6/1978, 9/7/1997), souvent en petits groupes de 3 individus. Signalée en outre en été avec un quasi-record de 6, le 3/7/1984, et en automne le 10/9/1976, deux citations faites sur l'étang de Mèpieu. Deuxième donnée estivale, 2 le 9/7/1997 à l'étang de Salette. Le record est de 8 individus pour la date tardive du 2/6/1996 à l'étang de Salette. Nicheuse dans la Dombes voisine (cas connu depuis 1909), son passage est signalé au début du siècle sur le Rhône sans plus de précisions. La moitié des observations concernent l'étang de Mèpieu, mais depuis un suivi en 1995 et des observations désormais plus assidues, l'étang de Salette s'avère être un site de migration notable, principalement au mois de mai.

4 le 29/4/1999 à l'étang de Salette (G.Juppet, A.Depoutre), 10 le 13 (J.Bailly, F.Umberto). C'est peu !

Guifette noire / dop : MR

Espèce migratrice assez fréquente au printemps (18/4-17/6 ; maximum en V). Nette période de passage avec stationnements, révélée en 1995 à l'étang de Salette (1 à 2 individus du 6 au 23/5), de même pour 1996 (1 à 6 individus du 4 au 26/5). De nombreux records numériques en 1998 à l'étang de Salette viennent détrôner l'ancien record de 7 individus datant du 20/4/1983 sur le même étang. En effet, 18 oiseaux le 12 mai, 26 le 10, 30 le 8 et enfin record absolu de 90 le 11/5/1998 !!! Les fluctuations allant d'un jour à l'autre de quelques individus à un chiffre record témoignent de flux de passages différents. 4 données automnales désormais, malgré les difficultés d'identification (22/9-18/10) : 1 le 22/9/1984 à l'étang de Mèpieu, 1 le 18/10/1992 à la Vallée Bleue, 3 le 1/7/1995 (tardive ou précoce ?) aux carrières de Champdieu, 1 le 22/9/1995 à la Vallée Bleue avec 3 autres Guifettes non déterminées.

Guifette leucoptère / dop : non précisé

2 observations aux étangs de la Serre, les 17/10/1993 et 7/9/1994 (dates cohérentes avec les données des lacs suisses ; toutes les citations certifiées du secteur concernent essentiellement le passage d'automne). Une autre possible (?) le 22/9/1995 à la Vallée Bleue dans un groupe de 4 Guifettes dont 1 noire certifiée. En 1995 : 2 Guifettes leucoptères en compagnie de 3 Guifettes noires sont notées non loin de chez nous de passage à Murs et Gélignieux dans l'Ain. Elle est donnée accidentelle sans plus de précisions, sur le Rhône au début du siècle. Une donnée printanière, à proximité de notre district à Jonage le

10/5/1978. Deux citations printanières crémolanes concernant 1 adulte le 4/5/1996 et 3 individus (record numérique) le 8/5/1998 à l'étang de Salette.

GANGAS, PIGEONS & COUCOUS

Ganga cata / dop : non signalé

1 oiseau tué en 1834 dans le Dauphiné à proximité de Lyon (c'est vraisemblablement dans le secteur).

Pigeon biset domestique

Sédentaire, origine élevages. D'anciens pigeonniers révèlent un élevage traditionnel passé. Des bandes bigarrées sont connues sur divers bourgs de l'Isle Crémieu et des éleveurs colombophiles existent. Ainsi un oiseau d'origine belge a été récupéré en 1996 à St Didier d'Aoste. Aucun individu rupestre n'a été repéré.

Pigeon colombin / dop : NR HR Pc3 [!] O5 : espèces menacées à suivre.

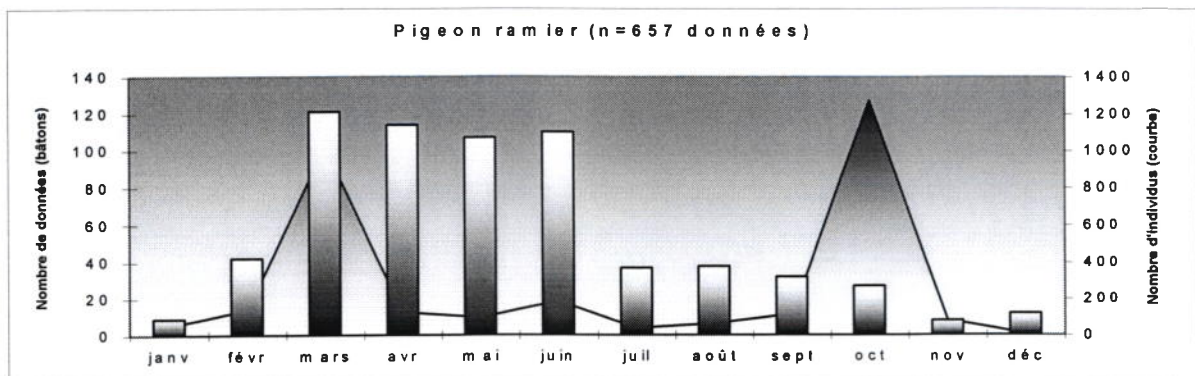
Espèce qui a été notée, migratrice et en période de nidification (III-X), presque aucune donnée récente jusqu'au retour supposé de l'espèce vers 1995. Cette espèce est cotée au niveau 2 dans l'Atlas des oiseaux nicheurs du CORA, nicheur certain sur 3 cartes 1/50000 (1976) et donnée partout en petit nombre au début des années 1970, notamment dans les défilés rocheux. L'espèce est absente dans le pré-Atlas isérois (1984-88). L'espèce est clairement en régression, voire disparue jusqu'aux nouvelles citations en période de nidification de 1995 (3 sites repérés sur la Balme les Grottes, 2 oiseaux le 6/7/1995 aux gorges de la Fusa). La population crémolane est estimée à tout au plus 2-5 cp. au milieu des années 1990. Aujourd'hui, quelques rares exemples de migration automnale et autres citations. Record de 100 le 20/10/1962 au marais du Grand Plan. Tardifs, 2 le 20/11/1995 sur Aoste. Précoces les 13/1 et 14/2/1994 au confluent Ain-Rhône.

Pas d'informations récentes en nidification, une recherche spécifique s'impose.

Pigeon ramier

Espèce migratrice et nidificatrice (6/2-4/11), se remonte rarement au cœur de l'hiver dès fin.XI-XII. En progression pour la nidification par rapport au début des années 1970 où l'espèce était donnée peu abondante. Le passage d'automne est sensible, notamment sur le confluent Ain-Rhône (9/11-21/11) (record 810 en 20 min. le 20/11/1993) et non loin de l'Isle Crémieu à la montagne de Tantanet dans le Bugey. Une première vague de migration semble sensible autour du 4 au 6/10 (étang de Salette, Siccieu). En outre 50 migrateurs en 1h20 le 26/10/1997 sur Aoste. Premier chant très précoce le 24/1/1996 sur Siccieu, cette même année, un cp. déjà au nid le 26/2 sur Dolomieu. Record de 1000 le 19/3/1967 à Hières sur Amby, ce qui témoigne d'un passage printanier.

Un le **4/2/1999** aux Avenières et 1 le lendemain sur Aoste (C.Deliry), 15 le 13/2 sur St Baudille (J.F.Noblet). 1 couple **parade** à Morestel le 2/3. Dernier assez tardif en automne 1999, le 28/11 sur Aoste. **De retour fin décembre** avec 20 ind. le 25/12 sur Aoste (C.Deliry).



Tourterelle turque / dop : MR

Espèce sédentaire et nidificatrice. L'espèce en expansion est notée à Bourgoin dès 1965 (?) ou 1967, au statut 1 dans l'Atlas du CORA (1977), en nette progression depuis (reste peu fréquente en 1985, 23 sites au moins en 1993). L'espèce se groupe en X et semble quitter divers villages et hameaux en XI, jusqu'à mi.I (baisse des effectifs), retour plus tôt sur les bourgs tel Crémieu. Certains villages possédant des vivres (silos) conservent l'espèce au cœur de l'hiver.

Retour dès le 20/1/1999 sur des hameaux d'où elles étaient absentes auparavant : 20 aux Terres Basses et une 10aine aux Nappes sur les Avenières, une 10aine au Bouchage. **Accouplement** observé le 16/2/2000 à Morestel (C.Deliry).

Tourterelle des bois

Espèce migratrice et nidificatrice (disséminée) (14/4-10/9 ; 28/9/1995). Elle était nicheuse commune partout dans les années 1970 et ce statut reste à peu près similaire aujourd'hui. Un passage d'automne est sensible (VIII-5/9).

| **Première** en 1999, le 21/4 sur Annoisin (C.Grangier).

Coucou geai / dop : **MO**

1 seule observation le 17/4/1972 en aval du confluent Ain-Rhône. Dans les années 1970 plusieurs données proviennent de la Vallée de l'Ain et de la Valbonne et nous soulignerons une recrudescence des observations rhônalpines en 1993-94.

Coucou gris

Espèce nidificatrice et migratrice (21/3-déb.VII). En 1995 l'espèce ne devient régulière qu'à partir du 24/4. Seule donnée plus tardive, exceptionnelle le 2/11/1993 au confluent de l'Ain et du Rhône.

| **Premiers chants** le 31/3 à l'étang de Lemps (R.Quesada, S.Verger, Y.Baillet) et le 1^{er}/4 sur St Victor de Morestel (G.Delcourt) et Aoste (C.Deliry).

RAPACES NOCTURNES

Chouette effraie / dop : **MR**

Espèce sédentaire et nidificatrice en divers points. 13 cp. au début des années 1970, une vingtaine de sites dans les années 1980 et 90, une 30aine de communes d'après le fichier de Lo Parvi, l'estimation de la population crémolane est arrêtée à 10-20 cp. (1975-95). Une progression difficile à démontrer clairement. A l'instar des Buses variables, possibilité d'afflux hivernaux aux vues de données récoltées en 1996.

Hibou petit-duc / dop : **NR MR Pc3 [!]** *O2* : espèces de vergers, milieux semi-ouverts, cavemicoles

Espèce migratrice et vraisemblablement rare nidificatrice (19/3/1989, 2 autres citations de III ; 2/5-29/7). Difficile à détecter en raison de faibles densités (12aine de contacts signalés ; 3 en III, 6 en V, 2 en VI, 1 en VII). Observations répétées sur Mèpieu (1975 et 1989), Parmilieu (1986 et 1992), Boulieu (1994). Premier contact visuel avec 1 oiseau récupéré dans une cheminée de St Baudille de la Tour en VI.1994 et relâché sain et sauf. La population crémolane irrégulièrement contactée doit concerner 1-2 cp. (1975-95).

| **1 ch. tout le mois de mai 1999 sur Brangues** (R.Quesada, J.P.Drevon).

Hibou grand-duc / dop : **NR Pc3 O6** : espèces à étudier et à suivre.

Sédentaire. Non cité dans les chroniques, ni dans l'Atlas des oiseaux nicheurs rhônalpins de 1976, semble en progression lente depuis la fin des années 1980, avec 1 site de nidification assez régulier depuis 1986 (site X - jeunes constatés en 1990-92, 1995-96, 1998), un deuxième site depuis 1990 (site W - avec parades, jeune en 1996). Un jeune est observé sur un autre site le 3/5/1997 (site Z), lieu où des cris vraisemblables de jeunes avaient été suspectés dès 1985 (entre temps personne n'y était retourné). Contact d'un chanteur sur un nouveau site le 25/4/1997 (site V), enfin dernier site potentiel de nidification repéré lors de l'automne 1998 (site Y) et peut-être un autre avec cris de jeunes possible le 25/9/1998 (site U). Des contacts récents ont été faits sur de nouveaux sites avec une vraisemblable augmentation des effectifs à situer dès 1994-95. Noté à trois reprises dans l'enceinte de Crémieu lors de l'hiver 1994-95. Présentation de la **coordination départementale de l'espèce** au local de Lo Parvi (J.M.Coquelet ; CORA Isère) lors de l'automne 1998 et projet de comptage simultané en janvier 1999.

Les résultats fournis par la coordination départementale pour **1998** (COQUELET, 1999) donnent 4 sites avec contacts dont 1 nouveau site, sur 23 dont 7 nouveaux en Isère. Deux contactés et chants sur le site X le 7/11/1998 (A.Depoutre).

Comptage simultané sur 10 stations potentielles le 9/1/1999 (Lo Parvi, CORA Isère, J.M.Coquelet) : 4 se sont révélés négatifs, un cp. et une plumée de jeune Grand-duc sur le site Y (nouveau site de nidification certaine), un cp. sur le site V, un cp. sur un site où un seul cas de chant avait été signalé jusqu'alors (site T), un ou deux ind. sur un nouveau site (site S). Des cp. bien établis occupent le sites X et W bien connus, par contre sur le site Z seuls des cris douteux sont signalés. Ceci porte à 6-7 cp. la population crémolane dont 4 ont produit des jeunes au moins une fois, avant cette soirée nous n'étions assurés que de 3 cp., certes tous producteurs. **Vérification en mai-juin des sites de nidification potentiels** qui révèlent **4 couples producteurs** (2x1juv., 1x2juv. et 1x3juv. ; R.Quesada, E.Lambert, Lo Parvi, E.Crozet), les premiers jeunes ont été notés au moins le 8/5 (G.Delcourt). Ce sont de loin les meilleurs résultats jamais enregistrés dans l'Isle Crémieu.

L'expérience de comptage simultané a été reprise le 17/1/2000 (E.Crozet, R.Quesada, G.Delcourt, Lo Parvi) : 7 stations sont visitées ce jour là et 2 la semaine précédente, 5 se révèlent positives et parmi les 4 autres, une a été prospectée trop tardivement. Vers la mi-janvier : 1 M ch. sur le site X et 1 M ch. sur le site Y. Le 17/1, 1 ch. sur le site W, 1 ch. sur un nouveau site R et concerne peut-être le couple nicheur du site Z qui pourrait s'être déplacé (absent de Z en effet lors du recensement 1999 et 2000), 1 ch. sur le site S, rien sur les sites V, U et Q. Enfin, le site T n'a pas été contrôlé.

Chouette chevêche / dop : MR Pc3 [Vu] O2 : espèces de vergers, milieux semi-ouverts, cavernicoles

Espèce connue en assez petit nombre, elle a été signalée sur une 20aine de sites du plateau et de la plaine. Elle se révèle par son chant entre III et IV-V (56% des données en III-IV). Aucun contact en XI-XII. Semble en régression en plaine (disparition vraisemblable de Vernas par exemple) ; population de 20 à 40 individus répartis essentiellement sur la frange occidentale du plateau crémolan et surtout sur le secteur Creys Mèpieu et St Victor de Morestel, sinon rares données récentes sur les coteaux des Avenières. Une régression de plus de 20% des effectifs est estimée sur les 10 dernières années. 3 nichoirs posés sur Brangues et le Bouchage ne sont pas occupés, sinon par des Loirs. Présentation de la **coordination départementale par L. Majorel (CORA Isère)** lors de l'automne 1998, prospections prévues au printemps 1999.

Contacts réguliers depuis l'automne 1998 jusqu'au printemps 1999 sur **Brangues** (R.Quesada et al.).

Chouette hulotte

Espèce sédentaire et nidificatrice sous-prospectée. Un sondage donne un chanteur tous les 500 m sur 8 km en bordure du plateau, de Crémieu à Hières sur Amby (1993). 41 communes au moins sont occupées. Cette espèce est certainement répartie sur l'ensemble du district crémolan et vraisemblablement pas menacée. Trois pics de contact sont distingués : 43% des observations lors des chants de printemps de II à IV, 32% lors de l'envol des jeunes de VI à VII et 18% lors du chant automnal d'X à XI. Chant diurne le 27/3/1994 à Pamilieu.

Une **chante en plein jour**, le 20/10/1998 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, A.Depoutre).

Hibou moyen-duc

Espèce sédentaire et discrète. Il est peu observé et connu sur une 15aine de communes. Elle chante essentiellement en III (34% des contacts de l'année) et sa présence est bien révélée par le cri des jeunes à l'envol entre V et VII (38% des contacts annuels). Un dortoir de 4 individus est signalé sur Vézeronce tout l'hiver 1992-93.

Hibou des marais / dop : NO MR HO Pc4

2 données qui s'échelonnent entre le 10/12 et le 13/1 (4 citations sur Mèpieu entre le 10/12/1982 et le 6/1/1983 ; 1 observation le 13/1/1995 au marais de Sablonnières), en outre, 1 le 26/10/1996 à Poleyrieu, 1 le 10/11/1996 à la Paluette sur Aoste, nombre exceptionnel de 5 individus groupés au marais de la Verpillière en 3/1997 et 1 observation le 1/5/1974 à Tignieu. Cette espèce a niché de façon exceptionnelle en 1972 sur Dizimieu, aujourd'hui nicheur à proximité dans la plaine de la Valbonne.

ENGOULEVENTS, MARTINETS & AUTRES ...

Engoulevent d'Europe / dop : NR [?]

Espèce migratrice et nidificatrice (8/4/1998 ; 7/5-4/9), peu signalée dès VII. Elle occupe la partie occidentale du plateau ainsi que de façon plus sporadique le sud-est de l'Isle Crémieu. Cité en outre aux Champagnes sur Salagnon. Exceptionnellement précoce le 8/4/1998, chanteur vers le Grand étang de Mèpieu. Une donnée hivernale non loin de notre district le 21/1/1982 à Miribel.

Premiers chanteurs, les 24/4 à l'étang de Lemps (Lo Parvi), 25/4 sur Morestel (G.Delcourt) **précoces** ; puis le 8/5 à Dornieu, suivi d'un cas original de **ch. diurne** le 9/5/1999 sur Creys Mèpieu (R.Quesada). Ensuite des chanteurs notés çà et là : Sermérieu (G.Delcourt), Optevoz (C.Grangier). De nouveau un cas de **ch. diurne** sur Optevoz cette fois-ci, le 16/6 (C.Grangier).

Pour souligner le caractère très exceptionnel de la donnée hivernale évoquée plus haut sur Miribel (21/1/1982 ; F.Amoroz), notons qu'une seule autre observation hivernale est donnée en Europe (28/12/1991 vers Valence en Espagne ; selon M.Y.Blasco).

Martinet noir

Espèce migratrice. Nidificatrice en ville et dans certains villages (6 le 9/4/1998, 11/4/1996, 16/4/1997, 17 et 24/4/1995; en général déb.V-11/8 ; 3/9/1993, nombreux le 11/9/1998, 8/10/1996). Des groupements post nuptiaux de plusieurs centaines sont notés sur Crémieu, juste avant le départ (22/7, 24/7). Ensuite migrateur net ou sporadique (dernier les 3/9 et 11/9). Un individu très tardif est contacté le 8/10/1996 sur Aoste. Nicheur en milieu campagnard au château de Chapeau Cornu (1995). Niche dans un nid d'Hirondelle de fenêtre sur Anthon en 1994.

Précoces en 1999, les 16/4 sur le Haut-Rhône, 2 ind. (F.Micouloud, R.Quesada), 20/4, 2 ind. à l'étang de Salette (Y.Baillet, G.Delcourt), 23 et 24/4/1999 sur Optevoz (C.Grangier). Ils sont plusieurs à Morestel le 25/4 de manière précoce aussi (C.Deliry).

Martinet à ventre blanc

Espèce migratrice et nidificatrice (5/4-10/9). En erratisme pré-nuptial ou à l'arrivée en IV au 16/5 (étang de Salette; Moras) Connue dès 1962 en nidification, 3 sites sont connus au début des années 1970 et sont toujours occupés (falaises de Hières sur Amby, de la Balme les Grottes et de Dornieu). Deux nouveaux sites sont signalés en 1997 : sur une falaise face à la ferme de Chanillon (Creys Mèpieu, côté Ain) et sur les falaises de Porcieu. Erratisme estival le 24/6/1995 avec 5 individus à l'étang de Lempis. Record de 140 à l'étang de Salette le 10/9/1994. A la différence du Martinet noir, il est régulier tout le mois d'août.

Premiers, 4 ind. le 1^{er}/4 à l'Isalet sur St Victor de Morestel (G.Delcourt, A.Depoutre).

Les premières données sur la Balme les Grottes, rapportées jusqu'alors au début des années 1970 peuvent être largement repoussées. Ainsi début **juin 1948**, LAFFERERE (1954) observe trois nids au voisinage des grottes de la Balme, en Isère, et note des "jeunes déjà forts".

Martin pêcheur / dop : MR Pc4 [Vu] O6 : espèces à étudier et à suivre.

Espèce sédentaire, mais plus rare en hiver, sa nidification est mal vérifiée (indice probable seulement). L'espèce est assez fréquente chez nous, il s'agit peut-être d'un des secteurs les mieux fournis de la région Rhône-Alpes. Une dispersion automnale se fait sentir dès VII, nette dès VIII et est sensible jusqu'en XI. La période de nidification est notée de V à IX. Record de 4-5 individus à la Vallée Bleue le 12/11/1995.

Guépier d'Europe / dop : Cas particulier de suivi déjà entamé

Espèce migratrice et nidificatrice (14/4/1987, 29/4/1996 ; 3/5-27/9 ; 4/10). Les mouvements de printemps se font sentir jusqu'à fin.V. En expansion, le premier cas de nidification est noté en 1968 (l'espèce était, notons-le, très rare ou accidentelle (de passage?) en Isère au XIXème et début du XXème siècle). La progression de l'espèce est depuis lors assez nette. De nouvelles stations sont découvertes régulièrement. 320 oiseaux signalés lors d'un comptage le 25/7/1996. Début de la migration post nuptiale vers le 8/8, celle-ci s'effectue de façon diffuse mais est assez bien canalisée par la vallée du Rhône à l'est du district. Records de plus de 200 oiseaux le 21/8/1994 sur le Haut-Rhône, flux de 150 sur la journée du 3/9/1995 sur Aoste et encore 100 oiseaux le 27/9/1994 sur le Haut-Rhône. Important inventaire et suivi des sites de nidification de l'espèce réalisé par H.Coffre & C.Deliry (CORA Isère et col.). Suivi de la reproduction et de la biologie du Guépier aux Mémoires en 1997 (S.Revil, Lo Parvi) : les oiseaux arrivent sur le site le 1/5, les pontes ont lieu entre le 28/5 et 5/6, nourrissage des jeunes qui commence entre 30/6 et le 7/7, les jeunes se montrent à l'entrée du trou dès le 16/7, premier envol le 24/7. La population nicheuse augmente sur le site au cours de la saison : 9 cp. déb.VI, 28 fin.VI, 30 mi.VII. **Coordination départementale** : C.Deliry, H.Coffre et D.Loose (CORA Isère).

Premiers précoces en 1999, le 30/4 sur Passins (M.Budin). **Record absolu de 300-400 en un groupe** le 4/9 à la Paluette sur Aoste (P.Deliry), le lendemain 50aine en migration sur Trept (G.Delcourt, Lo Parvi).

Rollier d'Europe / dop : MO EO

2 observations (1 mal datée ? qui reste à préciser) et 3 oiseaux à Morestel déb.VII en 1973.

Huppe fasciée / dop : NR MR Pc4 [Vu] O2 : espèces de vergers, milieux semi-ouverts, cavemicoles

Espèce migratrice et peu fréquente en nidification (21/3-21/9) (2 citations très tardives les 7 et 11/10/1994 vers Sablonnières), bien qu'il s'agisse aujourd'hui d'un des secteurs les plus favorables du département. Régulière mais assez rare au début des années 1970 (stable ?). 11 observations en 1993 sont concentrées sur la carte de Bourgoin-1/50000ème, avec nidification certaine sur 3 des 8 parties de cette carte, sinon 7 autres données sur les cartes de Montluel et la Tour du Pin. Un article de GRANGIER (1993) fait la synthèse des observations de 1980 à 1993. En 1995 et 1996, signalée nicheuse certaine ou possible à Soleymieu, St Romain de Jalionas, les Avenièrès, St Baudille de la Tour et Siccieu. En 1997 nicheuse aussi à Courtenay, St Chef, St Romain de Jalionas, Salagnon et les Avenièrès. De plus en 1998, nouvelle campagne de prospection complète sous l'impulsion de la **coordonnatrice départementale S.Stéfaniak (CORA Isère)**, confirmation de divers sites.

Première tardive, le 9/4/1999 à la Gorge sur Creys Mèpieu (R.Quesada). Notées sur **divers sites en période de nidification en 1999 dont quelques nouveaux** (*) : la Côte à St Sorlin de Morestel* (M.Budin), Optevoz* (Lo Parvi, C.Grangier), Arandon* (G.Jupet, G.Bourguelat) nicheurs certains sur Salagnon (A.Depoutre, C.Deliry, E.& M.P.de Thiersant), sur 2 sites* de Courtenay (R.Quesada, G.Jupet) et sur Annoisin* (J.F.Noblet). Quelques dates exemple de la biologie de l'espèce : nourrissage le 25/5, juv. le 5/6, envolés les 12/6 et 7/7. L'étude Pelouse sèche (Lo Parvi, AVENIR) a permis de repérer deux nouvelles stations en 1999. **3^{ème} citation d'octobre** pour l'Isle Crémieu avec 1 ch. (!) le 11/10 à St Sorlin de Morestel (M.Budin).

PICS

Torcol fourmilier / dop : NR Pc2 [!] O2 : espèces de vergers, milieux semi-ouverts, cavernicoles

Espèce migratrice, et vraisemblablement encore nidificatrice, quoiqu'en nette régression (27/3-16/8 ; 31/8/1997). Régulièrement entendue dans les années 1970, ce n'est de loin, plus le cas aujourd'hui. Récemment citée en période de nidification sur le Marteray, Ruy, Hières sur Amby, Charette, Crémieu, l'étang de Salette, Passins, les monts d'Annoisin, St Chef, Poleyrieu et Trept (mais souvent données non répétées).

Premier chant le 2/4/1999 à Mépieu (R.Quesada, A.Depoutre). L'espèce a été signalée en période de **nidification** sur 3 localités au moins de la commune d'Optevoz (C.Grangier, G.Delcourt).

Pic cendré / dop : NR HR Pc3 [!!] O5 : espèces menacées à suivre.

Difficile à détecter en raison de faibles densités : 2 données sur Marvais, Aoste-Granieu les 25/6/1985 et 17/3/1990 (site désormais détruit), non loin contacté le 17/11/1995 sur Chimilin ; au marais du Grand Plan, citation ancienne du 16/3/1968, mais juste à côté au Bois de Jalionas, constaté le 1/3/1995. Rares données en limite de district (Ile du Méant, 10/1993, 14 et 16/2/1994 et Serrière de Briord, printemps 1971).

Pic vert

Espèce sédentaire et nidificatrice (mal suivie : plus de 30 stations en 1995), régulière sur l'ensemble du district. Des groupes de 3 à 4 individus mi.II/1994 au confluent Ain-Rhône (passage méconnu ?), localité où la présence de l'espèce a été confirmée par d'autres observateurs dans les années 1990.

Pic noir

Espèce dont la lente expansion touche enfin l'Isle Crémieu avec un oiseau longuement entendu en automne 1993 sur Creys Mépieu, une observation le 18/11/1993 au lac d'Hières. En outre, observé dans la plaine de l'Ain voisine le 21/1/1994. En 1995 : cité sur Courtenay vers Fézillière les 19/3 et 2/10 et St Victor de Morestel. En 1996 : noté à l'étang de Mépieu, la lande Genevray sur Soleymieu, marais de Charvas et St Victor de Morestel. En 1998 : cité sur Boulieu le 31/3, le 14/9 à l'étang de Lemps, Ruy le 5/10 et la Gorge sur Creys Mépieu le 31/10.

1 entendu le 27/2/1999 vers En Bessay sur St Victor de Morestel (G.Delcourt).

Pic épeiche / dop : MR

Sédentaire bien représenté et nicheur confirmé. Premiers tambourinages le 13/1.

Pic épeichette / dop : MR

Espèce sédentaire et nidificatrice connue en période de nidification sur une trentaine de sites au moins et signalée sur d'autres sites en hivernage. Un erratisme hivernal n'est pas exclu. L'espèce est bien répartie bien qu'en faibles densités.

ALOUETTES & HIRONDELLES

Cochevis huppé / dop : MO HO EO

Deux observations : 1 le 4/6/1974 au confluent Ain-Rhône et 1 le 27/2/1988 sur Brangues.

Alouette lulu / dop : MR Pc4 O6 : espèces à étudier et à suivre.

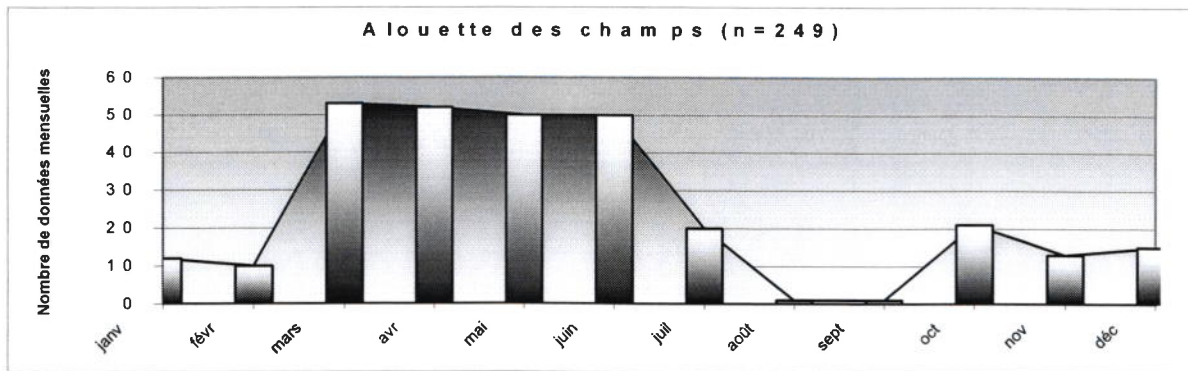
Espèce en partie sédentaire (très rare en hiver) et nidificatrice. Des mouvements semblent perceptibles aux deux passages (X) (9/2-IV). Stable depuis les années 1970, sauf peut-être dans les plaines occidentales du Rhône, où une régression est vraisemblable. Plus de 10 sites signalés, essentiellement sur le plateau, mais récemment découverte sur les Avenières. Les chants commencent dès II (11/2) au retour de l'espèce. Ensuite, un silence relatif du chant est noté après IV et des chants reprennent en automne avec parfois de véritables parades, notamment lors du passage en X.

1^{er} chants le 17/2 en 1999 à l'étang de Lemps (Lo Parvi). **Chant traditionnel en automne**, signalé le 13/10/1999 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, Lo Parvi). L'étude Pelouses sèches (Lo Parvi, AVENIR) a permis de repérer à elle seule, 9 stations habitées par l'Alouette lulu en 1999.

Alouette des champs

Espèce présente toute l'année et nicheuse disséminée. Passage d'automne sensible, migrants nocturnes signalés, (8/10-13/11). Souvent en groupe en hiver, mais en petit nombre (record : 100aine). Les premiers mouvements pré-nuptiaux sont suspectés dès la mi.I, mais sont encore sensibles en III alors que des oiseaux sont cantonnés par ailleurs. Premiers chants cités en III (8/3).

Groupe de plus de 100 ind. dans la plaine de Satolas le 12/1/1999 (G.Delcourt). 2 **migrent** sur le Haut-Rhône le 18/3 (C.Deliry). La **migration post nuptiale 1999** est perceptible par exemple à l'étang de Lemps avec 14 ind. le 13/10 (G.Delcourt), quelques passages le 20/10 (Lo Parvi), ainsi que sur Aoste, 30aine migrant le 30/10 et quelques autres le 31/10 (C.Deliry).



Hirondelle de rivage / dop : Pc4 [Vu] *Cas particulier de suivi déjà entamé*

Espèce migratrice et nidificatrice (17/3-17/10). En erratisme ou migration pré-nuptiale au moins jusqu'en V. Elle niche dans les sablières où elle précède le Guépier dans de nombreux cas. Quelques colonies notables étaient connues (St Didier, Champdieu, Morestel, Porcieu, Charray), 50 cp. sur les berges du Rhône en 1965 (Leyrieu) et 60 en 1975 à Faverges de Mépieu. Actuellement les sites majeurs sont sur Bouvesse-Quirieu, St Romain de Jalionas, Courtenay (Chanizieu) et Hières sur Amby (la Plaine). 110 oiseaux comptés le 25/7/1996. Jeunes toujours aux nids le 20/8/1994. Les résultats locaux de baguage montrent des changements de colonie suivant les années, voire la même année et un passage par le Languedoc. Coordination départementale : C.Deliry, H.Coffre et D.Loose (CORA Isère).

Dernière : 1 le 4/10/1998 à l'étang de Salette (G.Juppet).

Hirondelle de rochers / dop : HR

Espèce migratrice et nidificatrice (2/3-IX). Nidification peu suivie, connue à Hières sur Amby depuis 1968 (lieu où l'espèce est citée sinon en 1988 et 1989). 2 nids à la Balme les Grottes le 5/9/1993. Notée en migration sur les étangs de Salette, de Mépieu et le marais de Sablonnières.

Hirondelle de cheminée / dop : HO S3 : sites d'accueils des plus gros effectifs hivernants ou migrants

Espèce migratrice et nidificatrice (5 et 10/3 en 1996 ; 12/3-3/11). Le passage d'automne est identifié (VIII-3/11 ; optimum fin.IX-début X), précédé de regroupements vespéraux détectés dès le 15/6 en 1997 sur Aoste (jeunes d'une première nichée ?) et passage suspecté dès le mois de VII alors (à confirmer). Arrivée suivie au printemps en 1995 et 1996 : avant coureurs les 5 et 10/3 (dates exceptionnelles), premières le 17/3, rare ensuite, régulière dès fin.III, encore peu nombreuses, premiers grands groupes déb.IV, optimum du passage fin.IV, puis erratisme, mais encore des passages en V (16/5). Commune, elle est disséminée. Nidification suivie sur Villette d'Anthon à Asnière en 1995 : arrivée sur le site le 22/3, premières naissances le 22/5, envol le 14/6. Par ailleurs, particulièrement rare en X, en 1995, 1996 et 1997, alors que les premières se font attendre en 1997 et 1998. Une donnée hivernale exceptionnelle le 15/1/1989 à la Vallée Bleue.

Dernières, 5 ind. à la Vallée Bleue le 25/10/1998 (A.Depoutre). **Première**, le 18/3/1999 sur le Haut-Rhône, suivi d'une observation d'une 30aine d'ind. au pont de St Didier d'Aoste le 22 (C.Deliry) et de 3 ind. sur Vénérier le 23 (G.Delcourt) ; les 3 premières, plus précoces, sont notées non loin de notre district à Lhuis (Ain), le 17/3.

Hirondelle de fenêtre

Espèce migratrice et nidificatrice (12/3/1995 ; 21/3-régulière dès IV-14/10 ; le passage est sensible en automne jusqu'à la fin.IX ; très tardive le 5/11/1998, 5 ind. à Brangues) connue sur diverses communes de l'Isle Crémieu, mais étrangement pas dans le Bourg de Morestel (seulement dans des fermes à proximité). Elle quitte ses sites fin.VIII en général, mais des dortoirs et nourrissages de jeunes sont notés jusqu'à déb.X à Crémieu. Comme dans les années 1970, elle est moins abondante que l'Hirondelle de cheminée. Elle semble avoir subi une importante régression en 1996 comme en témoignent divers indices : arrivée tardive (fin.V pour les premiers groupes), installation localement tardive (fin.VI), sites de nidification désertés. La situation est meilleure en 1997 avec une arrivée sensible mais cependant tardive (mi.IV).

PIPITS & BERGERONNETTES

Pipit rousseline / dop : NR MR Pc2 [!!] O4 : autres espèces prioritaires à suivre.

Une seule donnée de cette espèce, le 20/3/1986 à Satolas. Résumé omis dans les précédentes chroniques.

Pipit des arbres

Espèce migratrice, notée au passage d'automne, solitaire en général (4/9-20/10 ; 28/10/1993, nocturne au passage à Leyrieu) (record 6 le 27/9/1993 au Grand Molard sur Siccieu ; espèce en général solitaire). De retour en période nuptiale (présence : 31/3/1995 ; 8/4-deb.IX ; 28/10/1993), il nidifie sur les landes pentues du plateau alors que dans les années 1970 il est donné dans les secteurs humides.

Chanteur précoce le 2/4/1999 à Mépieu (R.Quesada, A.Depoutre).

Pipit farlouse / dop : NO [?]

Espèce présente en hivernage (dates extrêmes d'observations : 17/10-17/4 ; 8/5/1995). Passage automnal mis en évidence récemment (IX-X-XI), hivernage clair au moins dès XII, les oiseaux étant isolés ou en petites bandes. Faible passage printanier (débutant peut-être dès mi.I... ; sensible III-déb.IV) au moins. Record de 50 le 17/3/1985 à Ecorcheboeuf. Un chanteur, sans suites, le 8/5/1995 au marais de l'étang de Bas.

Quelques migrateurs le 19/10/1998 sur Aoste. **Dernier (?)** : 1 le 9/3/1999 à Morestel (C.Deliry). Ils sont une **40aine** le **20/10/1999** à l'étang de Lempis (Lo Parvi).

Pipit spioncelle

Plus fréquent en hivernage que le Pipit farlouse (5/10-17/4), son passage d'automne est marqué (premiers : 5/10 ; passage : fin.X poursuivi jusqu'en XI : 21/11). L'hivernage ne se confirme clairement qu'en XII. Les mouvements pré-nuptiaux commencent peut-être mi.I, mais sont surtout sensibles en III. Record d'une centaine sur l'étang gelé de Salette le 15/1/1995.

15 le 30/3/1999 sur le Bouchage (J.Collonge, Y.Baillet, R.Quesada, S.Verger).

Bergeronnette printanière / dop : NR [!!]

Très peu signalée, rareté confirmée récemment toutefois avec la sagacité des observateurs mise en défaut localement au point d'imaginer une réelle progression du passage printanier depuis 1997. Notée aux deux passages (IV)(11/9-6/10 ; 19/10/1994). 7 observations sur Ecorcheboeuf au printemps dans les années 1980 ; le passage d'automne est mieux connu d'après des observations de 1994 et 1995, notamment sur l'axe Guiers-Rhône et l'étang de Salette. **Nidification exceptionnelle** (1991) sur St Baudille. **Des records et un nombre exceptionnel de données au printemps 1997** : régulièrement signalée du 10/4 au 17/4 sur le Rhône à Brangues (10aine d'individus ; record de 32 le 16/4), mais aussi 1 notée le 15/4 sur Passins et 12 le 16/4 à l'étang de la Tuille sur Optevoz. **En 1998**, nous notons : 15 le 14 et 2 le 19/4 au marais de la Roche, 3 le 3, 1 le 5, 8 le 10, 3 le 11, 1 le 12, 8 le 13, 1 le 14, 6 le 15, 1 les 16, 18, 19 et 20/4 et enfin 3 le 1/5 à l'étang de Salette, phénomène jamais constaté sur ce site.

En migration pré-nuptiale le 20/4/1999 avec 4 ind. à l'étang de Salette (G.Delcourt, Y.Baillet). Au **passage post nuptial** 1999 : 3 passent le 6/9 sur Morestel et 2 sur Dolomieu le 8/9 (C.Deliry).

Bergeronnette des ruisseaux

Espèce sédentaire et nidificatrice disséminée, montrant des passages et/ou de l'erraticisme sur le Rhône et l'axe du Guiers. Ainsi le passage d'automne concerne des individus isolés, mais clairement en mouvement du 20/10 au 4/11 au moins. Record de 7 le 18/9/1997 à l'étang de Salette.



Bergeronnette grise

Espèce en partie sédentaire et nidificatrice, qui devient rare en hiver. Deux passages sensibles (IX ; 22/9-12/11 ; XI) (dès I ; III-IV), très net en automne, notamment en X. Dortoirs post nuptiaux signalés sur Aoste en X pouvant comprendre près de 50 individus. Les mouvements pré-nuptiaux s'amorcent dès I (informations de 1995 et 1996), suivi d'un passage très important en III (informations de 1996).

Bergeronnette de Yarell

6 citations, en général dans des groupes ou lors des périodes de passage de Bergeronnettes grises « européennes » : 1 au confluent Ain-Rhône le 7/5/1977, 1 le 17/10/1993 à St Victor de Morestel, 1 M imm. le 6/4/1995 à l'étang de Vénérieu, 1

subadulte le 17/3/1996 à la Vallée Bleue, 1 stationne à Morestel du 16 au 31/1/1997 et 1 M nuptial sur le Rhône à Brangues le 15/4/1997. Les 2 passages sont concernés.

DIVERS PASSEREAUX

Jaseur boréal / dop : MO HO

3 observations concernent l'invasion de 1965-66 (XII) : à Villette d'Anthon 1 ind., 4 le 7 à St André le Gaz et 2 le 9 à la Tour du Pin. Une autre donnée de XII, concerne 1 individu en 1993 à Morestel.

Cincle plongeur

Espèce sédentaire, signalée en nidification dans le Val d'Amby (années 1960-70) et sur le Rhône (années 1970), rien sur ces sites jusqu'à l'observation de 2 individus dans le Val d'Amby le 31/5/1995, 1 le 19/10/1996, 1 le 8/4 et 4 le 14/4/1997. Sinon nidification possible sur St Savin (1986, 1998) et certaine sur St Clair de la Tour (1991) et le Guiers à Aoste (1993-95). En régression à cette période, le statut 2 de l'atlas du CORA semble excessif aujourd'hui. Observé en hiver sur le Guiers et le Rhône à Aoste, site où niche le Cincle, ainsi que sur le Rhône au défilé de Dornieu.

Nouveau site d'observation avec un oiseau le 17/2/1999 le long de la Bièvre (A.Depoutre). **De nouveau dans le Val d'Amby en 1999**, 1 le 29/3 (C.Grangier) et sur le Guiers, 1 les 29/3, 2, 4 et 29/4. De retour sur le **Guiers**, le 27/10, ré-observé les 26/11, 15 et 30/12/1999 et 1^{er}/1/2000 (C.Deliry).

Troglodyte mignon

Espèce sédentaire et nidificatrice, présente dans la plupart des milieux qui lui sont favorables. Elle chante toute l'année. En automne un erratisme ou migration est suspecté au niveau du Rhône...

Accenteur mouchet

Espèce hivernante (exceptionnellement à partir du 23/8 et en continu jusqu'à l'hiver sur Aoste en 1996 ; 6/10/1994, 22/10/1995 ; 20/10-8/4). Quelques rares cas de chants en période hivernale. Notée en période de nidification sur Mépieu en 1975 (V et VII). En 1996 l'espèce est notée très tôt sur Aoste, dès le 23/8 et ce, jusqu'en hiver !

Premiers signalés plutôt précoces, le 13/10/1999, 2 ind. à l'étang de Lemps (G.Delcourt, Lo Parvi) et le 20/10, 1 ind. à l'étang de Charamel (G.Delcourt).

Accenteur alpin

Une seule observation de 3 Accenteurs alpins le 15/2/1973 à Hières sur Amby (hivernal).

TURDIDES

Rougegorge familier

Espèce en partie sédentaire et nidificatrice. Le statut 2 donné dans l'Atlas du CORA semble faible désormais (progression ?). Migration automnale sensible, avec chants (déb.IX-25/11 ; sensible vers la mi.X). Hivernage régulier, suivi de mouvements précoces sensibles en I (soupçonnés dès 1993, clairement confirmés en 1995). Deuxième vague de migration aux alentours de la mi-III (14/3 au 21/3 en 1996).

Roussin philomèle

Espèce migratrice et nidificatrice qui semble stable depuis les années 1970 (6/4-7/9 ; 11/9/1983), la période de chant est abrégée en été (dernier cas le 12/7). Les arrivées semblent se poursuivre au printemps jusqu'à la fin.IV. Les mouvements post nuptiaux sont sensibles dès le 12/8.

Premier chanteur précoce, le 5/4/1999 sur Optevoz (C.Grangier), chant timide à l'arrivée le 9/4 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, R.Quesada), l'espèce étant **"omniprésente" dès le 20/4** (G.Delcourt).

Gorgebleue à miroir / dop : NR [!!]

Espèce notée au passage de printemps (29/3 ; 3/4-V) et nicheuse possible sur les données du mois de V avec cp. cantonnés aux Avenières (1972 et 1973), cantonné à Gouvoux (13/4/1975), 3 observations aux étangs de la Serre (2/4-5/5). Dernière citation rapportée, en 1989, à l'étang Neuf sur Siccieu puis le 9/4/1997 (date bien confirmée) au marais de L'Ambossu. Sa nidification est connue dans le proche confluent de l'Ain et du Rhône.

Rougequeue noir

Espèce migratrice essentiellement et nidificatrice (10/3-X ; traîne d'imm. en XI). Les oiseaux chantent dès leur arrivée, mais les chanteurs territoriaux ne se multiplient que vers la fin.III. Le passage prénuptial se poursuit au moins jusqu'au 1/4. Les premiers mouvements automnaux ont été notés dès le 9/9. L'espèce peut rester très territoriale en automne (chants et querelles), ce jusqu'en X. Localisé dans les années 1970, il semble avoir progressé. Hivernants de temps en temps avec hivernage complet

vraisemblable à Morestel en 1995-96 et 1996-97. Des données du 22/2 et du 24/2 en 1996, de même que le 28/2/1998, sur des sites où l'espèce n'a pas hiverné, semblent indiquer une possibilité d'arrivée précoce.

En période hivernale en 1999 : 1 M le 14/1 (R.Quesada), chanteur le 18/1 (C.Deliry) dans le village de St Chef, 1 M au village de Brangues le 23/1 (R.Quesada), ainsi que le 1/2 (A.Depoutre) de nouveau signalé à St Chef. **Donnée tardive en automne pour un adulte**, 1 M le 30/11/1999 sur Morestel (C.Deliry).

Rougequeue à front blanc

Espèce migratrice et nidificatrice (10/3-IX-7/10 ; traîne jusqu'au 20/10). La migration au printemps est sensible encore le 28/4. L'espèce est commune selon le statut 3 de l'Atlas du CORA (1977), présente partout dans les années 1970. Elle est peu citée récemment, information confirmée notamment sur le plateau.

Groupements de 5 ind. le 15/9/1999 (Lo Parvi) et de 6 le 22 (G.Delcourt) à l'étang de Lempis.

Traquet tarier

Espèce qui était notée au passage de printemps (20/3-9/5 ; 25/5). Signalée récemment, 4 fois en automne (9/8/1993, 15/9/1995, 23/8/1996, 29/8/1997). Sa nidification n'est pas prouvée et les indices anciens (1972, 1975, 1986), ne concernent que des observations de mai (peut-être nicheur au marais des Avenières?). Pas de citations fournies en 1994, 2 en 1995 : à nouveau chanteur en V (7/5) cité sur Mèpieu au promontoire Potet (toujours pas de preuves) et le 15/9/1995 en migration sur Aoste. En 1996 est cité en période de nidification, ce qui est très remarquable, sur Courtenay et Optevoz. L'espèce est désormais bien rare.

En migration pré-nuptiale, de nouveau et enfin des citations en 1999 : 1 M à la Tour sur Brangues le 4/4 (R.Quesada), 1 cp. le 25/4 à Bramefan sur St Baudille (A.Depoutre). **5^{ème} et 6^{ème} citations automnales récentes** : 1 le 9/9 sur St Sorlin de Morestel et 1 le 21/9/1999 sur Frontonas (G.Delcourt).

Traquet pâtre / dop : HR

Espèce essentiellement migratrice et fréquente en nidification (1/3-X), notamment sur le plateau. Cantonnement de l'espèce dès l'arrivée (6/3). Son statut est le même depuis les années 1970. Quelques individus sont irrégulièrement notés en hiver et semblent plus des attardés que de réels hivernants. Noter au moins 10 cp. sur une surface réduite au Greffe (Les Avenières) en 1997.

Premier en 1999 : 1 le 14/2 sur St Victor de Morestel, le Petit Gouvoux (R.Quesada) et 1 M le 20/2 au Chaffard sur les Avenières (C.Deliry). **Derniers** signalés le 20/10/1999, 2 ind. à l'étang de Charamel (G.Delcourt). **En hiver et semble en quelque sorte de retour, peut-être dressé à partir des côtes par les tempêtes, il s'installe sur son territoire usuel** du Chaffard aux Avenières, 1 M noté les 1^{er} et 7/1/2000, toujours présent le 12/2 (C.Deliry), 1 le 6/1 sur Morestel (R.Quesada).

Traquet motteux

Espèce notée aux deux passages (VIII ; 28/8-19/9... ; 24/10/1994) (IV ; 27/4-10/5 ; V), plus fréquente en automne. Record de 10 individus sur St Chef aux Grands Champs le 8/10/1998.

Un précoce au passage de printemps, le 13/4/1999 sur la Lande Frignon (Creys Mèpieu ; R.Quesada). **Record de précocité post nuptiale**, 1 le 29/7/1999 sur St Victor de Morestel (R.Quesada). **Un migrateur observé de nuit** à la gare de l'Est sur Aoste le 8/9 (C.Deliry). **Tardifs**, 1 le 22/9 sur St Baudille (G.Delcourt), 1 le 23 sur Montcarra (R.Quesada), 1 le 25 au confluent Ain-Rhône (Lo Parvi), 2 le 4/10 sur Vénérieu (R.Quesada).

Traquet oreillard / dop : MO

Une donnée d'un ind. de forme "oreillard" le 25/4/1982 à Creys Malville. Résumé omis dans les précédentes chroniques.

Merle à plastron

2 observations : 2 oiseaux le 5/4/1970 à Torjonas et 1 sans date précise en 1995 sur Boulieu (V ou VI).

Merle noir

Espèce sédentaire et nidificatrice commune. Le statut est le même dans les années 1970. Les premières activités territoriales commencent en XII, premiers jeunes en IV (12/4). Peut-être en mouvement en automne (6/10-9/11 en 1994 à l'étang de Salette) et mobilisé de nouveau dès la mi.I (?).

Premier chanteur signalé assez tardivement en 2000, le 3/2 à St Chef (G.Delcourt).

Grive litorne

Espèce hivernante irrégulière (XII-IV), surtout notée au début du printemps avec un passage sensible en III, commençant en II. En été notée les 3 et 6/8/1993 sur Siccieu. Sa nidification pourrait survenir en parallèle avec son expansion en France. Ainsi

notée en période favorable : le 26/3 au Bois de Salette (La Balme les Grottes) et les 1/4 et 6/5/1995 au Bois Michoud (Salagnon). Record récent de 170 le 10/3/1996 à la Paluette sur Aoste.

Beau groupe d'environ 150 ind. le 22/11/1998 à la Vallée Bleue (A.Depoutre). **Passage massif de Grives dont la Litorne notée du 11 au 16/2/1999** dans le secteur du Bouchage, les Avenièrès ainsi qu'à St Sorlin de Morestel et au Broquet sur Courtenay, avec des records de 300 le 18/2 sur Cessenoud (A.Depoutre) et entre 200 et 500 sur St Sorlin (M. & R. Budin). **Celui-ci a été enregistré à la même époque en Italie.** Beau groupe hivernal de 15 ind. le 30/12/1999 à l'étang Neuf de Siccieu (G.Juppet).

Grive musicienne

Espèce migratrice et nidificatrice désormais assez commune tout au long de l'année, mais peu commune, voire rare en hiver, avec une éclipse relative au cœur de la saison (15/1/1995, 21/1/1995 ; 20/2-X). Le passage de printemps, sensible (retour possible dès la mi.I, à confirmer ; fin.II-V), est difficile à extirper des cas nicheurs. Des mouvements mis en évidence récemment en X, notamment dans l'axe du Rhône, semblent commencer dès le 10/9, mais sont plus clairs, ce qui est vérifié sur plusieurs années en X à Aoste. Assez souvent en hivernage. L'espèce est contactée chanteuse sur une longue période de l'année : 21/1-8/7. En progression, statut 1 dans l'Atlas du CORA (1977), revue au niveau 2 (1980-82), sur 4 sites au moins en 1986, 12 chanteurs sur 5 sites du Bois de Serverin en 1990, nombreux chanteurs simultanés au Bois de Flosaille en 1995, etc., le statut 3 est aujourd'hui plus adapté, présence régulière désormais confirmée.

Données hivernales avec un oiseau le 2/12/1998, puis notée avec 1-2 ind. en janvier 1999, ainsi que 2 l'hiver suivant le 2/12 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, Y.Baillet, A.Depoutre, S.Verger). **Passage massif de Grives, mais moins marqué pour la musicienne** avec un seul groupement signalé, 40aine les 11 et 12/2/1999 au Bouchage (C.Deliry).

Grive mauvis

Espèce hivernante sporadique (XII-1/4), présentant quelques observations automnales qui dessinent un passage faible entre le 26/10 et le 21/11 (26/10/1997, 29/10/1984, 4/11/1996, 30 le 10/11/1998, 14/11/1996, 17/11/1962, 21/11/1996). Un passage printanier à préciser (III-IV ?) se dessine par l'analyse récente des observations. Record : 100 individus dont quelques chanteurs insolites au Bois Michoud sur Salagnon le 1/4/1995.

1 le 23/12/1998 à l'étang de Lemps (G.Delcourt). **Passage massif de Grives dont la Mauvis est signalée en beaux groupes** à trois reprises, 50aine les 11 et 12/2/1999 au Bouchage (C.Deliry) et 30 le 14/2 sur Vignieu (J.F.Noblet).

Grive draine

Essentiellement hivernante (parfois chanteuse), quelques individus s'installent pour la nidification. Un passage d'automne passé jusqu'alors inaperçu se dessine fin.X-déb.XI (...26/10-3/11...). Peu d'informations sur la nidification - désormais probable (de retour dès déb.II) ; en 1995 elle a été notée sur une dizaine de sites par un seul observateur. Donnée au statut 1 dans l'Atlas du CORA (1977), elle semble en progression et les premiers chanteurs cantonnés sont notés dès II (1/2/1996 sur Siccieu) ; le statut 2 semble désormais plus adapté.

Premiers chanteurs, 2 le 20/1/1999 à l'étang de Lemps (G.Delcourt). **Passage massif de Grives dont la Draine notée du 10 au 25/2/1999** disséminé dans la moitié orientale de l'Isle Crémieu au moins, avec un record d'une 100aine les 11 et 12/2 au Bouchage (C.Deliry). Déjà de passage semble-t-il, au total 37 ind. le 13/10/1999 à l'étang de Lemps (G.Delcourt).

FAUVETTES AQUATIQUES

Bouscarle de Cetti / dop : NR MR HR [!]

Espèce fluctuante d'origine méditerranéenne, nidificatrice des années 1960 à 1984. La première donnée remonte au 6/10/1962, puis l'espèce en progression a été notée sur 5 sites en hiver et en période de nidification (1969-84). Depuis elle a disparu en raison de la rigueur des hivers. Son retour se confirme sur le département où elle ne subsistait plus que sur la Basse Vallée de l'Isère (Grand-Lemps, étang du Fay, etc.) : isolées le 1/6/1996 au confluent Ain-Rhône, le 8/6/1996 au lac de la Save, le 21/10/1997 au méandre du Saugat. **Toujours rien depuis !**

Cisticole des joncs / dop : MO HO EO

2 observations de cette espèce fluctuante d'origine méditerranéenne, lors de l'expansion des années 1970 : le 31/8/1977 sur Frontonas et d'une nouvelle phase d'expansion récente : 1 chanteur le 21/5/1996 à l'est des Platières sur Nivolas-Vermelle.

Locustelle tachetée / dop : NR [Vu]

Espèce migratrice (5/4-... ; 23/5) et nidificatrice (chants : IV-VI ; dernières signalées en VIII). Connue sur les marais de Bessaye (1968) et du Grand Plan (1967 et 1968), aujourd'hui altérés, sur 6 sites dans les années 1970, sur 4 signalés dans les années

1980, récemment aux étangs de Salette (1995) et de Billonay (1995). Par contre beaucoup plus sporadique en migration (8 sites au moins). Régression vraisemblable par altération de milieux importants.

| A une date encore possible pour le **passage** le 21/5/1999 sur Sermérieu (G.Delcourt).

Locustelle lusciniöide / dop : NR MR Pc4 [Vu] O6 : espèces à étudier et à suivre.

Espèce migratrice et nidificatrice (27/3 ; IV-13/7...). Le départ est mal connu suite à un silence relatif dès le 17/6. Il s'agit d'un secteur remarquable de la région Rhône-Alpes pour l'espèce, commune en 1968, une quinzaine de sites ont été recensés en période de nidification depuis lors (2 sont certainement désertés car altérés). Le suivi est très partiel et un grand nombre de données concernent la période 1970-81.

| **Pas de citations récentes.**

Phragmite des joncs / dop : NO MR [?]

Cette espèce est en lente régression. Migrateur observé au printemps (IV ; 20/4-V ; 1/7), sa nidification n'est pas démontrée. Peu ou pas d'observations récentes : 1 chanteur en période de nidification le 7/5/1995 à l'étang de Mépieu.

Rousserolle verderolle

Observée surtout au printemps (16/5-25/6), sa nidification n'est pas prouvée rigoureusement. Nidification sur le marais des Avenières (probable en 1982, 1985, possible ou migratrice en 1995, probable en 1997), à St Didier d'Aoste (possible en 1977), sur la lône du Sauget (possible en 1986, 1995, probable avec 3 chanteurs en 1997) et la lône du Bouchage (possible en 1997). En expansion générale en plaine, record 16 chanteurs en 5 points d'écoute dans le marais des Avenières, secteur privilégié pour son observation.

| **Date très précoce** pour une Verderolle chanteuse le 5/5/1999 aux Avenières (R.Quesada).

Rousserolle effarvate

Espèce migratrice (3/4-6/9 ; souvent installée seulement fin.IV), nicheuse sur divers sites de l'Isle Crémieu.

Rousserolle turdoïde / dop : NR

Espèce migratrice (2/4 ; 17/4-VII ; IX, notamment 25/9/1994). Nicheuse qui semble fluctuante, ses chants cessent début juillet (2/7). L'étang de Salette révèle 4 à 5 territoires en 1995. Départ silencieux ensuite vraisemblablement pas avant IX. 2 cas exceptionnels en hiver : 23/11/1987 (Montcarra) et 14/1/1981 (Optevoz).

| Au moins 4 territoires sur l'étang de Lemps en 1999 (G.Delcourt).

AUTRES FAUVETTES & POUILLOTS, ROITELETS

Hypolaïs polyglotte

Espèce migratrice et nidificatrice (14/4/1984 ; 2/5-24/9). Les mouvements printaniers se poursuivent vraisemblablement jusqu'à fin.V, date où certains cp. « tardifs » s'installent sur leurs territoires. Son expansion est relativement récente, avec une présence en période de nidification en 1969, notée dans diverses stations dans les années 1970 et une augmentation de leur nombre dans les années 1980. Aujourd'hui l'espèce est stabilisée, voire en légère régression.

| Une **donnée exceptionnellement précoce**, concerne 1 ch. le **22/3/1999 à proximité de notre district** sur Champagneux (Savoie ; C.Deliry).

Fauvette à lunette / dop : NE

Espèce disparue signalée au début du siècle présente sur Crémieu. Cette donnée peut étonner, mais notons que l'espèce était signalée au XIXème siècle dans la Basse vallée de l'Isère, à Entremont et les Monts du Chat à Bourdeau. Aujourd'hui l'espèce s'est repliée en Ardèche. Les confusions avec la Fauvette babillarde semblent exclues aux vues de la connaissance correcte des 2 espèces par les auteurs de l'époque.

(Fauvette passerinette / dop : NO MO)

Inconnue sur l'Isle Crémieu. 1 nid contenant 4 jeunes a été observé sur la commune voisine de Montagnieu dans l'Ain en 1997.

Fauvette mélanocéphale / dop : NO MO [?] nouveauté, donnée hivernale

Un individu noté le 4/4/1998 à la Gorge sur Creys Mépieu de cette espèce nouvelle pour notre district. D'origine méditerranéenne, elle a été notée non loin de notre district, les 12 et 13/1/1974 à Bron.

| L'observation de 1998 revient à la famille Quesada.

(Fauvette orphée)

Espèce non observée dans l'Isle Crémieu, mais à proximité (Chassieu, nicheuse en 1970 et dans le Bas Bugey au Molard Dedon).

Fauvette babillarde / dop : MR

Espèce en expansion (citée en Dombes dès 1958, chez nous le 5/5/1968 au marais de Bessaye), migratrice, nidificatrice rarement signalée, l'essentiel des observations sont compatibles avec la migration de printemps (17/4-5/5) et concernent des données relativement anciennes (1968, 1975, 1977, 1978, 1989). En période ou comportement nidificateur : sur Mépieu le 18/7/1975, 1 individu cantonné sur Siccieu le 27/5/1994, 1 nicheur certain le 19/5/1997 à la lône du Bouchage. Une citation récente en automne : 2 individus à l'étang de Salette le 29/9/1994.

Fauvette grisette

Espèce migratrice et nidificatrice commune et disséminée (9/4/1998 ; 12/4-21/8 ; 12/9). Deux nichées vraisemblables, la première en VI, suivie d'une seconde possible déb.VIII. **Peu de citations récentes pour cette espèce : à surveiller.**

| 1 M le 27/9/1999, extrêmement tardif sur Chamagnieu (G.Delcourt).

Fauvette des jardins

Espèce migratrice et nidificatrice (28/3 ; 6/4-3/9 ; 16/9/1995, 22/9/1994), la période de chant couvre essentiellement IV-VI. Cantonnée sur son territoire dès le 6/4/1995 à Ruy (date d'arrivée). Elle est jugée assez commune, sur une tradition de connaissances anciennes, mais n'est plus désormais que « peu commune » seulement. En effet le nombre de citations récentes est somme toute faible : régression vraisemblable.

| A noter l'observation d'une **famille envolée** le 13/6/1999 sur Siccieu (O.Iborra, C.Deliry).

Fauvette à tête noire

Espèce migratrice et nidificatrice très commune (4/2-X ; tout d'abord peu fréquente, voire exceptionnelle, arrivée plus nette fin.II, optimale en III ; attardés XI), le passage d'automne est perceptible (VIII-X ; à l'étang de Salette : sensible 9/9-22/9 ; attardés XI). Une donnée le 7/1/1996 sur Siccieu (seule citation franchement hivernale).

| **Première** en 1999, 1 F le 13/2 sur Courtenay (G.Juppet). **Dernières** signalées le 21/10, 2 F/imm. à l'étang de Charamel (G.Delcourt), puis le 14/11 sur Veyssillieu, 1 chanteur timide (N.Greff).

Pouillot de Bonelli

Espèce migratrice et nidificatrice peu commune (environ 10 communes notées) (16/4-... ; dernier chant : 7/7). Le statut 3 de l'Atlas du CORA est aujourd'hui exagéré et peut-être surestimé dès le départ. Une nouvelle analyse des données est nécessaire afin de se rendre compte du statut réel de cette espèce qui est peu signalée dans les chroniques, mais plus fréquemment contactée sur le terrain que ce qu'on pense *a priori*.

| **Très précoce**, le 9/4/1999 sur Soleymieu (R.Quesada, F.Schmidt). **Ainsi il est assurément présent en période de nidification**, avec en 1999 des chanteurs isolés le 25/5 sur Courtenay, le 10/6 sur Optevoz et le 15/6 sur Dizimieu (R.Quesada), sur deux stations de Siccieu le 17/6 sur Siccieu (R.Quesada, Lo Parvi). De plus **extrêmement tardif, même à l'échelle du département** (dernier connu le 6/9/1981 sur Lans en Vercors ; X.Reboud), le **13/10/1999** à l'étang de Lempes, chanteur (!) (G.Delcourt).

Pouillot siffleur

Espèce signalée au passage de printemps (2/4-V), peut-être alors en début de période de nidification. Une seule donnée fiable dans ce sens le 5/6/1988 au bois de Serverin. Pas de citations récentes parvenues... et toujours pas... ni encore !

Pouillot véloce

Espèce migratrice et nidificatrice commune (1/3-8/11). Passage sensible en X pour l'automne ; sensible du 6 au 24/10 à l'étang de Salette, jusqu'au 26/10 au confluent Ain-Rhône. Chants essentiellement entre III et VII, timides en VIII-IX, parfois en X. Hivernage mis en évidence récemment (par un seul observateur, détenteur de toutes les données !) : 1 oiseau le 2/2/1995 sur St Savin (précoce?), 1 le 17/12/1995 à St Didier d'Aoste, 1 le 26/12/1997 dans le village des Avenières, 1 le 18/1/1998 à la Vallée Bleue ; sur Aoste, la Paluette : 1 les 23 et 24/12/1995, 1 les 11 et 16/12/1996, trouvé mort de froid le 2/1/1997.

| **Premier chanteur** en 1999, le 3/3 à Morestel et dernier signalé le 15/11 sur Morestel. **7^{ème} citation hivernale**, encore par le même observateur, 1 entendu le 22/2/2000 aux étangs de la Serre (C.Deliry).

Pouillot fitis / dop : NR [?]

Espèce notée au passage de printemps (22/3 ; 28/3-14/5 ; optimum déb.IV), peu signalée en nidification. La première nidification certaine concerne une observation de 1994 sur Siccieu. Notée par ses cris en automne et de rares chants (premier au retour le 23/8/1996 sur Aoste ; IX-X notamment). Il peut être localement plus fréquent que le Pouillot véloce à cette époque (étang de Salette en 1994 ; passage de IX au 24/10). Observations tardives les 23/11/1994 à l'étang de Salette et exceptionnelle le 3/12/1993 à Charvieu.

| 2 stationnent et chantent le 5/9/1999 sur Aoste (C.Deliry).

Roitelet huppé

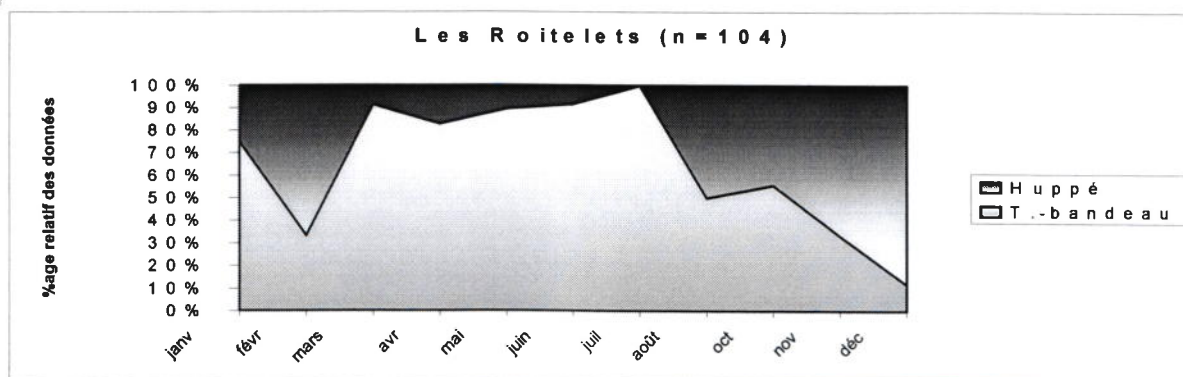
Espèce hivernante (X-4/4), bien notée au passage d'automne (IX-X), seulement 6 données en période de nidification (2 en 1978, 30/6/1985, 24/5/1990, 28/4/1995, 3/8/1995). Notons qu'au Bois Cassard sur Ruy le 3/8/1995, il s'agissait de 2 chanteurs parmi plusieurs individus.

Des données **tardives au printemps** 1999 qui permettent de s'approcher de possibilités de nidification, 1 le 7/4 (Y.Baillet, G.Delcourt, S.Verger) et 1 M le 9/4 à l'étang de Lempes (R.Quesada, G.Delcourt).

Roitelet triple-bandeau

Espèce hivernante moins fréquente que le Roitelet huppé, notée au passage d'automne (IX-X), parfois au printemps. Nidification en petit nombre sur la plupart des sites favorables (résineux, même isolés).

Des questions se posent quant à la fréquence moindre de cette espèce en hiver par rapport au Roitelet huppé. Par exemple à l'étang de Lempes, G. Delcourt pense que le Triple-bandeau est plus fréquent ces derniers hivers. L'analyse de la base de données de Lo Parvi montre que seulement **35% des observations de Roitelet concernent le T.-bandeau en période hivernale** (du 1^{er}/11 au 20/2), **toutefois** si on s'en tient au graphique ci-dessus, le **T.-bandeau semble majoritaire en janvier** (plus de 70% des Roitelets observés), **alors qu'il peut être fortement minoritaire en décembre** (moins de 20%).



GOBEMOUCHES & MESANGES, SITTELLES, ETC.

Gobemouche gris

Espèce migratrice et nidificatrice rare à peu commune (15/4-30/8). Ce statut est-il voisin de celui donné dans les années 1970 (nicheur rare) ? L'analyse récente des données indique que l'espèce est très rare sur le plateau de Crémieu en période de nidification (Parmilieu en 1985, Optevoz en 1995), mais plus fréquente en plaine (Brangues, marais des Avenières, Vignieu, Aoste, la Tour du Pin...).

Gobemouche à collier / dop : **MO**

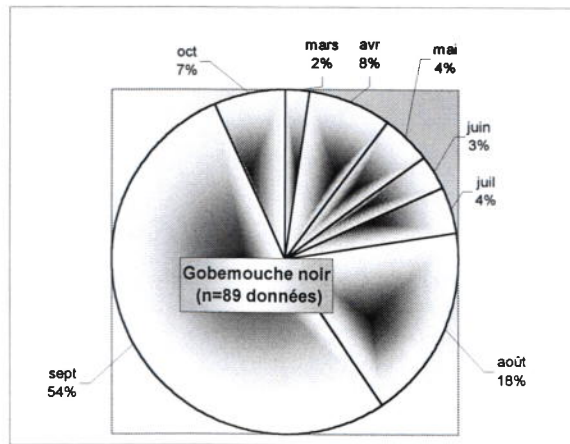
2 observations : 1 le 11/4/1976 aux étangs de la Serre et 1 le 6/9/1994 vers l'étang de la Palud sur Sermérieu.

Gobemouche noir / dop : **NR [!!]**

Noté aux deux passages (9/3/1995 !!! ; 9/4-26/4), notamment en automne (11/8-10/10 ; 26/10/1997). Date exceptionnellement précoce le 9/3/1995 (même à l'échelle européenne) avec 1 F ou imm. vers Morestel. De rares observations en période de nidification (VI-VII), ponctuelles, dont la plus intéressante concerne un cp. à Larina le 5/6/1983 ; isolé le 1/7/1978 à Villette d'Anthon, le 5/7/1981 à Villefontaine, le 13/6/1992 au Munard sur Vignieu et le 14/7/1996 à Aoste, gare de l'Est. Aucune preuve récoltée. Record de 10 à 30 individus disséminés le long de la lône du Sauget le 5/9/1997.

Très tardif en 1998, le 22/10 aux Avenières, Haut-Rhône (C.Deliry). **Très précoces en 1999**, 2 M sont notés le 22/3/1999 à proximité de notre district sur Champagneux (Savoie ; C.Deliry). 1 M le 17/4/1999 sur Charette, Craquenot (C.Grangier). En migration post nuptiale 1999, 1 le 4/9 sur St Baudille (G.Delcourt), plusieurs le 5 sur Aoste (C.Deliry), au moins 3 le 6 vers l'étang de Lempes (Lo Parvi), 1 le 7 sur Corbelin (G.Delcourt), au moins 6 le 8 et plusieurs criant le 15 à l'étang de Lempes (Lo Parvi). Enfin, **extrêmement tardifs**, plusieurs ind. le **31/10 sur Aoste** (C.Deliry).

Voir graphique de phénologie page suivante.



Mésange à moustaches / dop : **MO**

1 observation le 20/4/1993, concerne deux individus aux étangs de la Serre. Notons qu'elle était signalée sur Miribel au XIXème siècle. Il n'existe qu'une seule autre observation sur le département de l'Isère, avec 2 individus à l'étang du Grand-Lemps le 11/11/1982.

Mésange à longue queue

Espèce sédentaire et nicheuse. Des mouvements semblent intervenir au passage d'automne (IX-XII). Quelques individus à tête blanche signalés, fait assez régulier dans la région. Jeunes déjà nourris le 19/3/1995 au marais des Luippes, mais la même année la plupart des nichées à l'envol se font entre le 20/6 et le 20/7 (5 citations).

Mésange nonnette

Espèce sédentaire et nidificatrice, régulière toute l'année. Des mouvements sont suspectés en automne au mois d'VIII notamment (14/8/1995).

Mésange boréale

Espèce sédentaire et nidificatrice en progression. En 1962, sa limite occidentale de répartition se situait dans le secteur de Frontonas - la Verpillière. Une lente accumulation des données en plaine se fait par la suite dans le nord du département de l'Isère. Dans les années 1970 elle était toujours donnée plutôt rare et localisée, alors qu'aujourd'hui, elle semble plus commune que la Mésange nonnette.

Mésange huppée / dop : **MR**

Espèce sédentaire, irrégulière en hivernage mais plus disséminée. Il s'agit d'une espèce nidificatrice localisée, en petit nombre, signalée notamment sur Chamagnieu en 1978, vraisemblable ailleurs. Ainsi une petite population existe au Bois de Salette sur la Balme les Grottes (1995). En 1997, notée en période de nidification à plusieurs reprises entre le printemps et VII sur Aoste, localité quasi dépourvue de résineux.

Mésange noire

Espèce sédentaire et nidificatrice en petit nombre dans les résineux. Elle est plus fréquente en hiver. Des mouvements automnaux sont pressentis et devront être affinés (15/11/1993).

Chanteuse d'automne sur Morestel, le 1^{er}/10/1999 (G.Delcourt), 1 signalée le 26/10 sur la Tour du Pin (R.Quesada). De nouveau chanteuse régulière en février 2000 sur Morestel (C.Deliry).

Mésange bleue

Espèce sédentaire et nidificatrice commune toute l'année, parfois peu notée certains hivers. Des mouvements automnaux sont notamment sensibles du 15 au 23/11 en 1993 au confluent Ain-Rhône et de IX au 21/10 en 1994 à l'étang de Salette.

Chante dès le 3/1/2000 sur Morestel (C.Deliry).

Mésange charbonnière

Espèce sédentaire, commune toute l'année. Chants (XII ; I-VIII), réguliers dès I (8/1). Peut-être migratrice en automne, ainsi sa plus grande fréquence d'observation de IX au 7/10 en 1994 à l'étang de Salette. De tels mouvements post nuptiaux ont été mis en évidence par ailleurs, sur les cols suivis en migration.

Sittelle torchepot / dop : **MR**

Espèce sédentaire et nidificatrice, moins contactée en fin d'été et d'automne (silencieuse ?). Peu notée dans les années 1970, elle est plutôt commune aujourd'hui : une progression est vraisemblable. Des mouvements automnaux sont pressentis du 14 au 23/9 en 1993 au confluent Ain-Rhône, et possibles au printemps (2 dates indicatrices : 13/1 et 16/2 en 1994, même site).

Tichodrome des murailles / dop : MR

Espèce hivernante signalée irrégulièrement (observations non assidues ?) (8/10-15/12). Notée sur les falaises de la Balme les Grottes, Hières sur Amby et Leyrieu. Record de 4 à 5 individus le 7/12/1985 (Hières) et une observation printanière le 24/3/1968 (même lieu). Aucune donnée postérieure à 1988 jusqu'à celle du 13/2/1997 sur les falaises de Dornieu, face à Creys Mépieu.

Grimpereau des bois

Erronée dans l'Atlas préliminaire des oiseaux nicheurs de l'Isère (1984-88). Depuis observation insolite d'un individu à Crémieu, grim pant sur un mur, le 25/6/1995 (égaré) et plus significative de 2 oiseaux au Montrond sur Salagnon le 9/9/1996.

Grimpereau des jardins / dop : MR

Espèce sédentaire et nidificatrice commune. Ses cris se font entendre, même en hiver. Dans les années 1970 l'espèce semblait avoir le même statut. Record de 7 individus le 29/11/1993 (confluent Ain-Rhône) : mouvements ?

Mésange rémiz / dop : HO

Espèce notée irrégulièrement sur plusieurs sites au passage de printemps (20/3-19/4). Record de 10 le 10/4/1986 aux étangs de la Serre. Un cas d'hivernage de 10/1979 à 1/1980 sur Villefontaine-Ecorchebœuf et 2 autres données les 14/2 (Courtenay) et 4/12/1993 (étang de Ry). Enfin 3 données automnales, le 13/10/1994 à l'étang de Salette, le 15/10/1995 à la Vallée Bleue et semble-t-il très précoces, 3 individus le 14/8/1996 aux étangs de la Paluette sur Aoste. L'espèce est donnée très rare, accidentelle sur le Rhône, sans plus de précisions au début du siècle.

| 4^{ème} donnée automnale : 5 au Rual de Poizieu le 27/9/1999 (Chozeau ; G.Delcourt).

Loriot d'Europe

Espèce migratrice et nidificatrice (17/4/1989, 18/4/1997, 25/4/1996 ; 4/5-3/9). Assez commune notamment dans l'est du district et vers St Romain de Jalionas. Les chants semblent cesser déb.VII (7/7). Pour le départ, le suivi de quelques cp. sur Aoste en 1995, révèle un stationnement bien plus tardif que la date disponible du 8/8/1986 : 1 chanteur encore le 12/8, 1 crie le 16/8, quelques-uns le 21/8, 1 F/imm. le 23/8, 1 entendu le 25/8 et enfin 1 dernier le 3/9 ; de même en 1997 un oiseau le 5/9 à la lône du Sauguet. Ceci permet de reconsidérer significativement la date de départ de cette espèce.

| Précoce au printemps 1999, le 25/4, chanteur sur Vignieu (A.Depoutre).

PIES-GRÎÈCHES

Pie-grièche écorcheur

Espèce migratrice et nidificatrice (30/4-26/8) dans les landes du plateau et les haies des bocages. Dans les années 1970 seulement 5 données étaient renseignées, la progression semble très significative. Deux nichées sont suspectées avec des jeunes en VI et en VIII. **Coordination départementale des enquêtes Pies-grièches : J.M.Coquelet (CORA Isère).**

| Une donnée **extrêmement tardive**, le 27/9/1999 sur St Victor de Morestel (R.Quesada). C'est un record départemental, la précédente donnée déjà un record remarquable, date du 6/9/1983 à l'étang du Grand Lemps (Bas Dauphiné ; B.Pambour).

Pie-grièche à poitrine rose / dop : MO EO

Une donnée concerne la présence de l'espèce certifiée à Braméfan sur St Baudille les 18 et 19/5/1991.

Pie-grièche grise / dop : NO MR HR Pc2 [!!] O2 : espèces de vergers, milieux semi-ouverts, cavemicoles

Espèce très irrégulière, donnée en nidification, hivernage et 1 fois en automne (XI.1981 au Bouchage). Non citée dans l'Atlas du CORA (1977), elle est passée au statut 1 en raisons de données sur Aoste (24/6/1978 et 14/7/1982). Nidification possible en outre sur les étangs de la Serre (4/1977) et sur Satolas (1/6/1986 ; peut-être 1993). Un peu plus d'informations hivernales (I-II ; 1966, 1968 et 1986), citée sur 2 cartes 1/50000ème de l'Atlas des hivernants. **Peu voire pas de citations récentes depuis 1993. Coordination départementale des enquêtes Pies-grièches : J.M.Coquelet (CORA Isère).**

Pie-grièche à tête rousse / dop : NR MO Pc1 [!!] O2 : espèces de vergers, milieux semi-ouverts, cavemicoles

Espèce migratrice en régression généralisée en France (6/4 ; 30/4-6/6 ; 19/7). Aucune nidification certifiée chez nous, l'espèce a été notée dans 6 localités dont 3 fois sur le marais du Grand Plan dans les années 1970. La dernière mention remonte à 1989. Récemment enfin, 1 individu au passage sur Aoste le 5/8/1996. **Coordination départementale des enquêtes Pies-grièches : J.M.Coquelet (CORA Isère).**

CORVIDES

Geai des chênes

Espèce sédentaire et nidificatrice, commune et largement répartie. Dispersion automnale avec migration vraisemblables : par exemple 14/9 au 19/11 en 1993 au confluent Ain-Rhône ou le 26/10/1997 sur Aoste.

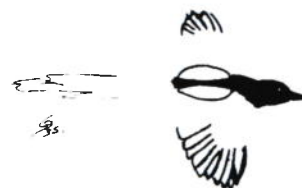
Pie bleue / dop : non signalée

1 tuée à Bourgoin en 1935, se trouvait dans les vitrines de la collection dauphinoise du muséum de Grenoble. Cette donnée est insolite, oiseau échappé, sauvage (?). Divers articles français du début du siècle concernent cette Pie, mais je n'ai pas eu accès à leur contenu.

Erreur d'étiquetage, mauvaise prise de note... LAVAUDEN (1911) signale en fait la capture d'un couple de cette pie en mars 1897 à Bourgoin et dit qu'un spécimen est gardé au muséum. Le dit spécimen examiné par G.Bruneau et D.Loose récemment serait de la sous espèce espagnole *C. c. cookii*. Toutefois la Commission d'Avifaune Française, sans mettre en doute le sérieux de L.Lavauden, n'exclut pas la possibilité d'une erreur à partir d'oiseaux importés à une époque de "collectionnisme" acharnée. Cette Commission n'inscrit donc pas cette espèce au catalogue des oiseaux de France (LE MARECHAL & la CAF, 1999).

Pie bavarde

Espèce sédentaire et nidificatrice, bien répartie. Quelques petits dortoirs (XI-II) signalés, record 34 le 15/11/1994 au confluent de l'Ain et du Rhône. Déjà au nid le 20/2/1994 à St Baudille.



Au nid le 9/3/1999 et le 12/2/2000 sur un même site des Avenières (C.Deliry).

Chocard à bec jaune

Sans autres précisions l'espèce est pointée en hiver sur la carte de la Tour du Pin-1/50000ème : transhumance !

Choucas des tours

Espèce sédentaire dont les effectifs sont renforcés en hiver, le passage automnal est marqué (mi.X-XI). Nidification rupestre ancienne à la Balme les Grottes (1961...) et Hières sur Amby (1968-1993...), plus récemment donnée au défilé de St Alban (1992...). Quelques cas de reproduction sur de vieilles bâtisses. Plusieurs centaines de cp. rupestres, signalés dans les années 1970, en régression actuellement, notamment à Hières sur Amby où l'espèce est moins fréquente qu'autrefois. Dortoir mobile entre Anthon et le marais de Charvas en 1993 (quelques en IX, 100aine dès mi.X et millier en XI), qui se disperse le jour jusqu'à Crémieu et Chozeau. Un dortoir de plusieurs centaines repéré sur Morestel en 12/1996.

20-25 ind. le 24/2 et 15 le 9/3 dans une carrière de St Hilaire de Brens (A.Depoutre) ; ce lieu de nidification était connu en 1963 !!!

Corbeau freux

Espèce nicheuse, présente toute l'année, aux effectifs modifiés en hiver. En expansion vers le sud dans les années 1960, avec 100 nids en 1968, plus de 500 au milieu des années 1980, 850 en 1993, recensement de 1116 en 1995 (sauf St Jean de Soudain) quelques nouveaux sites étant découverts, d'autres disparus ou détruits, nouveaux sites colonisés en 1996 (Corbelin). L'expansion continue et l'espèce a gagné Grenoble en Isère, Chambéry en Savoie et Valence dans la Drôme. Un dortoir constitué en 1993 au confluent Ain-Rhône révèle une 50aine d'oiseaux en IX, un millier en X et plus de XI à I (ce dortoir est connu de longue date, signalé en 1973). Un autre dortoir de plusieurs centaines d'individus est noté sur Morestel en 12/1996. Les deux passages sont marqués (X-XI) (III) ; nous noterons qu'au printemps les oiseaux migrent alors que d'autres nidifient déjà. La dispersion post nuptiale à partir des colonies commence au moins en VI. Record de 25000 le 17/2/1979 sur Satolas et d'autres records de plusieurs milliers. **Coordination départementale des comptages : D.Loose (CORA Isère).**

Nouveaux sites en 1999, avec 3 nids repérés sous la gare de la Tour du Pin le 22/2, 4 nids au S.O. du village de Corbelin et 1 nid isolé au marais du Marteray sur la Bâtie Montgascon le 9/3 (C.Deliry).

Corneille noire occidentale

Espèce sédentaire, répandue en nidification sur tous les secteurs (cp. isolés). Des groupes sont observés dès VIII. Un dortoir est constitué sur le confluent Ain-Rhône en 1993, avec quelques individus en IX-X, mais entre 100 et 1000 en XI. Des chiffres remarquables, outre ce site, concernent 400 individus le 7/8/1995 et 345 le 10/12/1996 sur Aoste.

| Groupe en mouvement de **200 ind.** le 25/10/1998 sur St Chef (A.Depoutre).

Corneille du groupe mantelée

Sous-espèce (pure ou hybride) réputée rare. Une migration d'automne est cependant suspectée (6/9-1/10) avec 4 données au confluent Ain-Rhône en 1993 (une autre dans la plaine de l'Ain) ; 2 autres citations en automne, en X.1994 sur Siccieu et le 28/9/1995 sur Courtenay. Notée deux fois au printemps (1/4/1991 à la Balme les Grottes et 30/3/1969 à Passins), une fois en hiver (8/12/1984, localité non précisée) et 2 fois récemment en été (les 22/6 et 5/7/1995 à St Hilaire de Brens). Signalons que cette sous-espèce a niché récemment dans le département de l'Ain voisin.

Grand Corbeau

Espèce sédentaire connue nicheuse à Hières sur Amby, régulièrement depuis 1967 (1 cp., 1967-1995... ; peut-être 2 en 1989 et 1990). Sa présence avait été à l'époque attribuée à une expansion de l'espèce. Nicheuse probable sur Porcieu (1991) et Vertrieu (1990). En erratisme hivernal sur Crémieu (10/11/1993), les Avenières (1/1/1996) et estival sur Dizimieu, Sermérieu, Siccieu (bois de Gillieu), les étangs de la Serre et de Chêne. Record de 8 en erratisme le 8/5/1995 à Collonges sur Sermérieu.

| 1 **erratique** loin des sites usuels le 5/2/1999 sur les Nappes (C.Deliry), d'autres cas plus usuels sur le Plateau.

ETOURNEAUX & MOINEAUX

Étourneau sansonnet

Espèce nidificatrice sédentaire commune. Des bandes et des dortoirs sont signalés à différentes périodes de l'année, mais en général de fin.VIII à l'hiver, souvent aussi en VI !

| Cette espèce **serait en chute libre en Grande-Bretagne** (baisse des effectifs de plus de 50% entre 1972 et 1997) et **cette tendance serait perçue à une moindre échelle en France**. Une affaire à suivre pour un Étourneau qui ne semble pas avoir été très fréquent dans l'Isle Crémieu **avant les années 1950** (P.Lebreton, com. or.) et qui est aujourd'hui bien installé. **Premier chant** le 22/2/2000 sur Morestel (C.Deliry).

Moineau domestique

Espèce sédentaire et nidificatrice commune des villages et hameaux. Un dortoir hivernal, mixte avec des Étourneaux, concernant plusieurs centaines de Moineaux a été noté dans une bambouseraie de jardin à Crémieu.

Moineau friquet

Espèce sédentaire et nidificatrice, non prouvée récemment. Moins régulière en nidification que le Moineau domestique, le Friquet est colonial. Il est peut-être moins commun qu'à l'époque de l'Atlas du CORA (1977). Peu de citations récentes, notamment peu de groupes signalés. Certes non exhaustif, mais en 1995 : 5 citations, en 1996 : 3 citations. Sur les 2 années 4 sites de nidification possible.

| 1 le 16/1/2000 à la Vallée Bleue (C.Deliry). Egalement sur Courtenay en 1999 (G.Delcourt).

Moineau soulcie / dop : NR MR Pc4 [!] O5 : espèces menacées à suivre.

Espèce disparue de l'Isle Crémieu, signalée présente dans les années 1950 dans l'Atlas du CORA.

| Nous avons mis la main sur la référence qui signale l'espèce dans l'Isle Crémieu dans les années 1950 (LAFERRERE, 1952), ce grâce à la sagacité de P.Lebreton (com.or.) que nous remercions ici très chaleureusement, l'auteur de l'article a réalisé par ailleurs plusieurs synthèses nationales sur le Soulcie et il est digne de foi. Reste donc à se procurer le fameux article.

Niverolle alpine

Une observation de 10 Niverolles le 21/1/1978 sur la Tour du Pin.

FRINGILLES

Pinson des arbres

Espèce nidificatrice, semi-sédentaire. Moins notée à la fin de l'été, les effectifs sont nettement renforcés dès déb.IX par des populations vraisemblablement nordiques. Période de migration automnale à préciser (groupes d'un millier parfois ; ...X-26/10...). Ainsi elle est particulièrement perceptible en 1993 au confluent Ain-Rhône du 10 au 18/11, et du 4 au 20/10 en 1994 à

l'étang de Salette. Deux périodes sensibles décalées sur les 2 sites, précédées d'un erratisme post nuptial avec un nombre plus faible d'individus observés. Des mouvements ont lieu au cœur de l'hiver (I) et des troupes notées jusqu'en III. Période de chant (déb.II-fin.VII).

Premier chanteur le 8/2/2000 sur Morestel (C.Deliry).

Pinson du nord

Espèce hivernante, effectifs irréguliers d'un hiver à l'autre (10/10 ; 26/10-1/3... ; déb.III), observée aux deux passages maximum en XI et II-III. Chant insolite d'un oiseau le 20/2/1990 dans un groupe d'une 50aine au marais de l'Ambossu. Peu de citations ces derniers hivers.

Premiers notés le 28/10/1998 à l'étang de Lemps, 20aine d'ind. (G.Delcourt), **puis fort peu de citations hivernales**. De nouveau signalé lors du **passage pré-nuptial 1999**, avec 40-50 ind. à l'étang de Moras le 20/2 et un **groupe record de 800-1000 ind.** dans des châtaigniers le 23/2 au Lac Clair (A.Depoutre).

Serin cini

Espèce essentiellement migratrice, nidificatrice (28/2 ; 6/3-5/11), mouvements dès VIII en automne, sensibles et confirmés en X. En mouvement le 24/3/1995 au confluent Ain-Rhône. Espèce en expansion récente vers le nord de l'Europe, ce phénomène se traduit à notre niveau, par une tendance à un départ de plus en plus tardif et à un hivernage (?) exceptionnel (?).

Venturon montagnard / dop : MR

Une seule observation de 2 + 1 + 2 Venturons en 20 minutes, passant à Crémieu le 18/12/1983. Cette espèce n'est ni signalée en Dombes, ni sur le secteur, alors qu'en Provence elle est transhumante (pied de la montagne de Lure par exemple).

Verdier d'Europe

Espèce en partie sédentaire et nidificatrice, dont les effectifs sont bien représentés en hiver par rapport à d'autres districts de plaine rhônalpins. Des groupes supérieurs à la centaine sont observés dès IX, notamment à l'ouest du district. Le passage automnal s'est fait en IX au confluent Ain-Rhône et a été poursuivi de mouvements isolés les 26/10, 3/11 et 30/11/1993. La période de chant doit commencer en III...

97 migrants en 30 min. le 22/9/1999 à l'étang de Lemps (G.Delcourt). **Premier chant** le 22/2/2000 sur Morestel (C.Deliry).

Chardonneret élégant

Commun en nidification et bien représenté en hivernage. Passages mal définis (IX ; 20/10-23/1 1; XI)(III-...déb.IV ?).

Tarin des aulnes : dop : [?]

Espèce hivernante (25/9-31/3 ; 14/4), montrant un passage automnal (IX-X). Le record à date tardive est de 38 individus le 14/4/1988 au marais du Grand Plan.

Linotte mélodieuse

Espèce en partie sédentaire, nidificatrice, présentant des mouvements mal connus tant aux passages qu'en plein hiver. Pour l'automne, il s'étend du 14 au 24/10 en 1994 et mouvements pré-nuptiaux en III pour 1995, à l'étang de Salette, ainsi que 2 oiseaux mobiles au confluent Ain-Rhône le 5/11/1995. Record de 80 le 26/1/1983 sur Siccieu (record départemental).

20aine en bande le 14/2/1999 sous le village de St Marcel bel Accueil (J.F.Noblet).

Sizerin flammé / dop : NR MR [?]

7 observations essentiellement hivernales (30/10 ; ...14/1-16/1...) et printanières (12/3-10/4). Elles concernent souvent de petits groupes (record 40 le 14/1/1981 à Chamagnieu). La sous-espèce nordique *flammea* a été observée dans un groupe de 10 oiseaux à la Vallée Bleue le 16/1/1994.

Bec-croisé des sapins

3 observations souvent mal précisées (localité, date ?) les 28/3/1982, 26/6/1983 et une autre en 1983. Sa nidification est possible, mais reste à vérifier...

Bouvreuil pivoine

Espèce essentiellement hivernante (17/10-30/3 ; 16/5), semble de passage en automne (X ; ...22/10-26/10...). Deux indices, sans autres précisions, en période de nidification et deux dates tardives (14/4/1988 et 16/5/1986), pas de preuves et peu d'informations. Une citation estivale le 17/8/1995 sur Aoste. Record de 15 le 31/1/1984 à l'Iselet sur Morestel. Certains hivers comme en 1994 les Bouvreuils peuvent être relativement peu nombreux.

Grosbec cassenoiaux / dop : [?]

Espèce irrégulière, mieux contactée en hivernage (29/10/1996 : passage ? ; 6/11-13/3). Notée en période de nidification (IV et VI) sur quelques sites (La Tour du Pin en 1975, Chamagnieu de 1977 à 1979, étangs de Lemps et de Ga en 1995). Record de 100 individus le 15/1/1978 à Soleymieu.

5 le 3/11 et une 20aine le 2/12/1998 à l'étang de Lemps (G.Delcourt). Des **groupes notés en février 1999 peuvent témoigner d'un passage printanier** : 20 le 10 à Fézillière et 40-50 le 17 au Bois des Planches (Courtenay ; G.Delcourt). En **1999, observation automnale** calée aux mêmes dates, 1 le 4/11 sur Courtenay (G.Juppet).

BRUANTS

Bruant jaune

Espèce nidificatrice et en partie sédentaire, peu fréquente au début de l'hiver, des mouvements semblent amorcés dès janvier et se poursuivent (16/2/1995). Rare en nidification dans les années 1970, dès le milieu des années 1980 elle est donnée sur un nombre significatif de stations et elle n'est pas si rare, fait confirmé désormais et localement plus commune que le Bruant zizi (étang Neuf, 1989). La progression est générale en période de nidification.

1 ch. le 17/2/1999 à l'étang de Lemps (Lo Parvi).

Erratum : les commentaires donnés dans la précédente chronique (DELIRY & al., 1999) se rapportent en fait au Bruant zizi. Ils sont reportés ci-dessous à la bonne espèce.

Bruant zizi

Espèce en partie sédentaire et nidificatrice, particulièrement fréquente. Ce statut est similaire dans les années 1970. Quelques petits groupes sont observés. Le chant automnal est assez fréquent. Un passage en automne semble se dessiner entre IX et X (3/9-30/10), suivi d'une éclipse (une seule donnée parvenue : 13/11/1994) jusqu'au 17/12, l'espèce réapparaissant en petit nombre au cœur de l'hiver.

Eclipse d'observations entre le 30/10 et le 17/12, certes il y a, mais nous avons une donnée cependant oubliée au fin fond de la base informatique : **1 ch. le 13/11/1994** au lac de la Save (C.Deliry), oublié tout relatif que ne remet pas en cause cependant, ce **passage à vide de l'espèce** ! A celle-ci, il s'agit d'ajouter un ch. le **8/12/1999** à l'étang de Lemps (G.Delcourt).

Bruant fou / dop : MR

Signalé en hiver. Peu de données : 3 cartes 1/50000ème en hivernage, 3 données datées (10/10, 7/1, 19/1) et 1 dont nous avons égaré la date qui constitue un record exceptionnel de 8 M et 12 F sur Panossas. 2 premières citations printanières faites en 1995 : 1 cp. le 12/3 sur Siccieu et 1 M à l'étang de Salette le 25/4. 3^{ème} citation printanière : 1 M tardif, le 9/6/1996 sur Arandon.

(1 possible le 9 et) 6 ind. le 23/12/1998 et 4 le 3/3/1999 à l'étang de Lemps, 1 le 17/3 sur St Victor de Morestel (G.Delcourt). **De nouveau en hiver à l'étang de Lemps** avec 6 M et F le 8/12, 3 le 13, 3 le 22, 2 M et 1 F le 30/12/1999 (G.Delcourt, Lo Parvi, G.Juppet).

(Bruant nain / dop : non signalé)

Espèce non signalée dans l'Isle Crémieu, mais notée à proximité sur Jonage le 22/4/1969. Une donnée à confirmer aussi en Isère.

Bruant ortolan / dop : MR Pc3 O6 : espèces à étudier et à suivre.

De très rares observations lors de la migration pré nuptiale et cas exceptionnels en période favorable à la nidification. Le résumé de cette espèce ayant été omis dans les chroniques précédentes mérite d'être repris (moins de 10 données).

Bruant des roseaux

Espèce nidificatrice sur divers étangs et marais. En partie sédentaire, discrète en automne, notée peu fréquemment sur certaines zones humides au début de l'hiver. Une dispersion est sensible dans les campagnes, claire dès I (vraisemblable migration rampante), les mouvements se poursuivant jusqu'en III. Premiers chants le 20/2. Régression locale vraisemblable sur des sites importants comme le marais de Bessaye (assez nombreux en 1966). **Coordination départementale** : G.Goujon (CORA Isère).

Nos populations iséroises sont sur la frange de répartition méridionale pour la nidification, mais plutôt en limite nord de celle pour l'hivernage, des mouvements de troupe pouvant survenir au cœur de l'hiver (**GOUJON, 2000**). Aussi avons-nous ici quelques explications sur la dispersion sensible dans nos campagnes au mois de janvier, ressemblant à une véritable migration rampante. Le même auteur qui coordonne les connaissances sur l'espèce dans le département et dans le cadre du CORA Isère, préconise la recherche des dortoirs en hiver, le repérage et le comptage des chanteurs de mars à mai, dès cette année 2000, de mai à juillet la recherche difficile - le nid est caché auprès du sol, il faut surveiller les allés et venus des ad. - des preuves de reproduction et de noter précieusement toutes les observations post nuptiales d'août à octobre... et on recommence le cycle en 2000-2001. Ainsi noterons-nous des individus (3 à plus de 6) par exemple le 15/12/1999 à l'étang de Lemps, qui ont dû être réguliers tout le mois, ainsi qu'en janvier et début février 2000 ; 4 ind. au promontoire Potet sur Creys Mépieu le 6/1/2000 (G.Delcourt).



Bruant proyer / dop : MR [Vu]

Espèce migratrice et nidificatrice localisée en général (7/3-VII...hiatus... ; 2 oiseaux le 3/11/1993 au confluent Ain-Rhône). Dans les années 1970 elle était en outre notée aux marais désormais altérés de Bessaye et du Grand Plan ; une régression globale est depuis vraisemblable car elle n'est par ailleurs plus guère signalée dans la plaine au nord de Crémieu.

3 ch. dont 1 **albinos** sur Arandon le 11/5/1999 (R.Quesada). L'étude Pelouses sèches (AVENIR, Lo Parvi) a permis de repérer à elle seule, 7 stations habitées par le Bruant proyer en 1999.

Définition des objectifs et des priorités de conservation, d'étude et de suivi de la faune sauvage dans le département de l'Isère (dop)

Ce document (LOOSE & DELIRY, 1999) est une sorte de suite logique à la Liste Rouge départementale parue il y a quelques années (LOOSE & DELIRY, 1996). Les limites de la Liste Rouge sont qu'il s'agit d'un simple constat du statut des espèces nicheuses présentes, négligeant en cela les autres espèces simplement migratrices et hivernantes. Par ailleurs, une Liste Rouge départementale est une approche par un seul bout de la loupe. En effet, des dimensions supérieures comme des Listes Rouges nationales ou européennes, voire mondiale doivent être prises en compte, sous peine de négliger nos efforts à préserver une espèce au bord de l'extinction au niveau mondial, mais qui chez nous serait particulièrement abondante. Nous aurions alors le risque de négliger la seule et dernière population viable d'une espèce sur le continent, si on pousse la caricature à l'extrême à des fins de bonne compréhension des enjeux. Par ailleurs, un autre paramètre à ne pas omettre est la limite des connaissances et les lacunes accumulées pour certaines espèces. Complétons le panorama par des tendances actuelles ou supposées de régression des milieux et nous dégagerons une sorte d'alchimie qu'il faut pouvoir raisonner et argumenter : quelles sont les priorités de conservation alors ? Quelques éléments de réponse peuvent être donnés rapidement par quelques exemples : pas en tout premier lieu les espèces les plus rares chez nous, ni même celles qui sont rares au niveau national, ni seulement celles qui sont mal connues et risquent d'être menacées, mais un savant mélange de l'ensemble de ces paramètres.

Nous saluons ici le département, aidé de la région, qui s'est doté d'un outil performant du diagnostic de la conservation de notre faune vertébrée, l'encourageant vivement à asseoir désormais les moyens nécessaires à sa politique environnementale qui semble bien partie et est résolument moderne et performante.

Le rôle de l'Isle Crémieu dans le diagnostic des espèces les plus remarquables, est loin d'être négligeable.

Nous avons vu dans les chroniques précédentes la position clé de ce district naturel, somme toutes réduit en taille, et sa place prépondérante au niveau du département pour caractériser les fleurons de l'avifaune locale. Les ornithologues crémolans se doivent de connaître les bases essentielles de la stratégie de conservation de nos espèces les plus remarquables et d'orienter leurs prospections de manière utile à parfaire les connaissances de celles-ci. Plus la Priorité de Conservation est importante et plus il semble nécessaire d'améliorer à la fois connaissances et préservation des espèces considérées.

Les priorités de conservation Pc

Elles permettent de hiérarchiser les enjeux et les priorités d'action quant aux espèces. L'idéal serait de pouvoir s'occuper de toutes les espèces menacées à une échelle ou une autre, toutefois des choix parfois s'imposent, soit lorsqu'il s'agit de réaliser des actions dans un temps limité, soit lorsqu'il s'agit de favoriser une espèce plutôt qu'une autre dans le cadre de travaux de conservation ou de gestion. On trouve en Pc1 essentiellement des espèces aquatiques, en Pc2 quelques-unes appartenant aux milieux ouverts, tendance renforcée en Pc3. Les milieux les plus menacés ou les plus bouleversés de notre environnement apparaissent en priorité avec ces premières espèces. Plus l'indice des Priorités de conservation est proche de l'as et plus celles-ci sont importantes. Pour une question de facilité de lecture nous nous sommes arrêtés ici à l'indice Pc4.

Propositions de programmes faites dans DOP

Il ne s'agit que de quelques propositions de programmes et pas les seules possibles. Les espèces ont été groupées en fonction des enjeux qui les concernent et des problématiques de travail qui les rassemblent. Le principe général de chaque programme est similaire à quelques développements près : Synthèse, contrôle des données, prospections supplémentaires (recherches), identification des menaces et recherches de solutions, sensibilisation - information - concertation et assimilation des problématiques par les acteurs locaux, suivi sur la base d'échantillons de temps et/ou de lieux. Dans les programmes sites, une analyse du foncier, des risques et menaces sur les sites, ainsi que des problématiques de dérangement sont tout particulièrement importants. Actuellement aucun programme n'est officiellement arrêté, mais des pistes de réflexion et de prospection bien orientées peuvent y être puisées.

Les programmes oiseaux

O1 : *espèce menacée au niveau mondial*. Il s'agit du Rôle des genêts. Nous ne sommes *a priori* pas concernés par ce programme.

O2 : *espèces de vergers, milieux semi-ouverts, cavernicoles*. Nous serions concernés par les deux Pies-grièches (à tête rousse et grise) si toutefois nous retrouvions quelques stations reproductrices. Nous sommes toutefois grandement concernés par les 4 autres espèces : Chevêche, Petit-duc, voire le Torcol et tout particulièrement par la Huppe.

O3 : *espèces des milieux agricoles*. Nous sommes particulièrement concernés par la régression de ces espèces chez nous : Oedicnème, Vanneau, Courlis cendré, Busard cendré.

O4 : *autres espèces prioritaires à suivre*. Seul secteur du département pour le Harle bièvre, et un des seuls pour le Bihoreau, nous sommes par contre beaucoup moins concernés par le Circaète (rars couples) et par le Pipit rousseline (anecdotique dans l'Isle Crémieu).

O5 : *espèces menacées à suivre*. Nous sommes particulièrement concernés par le Pic cendré... et dans une moindre mesure par d'autres espèces.

O6 : *espèces à étudier et à suivre*. Les principales espèces de ce programme nous concernant plus particulièrement sont la Perdrix rouge, la Caille des blés, le Grand-duc, le Martin-pêcheur et surtout l'Alouette lulu et la Locustelle lusciniöide.

Les programmes sites

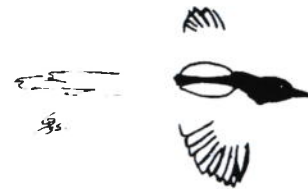
S1 : zones humides, étangs et marais prioritaires accueillant certaines espèces remarquables. Nous sommes particulièrement concernés par la problématique de cette proposition de programme de manière très importante pour le Blongios nain, le Héron pourpré, le Fuligule milouin ou la Nette rousse, mais aussi pour quelques autres espèces de la liste proposée.

S2 : concerne les chauves-souris !

S3 : sites accueillant les plus gros effectifs hivernants et migrants d'espèces identifiées comme nécessitant une attention particulière. Grand Cormoran, Milouin, Morillon, Milan noir, voire Hirondelle de cheminées, sont tout particulièrement concernées chez nous.

Catalogue de la faune de l'Isère observée depuis 1800, importance de l'Isle Crémieu pour l'avifaune iséroise

Quelques espèces très rares n'ont pas été observées dans l'Isle Crémieu, tout en l'étant en Isère dans les deux derniers siècles : Plongeon catmarin, Pétrel océanite tempête, Fou de Bassan, Cygne sauvage, Cygne de Bewick (non dans dop, mais signalé récemment en Isère), Sarcelle à ailes bleues, Buse féroce, Marouette de Baillon, Marouette poussin, Grande Outarde, Bécasseau à collier interrompu, Pluvier guignard, Vanneau sociable, Labbe parasite, Pic mar, Hirondelle rousseline, Phragmite aquatique (a pu nicher au XIXème siècle chez nous, mais pas d'information circonstanciée), Hypolaïs icterine, Fauvette pitchou, Fauvette passerinette, Gobemouche nain, Etourneau unicolore, Grosbec bifascié, Bruant des neiges, Bruant lapon (non dans dop). D'autres sont typiquement montagnardes : Gypaète barbu, Vautour fauve, Lagopède alpin, Tétraz lyre, Grand Tétraz, Perdrix bartavelle, Chouette de Tengmalm, Merle de roche, Merle bleu, Cassenoix moucheté, Crave à bec rouge. Un total de 36 espèces observées par ailleurs dans le département ne l'ont jamais été à notre connaissance dans l'Isle Crémieu (12% du total). Bien souvent ce sont des espèces rarissimes, sinon notées uniquement en montagne. L'Isle Crémieu possède en conséquence dans son catalogue 88% des espèces du catalogue départemental.



Nouvelles références ou références déjà citées (*)

* CHABERT B., NOBLET J.F., LEBRETON P., ARIAGNO D., HONORE S., MAGNIN R., 1976. – L'Avifaune de l'Isle Crémieu (Isère).-- Extrait d'Évocations, Bull. du groupe d'Études Hist. et géo. du bas Dauphiné, nouvelle série (19^{ème} année), 1 : 4-19.

COFFRE H., 2000 -- Campagne de concertation pour la protection du guépier d'Europe et de l'Hirondelle de rivage en Isère. -- Nouv'ailes 115 : 5.

COQUELET J.M., 1999 -- Le hibou grand-duc en Isère. -- Nouv'ailes, 104 : 7-10.

* COUTURIER 1964 -- Le gibier des montagnes françaises. -- Ed. Arthaud : 464 pp.

* DELIRY C., 1995 -- Histoire et Biologie des oiseaux de l'Isle Crémieu (département de l'Isère).-- éd. Lo Parvi, St Chef : 168 pp.

* DELIRY C. (coord. Lo Parvi), 1998 -- Deuxième chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (1997).--Lo Parvi, 8 : 37-80.

* DELIRY C (coord.), GRANGIER Ch., BOURGUELAT G., 1997 -- Première chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (1996) -- Lo Parvi, 7 : 22-63.

* DELIRY C. (coord.), QUESADA R., DELCOURT G., DEPOUTRE A., 1999 -- Troisième chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (1998). -- Lo Parvi, 9 : 32-70.

GOUJON G., 1999 -- Bruant des roseaux en Isère : pourquoi et comment ? - Nouv'ailes, 107 : 4.

GOUJON G., 1999 -- Rousserolle verderolle : le retour ! - Nouv'ailes, 109 : 6.

GOUJON G., 2000 -- Bruant des roseaux en Isère : bilan des connaissances et comment les améliorer. - Nouv'ailes, 115 : 6-7.

LAFFERERE M., 1952 -- Notes complémentaires sur le Moineau soulcie *Petronia petronia*. - Bull. G.J.O., 2 : 9-11.

- LAFFERERE M. 1954 -- Les colonies du Martinet à ventre blanc en France. -- *Alauda*, 22 : 44-59.
- LE MARECHAL P. & la CAF, 1999 -- En direct de la CAF. Décisions prises par la Commission d'Avifaune Française (CAF). -- *Ornithos*, 6 (4) : 189-192.
- LOOSE D. & DELIRY C. (coord.), 1996 -- Les Listes rouges des Vertébrés du département de l'Isère. Présentation de la méthodologie et des résultats. -- Rap. CORA Isère : 14 pp. + annexes.
- LOOSE D. & DELIRY C., 1999 -- Définition des objectifs et des priorités de conservation, d'étude et de suivi de la faune sauvage dans le département de l'Isère. -- Région, CG38, CORA Isère : 82 pp. + annexes.
- * NOBLET J.F., 1977 -- Le Vanneau huppé en Isère. -- *La Niverolle*, 2 : 8-9 & 11.
- PROVOST A., 1999 -- Limicoles nicheurs de France. -- *Nouv'ailes*, 104 : 14.
- PROVOST A., 1999 -- Les dénombrements de canards et foulques hivernant en France en janvier 1997. Comptage anatidés de la mi-janvier 1999 par le CORA. -- *Nouv'ailes*, 105 : 7-10.
- * THOMAS-BILLOT J.J., 1990 -- Le Grand Comoran en Ile Crémieu : synthèse des observations de 1977 à 1990. -- *Lo Parvi*, 1 : 30-37.

Les résumés donnés ici, ainsi que la possibilité de mettre en perspective les données de l'Isle Crémieu avec celles du département de l'Isère sont disponibles sur le site du Grand Père Soulcie :

<http://hometown.aol.com/deliryc64/default.htm>

Merci à Maryse Budin, Marie-Rose Chevalet, Guillaume Delcourt et Raphaël Quesada qui ont relu tout le texte et ont évité aux lecteurs une part importante des insultes typographiques qui apparaissaient dans le document. S'il en reste encore, c'est que je les ai rajoutées.

*Morestel, le 2 mars 2000
Cyrille Deliry*